JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTALE DE LA SEMAINE 68,446

22ME ANNEE—N° 120 MONTREAL, LUNDI 26 MARS 1906 14 PAGES UN CENTIN

Rev. Ed. Paradis, Ltée Séminaire

LE RETOUR DES SEPT-ILES DU BRISE-GLACE "MONTCALM"

Il n'y a pas de picote et la diphtérie se résume à un seul cas de diphtérie — La varicelle, maladie contagieuse, règne cependant à l'état épidémique. L'exécution de la loi soulève de vifs mécontentements.

LES AUTORITES SONT TOUTEFOIS PARVENUES A RETABLIR L'ORDRE ET L'APAISEMENT — DEUX CONSTABLES SONT RESTES EN PERMANENCE SUR LA COTE PAR MESURE DE PRECAUTION — L'EXPEDITION S'EST HEUREUSEMENT TERMINEE.

Québec, 26. — Hier après-midi, à trois heures et demie, par un temps idéal, le brise-glace "Montcalm" arrivait au quai de la Pointe-à-Carcy, devant une foule ébahie de curieux. Il arrivait des Sept-Isles.

Parti des Sept-Isles samedi après-midi, à 3 heures 30 de l'après-midi, il a eu deux heures d'arrêt et a donc fait le trajet du retour en vingt-deux heures.

Sa mission était terminée, et il était encore tout pimpant, gardant absolument invisible tout vestige de sa lutte contre les glaces du St Laurent, et prêt à recommencer.

Nos lecteurs ont été mis au courant des événements qui se sont déroulés aux Sept-Isles durant les jours derniers.

Rappelons une fois pour toutes l'origine de l'affaire.

En janvier dernier, il y a eu des élections municipales. La lutte a été très chaude entre les deux partis qui se disputaient le pouvoir. Finalement,

Le Dr Ross, officier sanitaire des Sept-Iles, contre les ordres duquel une partie de la population s'est rebellée.

GROUPE D'OFFICIERS SANITAIRES ET AUTRES INTERESSES DANS L'AFFAIRE DES SEPT-ILES. LE JUGE SIMARD EST A DROITE, A COTE DU MAIRE VIGNEAULT, ET M. OSCAR BELANGER EST AU BAS.

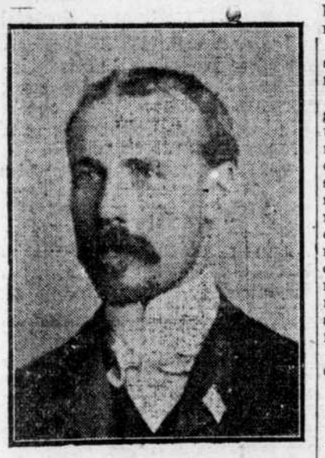

Le Dr J. W. Bonnier, inspecteur du Bureau Provincial d'Hygiène, qui est allé faire une enquête sur les maladies contagieuses aux Sept-Iles.

la victoire est restée au conseil municipal actuel, résultat d'un coup d'Etat du Dr Ross, président de l'élection, qui transporta le poll à Moisic le second jour de l'élection.

De là les protestations des adversaires du conseil qui prétendirent que le conseil municipal était illégalement élu et qu'il n'avait pas le droit d'édicter des règlements.

Peu après, une épidémie de diphtérie se déclara. On fait venir le "Montcalm" qui apporte du sérum. Puis le Dr Ross prend des mesures préventives. On s'en moque. On déchire les placards aux portes des maisons inspectées.

Instruit de ces choses et redoutant le danger qui menace les sauvages qui sont en train de revenir de leur chasse dans le nord, le gouvernement envoie le "Montcalm" au secours du conseil municipal des Sept-Isles.

Telle était la situation quand nous sommes arrivés aux Sept-Isles, jeudi matin.

MM. H. B. Scott, agent des sauvages, A. H. Simard, magistrat de district de la Côte Nord, et le Dr Bonnier, inspecteur du bureau Provincial d'Hygiène se rendirent à terre, laissant à bord, jusqu'à plus amples informations, ces pauvres journalistes qui restèrent dans la baie jusqu'à vendredi midi. Jusqu'alors, les journalistes ne purent que recueillir des bribes d'informations des personnes qui venaient en cométiques autour du steamer. Nulle personne de la rive ne fut admise à bord. La consigne était formelle.

Enfin, vendredi midi, on eut pitié des journalistes. Mais, pitié bien

A suivre sur la page 8

M. J. A. Petit, mécanicien en chef du SS "Montcalm"

LES CONSTABLES DE LA POLICE PROVINCIALE ENVOYES AUX SEPT-ILES, DE GAUCHE A DROITE : LE SERGENT BUTEAU, LES CONSTABLES SOMERVILLE, LALIBERTE ET LEPAGE.

LA CALE-SECHE D'ESQUIMALT

Le Pacifique Canadien voudrait en avoir l'usage pour sa flotte.

DU PACIFIQUE

Sir Thomas Shaughnessy doit sonder les autorités impériales à ce sujet.

DROITS ACQUIS

Les quais et la cale-sèche construits il y a quelques années à Esquimalt, C.A., par le gouvernement impérial pour les réparations à sa flotte du Pacifique passeront après le mois de mai prochain, aux mains du gouvernement canadien, à certaines conditions. La cale-sèche a servi non-seulement aux vaisseaux anglais, mais des vaisseaux américains ont été autorisés à y subir des réparations.

Le gouvernement canadien prendra la direction de ce chantier maritime, mais comme il n'a pas d'escadre du Pacifique et que la cale-sèche lui sera pour ainsi dire inutile, la compagnie de navigation du Pacifique Canadien est entrée en pourparlers avec les autorités du pays et le gouvernement impérial pour en obtenir l'usage. Cela lui sera très important à cause de l'augmentation continuelle de sa flotte de commerce et l'extension de ses relations avec l'Asie et l'Australie.

On dit que Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien sondera les autorités impériales à ce sujet. Le Pacifique a des droits spéciaux à la faveur du gouvernement; car ses navires de Victoria au Japon, à la Chine et à l'Australie, appartiennent tous à la réserve navale anglaise, et en cas de guerre, seraient tous armés en croiseurs rapides auxiliaires pour la destruction du commerce ennemi. Le résultat des négociations sera donc attendu avec intérêt.

EST-CE UN ENLEVEMENT ?

UNE BRAVE FAMILLE DE VILLERAY DEPLORE DEPUIS VENDREDI, LA DISPARITION D'UN BAMBIN DE 10 ANS.

Une brave famille de Villeray est plongée, depuis vendredi, dans les plus épouvantables transes.

Joseph Caron, jeune enfant de 10 ans, partait de la demeure de ses parents, parc Amherst, Villeray, dans l'après-midi, pour aller chez une de ses tantes, Mme Jean Lacroix, domiciliée rue des Commissaires.

Il partit gai, paré de ses habits de fête, heureux d'aller voir sa tante qu'il affectionnait beaucoup. On ne l'a pas revu. Impossible qu'il se soit égaré; car il était coutumier de parcourir la route qui va de la maison paternelle chez sa tante.

Joseph Caron, enfant de 10 ans, disparu mystérieusement depuis vendredi

La pauvre mère en larmes depuis cette étrange disparition, croit à un enlèvement. On ne peut expliquer d'autre façon, vu le caractère du garçonnet, cette fugue extraordinaire. La Sûreté a été avertie.

UN ENFANT HORRIBLEMENT BRULE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

La nouvelle qu'un enfant de M. P. M. Guénard, de Roberval, s'était horriblement brûlé, a créé ici une pénible sensation.

Vers les sept heures, vendredi matin, l'enfant était à s'amuser derrière le poêle de la cuisine, quand, par malheur, il fit tomber une patte du poêle sur lequel étaient plusieurs plats remplis d'eau bouillante. Le poêle culbuta et l'eau bouillante infligea à l'enfant des brûlures très graves depuis l'abdomen jusqu'aux pieds. L'enfant endure d'horribles souffrances. Michel-Thomas est âgé de 6 ans. Le médecin ne désespère pas de le sauver.

MORT SUBITE A ST HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 26 — Un citoyen bien connu à St Hyacinthe, M. Pierre Ducharme, est mort subitement hier après-midi, à trois heures et demie. M. Ducharme était à conduire sa vache à l'écurie quand il a été frappé par une syncope du coeur. Un de ses voisins qui se trouvait près de là, accourut à son secours, et appela immédiatement M. le Dr Eug. St Jacques, qui arriva pour constater la mort. M. Pierre Ducharme était un électricien employé à la Cie Penman, de cette ville. Il était âgé de 47 ans. Il laisse une femme et six enfants.

DESROSIERS VA MIEUX

M. Alphonse Desrosiers est encore à l'hôpital Notre-Dame et il va de mieux en mieux. Aucune opération n'a encore été faite.

NOCES D'ARGENT D'UNE SOCIETE

Fête grandiose, hier, à Saint-Roch de Québec.

ELOQUENT SERMON

Le maire de Québec et d'autres citoyens éminents prennent part à la solemnité.

BANQUET ET DISCOURS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 26. — Hier était le 25ième anniversaire, c'est-à-dire les noces d'argent de la Société Bienveillante de St Roch de Québec. Aussi les membres n'ont-ils rien épargné pour faire de cette fête l'une des plus belles que l'on dit avoir eues.

Dès le matin les membres de la société ainsi que les délégations de plusieurs sociétés, entre autres le Conseil National, dont M. Geo. Marois, était le représentant, ainsi que le Conseil Central des Métiers, qui était représenté jpar M. L. J. Poitras, prenaient part à la solennité.

Partis des quartiers généraux de la Société ils défilèrent dans les principales rues, bannières et fanfare en tête. Après avoir salué leurs aumôniers, ils se rendirent à l'église Saint-Roch, où une messe solennelle fut chantée en leur honneur.

M. Robitaille, fondateur de la Société Bienveillante de Saint-Roch

L'église toute decorée et illuminée, offrait vraiment un spectacle grandiose. Au milieu du choeur était un magnifique gâteau de 14 étages qui fut bénit par le célébrant de la messe, Monsieur Sauvageau, assisté, comme diacre et sous-diacre, par MM. Gervais et Bilodeau, vicaires de Saint-Roch. Après l'offertoire, l'aumônier, M. Gauvreau, curé de Saint-Roch, monta en chaire, et fit l'historique de la Société, puis s'inspirant des grandes pensées que la Foi le Labeur et la Charité, motto de la Société, lui offrent; fit un magnifique sermon, qui vaudrait la peine d'être reproduit, mais l'espace nous manquant, qu'il nous suffise de dire que ce fut un discours vraiment remarquable sur la charité et le bien que fait la Société parmi les pauvres.

La messe chantée par la Société Palestina fut un véritable succès.

Assistaient à la messe : le maire Garneau, ainsi que les Honorables Langelier, Pelletier; MM. Jobin et Côté, députés de Québec-Est, ainsi que plusieurs autres.

Après la messe tous se rendirent à la salle Champlain où un magnifique banquet fut servi aux membres.

Après les santés au Roi et au Pape, ainsi qu'aux succès de la Société, tous se séparèrent avec l'espérance de pouvoir fêter les noces d'or de cette Société, si utile à tous.

BLONDIN SERA-T-IL LIBERE ?

UNE REQUETE PRESENTEE A CET EFFET PAR Mtre J. B. JACQUES, SON DEFENSEUR.

Boston, Mass., 26. — Mtre J. B. D. Jacques, le vaillant défenseur de Wilfrid Blondin, qui fut condamné pour meurtre de sa femme, doit présenter à la Cour Supérieure (Juridiction criminelle) siégeant à Cambridge est, une requête demandant la libération de son client.

Mtre Jacques aurait découvert, depuis la condamnation de son client des preuves de la plus haute importance qui démontrent la parfaite innocence de Blondin. Le 10 juin 1901, on découvrit, dans les bois de Chelmsford Nord, Mass., le cadavre décapité de la femme de Blondin. La tête fut retrouvée dans la boue d'un ponceau plus loin, par l'agent de la sûreté fédérale Greene. Ce n'est qu'en février 1905 que Blondin fut arrêté à New-York, dans le bureau de police du Marché Jefferson où il venait demander la signature d'un officier de police pour obtenir un certificat d'ingénieur. La chasse livrée par la police des deux continents, à Blondin, entre dans le domaine du fantastique.

Le juge Lawton doit entendre la requête de Blondin, mais on assure que le ministère public, qui fit condamner Blondin, va s'opposer fortement à la libération du prisonnier et même à la présentation de la requête.

VOL DE $2,000

James Ingram, qui dit venir d'Ottawa, a raconté à la police qu'il avait été drogué, par un ami d'aventure, qui le reconduisit jusqu'à l'Hôtel Stanley, puis soulagé d'une somme de deux mille dollars qu'il portait sur lui. La Sûreté informe.

MORT SUBITE

Mme Paul Desjardins, âgée de 56 ans, de Sainte-Rose, comté de Laval, est morte subitement hier matin. Le coroner a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

LES REFORMES EN RUSSIE

La révision du Parlement russe sera le signal d'une nouvelle crise.

LE DANGER

Actuellement, est que le gouvernement abandonne ses projets de réforme.

LES REACTIONNAIRES

Saint-Pétersbourg, 26. — Un personnage très important a déclaré au correspondant de la Presse Associée que la réunion de l'Assemblée Natinale serait le signal d'une crise. Il est évident que le gouvernement ne craint pas une révolution à main armée, ayant pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher un soulèvement. Il ne craint pas d'être jeté par dessus bord, mais d'être obligé d'abandonner certains de ses projets d'amélioration.

Tous les soulèvements locaux qui ont lieu actuellement ne réussiront pas. Il est vrai qu'ils terrorisent les populations où ils ont lieu; mais ils seront bientôt contrôlés.

Le comte Witte le premier ministre et M. Dunrovo, ministre de l'intérieur peuvent être assassinés; on pourra incendier des édifices et il peut se produire des émeutes ici et là; mais il n'y a plus à craindre un soulèvement général ni une grève des employés de chemins de fer. On a la certitude maintenant que l'armée est fidèle à l'empereur. Il y a quelques défections par ci par là; mais elles sont d'aucune importance.

Le parti réactionnaire est tout à fait impuissant. Cependant la situation pourrait changer si les circonstances donnaient raison à une grève générale. Si le gouvernement tentait de faire un coup d'état en déposant l'empereur et détruisant toutes les fabriques du gouvernement, ce nouveau régime serait balayé. Il est tout probable a dit ce haut personnage à son interlocuteur, que le nouveau parlement sera conservateur et qu'il ira lentement dans la voie des réformes à accomplir.

Quant à la question des Juifs, l'Empire veut que la justice soit faite également à tous ses sujets devant la loi. Le comte Witte a protégé les Juifs au point qu'il a été accusé d'avoir été acheté par eux. Il est tout probable que des démonstrations anti-simites se produiront vers la Pâques; mais on ne craint pas de massacres.

Saint-Pétersbourg, 26 — Le gouvernement vient de décider de consentir aux propriétaires terriens un prêt de dix millions de roubles remboursable en trente ans et ne portant intérêt qu'à partir de 1910.

Saint-Pétersbourg, 26 — Les Russes de Pologne et des provinces de la Baltique ont envoyé à Pétersbourg une délégation qui a été reçue par le comte Witte. Les Russes de ces provinces qui sont en minorité craignent d'être opprimés par la députation de ces provinces qui représentera la majorité. Le comte Witte a promis d'étudier la question.

Saint-Pétersbourg. 26 — Le journal "Retch" annonce que le ministree de l'intérieur, M. Dournovo, a ordonné à toutes les usines de l'Etat de renvoyer, comme constituant un élément suspect, tous les ouvriers juifs qu'elles emploient. Le général directeur du territoire de l'Amour a provoqué la révocation de tout le conseil d'administration du chemin de fer de l'Oussouri.

Huit employés supérieurs du chemin de fer et deux ingénieurs qui ont été révoqués, ont quitté le territoire de l'Amour dans le courant de la semaine avec défense d'y fixer leur résidence.

Varsovie, Pologne Russe, 26. — Le paiemaître des chemins de fer de la Vistule est tombé entre les mains de brigands qui l'ont dévalisé de la somme de sept mille roubles.

En raison des actes de brigandage qui deviennent de plus en plus fréquents, les autorités placent des sentinelles aux portes des banques.

Trente ouvrières de la manufacture Kindler à Pabianic ayant refusé de faire grève ont été empoisonnées. les grévistes ayant répandu sur le parquet des ateliers une poudre blanchâtre. En moins d'une heure les ouvrières avaient perdu connaissance. L'une d'elles est déjà morte, une dizaine d'autres ne survivront pas.

Saint-Pétersbourg, 26. — Six des bandits qui le 13 février dernier ont dévalisé la banque Sabalkanski ont été condamnés à mort, le septième a été condamné au bagne pour vingt ans.

Tiflis. Caucase. 26. — Les Gregoriens demandent de décréter l'autonomie de leur église. Cette demande sera soumise à l'Empereur.

MORT ACCIDENTELLE

La mort de l'Italien Pie tro Maggio, tué par un convoi du Grand Tronc vendredi matin, n'est imputable qu'à l'imprudence du défunt qui, en traversant une double voie, rue Saint-Ferdinand, s'est jeté au-devant d'un convoi de marchandises pour en éviter un autre. Tel est le verdict rendu par le jury du coroner samedi midi.

GAPON SE DISCULPE

Saint-Pétersbourg, 26.—Le père Gapon réfute dans une lettre ouverte toutes les accusations portées contre lui. Les explications qu'il donne ont produit une très bonne impression.

LA MORT DE LEHMAN

Les détectives Viens et McLaughlin continuent à s'enquérir des circonstances mystérieuses qui ont entouré la mort de Frank Lehman de la rue Anderson.

Il n'y a aucun doute maintenant que les poches du défunt ont été pillées.

Il y aura tout probablement arrestation après l'enquête du coroner qui aura lieu mercredi matin.

LE PROCES DE RANCOURT COMMENCE CET APRES-MIDI

En dépit de la décision formelle du juge Pelletie, que le public sera exclu de la salle d'audience, les curieux arrivent en foule des campagnes environnantes.

LA COURONNE A ENVOYE UN CONSTABLE SPECIAL RECUEILLIR DE NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS, A SAINT-PROSPER — L'OPINION D'UN THEOLOGIEN SUR LA QUESTION DE MORALE, QUI SERA SOULEVEE AU COURS DE CE PROCES.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Joseph, Beauce, 26 — A dix heures et quart samedi matin Bernard Rancourt, accusé du meurtre de Johnny Rainville, de Saint-Prosper, a comparu de nouveau pour subir son procès. Mtre L. U. Talbot fit aussitôt une motion pour que le procès fut remis à lundi, c'est-à-dire ce matin. Le savant avocat de la Couronne explique qu'il avait des raisons de premier ordre pour demander à ce que l'assermentation du petit jury n'ait lieu que lundi.

Mtre Morin, défenseur de Rancourt, se lève alors et demande qu'on commence le procès immédiatement, déclarant que le moindre retard augmentait considérablement les dépenses que la défense devait faire, pour garder avec elle les témoins nécessaires à la cause. Il exige que Mtre Talbot cite les raisons sérieuses que la Couronne peut avoir pour ne pas procéder immédiatement à l'assermentation du jury.

En réponse Mtre Talbot déclare que ces raisons il ne pouvait les mentionner sans nuire à la Couronne, mais qu'il insistait pour demander l'ajournement de la Cour jusqu'à lundi.

L'honorable juge H. C. Pelletier accorda cette motion de Mtre Talbot et la cour fut ajournée jusqu'à ce matin.

A LA PRISON

Votre envoyé spécial a profité de ce nouvel ajournement pour faire samedi une longue visite à la prison entre les murs de laquelle depuis sept mois, vit le jeune Bernard Rancourt. La prison de Saint-Joseph de Beauce ressemble à la plupart des édifices de ce genre, élevés dans les districts ruraux de la province de Québec. Elle est composée de deux rangées de cellules en haut et en bas. Le tout est dans un état de propreté irréprochable : ce qui témoigne hautement en faveur du shérif, M. Joseph Poirier, et du geôlier, M. Honoré Fortier.

Le gouvernement a dépensé plus de deux mille piastres dernièrement pour le nettoyage du Palais de Justice et de la géole de Saint-Joseph de Beauce. Les murs de la prison ont été blanchis à la chaux; les fenêtres et les portes ont été peinturées ainsi que la demeure du geôlier, M. Fortier. Dans le corridor de la prison, à l'étage supérieur, le représentant de "La Presse" rencontra le jeune Bernard Rancourt occupé à converser avec le Polonais Charles Schultz qu'une caution personnelle mettra en liberté aujourd'hui même. Votre représentant échangea quelques paroles avec le jeune Rancourt, sans faire, cependant, aucune allusion au procès, ni au meurtre de Johnny Rainville.

LA CELLULE DE BERNARD RANCOURT

fut l'un des points les plus intéressants de notre visite. Les murs planchis de cette petite chambre de quelques pieds carrés n'ont pour tout ornement qu'une petite croix en bois noir supportant un Christ en métal. Deux petites images, dont l'une représente la vierge et l'enfant, et l'autre le Sacré-Coeur, sont placées chaque côté du petit crucifix. C'est devant cet humble signe de la rédemption que chaque soir, avant de se coucher, Bernard Rancourt tombe à genoux, et implore pour lui la pitié de Dieu, le pardon de celui qu'il a envoyé si promptement dans l'autre monde, sans même lui avoir donné le temps de se reconnaître. C'est devant ces deux petites images que chaque soir, et plusieurs fois le jour, le jeune meurtrier de Saint Prospère prie pour demander à Dieu d'épargner à son vieux père et à sa vieille mère le malheur qui pourrait résulter du procès qu'il va bientôt subir.

—"Depuis combien de temps êtes-vous ici?" demandons-nous au jeune Rancourt :

—"Depuis sept mois Monsieur.

—Vous ennuyez-vous ici ?

—Oui, Monsieur.

—Mais, vous êtes beaucoup mieux portant que vous ne l'étiez l'an dernier à votre arrivée ici.

—M. Fortier me traite comme il faut", répond Rancourt.

La cellule de Rancourt, avant qu'il n'y fut incarcéré fut la demeure

DE DEUX CHEMINEAUX

qui, en souvenir de leur passage à la prison, peignirent les murs de leurs cellules d'inscriptions diverses. En examinant ces inscriptions, qui consistaient en quatrain contre le vice de l'alcool, et d'autres vers dédiés au souvenir du jeune âge, nous fîmes remarquer à M. Honoré Fortier, le geôlier, que ces inscriptions, nous les avions lues dans l'une des cellules de la prison à Saint-Jean d'Iberville.

—"Ces inscriptions devaient venir aussi d'eux, nous répond le geôlier puisque mes deux Anglais arrivaient d'un séjour de plusieurs semaines à la géôle de Saint-Jean, lorsqu'ils furent incarcérés ici pour avoir enfoncé un wagon du "Quebec Central", à la gare de Saint-Joseph. Aujourd'hui, ces deux cheminaux purgent une sentence de plusieurs mois pour une offense semblable à la prison de Sherbrooke."

Bernard Rancourt se sert de l'appui d'une fenêtre pour ce qu'il peut appeler sa bibliothèque.

Grâce à Monsieur le curé, qui le visite souvent, et à son avocat, le prisonnier peut égayer ses longs moments de loisir en feuilletant les pages de "La cabane du bûcheron", de Nina, des "Annales de Notre-Dame du Sacré-Coeur", etc. Le jeune Rancourt a appris à lire plus couramment qu'il ne pouvait le faire avant son arrivée à la geôle.

Quelques mots au sujet du malheureux compagnon de Bernard Rancourt

CHARLEY SCHULTZ

Le prisonnier est le triste survivant d'une vieille famille de Pologne, qui vit fondre sur elle toutes sortes de malheurs. Mtre Hugues Fortier, de Sainte Marie, celui qui a défendu avec autant de désintéressement que d'habileté le pauvre étranger, était avec nous lors de cette visite à la prison et au Polonais, son client. Il a obtenu des révélations dont le récit intéressera vos lecteurs.

—Depuis combien de temps habitez-vous le pays, Schultz?

—Depuis sept ans, Monsieur.

—Pourquoi n'êtes-vous pas resté en Pologne.

—Les Russes voulaient nous faire faire le service militaire et j'ai cru devoir échapper au knout et à la rude discipline de nos maîtres en émigrant en Afrique.

—Votre famille vit-elle encore en Pologne?

—Ah! Monsieur, ma famille, son histoire est celle de la plupart des familles pauvres de Pologne. Ma mère est

MORTE DE FAIM,

pendant que mon pauvre père se battait comme un lion, en Asie, pour les conquêtes du Tzar, notre persécuteur.

Schultz prétendit ensuite qu'il avait eu autrefois, au Canada, un parent du même nom que le sien qui occupa le poste de lieutenant-gouverneur dans l'une de nos provinces maritimes.

"Lorsque j'arrivai au Canada, continue Schultz, je m'engageai, comme journalier sur la ligne du "Québec Central" et m'établis plus tard à Sainte-Martine de Beauce. Je suis marié à une Canadienne-française, une demoiselle Champagne, et je suis le père de cinq enfants.

Avant que nous le quittions, le pauvre diable supplie son défenseur, Mtre Fortier, de lui obtenir au plus vite sa liberté, afin qu'il retourne vivre auprès de sa femme et de ses enfants.

Mtre Fortier le lui promet, et nous nous retirons pour continuer la visite de la prison.

Une porte de la prison communique avec le palais de justice. Ici encore nous voyons les dernières améliorations faites par le gouvernement. Ainsi dans la salle réservée aux petits jurés, on a placé un bain d'enfant en tôle galvanisée; ce bain, nous dit-on, a coûté $40. On a peinturé partout les murs et les fenêtres. Seuls les planchers ont besoin d'être peinturés du moins d'être lavés. M. le geôlier nous explique que les nombreuses séances du conseil, terminées dernièrement, à propos de l'aqueduc ont empêché la dernière toilette au palais de justice.

La prison, comme le palais de justice de Saint-Joseph ont

BESOIN D'AMELIORATIONS.

Sa Seigneurie, le juge Pelletier, avec qui nous en avons conversé, nous a appris que le grand jury, outre les suggestions verbales qu'il avait faites dernièrement en cour, avait exprimé l'intention de faire un rapport par écrit qu'il soumettrait d'abord à Sa Seigneurie. Ce rapport sera au sujet des nouvelles améliorations à faire, et au sujet des améliorations qui ont été faites dernièrement.

Votre représentant a profité de la journée du dimanche pour avoir l'une des plus importantes entrevues que nous puissions nous procurer au sujet d'un procès comme celui du jeune Rancourt.

Personne n'ignore que des questions de morale de la plus haute importance vont être soumises aux commentaires de la Cour durant ce procès.

Personne n'ignore que la défense va prétendre, pour sauver son client, que

LA THEOLOGIE

permet, dans un cas comme celui du jeune Rancourt, qu'on tue pour sauver son honneur.

Un prêtre dont nous passerons le nom sous silence tant pour respecter son opinion au sujet de l'acte du jeune Rancourt, que pour ne pas mettre son nom à ce procès, a bien voulu fournir à l'envoyé de "La Presse", des notes précieuses, à ce sujet.

Malheureusement nous ne pouvons citer, même en latin, les textes qui nous ont été lus. Disons cependant que plusieurs théologiens sont d'avis que l'on peut tuer son agresseur pour défendre son honneur ou pour conserver des biens d'un grand prix, s'il n'y a pas d'autres moyens de les conserver.

On comprend d'après ces opinions exprimées par ces savants interprètes de la doctrine ecclésiastique, de quelle importance devra être au procès, le témoignage de M. le curé Hudon, de Saint-Prospère. M. l'abbé Hudon sera longuement interrogé sur ce point de dogme et son témoignage sera d'une importance primordiale, quant à l'issue du procès.

Mtre Louis Morin a en sa possession,

LA DEPOSITION

signée de Bernard Rancourt, faite devant le M. le curé Hudon aussitôt après la commission du meurtre. L'accusé a-t-il alors dit toute la vérité au curé Hudon? Si nous suivons bien les témoignages donnés à l'enquête préliminaire, nous voyons que le lendemain du 25 août, Mme Rancourt dit à son fils: "Va trouver Monsieur le curé et dis-lui tout." Le jeune Bernard se rendit aux sages conseils de sa mère et il arriva au presbytère où M. le curé Hudon reçut de son jeune paroissien les aveux complets.

Bernard Rancourt lui-même sera entendu dans la boîte aux témoins; telle

A suivre sur la page 9

LA PRESSE

81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE — $3.00 par année. $2.00 pour 3 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE — $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
24 MARS

LUNDI	89,275
MARDI	89,378
MERCREDI	89,294
JEUDI	89,296
VENDREDI	89,185
SAMEDI	112,914
TOTAL	559,342
HEBDOMADAIRE	49,104
	608,446

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

93,223

NOS CANADIENS

M. J. A. VILLENEUVE

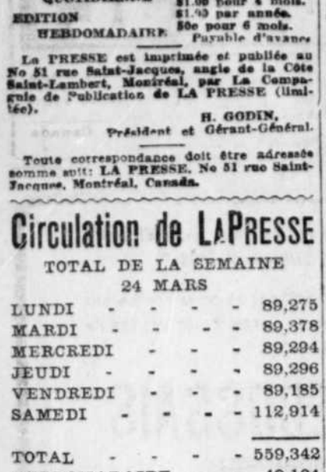

M. J. A. Villeneuve, contrôleur-trésorier de la Cie Richelieu et Ontario, est né à Montréal le 4 janvier 1864, du mariage de J. E. Villeneuve, autrefois évaluateur en chef à la douane de Montréal et de Marie M. J. Fortin, soeur de l'Hon. Pierre Fortin. Il est le frère du Dr Geo. Villeneuve surintendant Medical de l'Asile de la Longue Pointe.

M. Villeneuve fit ses études au collège de Montréal, et entra en 1888, au service du Pacifique dans le bureau de construction; de là il fut transféré au département du contrôleur. En 1894, il laissa le Pacifique pour entrer au service de la Cie de Navigation de Richelieu et d'Ontario comme comptable, et y introduire le système de la comptabilité des chemins de fer. En 1897, il fut nommé comptable-Trésorier et en 1901 Contrôleur-Trésorier.

M. Villeneuve fut membre du 65me bataillon des Carabiniers; il a fait la campagne du Nord-Ouest comme officier. Il épousa en 1891, Mlle Annie Kinsley Bolger.

Les ancêtres de M. Villeneuve vinrent s'établir au Canada en 1649, de l'Ile de Rhé en France; du côté maternel (Famille de la Morandière), en 1690, de Saint Etienne-d'Estrechy, évêché de Sens, en Champagne.

La Médecine du Printemps

Dans des milliers de foyers—dans les cités, villes et villages—trois doses par jour de ce grand remède sont maintenant prises par chaque membre de la famille.

Pourquoi un tel usage général et aussi répandu? Parce que Hood's Sarsaparilla s'est révélée elle-même le meilleur remède du printemps pour nettoyer le système de toutes ses humeurs, surmontant ce sentiment de lassitude, créant l'appétit, éclaircissant le teint, donnant la force et l'animation. Plus de quarante mille témoignages reçus depuis deux ans.

N'acceptez aucune substitution pour

Hood's Sarsaparilla

Insistez pour avoir celle de Hood. Procurez-vous en aujourd'hui. Vendue partout 100 doses, une piastre.

(323) wB

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Un Hullois à Cobalt — Albani à Ottawa — Commencement d'incendie — Le bill de la cité — Pour les affamés japonais — Le trust à Ottawa — Clôture d'une retraite — Accusés de parjure — Au conseil de ville de Hull.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 26. — M. Zénon Trudel qui est parti de Hull depuis quelques semaines seulement pour tenter fortune à Cobalt, vient d'être élu par acclamation échevin de cette nouvelle municipalité.

— Albani, la virtuose canadienne, sera au théâtre Russel le 11 avril Elle sera accompagnée de Mlle Eva Gauthier d'Ottawa, qui fait son début sur la scène cette année.

— Samedi, les pompiers ont été appelés à éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré dans l'habitation de M. Wm. Black, 111 Avenue Pretoria. Les dommages, couverts par les assurances, s'élèvent à environ $400.

— Le bill de la cité d'Ottawa devant la législature d'Ontario sera adopté sans discussion, à l'exception des clauses pour exempter de taxes les industries nouvelles, et définir les pouvoirs de la Commission Civique d'éclairage.

— L'hon. M. Nosse, consul général du Japon, a reçu jusqu'ici, une somme de $4,000 souscrite par le public canadien pour les victimes de la famine au Japon. Cet argent sera immédiatement transmis au gouvernement du Japon.

— La compagnie dite "The National Drug Co" dont M. Bole, M. P., est le directeur général a acheté au prix de $25,000 quatre lots à l'angle des rues Wellington et Lyons, afin d'établir un vaste magasin de gros.

— La retraite des jeunes filles de la paroisse Notre-Dame s'est terminée hier à la basilique. Il y eut une messe spéciale à 7 heures, puis l'après-midi, à trois heures, la clôture de la retraite. Un programme musical a été exécuté. Y prenaient part: Melles A. Gravel, V. Legault, Flore Legault, A. Gagnon, et Charlotte Lalonde, de Longueil. Le choeur était dirigé par Melle Léontine Boulet, et l'orgue tenue par Melle Alice Beaudry.

— Le grand connétable Groulx, de Hull, a fait arrêter les nommés Jos Bélanger et Onésime Aubry sous l'accusation de parjure. Les accusés ont assermenté une déclaration, il y a quelque temps, à l'effet que durant la dernière campagne électorale provinciale, M. Groulx a travaillé contre M. F. A. Gendron, M. P. P. Or, il appert qu'à ce moment, M. Groulx était malade, et dans l'impossibilité de sortir de son logis. Il croit avoir mis la main sur les instruments d'un complot ourdi dans l'ombre pour lui faire perdre sa position.

— Quatre changements dans le commerce de liqueurs ont reçu l'approbation du conseil de Ville de Hull. Ces transports de licences ont été ceux de messieurs Jos Duguay à M. Samuel Desmarais; J. M. Duguay à M. Moïse Plouffe et Cie; M. Lamothe à Damasse Gravelle et M. Diotte à M. Camille Hénault. A part cela, le conseil n'a rien fait, si ce n'est qu'une délégation composée des échevins Fontaine et Archambault et du maire Aubry a été nommée pour assister le 28 courant à la convention pour la prévention de la consomption, qui aura lieu à Ottawa.

LES COQS DE COMBAT

Isidore Greenberg, de la rue Lagauchetière, s'est présenté au poste No 5, rue Chenneville, samedi soir dernier, et s'est plaint d'avoir été victime d'une escroquerie aux coqs, de la part d'un marchand juif, près du marché Saint-Laurent.

Greenberg raconte qu'il se rendit chez ce commerçant pour acheter quatre volailles qu'il se proposait d'engraisser. Il faisait noir comme dans un four dans l'arrière boutique du boucher, où se trouvaient les gallinacées. Greenberg choisit quatre volailles qui étaient supposées être parfaitement saines et payait $1.25. Rendu chez lui il constata que les malheureuses bêtes avaient les yeux crevés et qu'elles étaient mourantes d'inanition. Il rapporta les corps du délit au boucher; mais celui-ci, furieux, lui donna une raclée et ne consentit à lui remettre que soixante quinze cents sur la somme payée. Greenberg laissa les poules chez le marchand et courut au poste demander conseil au lieutenant Morin.

Ce matin, Greenberg a pris un mandat en cour du recorder contre le boucher pour voies de faits, et un autre en cour de police pour vol de cinquante cents.

PHARMACIEN CONDAMNE

Saint-Albans, Vt., 26 — A Almont White, un pharmacien de Rockford, va porter en Cour Suprême son procès qui vient de se terminer par une condamnation à $2,000 d'amende ou à 17 ans de prison pour avoir vendu de l'alcool de bois. Deux autres membres de la famille White auront aussi leur procès pour la même offense.

—Dr J. E. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent. Montréal, Tél. Bell, Main 2818. n

CHRONIQUE

PAPILLONS GRIS

On n'aura jamais tout dit sur l'intelligence des animaux, que nous nommons instinct; et si l'on continue à épiloguer à ce sujet c'est parce qu'on ne trouve pas moyen de déterminer laquelle des deux expressions il faut employer en parlant de leurs facultés, instinct ou intelligence.

Il n'y a pas longtemps encore, M. Flammarion écrivait des réflexions intéressantes sur l'éducation des bêtes. Il disait la valeur de l'étonnant chimpanzé, dont on parvient à faire un bon domestique; il ne lui manque que la parole, ce qui, dans l'espèce, est plutôt une qualité additionnelle.

On peut en dire autant du chien, du cheval et de l'éléphant.

Et ces bêtes d'instinct ont des qualités que les hommes pourraient leur envier: la sobriété par exemple, la fidélité, la persévérence, un flair merveilleux.

J'ai assisté samedi après-midi à une scène curieuse. Un digne pochard, accompagné d'un petit chien terrier à l'air fripon, réintégrait son "home", chargé d'un filet contenant diverses provisions comestibles. L'individu, influencé par les libations auxquelles il s'était livré, tenait son filet d'épit du bon sens et zigzaguait de façon inquiétante. Ce qui devait arriver arriva, et l'homme s'étendit sur le sol en poussant un juron consolateur. Une partie du contenu du filet s'éparpilla sur le sol. L'ivrogne rassembla ses "groceries", les remit pêle-mêle dans le filet, se releva et continua sa route. Mais une boîte de conserves avait roulé au fond de la rigole ménagée dans la glace pour l'écoulement des eaux, et le chien seul avait remarqué cette particularité de l'accident. Dès que son maître eut repris la position verticale et eut fait mine de s'éloigner en abandonnant cette épave, le brave toutou entreprit de la sauver. Par malheur, sa gueule était trop petite pour saisir ce cylindre de fer blanc. Constatant l'inutilité de ses efforts, il courut vers son maître, se plaça devant lui, aboyant et sautant de façon à interrompre sa marche chancelante. Cette démonstration inusité valut à la pauvre bête un bon coup de pied. Au lieu de se décourager par cet insuccès, le chien changea de tactique. Il sautait hors de la portée du pied de son maître, aboyant furieusement, et lorsqu'il avait attiré l'attention du pochard en provoquant sa colèreuse impatience pour une semblable manifestation, il se dirigeait vers l'endroit où gisait la boîte, en invitant visiblement son maître à le suivre. Ce manège m'avait intrigué, ainsi que quelques passants. Le bon petit chien comprit sans doute que notre curiosité lui fournirait une utile assistance à son projet, car il s'enhardit et sauta après le pardessus de son bourgeois. Ne le lâchant plus, il l'entraîna vers l'endroit où la boîte de conserves reposait dans le ruisseau. L'homme, en colère, se défendait contre son chien, lorsqu'un témoin de la scène lui conseilla de suivre l'animal, qui semblait vouloir lui rendre service malgré sa résistance et son mauvais vouloir. Le maître du chien se laissa persuader; il suivit la bête et quelques pas plus loin, il la vit tomber en arrêt devant l'objet perdu. Tout ému, le pochard ramassa sa boîte et caressa son chien avec des paroles si flatteuses, qu'on voyait bien qu'il se faisait une gloire personnelle de l'intelligence de la bête. Il semblait dire: — "Hein! qu'en dites-vous? Est-il fin? C'est moi qui l'ai dressé."

Car nous sommes naturellement fiers de notre supériorité intellectuelle sur les animaux; et c'est une fierté légitime, autant qu'on la considère comme un fait. Elle nous a d'ailleurs rendus les maîtres de la terre sans contestation; les éléments seuls ne nous obéissent pas. Nous ne sommes pas encore parvenus à triompher de la foudre, et les désastres causés par les ouragans nous laissent impuissants autant que si nous étions chevaux ou moutons.

Ce qui n'est pas de nature à nous rendre fiers, c'est la façon dont nous usons de nos capacités; nous en abusons avec une désinvolture impertinente, à ce point que, dans maintes circonstances, nous descendons à un rang où notre imperfection ferait honte même aux animaux.

La raison, c'est à dire la faculté que nous avons de discuter avec nous-mêmes et avec nos semblables, est continuellement violée et altérée dans nos pensées et dans nos actions.

Nous ne lui obéissons guère qu'autant qu'elle n'est pas hostile à nos passions et à nos intérêts.

Nous sommes "doués" de vices qui sont presque toujours nos maîtres, auxquels nous ne résistons pas sans souffrances et qui, habituellement, nous rendent plus misérables que chiens et chimpanzés. Et notre égoïsme est si étroitement partie intégrante de notre individualité, qu'il semble que notre valeur diminuerait si nous abandonnions cette tare haïssable.

L'intelligence nous sert le plus souvent à tromper et à mentir.

Les animaux ne mentent ni ne trompent.

L'homme boit sans soif jusqu'à perdre cette raison dont il est si glorieux et il devient une brute immonde; ni le taureau ni le cheval ne se soûlent. Est-ce parce qu'ils n'ont pas conscience de leurs actions? Avoir une conscience, ce serait donc être inférieur?

Nous avons inventé la diplomatie, qui est l'art de "rouler" son adversaire.

Nous falsifions les denrées alimentaires jusqu'à empoisonnement, et rien ne nous coûte pour triompher d'un concurrent gênant ou d'un client ingénu.

Telle est notre infériorité vis-à-vis des animaux, qui n'ont point de ces vices, et dont l'instinct, dans bien des cas, dépasse notre raison.

Il faut ajouter encore que lorsque les animaux sont mauvais, c'est le plus souvent parce qu'ils sont torturés par l'homme.

La seule consolation qui conserve un peu d'espérance même à ceux qui se désolent, c'est que l'homme lutte contre lui-même pour constituer une humanité moins perverse, en l'expurgeant et en lui faisant comprendre que les procédés employés jusqu'aujourd'hui, au lieu de la tenir au-dessus de l'animalité, l'ont, trop souvent, fait descendre au-dessous de nos plus humbles partenaires.

LAURENT BART.

Chamberlain's

Cough Remedy

(Remède de Chamberlain contre la Toux)

Le Favori des Enfants
— GUÉRIT —
Toux, Rhûmes, Croup et Coqueluche.

Ce remède est renommé pour ses guérisons dans une grande partie de l'univers. On peut toujours s'y fier. Il ne contient pas d'opium ni d'autres drogues dangereuses et on peut le donner en toute confiance à un bébé comme à un adulte. Prix, 25 cts; Grande bouteille, 50 cts

(70) yy 30-n

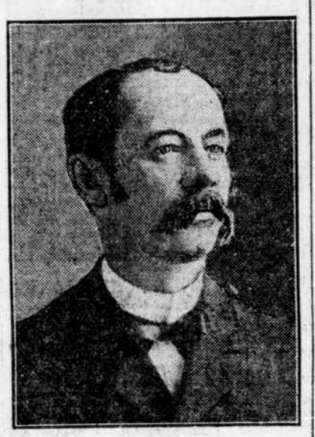

M. J. B. Saint-Pierre, préfet du comté de Saint-Hyacinthe

LES BOITES DE PATROUILLE

IMPORTANTE DECISION DU CHEF CAMPEAU, AU SUJET DE LEUR LOCALISATION.

M. l'échevin Napoléon Séguin, du quartier Sainte-Marie, a obtenu du chef Campeau samedi, que la boîte de patrouille de police, qui se trouve placée devant le magasin de M. Eugène Viau, commerçant de nouveautés, rue Sainte-Catherine, soit transportée au coin de la rue Dufresne. Par le passé, chaque fois qu'il y avait arrestation dans le district et que les curieux s'attroupaient autour de la boîte de patrouille, les étalages de M. Viau en souffraient, et les clientes ne pouvaient pas se frayer un passage à travers la foule. Les commerçants de ce district ont exprimé leur satisfaction de ce changement. Il est question, prochainement de demander à la commission de police que les boîtes de patrouille placées sur les rues commerciales, vis-à-vis des magasins, soient transportées dans les rues transversales pour les mêmes raisons qui ont motivé la demande des commettants de M. l'échevin Séguin.

Tout le monde parle si avantageusement du "SIROP DU Dr DEMERS pour les enfants" que nous nous faisons un devoir de le recommander à toutes les mères. 1

Hémorroïdes Cuisantes, Internes et Saignantes guéries en 3 à 6 nuits. L'Onguent du Dr Agnew est incomparable dans ses guérisons. Une application soulage immédiatement. Il guérit toutes les démangeaisons et toutes les irritations des maladies de la peau, gerçures, eczéma, etc., 35 cents. Vendu par John T. Lyons. 143 w

FEU Mlle BERTHE GENDREAU

SES FUNERAILLES ONT EU LIEU, SAMEDI MATIN, A ST LOUIS DE FRANCE, AU MILIEU D'UN GRAND CONCOURS DE PARENTS ET D'AMIS.

Les funérailles de mademoiselle Berthe Gendreau, fille du Dr Gendreau du Carré Saint-Louis, ont eu lieu samedi matin, à 9 heures, à l'église de Saint-Louis de France.

L'église avait revêtu pour la circonstance ses draperies de deuil et le chant fut rendu de façon très imposante.

Le service a été chanté par M. l'abbé J. M. Melançon, assisté de MM. les abbés Renaud et Bourassa, comme diacre et sous-diacre.

Un nombreux cortège suivait le convoi funèbre.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, le Dr Jos. G. Gendreau, ses frères, MM. Gustave et Conrad Gendreau. Suivaient ensuite: MM. E. Major, O. A. Gendreau, Chs E. Jetté, Rheald Lefebvre, Edmond Roulland, Ovila Roullaud, J. A. Bélanger, Dr Brosseau, Edmond Hardy, Dr Delorme, Dr Dubeau, Arthur Lemieux, Dr W. Bourbonnais, E. Jetté, Nap. Théoret, M. Schnell, M. E. Ratelle, G. A. Archambault, H. A. Guenette, Jos. Bernier, O. L. Charlebois, A. Jetté, docteur, J. O. Archambault, G. A. Normandin, Adrien Prud'homme, F. A. Boucher, Dr Leprohon, Dr G. A. Desjardins, R Lafontaine, G. H. Ostiguy, Dr Chevalier, Dr V. Mignault, A. O. Morin, J. C. Lesage, E. Lachapelle, E.E.M.; E. Desjardins, Wilfrid Jetté, W. Mercier, C.R.; J. B. Vallée, P. A. Fortin, Arthur Handfield, Dr J. A. Andfield, M. Rondeau, John Holmes, Edgar Desjardins, G. Patenaude, L. J. Audet, E Roulaud, H. Cabana, Léo. Routin, Philippe Hamel, E. Lapointe, Paul Lamarche, J. E. Brien, E. David, G. Trouillard, A. Gagnon, J. A. Christin, Gustave Lemieux, N. Picotte, Dr J C. Leblanc, Art. Bourret, P. Villeneuve, Jos. Lemieux, B. Létourneau, Thomas Gauthier, Paul G. Martineau, H. A. A. Brault, Gustave Lamothe, Bernard Brault, Hector Cadieux Jacques Brault, H. C. Carreau, D. Lalonde, Zotique Renaud, A. S. Lavallée, M. Perreault, M. St Pierre, L. A. Nadeau, A. Labbé, O. Grothé, N. E. Grothé, W. Feisy, Prévost, Delfosse, L. Latourelle, Augustin Comte, Albert Frigon, H. C. Desjardins, Pierre Desforges, etc.

Les offrandes de fleurs étaient très nombreuses:

Mlet Madame Charles LaBerge Pagé, une gerbe; la famille Latourelle, une gerbe; Madame et Mademoiselle Guertin, une gerbe; le docteur et Madame J. O. A. Archambault, une gerbe; le docteur et Madame V. Mignault, une étoile; le conseil et les professeurs de l'école de Chirurgie Dentaire de l'Université Laval, étoile sur pied; M. et Madame J. Bernier, une croix; M. et Mme Albert Jetté, une croix; docteur et Madame Lachapelle, une couronne; la famille Conway, une couronne; les ne; M. A. O. Morin, une couronne; la famille Cnway, une couronne; les cours particuliers de Mlle Lanctot, une colonne avec colombe, un bouquet spirituel; les membres du club des amis, un croissant; Mlle Emilienne Bélanger, un croissant; Dr et Mme Eudore Dubeau, un croissant; Dr et Madame Latour, une couronne; Mme Laurin et Mlle Saint-Aubin, une couronne; M. et Mme J. O. Poliquin et famille, un coussin; M. et Mme Ed. Jetté, un croissant; Mlle Béatrice Laurin, une gerbe; M. et Mlle Desforges, une gerbe; M. et Mme E. Major, une étoile; M. et Mme Napoléon Gendreau, un croissant; M.-Henri Lamothe, un pot de fleurs; M. et Mme J. B. Letendre, une étoile; Dr et Mme J. N. Picotte, une couronne; M. et Mme Gustave Lamothe, une étoile; M. et Mme Jos. Gauthier, un croissant; M. et Mme Thomas Gauthier, une gerbe; un ami, une gerbe; Mll Jetté, une croix; M. Bernard Longpré, une gerbe; Dr A. S. Brossault, une étoile; Dr Henri Desjardins, une couronne; Mme Latreille et M. G., une étoile; M. et Mme A. Gagnon, une croix; M. et Mme Geo Vandelac, une gerbe; dame veuve Chivé et famille, une gerbe; Mademoiselle Alma Gendreau, une gerbe;

OFFRANDES DE MESSES ET BOUQUETS SPIRITUELS. — Docteur et Madame A. Jeannotte, 10 messes; De ses cousins et cousines Gendreau, bouquet spirituel; Famille M. P. Desforges, 30 messes; Mademoiselle Berthe Lessard, bouquet spirituel; Mlle Juliette Robillard, bouquet spirituel; Mademoiselle Normandin. 60 messes; Mlle Gabrielle Pepin, 4 messes; Mlle Graziella Fontaine, bouquet spirituel; Dr et Madame J. Derome, 10 messes; Mlle Anney Tétrault, bouquet spirituel; Mlle Marier, 4 messes; M. William Gendreau et famille, bouquet spirituel; Mademoiselle Joséphine Mackay, 60 messes; Mlle B. Dugas Montet, bouquet spirituel.

UN PETIT MONTANT vous procurera beaucoup de plaisir; pour 60 cents nous enverrons franco à n'importe quelle adresse une boîte de caramels, D. H. WELSH, 126 rue Saint-Pierre.

"LES PILULES ROUGES

Sont souveraines dans toutes nos Maladies"

Ecrit Madame Jos. Hallée, de Montréal, qui a souffert pendant dix ans avant de recourir au "Vrai Remède"

QUELQUES BOITES DE PILULES ROUGES L'ONT GUERIE ALORS QUE TROIS MEDECINS N'AVAIENT MEME PU LA SOULAGER.

LE BEAU MAL EST A REDOUTER — IL FAUT EN ELOIGNER LE DANGER ET EN PREVENIR LES SUITES FACHEUSES.

Seules les Pilules Rouges peuvent réagir contre des effets aussi déplorables — Avec les Pilules Rouges, c'est la guérison certaine!

Après son adolescence la femme doit prévenir de plus graves dangers que ceux contre lesquels on l'a mise en garde tout d'abord.

Parvenue à l'âge de sa parfaite formation, alors qu'elle est femme dans toute la force du terme, il surgit de nouveaux écueils dont elle ne doit pas ignorer l'existence.

C'est ainsi que la vie de cet être, qu'il faut plutôt prendre en pitié, est constamment en butte à d'inévitables embuches.

La maladie la plus commune chez les femmes adultes, c'est le beau mal.

Aussi est-ce à cela qu'il faut faire le plus souvent la part de tous ces troubles qui, sous les formes les plus diverses, viennent jeter le désarroi chez nos jeunes mères et saper, d'un seul coup, et leurs forces et leur énergie.

Le beau mal est surtout capricieux dans la multiplicité de ses effets.

Le foie, l'estomac, la tête, le cœur, les nerfs, rien n'est épargné. Il semblerait que le beau mal empoisonne tour à tour et même à la fois tous les organes les plus délicats.

Il s'en suit naturellement un état d'affaissement général. La personne atteinte du beau mal souffre surtout de faiblesse. Tout son être semble désemparé. Les fonctions digestives sont entravées; le sang est comme figé dans les veines; c'est une sorte de paralysie organique, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Les pauvres malades, celles qui sont atteintes de cette cruelle maladie, nous comprennent très bien.

Et c'est à ces milliers de femmes qui souffrent du beau mal, que nous nous adressons, dans l'espoir de les consoler, en leur promettant une prompte guérison.

Ah! le remède n'est pas nouveau, car déjà elles peuvent se compter par centaines les femmes de toutes catégories qui, après avoir bien suivi les conseils des médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, ont vu leurs douleurs disparaître et l'affreux mal les abandonner.

On l'a dit ici et la chose a été prouvée abondamment, les Pilules Rouges constituent le pire ennemi de toutes les maladies des femmes. Mais c'est surtout dans les cas où un restaurateur, un tonique ou stimulant quelconque est nécessaire, que les Pilules Rouges excellent et sont particulièrement recommandables.

Pour les femmes faibles et épuisées par les maladies, les Pilules Rouges sont un aliment à nul autre pareil. Elles nourrissent la chair, fortifient les nerfs et enrichissent le sang.

A l'action bienfaisante des Pilules Rouges, tous les organes reprennent leur rôle respectif; l'appétit devient meilleur, la digestion se fait tout naturellement, le sommeil est calme et paisible, la tête reste libre, enfin le système tout entier recouvre soudain son perfectionnement.

Oui, le beau mal avec tout ce qu'il fait surgir de troubles et de douleurs sans nombre, capitule de suite lorsque les Pilules Rouges sont intelligemment employées pour le combattre.

Seules les Pilules Rouges peuvent être d'une telle efficacité.

Pourquoi ne pas vous guérir de suite, mesdames, puisque le remède est si facile, si simple et surtout si peu coûteux?

Lisez ce que nous écrit, en guise de témoignage reconnaissant, madame Joseph Hallée, du No 237 de la rue Cadieux, à Montréal:

"Il y avait bien dix ans que je me sentais prise d'un mal étrange, lorsque je commençai à prendre des Pilules Rouges.

Pendant cette longue période, trois médecins essayèrent, l'un après l'autre, de me faire oublier cette maladie qui s'attaquait à la fois à l'estomac, à la tête et à tous les membres.

Tous les soins me furent inutiles. J'avais de fréquentes hémorragies, des étouffements précipités et étais sujette à de douloureuses indigestions.

Cela ne pouvait durer. D'autant plus que je me sentais faiblir très vite et que les attaques du mal devenaient de plus en plus rapprochées.

Or, il y a deux ans de cela, j'eus enfin recours aux Pilules Rouges. Ce n'est qu'à la dixième boîte que je pus constater avoir enfin trouvé le véritable remède à mes maux. J'en ai pris jusqu'à dix-sept boîtes, alors que toutes mes douleurs avaient complètement disparu et que je n'éprouvais plus le moindre malaise.

Les Pilules Rouges m'ont donc véritablement guérie et pour de bon, puisque ma santé s'est refaite pour le mieux.

Après une expérience personnelle aussi concluante, je puis recommander, en toute sincérité, ce même remède aux femmes malades. Oui, les Pilules Rouges sont souveraines pour nos maladies.

MADAME JOS. HALLE,
237 rue Cadieux, Montréal

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Consultations gratuites, par les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Adresse: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St Denis, Montréal.

QUATRE ANS POUR BANWELL

Toronto, 26 — Le procès de George Banwell, le commis défalcataire de la Banque "Crown", s'est terminé samedi matin. Il avait plaidé coupable.

Le juge Winchester qui présidait la cour, avant de prononcer la sentence contre le jeune homme a écouté Mtre Du Verinet, le défenseur de l'accusé demandant pour son client les circonstances atténuantes. Le juge a répondu en démontrant que l'exemple c'était pour la société, si ce jeune homme, qui n'a pas eu la force de lutter contre ses passions, n'est pas puni sérieusement; combien de jeunes gens dans le même cas que lui ne seront-ils pas portés à voler eux aussi, en se fiant sur la quasi impunité de l'autre.

Banwell a été condamné à quatre ans de pénitencier. Sa femme, qui était accusée d'avoir recelé de l'argent le sachant volé, a vu sa sentence suspendue.

FEUILLETON — DE LA PRESSE

Pauvre Petite

8 Suite

Courbé en deux, si profondément incliné qu'on eût pu croire qu'il tenait à cacher son visage, Forgeat exposa:

—Mademoiselle, je viens vous présenter une élève...

—Enchantée, monsieur... Pensionnaire ou externe?

—Pensionnaire, mademoiselle...

La directrice s'approcha de l'enfant et lui donnant une petite tape amicale sur la joue, lui dit d'une voix de velours:

—Ça ne vous fait pas peur, mon enfant, de quitter vos parents et de rester avec moi?

—Mais non, madame?

—Allons, emmène-la et reviens; j'ai à te parler! souffla Etienne Forgeat en se redressant brusquement, dans un mouvement d'impatience.

L'institutrice faillit tomber à la renverse.

—Toi! c'est toi! murmura-t-elle.

Mettant un doigt sur ses lèvres, il invita l'institutrice au silence.

Elle ne dit plus rien et, emmenant la fillette, elle disparut dans l'intérieur du pensionnat.

Alors, retirant la barbe qui couvrait la partie inférieure de son visage, notre personnage apparut, le menton et les joues entièrement rasés, n'ayant plus qu'une petite moustache rousse.

Et, se laissant tomber sur un fauteuil, il respira longuement.

—C'est fait! Ça été plus laborieux que le coup du petit vieux, mais tout aussi facile. Décidément, j'ai trouvé ma voie, et, pour un début, je m'en tire assez proprement!

Le coup du petit vieux!

L'homme à la fausse barbe, l'homme qui, se donnant pour Etienne Forgeat, venait, trompé lui-même, d'enlever la Roussotte au lieu de la petite Jeanne Dubourt, n'était autre que celui de l'express du Havre!

Il n'avait pas mis longtemps à tirer parti des papiers du petit vieux!

L'institutrice revint au bout d'un quart d'heure; elle se campa devant le prétendu Forgeat et demanda:

—Qu'est-ce que cette petite et pourquoi cette fausse barbe? Quel métier fais-tu donc maintenant? Je veux savoir...

La voix de l'institutrice était sèche et sévère comme toute sa personne....

L'homme regarda autour de lui.

—Nous sommes seuls?

—Personne ne peut nous entendre; tout mon personnel est occupé.

—Alors, je vais parler.

Et il commença:

—Voici. Je n'ai pas besoin de te rappeler, ma chère Madeleine, les misères de notre enfance. Quand notre mère mourut, tu avais cinq ans, moi quelques mois à peine. Notre père ne tarda pas à la suivre, et restés orphelins, nous fûmes élevés par des mains étrangères.

Recueillie dans un orphelinat, tu en es sortie avec tes brevets d'institutrice et des rancoeurs dont tu n'as jamais pu te défaire.

L'institutrice essaya un geste qu'il arrêta:

—Ne dis pas non! Tu n'aimais personne, pas même ton frère. Tu ne me reçois que par peur du scandale que je pourrais faire à ta porte. Et tu me connais! Des rancoeurs, j'en ai plus que toi, j'en ai jusque-là. J'ai eu une enfance misérable; apprenti à douze ans, j'ai vécu de vache enragée jusqu'à mon départ pour le service militaire. Les seuls bons moments que j'ai connus, c'est là, dans la grande famille. Libéré, j'ai essayé d'être honnête, de gagner honorablement ma vie et de faire mon chemin...

—Au théâtre! Dans une carrière pour laquelle tu n'avais aucune étude!

—Pardon! j'étais doué. Et, la preuve, c'est que je suis arrivé à jouer les utilités.

—Et à te faire chasser de partout, parce que tu fouillais plus volontiers les poches que les rôles...

—Je crevais de faim. Il fallait manger... Passons. Ayant renoncé au théâtre, je suis entré dans le commerce, chez les Nancet frères, rue du Sentier, grâce au fils de la maison, un camarade de régiment, Frédéric Nancet.

Là, tu ne le nieras pas, je me conduisais très bien, et j'étais en passe d'arriver, et je serais arrivé sans cet imbécile de Frédéric...

—Imbécile. Pourquoi?

—C'est lui qui m'a perdu. Un jour, il s'avisa de m'inviter à passer la soirée avec lui, il me fit dîner avec des femmes...

—Ah! les femmes!...

—Je sortis de là amoureux fou d'une fille superbe qui répond au nom de Diane de Gourvil.

—Un faux nom... Un nom de guerre...

—Le nom importe peu...

—Et alors, cette femme?

—J'ai voulu l'épouser; et comme elle a des appétits formidables, j'ai dû chercher les moyens de lui donner ce qu'il lui faut...

—Et tu as trouvé!

—Oui, dans les poches des autres, comme au théâtre jadis: Je suis devenu un bandit.

—Georges! Tu oses me dire..

Georges Lombard haussa les épaules:

—Ne fais donc pas la dégoûtée! tu comprends très bien que j'en sois venu là... Où as-tu trouvé, toi, les fonds pour acheter le pensionnat que tu diriges? Pendant dix ans, tu as travaillé chez les autres, à cinquante francs par mois...

—Je les mettais de côté.

—Et tu mangeas des briques! Ne dis donc pas de niaiseries. Tu as fait un fait. Elle nous a d'ailleurs rendus les maîtres de la terre sans contestation; les éléments seuls ne nous obéissent pas. Nous ne sommes pas encore parvenus à triompher de la foudre, et les désastres causés par les ouragans nous laissent impuissants autant que si nous étions chevaux ou moutons.

Ce qui n'est pas de nature à nous rendre fiers, c'est la façon dont nous usons de nos capacités; nous en abusons avec une désinvolture impertinente, à ce point que, dans maintes circonstances, nous descendons à un rang où notre imperfection ferait honte même aux animaux.

La raison, c'est à dire la faculté que nous avons de discuter avec nous-mêmes et avec nos semblables, est continuellement violée et altérée dans nos pensées et dans nos actions.

Nous ne lui obéissons guère qu'autant qu'elle n'est pas hostile à nos passions et à nos intérêts.

Nous sommes "doués" de vices qui sont presque toujours nos maîtres, auxquels nous ne résistons pas sans souffrances et qui, habituellement, nous rendent plus misérables que chiens et chimpanzés. Et notre égoïsme est si étroitement partie intégrante de notre individualité, qu'il semble que notre valeur diminuerait si nous abandonnions cette tare haïssable.

L'intelligence nous sert le plus souvent à tromper et à mentir.

Les animaux ne mentent ni ne trompent.

L'homme boit sans soif jusqu'à perdre cette raison dont il est si glorieux et il devient une brute immonde; ni le taureau ni le cheval ne se soûlent. Est-ce parce qu'ils n'ont pas conscience de leurs actions? Avoir une conscience, ce serait donc être inférieur?

Nous avons inventé la diplomatie, qui est l'art de "rouler" son adversaire.

Nous falsifions les denrées alimentaires jusqu'à empoisonnement, et rien ne nous coûte pour triompher d'un concurrent gênant ou d'un client ingénu.

Telle est notre infériorité vis-à-vis des animaux, qui n'ont point de ces vices, et dont l'instinct, dans bien des cas, dépasse notre raison.

Il faut ajouter encore que lorsque les animaux sont mauvais, c'est le plus souvent parce qu'ils sont torturés par l'homme.

La seule consolation qui conserve un peu d'espérance même à ceux qui se désolent, c'est que l'homme lutte contre lui-même pour constituer une humanité moins perverse, en l'expurgeant et en lui faisant comprendre que les procédés employés jusqu'aujourd'hui, au lieu de la tenir au-dessus de l'animalité, l'ont, trop souvent, fait descendre au-dessous de nos plus humbles partenaires.

LAURENT BART.

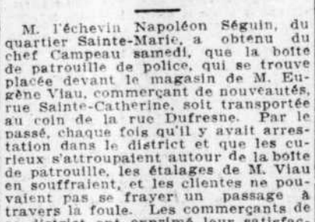

M. J. B. Saint-Pierre, préfet du comté de Saint-Hyacinthe

LES BOITES DE PATROUILLE

IMPORTANTE DECISION DU CHEF CAMPEAU, AU SUJET DE LEUR LOCALISATION.

M. l'échevin Napoléon Séguin, du quartier Sainte-Marie, a obtenu du chef Campeau samedi, que la boîte de patrouille de police, qui se trouve placée devant le magasin de M. Eugène Viau, commerçant de nouveautés, rue Sainte-Catherine, soit transportée au coin de la rue Dufresne. Par le passé, chaque fois qu'il y avait arrestation dans le district et que les curieux s'attroupaient autour de la boîte de patrouille, les étalages de M. Viau en souffraient, et les clientes ne pouvaient pas se frayer un passage à travers la foule. Les commerçants de ce district ont exprimé leur satisfaction de ce changement. Il est question, prochainement de demander à la commission de police que les boîtes de patrouille placées sur les rues commerciales, vis-à-vis des magasins, soient transportées dans les rues transversales pour les mêmes raisons qui ont motivé la demande des commettants de M. l'échevin Séguin.

Tout le monde parle si avantageusement du "SIROP DU Dr DEMERS pour les enfants" que nous nous faisons un devoir de le recommander à toutes les mères. 1

Hémorroïdes Cuisantes, Internes et Saignantes guéries en 3 à 6 nuits. L'Onguent du Dr Agnew est incomparable dans ses guérisons. Une application soulage immédiatement. Il guérit toutes les démangeaisons et toutes les irritations des maladies de la peau, gerçures, eczéma, etc., 35 cents. Vendu par John T. Lyons. 143 w

—Dites donc, Diane, reprit-

GRANDE REUNION DE RAQUETTEURS

PRES DE CENT-VINGT CONVIVES PRENNENT PART AU BANQUET DU CANADIEN DE ST HENRI A CARTIERVILLE — M. TIMOTHE MARTEL, PRESIDENT DEPUIS 18 ANS, EST L'OBJET D'UN TEMOIGNAGE D'ESTIME.

LA RAQUETTE

BANQUET DU CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le club de raquette Le Canadien de Saint-Henri, l'une des plus populaires organisations sportives de Montréal, a donné hier à Cartierville le plus important banquet qu'il ait jamais organisé. Cent vingt convives au bas mot ont pris part à ce dîner qui a été couronné d'un éclatant succès. Ce qui a donné à ce banquet une importance exceptionnelle, a été non seulement la présence des personnages marquants qui y ont pris part, le nombre élevé des convives ou la distribution des prix aux vainqueurs des courses de la saison, mais aussi et surtout, le témoignage flatteur d'estime accordé à

M. Timothée Martel, président du banquet du Canadien de Saint-Henri

M. Timothée Martel, depuis dix-huit ans le président du Canadien de Saint-Henri.

Au moment où la fête prenait fin, l'on sortit de sa cachette un superbe pot à eau en argent et on le présenta avec les compliments d'usage à M. Martel.

M. Martel fut véritablement pris par surprise et parut visiblement touché et ému de cette marque de sympathie, et remercia chaleureusement les membres du club, il y eut d'éloquents discours par MM. Rivet, Larouvhelle, les échevins Martin et Guay et par plusieurs membres du club. Ce fut une fête qui restera mémorable dans les annales du Canadien de Saint-Henri.

Les dames étaient là en nombre, formant certainement une bonne moitié des convives. Leur présence ne contribua pas peu à donner à la fête un cachet de distinction.

Le menu préparé par les cuisiniers de l'hôtel Meunier était des plus succulents. C'était la première fois que le club allait là, mais ce ne sera probablement pas la dernière.

Au cours de l'après-midi, des médailles furent présentées aux vainqueurs des courses.

Voici les noms de ceux qui reçurent ainsi des prix :

Course des novices — D. Royer, 1 ; S. Taillefer, 2 ; W. Ainslie, 3.

Course de 3 milles — 1, F. Ainslie, médaille présentée par le Dr Bernard, président honoraire du club.

2, Ainslie, médaille présentée par A. Cantin, chapelier.

3, M. E. Saint-Laurent reçut le prix du concours de recrutement.

L'après-midi se passa à chanter et à danser.

Le voyage se fit dans un tramway tout pavoisé aux couleurs du club et en descendant à Cartierville, les visiteurs se rendirent à l'hôtel Meunier en procession, drapeau en tête.

Voici une liste des convives : M. et Mme Timothée Martel, l'échevin Martin, représentant le maire de Montréal ; M. Michel Larochelle, C. R. ; l'échevin Guay, L. A. Rivet, député d'Hochelaga ; M. et Mme James Moore, Geo. Moore, M. et Mme H. Blair, M. et Mme Barnabé Montpetit, Mme Goyette, M. et Mme H. Thibault, P. Petit, T. Séguin et sa jeune fille ; M. et Mme E. Doray, M. et Mme Arsène Robert, Alfred Labrecque, Mlle Blanche Jodoin, Albert Thibaudeau, Fred Ainslie, J. Meunier, M. et Mme William Dépatie, Etienne Dépatie, A. Saint-Laurent, M. et Mme Jos. Beauchamp, Albert Beauchamp, M. et Mme Philéas Thibault, M. et Mme Georges Barsalou, M. et Mme Z. Saint-Jean, M. Jos. Asselin, Mlle A. Martel, E. Bernier, Mlle D. Bourdeaux, Mlle L. Bourdeaux, Mlle D. Fitzmaurault, M. L. Taillefer, Mlle E. Fillatrault, M. Jos. Delisle, Mlle A. Bourdeau, M. Cusson, Mlle M. Sarrasin, M. et Mme Paquette, Mme Taillefer, M. J. Bourdeau, Albert Laberge, M. et Mme Ainslie, Mme Gagnon, Mlle Rose B. Gagnon, W. Ainslie, Mlle E. Arcand, M. et Mme eGorges Martineau, Mlle Rose Poirier, M. A. Normandeau, Mlle Léona Normandeau, M. et Mme Frs Lépine, R. Royer, Mlle Donalda Lachance.

CONCERT ET SAUTERIE DU CLUB ALLERT

Le club de raquette Alert donnera mardi prochain un concert et une sauterie, à la salle Victoria, Westmount. La fête promet d'obtenir un joli succès.

HOPPE NE PRENDRA PAS PART AU PROCHAIN TOURNOI DE BILLARD

New-York, 26 — Willie Hoppe, qui a défait Maurice Vignaux, récemment à Paris, et qui a par suite remporté le titre de champion du monde, ne prendra pas part au grand tournoi international de billard, qui commencera le 9 avril, dans la salle de concert de Madison Square Garden.

L'absence de Hoppe enlèvera au tournoi une grande partie de son importance, car le vainqueur n'aura pas droit au titre de champion du monde. Les inscriptions se sont closes ces jours derniers, et comprennent les noms de Jacob Schaefer, Louis Cure, Georges Sutton, Georges Slosson, Albert Cutler et Orei Morningstar.

M. LAURIN ACHETE UN CHEVAL DE PRIX

Cyrille Laurin, de Montréal, Can., a acheté Baron Onward, 36195, par Onward, 1412, et issu de Brown Annie, sœur de Red Silk, 2.10 ; Baron Silk, 2.19½, mère de India Silk, 2.10¾ ; China Silk, 2, 2.16¼ ; Ettie Baron, 2.21¾, mère de Errange, 2.17 ; Free Given, 2.21, 2d., mère de Nannie Ettienoat, mère de Sadie Silk, 2.08¼ ; Red Silk, 2.10 ; Jenny C. Easton, 2.15¼ ; Brown Silk, 2.19¼ ; Ettie Baron, 2.21¾, 3d., mère de Soprano, mère de Ambryon, 2.16¼ ; C. F. Clay, 2.18 ; Emminence, 2.18¾, et sept autres.

Baron Onward est considéré comme un trotteur de 2.10. — "The Western Horsemen", 9 mars 1906.

Vendus à 3 mois d'essai Gratuit

Votre argent sera remboursé si vous n'êtes pas parfaitement satisfait. Rasoirs envoyés le jour même de la réception de la commande.

Toujours Prêts pour Usage Immédiat

parce que le 'Carbo-Magnetic' est électriquement trempé, possède une concavité unique, garde en sa coupe des années.

Prix : Carbo-Magnetic $3.00
Paire dans un étui en cuir $4.50
Concave double pour barbes dures $2.50

...chez votre marchand. Il a (on peut l'avoir) le 'Carbo-Magnetic.' Montrez-lui cette annonce — n'acceptez pas de substitution. S'il n'en a pas, nous l'enverrons par la poste franco sur réception du prix (voir offre ci-dessus.) Notre livre, "Hints to Shavers" gratis par la poste. Ecrivez aujourd'hui.

Firm of A. L. SILBERSTEIN, Makers of Keystone Cutlery, 472a P'dway, New York

"Carbo-Magnetic" Elastic Cushion Strop, $1.00

LE OLD TUQUE BLUE

IL DONNE SAMEDI SOIR SON SOIXANTE-SIXIEME DINER ANNUEL A L'HOTEL CORONA. —LES JOYEUX RAQUETTEURS ET LEURS AMIS PASSENT UNE TRES AGREABLE SOIREE.

SOIXANTE-SIXIEME BANQUET DU OLD TUQUE BLEUE

Le club de raquette Montréal, anciennement le Old Tuque Bleue, l'une des plus vieilles organisations sportives du pays, a donné samedi soir son soixante-sixième banquet annuel, à l'hôtel Corona. M. Fred. D. Rogers présidait, et l'on voyait à ses côtés les représentants des différents clubs de l'Ile de Montréal. Le dîner fut une joyeuse fête, une cordiale réunion d'amis, et la soirée se passa très agréablement. Le menu délicat et abondant, préparé pour la circonstance, fut apprécié comme il le méritait par les convives. Un joli programme de musique vocale et instrumentale fut exécuté par des artistes de renom, ce qui couronna le succès du banquet.

Au dessert, alors qu'un généreux champagne pétillait dans les verres, le président proposa la santé du roi. Après une chanson par M. Wood, M. Gordon C. Bowie, premier vice-président, proposa la santé de "Nos Hôtes". Le capitaine Sully, l'un des vétérans de la raquette, y répondit avec sa verve habituelle. M. J. A. Simard chanta ensuite l'admirable "J'aime le son du cor le soir au fond des bois", d'Alfred de Vigny, qui obtint un très vif succès.

L'ex-président, M. Thos. R. Fulton, porta en quelques mots heureux le toast aux clubs frères. M. Arthur Lamalice, président du Montagnard, fut le premier à répondre, et fit l'un de ses meilleurs discours. Il dit en riant nombre de vérités ; elles furent bien accueillies, et l'orateur fut applaudi à outrance. Nous sommes sûrs que M. Lamalice aura beaucoup fait pour établir cette bonne harmonie et cette entente qui règnent entre les clubs de raquettes de Montréal. Il n'y a aucun doute que si les clubs de crosse usaient d'autant de diplomatie, la concorde la plus parfaite régnerait entre eux.

Après le discours de M. Lamalice, les convives entendirent une chanson par M. Kelly. M. J. Carmichael, représentant du club Saint-Georges, parla ensuite. Il émit l'idée suivante : Les membres du club Montréal ont le bon vouloir et l'énergie, mais ils n'ont pas une maison en propre pour se réunir dans leurs sorties en raquette. Le club Saint-Georges, lui, ne se fait pas remarquer par une extraordinaire énergie, mais il possède une maison de club idéale, alors pourquoi le Montréal ne se fusionnerait-il pas avec le Saint-Georges ?

M. Thos. H. Skelcher, président du Holly, et M. W. Geo. Borland, président du club Alert, répondirent à leur tour à la santé des clubs frères.

Après de nouvelles chansons, par MM. Simard et Wood, le président porta un toast au nouvel édifice de la M. A. A. A., et M. Victor Buchanan, président de l'association, y répondit.

M. A. Laberge et M. P. Spanjaardt répondirent à la santé de la presse, puis M. Buchanan porta le toast du président du banquet, auquel M. Rogers répondit par quelques mots bien sentis.

M. Lamalice chanta ensuite une romance,

M. Fred D. Rogers, président du banquet du club de raquettes Montréal

puis la chanson du Montagnard. M. Fulton chanta la chanson du Holly, le capitaine Sully celle du Saint-Georges, et M. Skelcher celle du Holly.

Les convives se séparèrent ensuite au coup de minuit. Un mot avant de terminer ce compte-rendu pour les décorations des tables qui étaient du meilleur goût. Elles consistaient en fleurs coupées disposées avec un goût exquis, et en fleurs dans des vases.

Liste des convives : Fred. D. Rogers, W. Geo. Borland, président du club Alert ; J. Carmichael, du club Saint-Georges ; Arthur Lamalice, président du Montagnard ; Thos. H. Skelcher, président du Holly ; Georges Sully, du club Saint-Georges ; W. H. Schmidt, Chas. D. Bentley, H. W. Wadsworth, J. M. Paterson, Jr., Fred. Dalby Thos F. Fulton, W. A. Fenson, E. Herbert Brown, Peter Spanjaardt, Albert Laberge, J. Davidson, W. M. Doyle, A. Simard, Gordon C. Bowie, L. J. Desrosiers, J. Macdonald, J. W. Fulton, Victor C. Buchanan, A. K. Sparke, Horace Swift, D. R. Hemsley, R. Hemsley.

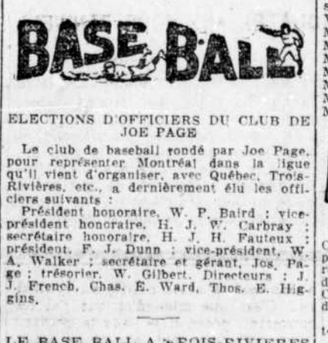

ELECTIONS D'OFFICIERS DU CLUB DE JOE PAGE

Le club de baseball fondé par Joe Page, pour représenter Montréal dans la ligue qu'il vient d'organiser, avec Québec, Trois-Rivières, etc., a dernièrement élu les officiers suivants :

Président honoraire, W. P. Baird ; vice-président honoraire, H. J. W. Carbray ; secrétaire honoraire, H. J. H. Fauteux ; président, F. J. Dunn ; vice-président, W. A. Walker ; secrétaire et gérant, Jos. Page ; trésorier, W. Gilbert. Directeurs : J. J. French, Chas. E. Ward, Thos. E. Higgins.

LE BASE BALL A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 24. — Les amateurs de Base Ball de cette ville se sont réunis mercredi soir à l'Hôtel Windsor afin de former un club de Base Ball pour représenter Trois-Rivières dans la nouvelle ligue organisée par M. Jos Page qui se composera probablement d'un club de Montréal, Québec, Lévis et Trois-Rivières.

Le nouveau club portera le nom de "Trois-Rivières" et son équipe se composera des meilleurs joueurs des clubs Union, Victoria et Trifluvien.

Voici les noms des officiers :

Rég. W. Louthood, Président.
Ed. Rocheleau, Vice-Président.
J. L. Rivard, Secrétaire-Trésorier.

Membres du comité : F. Gauthier, T. Thivierge, A. Dumont, A. Boucher, F. Morissette, M. Lewis.

MM. R. W. Louthood et Ed. Rocheleau furent nommés délégués pour représenter les intérêts du club à l'assemblée de la ligue qui sera tenue à Québec le 1er avril prochain.

LUTTE A BRAS LE CORPS A LACHINE

A LA SALLE CLEMENT

Lachine, 24. — Une grande lutte a eu lieu mercredi entre Demers du Cercle Canadien et P. Faubert du Lachine B. B. C. pour un enjeu de 25 dollars.

La lutte fut très brillante, les deux lutteurs étaient d'égale force. Faubert fit de belles attaques, mais Demers se défendit vaillamment. les deux hommes luttèrent pendant 1 heure, sans résultat, avant chacun une chute. M. A. Beauregard, le referee donna pleine et entière satisfaction. Plusieurs sportsmen étaient présents, entr'autres, MM. Alex. Laplante, C. Clément, A. Clément, A. Brazeau, Jos. Coursol, J. Cauchon, E. L. Lamothe, etc.

Nous n'avons que des félicitations à adresser à M. Alex. Clément, pour le beau spectacle auquel il nous a fait assister.

Il y avait tout près de cinq cents personnes.

LA COUPE DE L'ARENA

ELLE EST PRESENTEE AUX WANDERERS SAMEDI SOIR AU COURS D'UN JOYEUX BANQUET AU WINDSOR—SERIE DE DISCOURS ET DE BONS SOUHAITS PAR LES REPRESENTANT DES DIFFERENTS CLUBS.

HOCKEY

BANQUET AUX WANDERERS

Le banquet offert samedi soir aux Wanderers par les directeurs de l'Aréna a été l'une des plus jolies réunions sportives de la saison. Le dîner eut lieu dans le Ladies Ordinary de l'hôtel Windsor. Outre les directeurs de l'Arena, et les membres de l'équipe des Wanderers, champions de la E. C. A. H. A. pour 1906, on voyait autour des tables disposées en fer à cheval, les représentants des clubs Québec, Montréal, Victoria et Shamrocks, ainsi que les rédacteurs de sport des journaux de cette ville.

Ottawa n'avait pas de représentant, mais avait envoyé un télégramme de bons souhaits aux champions.

M. Ed. Sheppard, président du banquet offert aux Wanderers

Le club de Berlin avait aussi adressé au secretaire de la fête, un message très sympathique aux Wanderers.

Le menu était exquis, et les décorations de la table étaient rouge et blanc, couleurs des Wanderers.

M. Eddie Sheppard, présidait le banquet. A sa droite se trouvait M. James Strachan, président des Wanderers, et à sa gauche, M. Gordon Blair, du club Québec. Les autres convives étaient James Simpson, C. Cameron, Dr G. Scott Cameron, Grover Sargent, J. Elcome, W. Strachan, Arthur Ware, Fred. Larmonth, W. Northey, Emmett Quinn, Tom. Potter, Bevan Giles, G. Max Sinn, Charles Hayden, A. Laberge, Ed. Sheppard, Dr Ed. Stuart, A. G. B. Claxton, W. S. Weldon, R. Meldrum, Fred. Brophy, T. J. Slattery, Ernie Russell, Ernie Johnston, Lester Parrick, J. Brennan, H. Ménard, L. E. McEvilla, Cecil Blatchford, R. Stephenson, Joe Power, F. S. Collican, James Hanratty, Angevine, etc.

La superbe coupe en argent présentée par la compagnie de l'Aréna était placée sur une table recouverte d'un drapeau, au centre du fer à cheval formé par les tables.

Au cours du dîner, la coupe servit de bol à punch.

Au dessert commença une longue série de discours qui se continuèrent jusqu'à une heure du matin. Après la santé du roi, la première au programme, M. Sheppard, président du banquet, présenta aux Wanderers la coupe en argent, emblème du championnat de la ligue.

M. James Strachan accepta la coupe, et dans son discours fit l'historique des Wanderers.

Le Dr Eddie Stuart lui succéda, et recommanda l'honnêteté dans le sport ; M. Gordon Blair, eut un bon mot pour tous les clubs, et quelques mots très sympathiques au club Ottawa, qui a si longtemps défendu la coupe Stanley. M. Tom. Potter dit que toute l'ardente rivalité qui a existé au cours de la saison, est oubliée dans cette joyeuse réunion. M. Emmett Quinn félicite les Wanderers, mais rappelle avec orgueil que les Shamrocks ont en une occasion donné beaucoup de fil à retordre aux champions, n'ayant été battus que par un score de 3 à 2.

Les autres orateurs furent MM. A. G. B. Claxton, James Simpson, Charles Cameron, Dr George Cameron, Bob Meldrum, Fred Brophy, James Hanratty, Albert Laberge, Angevine, W. S. Weldon, etc.

Ce fut une glorieuse soirée pour les Wanderers, dont chacun fit l'éloge. Elle a aussi montré la bonne entente qui existe entre les clubs.

JOUTE DE HOCKEY ENTRE JEUNES FILLES

Une partie de hockey entre deux clubs composés de jeunes filles, les Westmount et le Victoria a eu lieu hier après-midi à l'Arena. Le Victoria a triomphé par un score de 2 à 1, mais il fallu jouer six minutes supplémentaires pour en arriver à un résultat.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Westmount (1).	Victoria (2).
Mlle F. Scriver	Mlle G. D. Baylis
Mlle H. Nutter	Mlle V. Dettmers
Mlle Angus	Mlle C. Dunlop
Mlle L. May	Mlle F. Russell
Mlle Blank	Mlle K. Cains
Mlle L. Brodie	Mlle McDonald
Mlle D. Gilbert	Mlle McDonald
Referee — M. Walter Smaill.	

LES QUILLES

LES PARTIES FINALES

Les deux parties finales entre le club Champêtre et les Ingénieurs, pour le championnat de la Ligue de Quilles Intermédiaire auront lieu mardi et jeudi soir. Celle de demain aura lieu sur les allées du club Champêtre, et celle de jeudi sur les allées des Ingénieurs.

Ces parties promettent d'être intéressantes au possible.

Le Champêtre est très confiant.

VICTOIRE DE SAINT-LEHON

Une deuxième partie de quilles a été jouée jeudi dernier entre les Maisonneuve et les Saint-Léhon, sur les allées de ces derniers. Les Saint-Léhon ont pris leur revanche, en gagnant la partie par 218 points, comme l'indique le score suivant :

SAINT-LEHON

				Total
Lefebvre	149	155	170	474
Ferguson	201	143	189	533
Gagné	201	7821	206	589
Sarault, cap.	157	169	201	527
Lamontagne	129	158	174	461
Leblanc	143	186	137	466
				3.050

MAISONNEUVE

				Total
Lepréhon	160	127	148	435
Chatillon	152	142	167	461
Saint-Denis	150	143	151	443
Lachance, cap.	110	194	155	459
Ménard	177	155	194	526
Bernier	191	172	135	498
				2.832

Majorité pour les Saint-Léhon . . . 218

ECRASE PAR UN CONVOI

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Windsor, Vt., 26 mars. Le cadavre d'un homme âgé d'environ 65 ans a été trouvé sur la voie du Vermont Central, près d'ici. Le cadavre n'était pas encore entièrement refroidi lorsqu'on fit cette lugubre découverte. On suppose que le malheureux qui gisait là venait d'être frappé par le train du soir.

Un reçu signé M. Fallbridge, Norvich, a été trouvé sur lui, de même qu'une somme de $15.00.

Quoique le défunt n'ait pas encore été identifié, on croit qu'il se nomme Thomas Pajeau, forgeron de Black River Junction.

DISPARITION DE LUMDEN

PIETRO ET PAIRE, DEUX LUTTEURS DE RENOM DE PARIS ARRIVENT A MONTREAL — VENDREDI PROCHAIN, LUTTE ENTRE EUGENE TREMBLAY ET L'INDIEN MONTOUR.

LUTTE

SURPRISE ENORME. UNE ENQUETE

LUMDEN DISPARAIT LE LENDEMAIN DE LA LUTTE AVEC LE TURC

L'INDIEN MONTOUS ET LA LUTTE INDIENNE

L'ARRIVEE DE DEUX LUTTEURS DE FRANCE, PIETRO ET POIRIE

EUGENE TREMBLAY A VU TROP DE TYPES : IL NE CRAINT NI SAUVAGE, NI DIABLE

CYR ET DECARIE MONTENT UNE TROUPE POUR JOUER ENSEMBLE DANS LES ETATS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

LA LUTTE A SAINT-HENRI : UN NOUVEAU CHAMPION LUTTEUR

Les surprises se suivent de ce temps-ci dans le monde des lutteurs : après la défaite du Turc vendredi dernier, défaite aussi rapide qu'inattendue, les événements se déroulèrent avec une rapidité extraordinaire.

D'abord, l'arbitre demanda des éclaircissements sur ce match, et le club en conséquence en arriva à la décision qu'une enquête serait dans l'ordre. Le lendemain, samedi, Lumden fut interrogé, et le soir, il disparaissait de Montréal. Les uns prétendent qu'il avait un gros rouleau d'argent, d'autres disent le contraire. Quoiqu'il en soit, il est disparu.

Il avait encore une lutte à faire à Montréal : la lutte avec Samson. Car le tournoi recommencé avec quatre lutteurs, demandait que chacun des quatre concurrents lutte avec les trois autres : Lumden avait lutté avec Fengler et Karakanoff ; il lui restait donc Samson.

Son absence donnera un point par défaut à ce dernier, et le score sera comme suit :

Karakanoff	1	0	1
Samson	0	1	1
Lumden	1	1	0
Fengler	0	0	0

La dernière colonne indique les points par défaut.

Lumden n'a pas donné d'explication en partant ; n'a pas réclamé d'argent, ni frais de séjour.

L'enquête va se continuer quand même.

LE LUTTEUR INDIEN MONTOUS

Montous est avec Baptiste, le meilleur lutteur de la race indienne actuellement. C'est un welter-weight très agile, et lutteur consommé.

Les deux grands sports favoris des Indiens sont la course à pied et la lutte. Ils ont poussé ces deux sports aussi loin, si on plus qu'aucun autre peuple. Dans la course à pied, les merveilles accomplies par ces coureurs des plaines sans fin, sont incroyables. Un de leur passe-temps favori est de laisser échapper un cheval sauvage, et de le rattrapper à la course.

Prendre un lièvre à la course est encore un bon amusement pour ces grands enfants.

En lutte, ils sont extraordinaires. La lutte indienne diffère très peu du "catch as catch can." C'est une chose très curieuse que de constater que la lutte à bras le corps est un sport qui s'est développé chez tous les peuples, chez toutes les races et dans tous les temps.

Chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains, la lutte était très en honneur. On retrouve dans le tombeau de l'un des premiers Pharaons, un traité de lutte gravé sur la pierre. Les prises ressemblent à celles que nous voyons au parc Sohmer. C'est de la lutte libre parfaite, et les 400 et quelques prises décrites sont aussi scientifiques que celles de Maupas, Gotch ou Tremblay.

Chez les Japonais et les Chinois, la lutte fait fureur.

Chez les Européens, c'est le sport par excellence.

Enfin, chez les sauvages, la lutte remplace la guerre en temps de paix.

Aussi, il ne faut pas s'étonner de la perfection de la lutte chez l'Indien. Ce sont tous pratiquement des professionnels : ils ont fort peu à faire, excepté la chasse, qui est un entraînement, et tout leur temps libre est consacré à leur sport favori.

Ajouter à ces avantages, la force naturelle, la résistance, le souffle que donne la vie au grand air, l'exercice continu des courses énormes, et l'on s'explique pourquoi l'Indien est fort en lutte.

TREMBLAY NE CRAINT NI SAUVAGE NI DIABLE

Tremblay en a tant vu de toutes les couleurs, qu'il ne craint plus d'adversaires aujourd'hui. Il en a tombé des blancs, des jaunes, des noirs, qu'il ne s'effarouche pas de voir un peau-rouge.

D'ailleurs, Eugène peut tous les repasser, et quand il aura fini sur la terre, ses "backers" parlent de lui faire visiter l'empire ténébreux de Satan, pour voir s'il n'y aurait pas là quelque diable horrible, capable de le renverser.

En attendant, il se prépare contre toute surprise. La lutte indienne est pleine de surprises ; c'est une lutte d'agilité, et de ruses. Le Canadien devra se défendre à la fois contre la ruse et la force. L'Indien est plus pesant que lui et son agilité est merveilleuse. Ses adversaires sont roulés le temps de se mettre en garde. Tremblay peut s'attendre à voir du nouveau.

DEUX LUTTEURS DE FRANCE

Un câblogramme nous apprend l'arrivée sous quelques jours, de deux beaux lutteurs de France : Pietro et Poiré. Pietro, — 95 kilos — est de Bayonne, il a pris part au tournoi des Folies-Bergères.

Poiré est de Paris.

Tous les lutteurs de France sont à la veille de déménager à Montréal. Bientôt pour faire un championnat en France, les directeurs des grands clubs parisiens devront s'adresser par chez nous.

CYR ET DECARIE

La paix, la touchante paix règne à la perfection entre Cyr et Décarie. Tous deux partiront sous peu pour faire tournée à la Nouvelle-Angleterre. La troupe fera des tours de force dans les centres Canadiens-français.

A SAINT-HENRI

Une nouvelle étoile vient de se lever dans le monde des lutteurs : Dubois, de Saint-Henri, promet de faire sa marque dans le sport de la lutte. Il a renversé Giroux, le champion à 125 livres.

Ses protecteurs disent qu'avant longtemps, il pourra tomber Tremblay.

LE JEU DE DAMES

PETITES NOTES

Un match au jeu franc vient d'être conclu, dit notre confrère du "Soleil", de Québec, entre MM. G. Bédard et G. H. Turcotte, pour une série de 25 parties et un enjeu de $25. La première rencontre a lieu demain, à Québec, et s'annonce comme devant être l'une des plus contestées, vu la haute réputation des joueurs en cause.

La colonie des joueurs de dames de Montréal est cruellement éprouvée depuis quelque temps. De nouveau, aujourd'hui, nous déplorons la mort tragique de l'un des vétérans du damier, en la personne de M. P. A. Sicard, qui a été écrasé à mort, samedi soir, par une locomotive du Grand-Tronc. Ce triste événement jette le deuil parmi ses confrères, dont il était si bien connu, M. Sicard, quoique âgé de 72 ans, était encore très vigoureux, et fut toujours un gai compagnon au damier ; ses nombreux amis conserveront longtemps un bon souvenir de sa franche gaieté et de son esprit prime-sautier.

Au nom de ses confrères, nous présentons nos plus vives sympathies à la famille.

A l'avenir, nous publierons les solutions que la troisième semaine suivant la publication des problèmes. Ceci est pour donner tout le temps voulu à nos solutionnistes pour l'envoi de leurs solutions, mais à ce délai que nous octroyons, nous posons une condition : c'est que toutes les solutions devront nous être parvenues dans la quinzaine qui suivra la publication des problèmes, si non, elles ne seront pas considérées.

Nous voulons bien être agréable à un retardataire quand ce retard est occasionnel, mais certains solutionnistes abusent vraiment trop, mettant leurs lettres à la poste le vendredi soir pour les solutions devant paraître le lendemain.

No 1708. — Problème de dames. No 19 du concours. Devise : "Le Jeu Canadien."
Noirs — 18 pièces

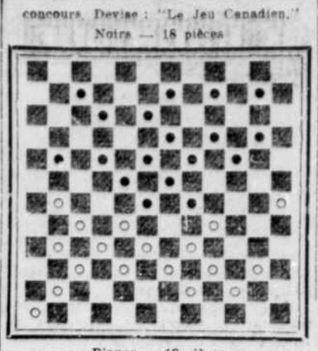

Blancs — 18 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

No 1709. — Problème de dames. No 20 du concours. Devise : "La lunette."
Noirs — 16 pièces

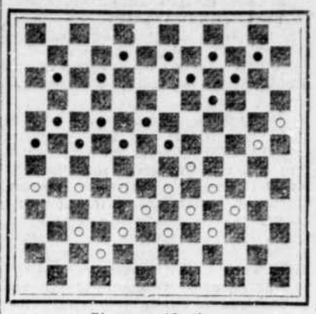

Blancs — 16 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

No 1710 — Problème de dames. No 21 du concours. Devise : "L'Egalité".
Noirs — 14 pièces.

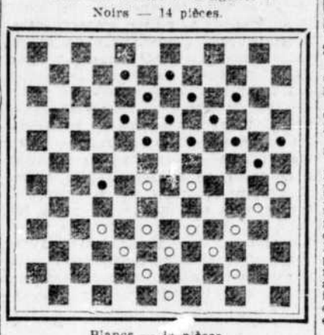

Blancs — 14 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

No 1711 — Problème de dames. No 22 du concours. Devise : "Je passe inapperçu".
Noirs — 15 pièces.

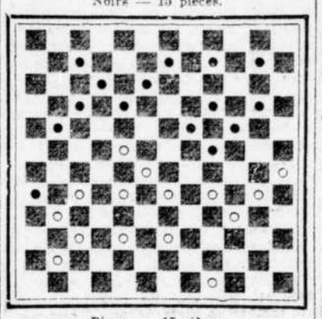

Blancs — 15 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

No 1712 — Problème de dames. No 23 du concours. Devise : "Qui veut la fin prend les moyens".
Noirs — 12 pièces.

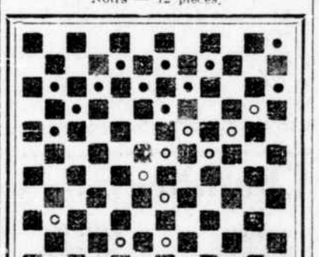

Blancs — 12 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

Solution du No 1697-9. Devise : "Alea Jacta est."

Blancs: 19 à 13	55 à 49	
61 à 58	58 à 36	
43 à 44	2 à 71	gagne.

2ième solution :

Blancs: 32 à 26	63 à 58	
58 à 36	43 à 44	gagne.

Solution du No 1698-10. Devise : "Ad Gloriam."

Blancs: 55 à 49	44 à 37	
64 à 59	56 à 49	
69 à 62	23 à 17	
6 à 72	gagne.	

2ième solution :

Blancs: 35 à 29	23 à 17	
6 à 71	gagne.	

Solution du No 1699—11.

Blancs: 15 à 9	13 à 8	
28 à 21	37 à 32	
56 à 45	38 à 25	
63 à 57	64 à 58	
50 à 46	66 à 40	gagne.

2ième solution :

Blancs: 66 à 53	53 à 52	gagne.

Solution du No 1700-12. Devise : "Coram populo."

Blancs: 48 à 41	34 à 28	
67 à 61	33 à 26	
70 à 63	71 à 64	
46 à 29	6 à 1	gagne.

2ième solution :

Blancs: 48 à 41	51 à 45	
25 à 19	33 à 35	gagne.

Ont démoli les quatre problèmes : MM. E. St Maurice, P. A. Lamarre, A. Boucher, Arth. Messier, G. Asselin, H. Boisvert.

Ont démoli trois problèmes seulement : MM. J. H. A. Roy, J. Coutier, E. et W. Beauregard.

MM. E. et W. Beauregard nous ont aussi adressé la deuxième solution du No 7.

LE JEU D'ECHECS

PETITES NOTES

Il est fort probable que les joueurs d'échecs de Montréal auront l'avantage de faire connaissance avec le maître hongrois, M. Maroczy, actuellement à New-York. Ce monsieur est en ce moment en correspondance avec la direction du Montreal Chess Club, dans le but de venir donner quelques séances dans la métropole du Canada.

Nous souhaitons qu'il y ait entente.

Quatre des membres du Montreal Chess Club sont en ce moment engagés dans un match. Ce sont MM. Sawyer, Kurrie, Falconer et Collins.

LE JEU D'ECHECS ET LES PERSONNAGES CELEBRES

On lit, dans les amusantes lettres de la duchesse d'Orléans — mère du Régent — le passage suivant :

"La première Dauphine avait un page de douze à treize ans, fils d'un maître d'hôtel de quartier, qui était supérieur aux joueurs les plus habiles aux échecs. Le prince fit une partie un jour avec lui et croyait gagner ; mais ce fut le page qui remporta la victoire. Quand le prince se vit échec et mat, il se mit dans un tel transport qu'il saisit sa perruque et la jeta à la tête de ce petit garçon."

"J. J. Rousseau, qui triompha sans cesse dans ses luttes avec le prince de Conti, l'apaisait en disant :

—"Monseigneur, je vous estime trop pour ne pas vous gagner toujours aux échecs."

"La stratégie des échecs plaisait à Napoléon Ier. Son goût pour ce jeu était partagé par Berthier, Murat, Junot, Ney, le duc de Bassano ; ce dernier l'a apprécié dans les termes suivants : "L'Empereur ne commençait pas adroitement une partie d'échecs ; dès le début, il perdait souvent Pièces et Pions des avantages dont n'osait profiter ses adversaires. Ce n'était qu'au milieu de la partie que la bonne inspiration arrivait. La mêlée des pièces illuminait son intelligence ; il voyait au delà de trois ou quatre coups et mettait en œuvre de belles et savantes combinaisons.

"Hélas ! combien la servilité de tout ce qui approchait Napoléon se laisse voir dans ce récit ! Ne trouvant autour de lui que soumission ou flatterie, ce beau génie se laissa entraîner dans de folles entreprises, suivies de catastrophes qu'elles méritaient. Heureux les souverains qui trouvent dans l'indépendance de leurs ministres dans les lois et surtout dans la liberté des institutions de leurs états, un frein salutaire qui leur sert souvent de soutien. S'ils mettent moins d'éclat dans le monde, ils ne sacrifient pas aux enivrements de la gloire la vie et le bonheur de leurs sujets."

PROBLEME No 685

Composé par M. C. E. Saint-Maurice, fils, Montréal

Noirs — 4 pièces

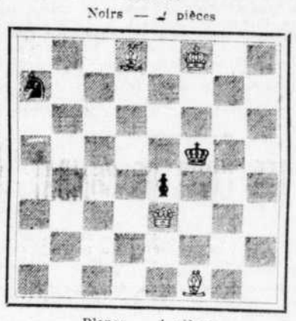

Blancs — 4 pièces
Les blancs font mat en 3 coups.

PROBLEME No 686

Composé par M. Feizel, à Vienne

Noirs — 7 pièces

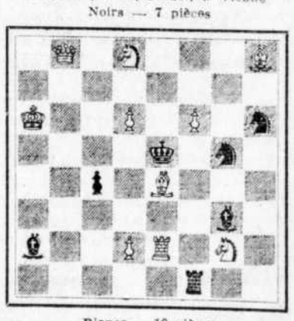

Blancs — 10 pièces
Les blancs font mat en 2 coups.

SOLUTIONS DES PROBLEMES QUI ONT PARU DANS "LA PRESSE" DU 17 MARS

No 682

Blancs	Noirs
1 D 2 R	1 Ad libitum
2 Mat selon le coup des noirs.	

MATCH TARRASCH-MARSHALL

Huitième partie jouée à Nuremberg, en septembre 1905.

Partie Française.

Blancs.	Noirs.
M. Dr S. Tarrasch.	M. Marshall.
1 P 4 R	1 P 3 R
2 P 4 D	2 P 4 D
3 C 3 FD	3 C 3 FR
4 P 5 R. Dans la 6e partie du match nous avons déjà fait remarquer que 4 F 3 C est préférable.	
	4 C de 3 F A 2 D
5 P 4 F	5 P 4 FD
6 P pr P	6 F pr P. 6 — C 3 F.
7 P 5 TD — F pr P, est plus fort.	
7 D 4 C	7 Roq.
8 C 3 F	8 C 3 FD
9 F 3 D, Menaçant.	F pr P éch.
	9 P 4 F
10 D 3 T	10 C 5 D
11 F 2 D. Le même plan, à peu près, a été adopté dans la 6e partie, que M. Marshall aurait dû gagner comme celle-ci. M. le Dr Tarrasch commet la même faute stratégique de roquer du côté de la dame où son adversaire a une ligne ouverte et une très forte contre-attaque. Plus logique eût été : 11 C pr P — CF pr C, 12 F 3 R, etc.	
	11 P 3 TD
12 Roq. TD	12 C pr C
13 D pr C	13 F 5 C
14 P 4 C	14 C 3 F. Pour se débarrasser de la pièce la plus gênante.
15 P pr P	15 C pr P éch.
16 P pr C. 16 D pr C — T. pr P.	17 C 2 R était beaucoup mieux.
	16 T pr P
17 C 2 R ?	

Position après le 17e coup des blancs.
Noirs.

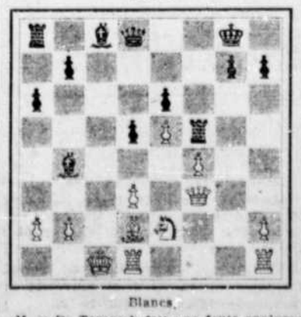

Blancs.

M. le Dr Tarrasch fait une faute analogue à celle de la 6e partie, cependant il l'a annulé et il gagne celle-ci !

	17 D 2 F éch !
18 R 1 C	18 F pr F
19 T pr F	19 D pr P. Après 19 co

LA PRESSE

MONTREAL, 26 MARS 1906

LE PROJET DE LOI SUR LE DIMANCHE

En offrant aux Chambres son projet de loi pour l'observance du dimanche, l'hon. M. Fitzpatrick désirait plutôt faire le recensement des opinions que d'imposer une législation. Il existe deux courants d'idées à ce sujet. Nous avions l'intention de dire: courant catholique et courant protestant; mais, nous sommes heureux de voir que les choses ne sont pas ainsi, depuis la récente déclaration du Board of Trade.

Nous sommes tous pour une meilleure observance du dimanche et monseigneur l'Archevêque de Montréal nous a donné des règles sûres à ce sujet. Mais, l'excès en tout ne vaut rien. Il est singulier que certaines sectes protestantes s'acharnent aux limitations de l'Ancien Testament sur le sabbat, quand elles ont mis tant d'autres choses de côté. Les Juifs reprochaient à Jésus-Christ d'avoir guéri un malade le dimanche, et, si nous croyons les doctrinaires modernes, ce seraient les Juifs qui auraient eu raison. "Prends ton lit et va t'en," disait Jésus-Christ et les Juifs ne pouvaient comprendre qu'on assignât une oeuvre servile à ce pauvre homme le jour du Sabbat.

Nous sommes sous la loi nouvelle, et Jésus-Christ a relevé l'injure qu'on lui faisait en disant : "Est-ce que mon Père et moi cessons d'opérer le dimanche ?"

Nous ne voulons pas attribuer un sens trop général au mot de saint Paul aux Romains : "L'un fait différence entre un jour et un jour ; un autre les juge tous pareils ; que chacun abonde en son sens" (Chap. XV, v. 5). Il est vrai qu'il ajoutait à sa manière de voir en écrivant aux Colossiens : "Que personne donc ne vous juge sur le manger ou sur le boire, ou à cause des jours de fête ou des sabbats (Epître aux Col., Chap. II, v. 16).

Il serait imprudent, même criminel, de prendre ces choses à la lettre ; mais, nous avons le droit d'en tirer l'enseignement que l'Eglise possède une largeur de vues capable de faire le bonheur de toutes les classes en protégeant toutes les âmes.

Ceux qui veulent nous conduire le dimanche à l'abstention complète ne connaissent pas la nature humaine. L'homme, laissé à sa propre pensée, s'use plus vite que celui qui médite quelque chose dans son esprit et qui a la chance d'en appliquer les effets. C'est, du reste, la loi de Dieu dans le Paradis Terrestre : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul." Le dimanche que voudrait nous imposer les puritains, c'est, réellement, l'homme seul. Aucune distraction, aucun plaisir, nul déclanchement de ce ressort qui retient, six jours de la semaine, les esprits étreints dans la lutte pour la vie. Et, cependant, la détente est nécessaire.

Il nous faut un délassement. Que ce délassement soit conforme aux enseignements, il n'y a là rien d'étrange, puisque les six jours de lutte sont soumis à la même loi. Mais, le septième est plus à nous que les autres. Restons dans les bornes de la raison, de la loi divine surtout ; mais sortons de ces formes méticuleuses qui veulent nous rendre la vie impossible. Il y a partout des empêcheurs ; les pires sont ceux qui ne peuvent pas rire quand on les pince pour rire. Que le ciel nous délivre d'eux. L'observance outrée du dimanche est une religion purement d'extérieur ; elle n'a poussé aucune racine dans le for intérieur.

Pourrions-nous, aujourd'hui, renoncer sans préjudice, sans les plus graves inconvénients, aux trains réguliers du dimanche, par exemple ? Voici des députés, des hommes d'affaires obligés d'aller remplir des devoirs officiels à Ottawa ou à Québec le lundi matin durant les sessions. Les joies de la famille leur seraient refusés le dimanche, puisque le convoi du samedi serait pour eux le seul utilisable.

LE RISQUE PROFESSIONNEL

A Sydney, Nouvelle-Ecosse, un ouvrier travaillant dans le sous-sol a été tué par une masse de fer incandescente tombée des étages supérieurs.

C'est là, on en conviendra, un accident contre lequel la victime ne pouvait se protéger ; c'est un cas de risque professionnel.

Cependant, qui sait ? si ses héritiers intentent un procès en dommages, on invoquera peut-être une foule de raisons pour établir que la victime était dans son tort.

Il n'aurait peut-être pas dû être là ; il aurait pu exécuter son travail dans un autre endroit du sous-sol, etc., etc.

Bref pour avoir droit à une indemnité la famille, s'il y en a — car nous discutons d'une manière générale — devra faire une preuve tellement difficile, écartant toute possibilité de faute involontaire de la part du mort, qu'il est peu probable qu'elle obtienne gain de cause.

Si elle gagne, si elle obtient une indemnité quelconque, alors pourra s'ouvrir devant elle une longue période de démêlés judiciaires, de frais considérables, qu'elle ne pourra supporter sans l'assistance de personnes charitables.

C'est pour faire disparaître cet état de choses cruel, vouant à la misère la plus noire les femmes et les enfants des travailleurs victimes des accidents du travail, que dans les grands pays manufacturiers d'Europe on a admis le risque professionnel et adopté des lois assurant aux familles des victimes des indemnités assurant leur existence.

Que seraient devenues lé millier de familles privées de leurs soutiens par cette épouvantable catastrophe de Courrières, sans les lois spéciales réglementant, en France, la question des accidents dans les mines ?

La mine absorbe tout le travail de la population ouvrière vivant à la surface. Si les femmes et les filles ne descendent plus dans les galeries, tous les mâles depuis treize ans y travaillent et dans une agglomération de deux cents maisons d'un des villages du district de Courrières il reste un homme !

Si pareil sinistre frappait la population ouvrière de la Province de Québec, quel sort attendrait les femmes et les enfants ?

Certes la charité est grande parmi nous; en temps ordinaire personne — sauf les pauvres honteux dont les besoins sont ignorés — ne souffre du froid ou de la faim. Mais qu'un millier de familles représentant trois ou quatre mille âmes soient subitement plongées dans la misère ; qu'elles manquent de pain et n'aient pas moyen d'en gagner pendant de longues années, que fera-t-on ?

Beaucoup dans le présent ; peu dans l'avenir ; l'avenir apportant son contingent de misères à soulager.

Les hommes qui sont morts au travail sont les victimes des conditions de leur industrie. Payés pour extraire du charbon, ils ne le sont pas pour sacrifier leur existence et cela est si bien compris aujourd'hui que la loi, en France comme dans d'autres pays, impose aux exploitations houillères l'assurance de leur personnel.

Les familles des hommes tués à Courrières recevront de 60 à 70 p. c. du salaire de ceux qui les faisaient vivre. Ces salaires variaient de $360 à $400 par an ; c'est annuité de $200,000 que la compagnie aura à payer pendant de longues années.

Cela ne rendra ni les pères ni les enfants disparus, mais empêchera ceux qu'ils laissent derrière eux de mendier leur pain.

Toute la théorie du risque professionnel, toute la grandeur des mesures prises pour en atténuer les effets désastreux sont illustrées d'une manière saisissante par le sinistre de Courrières.

Toutes les industries ont leurs risques professionnels. Notre port, nos chantiers de construction, nos usines n'en sont pas plus exempts que les exploitations des autres pays : pourquoi ne les reconnaîtrions-nous pas franchement et n'adopterions-nous pas le bill Archambault ?

Il est absolument inexact de dire que les patrons auraient à supporter les frais de cette innovation. C'est l'industrie et non le patron qui serait appelée à l'acquitter.

L'Allemagne est la première nation ayant rendu obligatoire l'assurance contre les accidents du travail, et ses industries, loin d'être ruinées, sont en pleine prospérité. Les primes d'assurance n'ont pas plus abaissé les salaires des ouvriers qu'elles n'ont élevé le prix des produits.

Le bill Archambault, ajourné à la prochaine session, devrait être étudié, discuté d'ici là et le gouvernement devrait faire faire une enquête sur les résultats obtenus dans les pays où des lois semblables sont en vigueur.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, 26. — La Chambre des députés était déserte hier. Un seul constable chargé de veiller sur les trésors politiques de nos parlementaires baillait à s'en décrocher les mâchoires en présence des banquettes poussiéreuses.

Que faire, en cette solitude ? Relire le projet de loi du dimanche ! Voilà un sujet d'actualité. S'il fallait que ce bill passe tel que présenté (pas de danger), les dimanches seraient partout aussi monotones qu'ici.

Mon interprétation du bill est qu'il empêcherait un grand nombre de bons chrétiens d'accomplir leurs devoirs religieux. Ceux qui habitent loin de l'église devront rester chez eux le dimanche, puisqu'il n'y aura ni voitures ni chars pour les conduire.

Il est vrai que le bill renferme une clause permettant le transport des voyageurs le dimanche; mais l'expression "voyageur" s'applique-t-elle à la personne qui se rend de son logis à l'église et "vice-versa" ? Bref, si vous entreprenez un voyage, les chars et les voitures seront à votre disposition; mais pour aller à l'église, point. Cet article du projet de loi n'est pas le seul qui soit ambigu. Par exemple, l'article 9 décrète qu'il n'est permis à personne, le dimanche, de tirer sur quelque cible, marque ou autre chose que ce soit, ni de se servir de quelque fusil, carabine ou autre instrument (?) que ce soit à pareille fin. Vient ensuite l'article 10, qui dit que tout constable ou autre agent de la paix qui soupçonne qu'une contravention à la loi se commet quelque part, peut faire des perquisitions pour constater. Quiconque entrave cet officier est pasible d'une amende de $1.00 à $40. En autre mots, les constables n'auront pas le droit de se servir de leurs pistolets ou bâtons le dimanche; et vous n'aurez pas le droit de tirer sur un rat, ni le prendre au piège. La gente rongeuse aurait journée de liberté absolue.

M. J. H. Hall, représentant légal de la Fraternité des Employés de chemins de fer, a adressé à tous les membres de la Fraternité, une copie du bill accompagnée d'une lettre leur demandant leur opinion sur les diverses clauses qui les intéressent, M. Hall attend les réponses avant de communiquer avec les autres intéressés. Le verdict des employés de chemin de fer sera respecté.

Déjà plusieurs succursales de la Fraternité ont répondu qu'il serait contraire à leurs intérêts de suspendre la circulation des trains le dimanche, qu'il serait impossible de faire en six jours le trafic qui en nécessite sept, sans augmenter les risques des pertes de vie et de la propriété. La suspension du trafic ne permettrait pas à un seul employé de chemins de fer de mieux accomplir ses devoirs religieux le dimanche, car les équipes des trains s'arrêtant en route pour le jour du sabbat, seraient obligés de rester à leur poste.

M. Chs. Gauvreau, le député de Témiscouata, s'est chargé de présenter les pétitions des employés de l'Intercolonial à la Chambre. Il sera aidé dans cette cause par les députés Carrier, Talbot, Lapointe, Ross et autres des autres provinces qui comptent un grand nombre d'électeurs parmi les employés de l'Intercolonial.

× × ×

L'appel fait aux employés de chemins de fer sur le bill concernant l'observance du dimanche, nous a apporté quelques demandes d'informations au sujet du projet de pension de retraite, pour les vieux employés de l'Intercolonial.

L'an dernier, le Ministre des chemins de fer avait donné avis qu'il présenterait une mesure dans ce sens, au cours de la présente session; mais il n'en a encore rien fait. C'est avec plaisir que je me rends au désir de plusieurs intéressés en rappelant le Ministre des chemins de fer à leur souvenir. Les députés ci-haut mentionnés sont de chauds partisans du projet de pension. Ne pourraient-ils pas s'entendre pour voir l'hon. M. Emmerson à ce sujet; ou bien, soulever la question à la Chambre ?

× × ×

Vendredi soir, lors du débat sur les estimés du département des Postes, M. Bergeron a soulevé la question du service des malles à Montréal. Le nouveau Maître Général des Postes a déclaré qu'il n'a jamais entendu parler de la nécessité d'augmenter le nombre de facteurs de lettres, et que les derniers rapoprts du surintndant établissent que le personnel est suffisant et que les employés ont des heures raisonnables de travail. L'Association des Facteurs de Lettres a demandé une réduction d'heures de travail dans presque toutes les villes de la Puissance; mais aucune demande d'augmenter le personnel n'a été faite.

En réponse à une autres question du député de Beauharnois, l'hon. M. Aylesworth a déclaré que le gouvernement fera bientôt droit aux deamndes réitérées de MM. Honoré Gervais et Camille Piché, en établissant une succursale de l'Hôtel des Postes près des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

× × ×

Sir Wilfrid et Lady Laurier ont donné un dîner à une trentaine d'invités samedi.

Vendredi, l'hon. M. Fisher, Ministre de l'Agriculture, a donné un dîner de douze couverts à quelques-uns de ses collègues et autres amis du parlement.

S. E. le Gouverneur Général et la comtesse Grey ont accepté l'invitation d'assister au concert du Club des Journalistes d'Ottawa, demain, au théâtre Russell.

BLAISE.

Nous avons Confiance Aux Médecins

Si vous souffrez de sang impur, sang maigre, débilité nerveuse, épuisement, vous devriez commencer immédiatement à prendre la Salsepareille d'Ayer, la Salsepareille que vous avez connue toute votre vie. Votre médecin la connaît, aussi. Demandez-lui ce qu'il en pense.

Nous n'avons pas de secrets ! Nous publions les formules de tous nos remèdes.

yw J. C. AYER, Co., Lowell, Mas.

CIE CUDDY-BRODEUR

La réputation acquise par nos établissements par la vente de

SERVICES DE VAISSELLE

est due à la grande quantité de Cadeaux que nous vendons. Vous avez un Cadeau utile à faire ? Donnez un ***Service à Diner,*** et vous ferez plaisir. ***Les prix varient de $4.75 à $90.00.***

— A NOS DEUX MAGASINS —

1513 rue Sainte-Catherine, Près Amherst. — *233 rue Saint-Laurent,* Près Ste Catherine.

23.26.28.30

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Rayon de la Papeterie

CARTES ET LIVRETS DE PAQUES

Nous venons de recevoir et nous sommes prêts à vous montrer une belle ligne choisie de Cartes Postales et Nouveautés de Pâques ; ne manquez pas de venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

RAYON DES ARTICLES SPORTIFS

Chaloupes à Moteur, Chaloupes à Rames, Canots, Rames et Avirons.

Grâce à l'assortiment complet que nous avons en magasin, nous sommes en état de vous expédier, tout de suite, ce dont vous avez besoin. Tous les principaux fabricants y sont représentés.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT.
ATTENTION SPECIALE AUX COMMANDES PAR LA POSTE.

HENRY MORGAN & CO. - - Montréal.

112-n

Après le Repas

Prenez un café noir et un petit verre de

COGNAC HENNESSY

Marque "Trois Etoiles"

Vous vous sentirez satisfait et vous vous souviendrez longtemps de son bon goût, et du plaisir que vous avez éprouvé en le buvant.

Insistez pour qu'on vous donne toujours

LE COGNAC JAS. HENNESSY & CIE,

COGNAC—(FRANCE.)

La Nouvelle Méthode Expéditive pour Guérir **L'HERNIE**

Sans opération, sans douleur, sans danger, sans retard dans le travail journalier.

Cette **Nouvelle Méthode pour guérir l'hernie,** méthode remarquable par sa simplicité, a ouvert de nouveaux horizons dans le traitement de cette terrible et dangereuse maladie, l'hernie, considérée jusqu'à ce jour comme incurable. Cette nouvelle méthode sans doute ceux qui ont enduré les terribles souffrances que cause cette maladie, car elle promet une nouvelle ère libre de douleurs et de souffrances. La guérison ne serait-elle pas un bienfait ? Vous pouvez avoir confiance, car des centaines de canadiens ont été guéris. Découpez cette annonce, indiquez sur le diagramme la position de l'hernie. Répondez aux questions et envoyez-moi le tout sans retard. Je vous enverrai gratuitement **Un appareil gratuit** d'essai pour vous démontrer l'efficacité du système promptement suivi à la maison. Je vous enverrai aussi un livre intéressant de renseignements pour toute personne souffrant d'hernie. Il faut écrire immédiatement. Notez que cela ne coûte rien. Nul patient qui a essayé ces appareils ne voudrait s'en passer. Il en sera de même de vous. Ecrivez tout de suite.

Dr W. S. RICE, 2½ rue Queen Est, Block 830, Toronto, Ontario

Portez-vous un bandage herniaire ?..... L'hernie est-elle douloureuse ?.....
De quel côté est l'hernie ?..... N'avez-vous jamais subi d'opération ?.....
Age..... Depuis quand souffrez-vous ?.....
Nom..... Adresse..... 109—12

Aux Messieurs Seulement!

Les hommes d'affaires, ou de profession, les commis ou les employés dans toutes les lignes du commerce, qui doivent beaucoup à leur apparence personnelle, doivent attacher une grande importance à leur toilette.

Je puis vous épargner la moitié du coût de votre habillement en vous inscrivant sur ma liste de "VALET SERVICE".

Pour $1.00 par mois.

Je tiendrai votre garde-robe en ordre. Un fois par semaine mes voitures passeront prendre et livrer votre linge, vous évitant le souci de téléphoner chaque fois.

ABONNEZ-VOUS A MON "VALET SERVICE" et vous en serez satisfait.

Je puis vous montrer des témoignages de centaines de mes clients qui sont abonnés depuis trois ou quatre ans, et qui ne peuvent plus s'en passer.

$1 par mois n'est pas considérable pour avoir toujours des habits neufs.

Si vous ne pouvez venir me voir, téléphonez Main 4741, et je vous enverrai un agent immédiatement.

OSCAR RACETTE, - - Tailleur

455 rue Saint-Jacques.

106—13My—n

GRATIS

Conservez les enveloppes du Savon **"Queen's Laundry Bar"** et l'on vous donnera en retour des cadeaux superbes : —Albums, Cadres pour Photographies, Joujoux, Ornements, etc.

Le **"Savon Queen's Laundry Bar"** marque Tête de Cerf, est le meilleur savon pour buanderie et usage de famille. Il nettoie sans brûler ni linge ni mains, épargne du travail et rend le linge aussi blanc que la neige.

Albert Soaps Limited, Mfrs,

MONTREAL.

Echangez vos enveloppes aux adresses suivantes :

1490 rue Ste Catherine et 168 rue McCord, Montréal.

Dominion DeForest Wireless Telegraph Company Limited

BUREAU DE MONTREAL. — 23 Edifice du Board of Trade. Téléphone Main 913.
BUREAUX DE QUEBEC. — 28 rue Saint-Louis. Téléphone No 43.—98 rue Saint-Pierre. Téléphone No 139. Et dans les édifices du Parlement.
BUREAUX D'OTTAWA. — 40 rue Sparks. Téléphone No 3054. Et dans les édifices du Parlement.
TAUX DE JOUR. — 20c pour 10 mots. 1c par mot supplémentaire.
TAUX DE NUIT. — 20c pour 25 mots. ½c par mot supplémentaire.

Distribution gratuite des messages par des messagers en uniforme.

Nous garantissons un service prompt et efficace et nous sollicitons votre patronage

Dominion DeForest Wireless Telegraph Company Limited

Nous offrons les actions dans la Compagnie susnommée pour..... **$5.00 chacune**

Elles sont entièrement payées et non imposables et lorsque le POSTE TRANSATLANTIQUE sera complété, vers le 1er novembre, elles ne vaudront pas moins de..... **$100.00 chacune**

Adressez toutes remises et correspondances à

HUMPHREY & COMPANY, 160 Saint-Jacques, Montréal, Can

SEULS AGENTS POUR LA COMPAGNIE. 109-n

VENEZ ICI

POUR VOS **RASOIRS**

Marque "CARBO-MAGNETIC" et autres premières marques.

CISEAUX

ce qu'il y a de meilleur sur le marché, aux **PRIX LES PLUS BAS.**

Coutellerie Nous en avons un assortiment des plus complets, des meilleures marques. N'achetez pas sans l'avoir examiné.

— A LA —

Grande Maison de Quincaillerie

De la Partie Est

Aussi OUTILS, PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES, CIMENT PORTLAND, enfin tous articles pour

Entrepreneurs, Constructeurs, Plombiers, Etc., Etc.

Frs MARTINEAU

1381-1383 rue Ste Catherine

NOUVEAUX NUMEROS : 721 - 723 rue Sainte-Catherine Est.

Succursale : 417 RUE CENTRE, Pointe St Charles. 24,26

111-n

Jos. Bonhomme

CARROSSIER

955 rue St-Jacques, Tél. Bell Up 1424

SPECIALITE. — Voitures de livraison de tous genres. Toujours en mains un stock complet, ainsi que Concord Bughies du dernier goût.

GRAND STORAGE. 266-U

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME

Tonique des toniques pour les femmes pales et faibles

EN VENTE PARTOUT A 75 CTS. LA BOUTEILLE

876-imMyn

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39. 301-1Myn

Quand vous achèterez votre piano, exigez un mécanisme de piano

"OTTO HIGEL"

I.M.s—n

NE COUPEZ PLUS VOS CORS

Guérissez-les en 3 jours par l'emploi du CORRICIDE DES CHARTREUX

Dépositaire : JEAN BISAILLON pharmacien, 258 rue Saint-Denis, Montréal. Franco sur réception du prix, 25c le flacon.

PLUS DE CORS AUX PIEDS

104—I.M.J.s—n

Cartes Postales de Paques

Enluminées de magnifiques couleurs. Une douzaine, 50 cents — postal note. — Votre commande immédiatement. Approvisionnement limité. Dominion Publishing Co., boîte 296, Montréal. 119—3 V

CHAPEAUX D'HOMMES

A MEILLEUR MARCHE QUE le PRIX DES FABRICANTS. A PARTIR DE LUNDI, 26 MARS, : :

1,000 Chapeaux de Choix

— SERONT OFFERTS EN VENTE A —

50 cents, 75 cents et $1.00 Chacun.

Prix Réguliers : — $2.00, $3.00 et $4.00 chacun.

Nous faisons cette vente parce que nous sommes à la veille de faire des changements considérables à notre établissement pour répondre aux besoins de notre commerce toujours grossissant et qu'il nous faut laisser le magasin libre aux constructeurs.

ALEX. NELSON & CO., 304 rue Notre-Dame Ouest

C'est là une Véritable Aubaine pour les Lecteurs de "La Presse." 119-

AMUSEMENTS

Théâtre des Nouveautés Comédie Française
Tél. Bell Est 1395.
SEMAINE DU 26 MARS
Rentrée de Melle Gaudy et de M. Perny dans
L'Abbé Constantin, Par Ludovic Halévy
Intermèdes lundi soir. — Matinée samedi.
Semaine prochaine: **Georgette Lemeunier.**
120—6

Théâtre National Français
Tel. Bell Est 1786. Tel. Marchands 520.
Semaine du 26 Mars 1906
Le Roi de l'Argent
Prix: Matinées 10c, 15c, 20c, 25c et 35. Prix: Soirées 10c, 25c, 30c, 40c et 50c. Semaine prochaine: **MARIE-JEANNE.** 119-6

THEATRE BIJOU Ancien Palais-Royal
Coin Saint-Laurent et Lagauchetière
Direction . . . . . JEAN CAREME
Semaine du 26 Mars **"RIP"** Opéra-comique en 4 actes et 7 tableaux.
Musique de R. Planquette, auteur des Cloches de Corneville. Matinées: lundi, mercredi, jeudi, samedi. 120-6 E

MONUMENT NATIONAL
ALBANI Et sa Troupe de Concert
Prix: 75c, $1, $1.50, $2.00. **CE SOIR**
E

Ouimetoscope Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm.
Entrée 1452 Ste Catherine
SEMAINE DU 26 MARS
Le Ouimetoscope, Vues Animées et Chansons Illustrées. — 2 représentations par jour: après-midi à 2½ hrs, soir à 7½ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 120-6

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute la semaine. Mat. Samedi.
MLLE ELLIS JEFFRIES dans le captivant
Mr VANDERVELT
SEMAINE PROCHAINE **YVETTE GUILBERT**
120-2

ACADEMIE Toute cette semaine, Matinées mercredi et samedi
PERCY G. WILLIAMS, Présente
"Les Quatre Mortons"
dans **Breaking Into Society. Prix: 15, 25, 50, 75c.** Semaine prochaine: **Lottie Williams in My Tom Boy Girl.** 120-6

FRANÇAIS Chaque après-midi et soir. CETTE SEMAINE
The Curse of Drink
Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine: **Why Girls Leave Home.** 120-6

ROYAL Toute cette semaine Matinée chaque jour
"WILLIAMS' IDEALS"
Prix: 10, 20, 30 et 50.
Semaine Prochaine: **SAM DEVERE'S CO.**
120—6

DEMENAGEMENT
Le dentiste Franchère a maintenant ses bureaux au No 144 Saint-Denis. Tél. Est 1591. 287-1Mj-nE

MORT MYSTERIEUSE

LE CADAVRE D'UNE JEUNE POLONAISE, TROUVEE EN ARRIERE D'UNE EGLISE.

Winnipeg, 26 — En arrière de l'église méthodiste McDougall, on a découvert enfoui dans la neige, le cadavre de Annie Peternian, une polnaise âgée de 21 ans. Le cadavre ne porte aucune marque de violence. La cause de sa mrt est un mystère. Elle avait été vue la veille, à l'église de l'Immaculée Conception.

M. Edmond Descoteaux, qui vient d'être élu échevin de Nicolet pour le quartier No 1.

LE CLUB "TEUTONIA"

Le club allemand "Teutonia," fondé en 1880, inaugurait samedi son nouveau local, rue Dorchester. C'est l'ancienne propriété Chenery, dont le club a fait l'acquisition.

Plus de trois cents personnes ont pris part à la fête. Ont adressé la parole: M. Dorkin, président du club, et M. Hassett.

LES SOCIALISTES

Lens (France), 26 — Le congrès socialiste a décidé de soumettre à un référendum des mineurs la question de savoir si la Fédération doit accepter les prpositions faites aux grévistes par les patrons. Une énorme manifestation socialiste a eu lieu aussitôt qu'a été connue la décision du congrès.

LES RESTES D'UN MILLIONNAIRE

Les restes mortels de feu M. G. R. Richardson, marchand de grain et millionnaire bien connu de Kingston, décédé il y a deux semaines aux îles Bermudes, sont passés ici hier matin en route pour Kingston, Ont.

LONGUE-POINTE

A une session du conseil municipal du village de Beaurivage de la Longue-Pointe, tenue le quinze du courant, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Sur proposition de M. le conseiller Philias Robert, secondé par M. le conseiller Thomas Pelletier, il est unanimement résolu que les membres de ce conseil ont appris avec un profond regret la mort de M. Pierre Caty, de la paroisse de Saint-Léonard de Port Maurice, père de M. Louis Caty maire du village de Beaurivage de la Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le conseiller Henri Robert secondée par M. le conseiller George Tiffin, il est unanimement résolu que copie des présentes soient envoyé aux journaux. J.-A. Beauchamp, secrétaire-trésorier.

INVENTION MERVEILLEUSE

UNE MACHINE QUI PEUT TIMBRER 108,000 LETTRES A L'HEURE MISE A L'ESSAI PAR LA POSTE ALLEMANDE.

UNE NOUVELLE MACHINE TIMBRANT 1,800 LETTRES PAR MINUTE.

La poste allemande vient de mettre à l'essai une nouvelle machine qui peut, affirme-t-on, timbrer 1,800 lettres par minute, soit 108,000 à l'heure, chiffre que l'on n'avait jamais osé entrevoir. Les agents qui l'expérimentent ne sont encore arrivés qu'à la vitesse de 1,000 lettres par minute.

Les plis passent entre deux rouleaux, l'un imprimeur, l'autre compresseur. La machine, mue à l'électricité, comme tous les appareils récents de ce genre, a été inventée et construite par un mécanicien norvégien, M. Krag. C'est à lui et à un de ses compatriotes que l'on devait déjà deux machines à timbrer, très perfectionnées, employées à Berlin, à Hambourg, et dans beaucoup de villes étrangères.

LA COUR DE REVISION

A RENDU PLUSIEURS DECISIONS DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE, SAMEDI.

La Cour de revision a rendu jugement dans les causes suivantes:

Le tribunal avait à décider un point de droit des plus intéressants dans une cause de A. B. McCrilis et al contre F. Huot et al. Les demandeurs s'étaient inscrits en révision contre un jugement rendu par la Cour Supérieure du district d'Iberville et renvoyant leur action.

Ils réclamaient $2,147,82 de dommages-intérêts pour la non-exécution d'un contrat par lequel les défendeurs s'étaient engagés à leur livrer 50 wagons de foin. Seulement 19 wagons furent livrés. Le contrat fut ensuite annulé de consentement mutuel, les demandeurs se réservant néanmoins le droit de poursuivre en dommages.

La question, pour les juges, était de décider si les dommages soufferts devaient être ceux existant lors de l'annulation du contrat, ou ceux soufferts ensuite, à cause de l'élévation du prix du foin.

La Cour Supérieure avait décidé dans le premier sens et la Cour de révision a confirmé ce jugement, estimant que lors de l'annulation du contrat le foin était alors en baisse et que par conséquent les demandeurs ne perdaient rien.

— De M. Mayrand vs A. Dussault. Action pour annuler le testament du défunt Joseph Dussault, sous prétexte que celui-ci, lorsqu'il dicta ses dernières volontés, ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Les tribunaux de première et de seconde instance s'accordent pour renvoyer l'action.

— R. Charbonneau vs B. Charbonneau. C'est une cause très curieuse, entre deux frères. Le demandeur en la présente cause travailla pendant plus d'un an à l'emploi du second. Il réclamait $240 en compensation des services rendus, alléguant que B. Charbonneau, le défendeur, avait promis, par écrit, de lui allouer $200 par année pour ses services.

A cela le défendeur répondit qu'ayant hébergé le demandeur et sa famille pendant tout le temps que le chef de celle-ci travailla chez lui, il lui revenait de ce chef $216 et qu'il y avait donc compensation.

Restait à déterminer la véritable signification du mot "allouer": si cela voulait dire qu'une somme de $200 était allouée chaque année en sus de la pension de la famille du demandeur, ou si la pension n'était pas comprise. La Cour Supérieure se prononça pour la première alternative; la Cour de révision, au contraire, s'est prononcée pour la seconde et a renvoyé l'action.

— J. Lussier vs E. Bonneau. Le second fut condamné par la Cour Supérieure à $75 pour injures verbales à l'adresser de l'épouse du premier. Jugement confirmé.

— Dame Marie L. Denaud vs Tremblay. Action en séparation de corps renvoyée par la Cour Supérieur et par la Cour de révision.

— F. P. Dupuis vs R. H. Buchanan. Poursuite pour dommages à la propriété. Action du demandeur renvoyée dans les deux cours.

L. C. Bélanger vs M. Larocque. Jugement confirmé.

N. Prevost vs Ville de Sorel. Jugement renversé. M. Prevost obtient $150 de dommages.

A SAINT-LAURENT

Emprunt de $15,000 projeté — Accident de voiture.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Laurent, 26. — A une assemblée du conseil de ville, tenue lundi dernier, il a été question d'un emprunt de $15,000 pour diverses améliorations dans la ville. Un plébiscite aura lieu bientôt et les propriétaires seront appelés à voter contre ou pour l'emprunt.

—Un accident est arrivé, ces jours derniers. Trois voitures venant de Montréal, traversaient le village à fond de train lorsqu'une d'elle occupée par M. Victor Leduc, boucher du Mile-End, frappa l'une des autres. Le choc fut si violent qu'il précipita M. Leduc hors de sa voiture sur un poteau, en face du magasin de M. Michel Goyer. M. Odilas Goyer, fils de ce dernier, courut au secours de M. Leduc qui avait perdu connaissance. On porta le blessé dans le magasin de M. Goyer où à force de frictions et de bons soins on parvint, après quinze à vingt minutes à lui faire reprendre connaissance.

Souffrant de quelques contusions, sans gravité heureusement, et d'un choc nerveux, M. Leduc put monter de nouveau dans sa voiture, dont on avait arrêté le cheval à l'extrémité du village.

LE JEUNE BARREAU

Réunion des membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, ce soir à huit heures à l'Université Laval, pour l'élection des officiers. Tous les membres sont priés d'être présents.

UNE CAUSE DE MALADIE

Le poison du café engendre un grand nombre de maladies

Une dame de la Californie, qui pendant vingt-ans ignora ce qui la tenait en mauvaise santé, raconte comment elle recouvrira la santé après avoir abandonné le café:

"Je suis âgée de 54 ans dit-elle; j'ai fait usage de café pendant toute ma vie et pendant 20 ans j'ai souffert d'indigestion et d'insomnie. La vie était un fardeau pour moi et il y a environ un an je souffrais tellement que j'étais régulièrement "malade au lit" pendant plusieurs semaines.

"J'hésitais à attribuer au café la cause de ma maladie, mais je suis très contente d'avoir découvert la vérité.

"Je me décidai alors à faire exclusivement usage du Café Nourriture Postum. — pendant une semaine d'abord— car je doutais de pouvoir abandonner la vieille habitude du café pendant un certain temps. Je préparai Postum avec soin tel qu'on doit le faire, et avant que la semaine fut écoulée je fus récompensée par un surcroit réel de force et de bien-être.

"Voyant le bien que ma courte expérience m'avait donné, je résolus de continuer à faire usage du Café Nourriture Postum, abandonnant complètement l'ancien café. C'est ce que je fis pendant neuf mois, trouvant tous les jours que ma santé s'améliorait constamment. Mes indigestions cessèrent graduellement, mon sommeil revint, je gagnai 26 livres, mon teint de jaunâtre qu'il était devint frais et rose et la vie fut pour moi une bénédiction.

"Alors je crus pouvoir reprendre de nouveau l'ancien café et c'est ce que je fis pendant quelques semaines. L'abandon de mon bon ami Postum occasionna le retour de mes enciens malaises.

"Cela me rendit prudente et aujourd'hui et pendant toute ma vie je ferai exclusivement usage du Café Nourriture Postum et je jouirai des bienfaits que son usage donne. Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Lisez le petit livre "The Road to Wellville", dans les paquets. w w

En Régularisant l'Organisme Digestif

Près de la plupart des maux ordinaires qui atteignent l'humanité sont prévenus et guéris par les

Pilules du Dr Chase

—POUR—

Les Reins et le Foie

Si nous nous arrêtons pour un moment afin de considérer dans quelle grande proportion les indispositions proviennent de la constipation des intestins, de la torpeur du foie et de l'action lente des reins, il sera facile de comprendre l'action merveilleuse des Pilules de Dr Chase pour les Reins et le Foie, comme moyen de prévenir et de guérir la maladie.

Un des résultats de notre vie moderne artifielle, particulièrement en hiver, est de trop manger et de prendre peu d'exercice. Le foie et les reins sont surmenés dans leur effort pour rejeter le surplus des matières inutiles, et quand ils faillissent à la tâche, il se produit nécessairement des désordres quelconques.

Le mal de tête, l'excès de bile, la douleur dans le foie et la constipation, sont suivis de l'empoisonnement par l'acide urique, la maladie des reins et le rhumatisme lorsque les reins sont épuisés.

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie commencent par activer l'action du foie et des intestins, effectuant ainsi un nettoyage complet de tout le système éjecteur et excréteur, enlevant ainsi toutes les causes de la constipation de l'excès de bile et de l'indigestion.

Canada, cette grande médicine de famille est continuellement tenue à portée comme préventif et remède contre comme préantif et rmède contre ces accidents ordinaires de la vie. Une pilules par dose; 25 cts la botte; chez tous les droguistes ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto. (5)

UN COEUR FORT ET DES NERFS SOLIDES

En ce siècle de concurrence, il est très important d'avoir un cerveau lucide, un coeur fort et des nerfs solides.

La plupart des hommes d'affaires sont soumis à un travail dur et difficile, et sujets à des ennuis et des tracasseries — leur coeur et leur système nerveux ne peuvent résister à tout cela — ils leur donnent beaucoup trop d'ouvrage à faire. Il en est de même des femmes, qui vaquent à leurs travaux du ménage et se plient aux exigences sociales. Les efforts constants qu'elles font, les habitudes irrégulières et le manque de repos délabrent bientôt l'organisme le plus robuste. Avant longtemps vous deviendrez nerveux, sursautant au moindre bruit, avec des battements de coeur, des flammèches aux yeux, une pulsation lente et irrégulière, des attaques d'étourdissements et de vertige, un manque de confiance en vous-même, des flux de sang à la figure, de la mauvaise humeur, de la courte haleine, un sommeil agité, des sensations de picotements, de l'insomnie, de l'insouciance, et finalement un délabrement de l'organisme ou une prostration nerveuse. Les

Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs

sont le remède qu'il vous faut prendre pour recouvrer vos forces et votre santé. Leurs excellentes propriétés curatives se manifestent en les prenant. Par l'intermédiaire du système elles communiquent une influence réconfortante et restaurative à tous les organes et à tous les tissus du corps. Plusieurs ont été guéris, entre autres M. Ray V. Coomier, Wellington, I. P. E.; Mme E. Kilmer, Humberstone, Ont.; Mme C. McDonald, Portage la Prairie, Man.; M. Walker Cleveland, Bayswater, N. E.; Mme Owen Martin, Alma, N. B., et des milliers d'autres.

Prix des Pilules de Milburn pour le coeur et les Nerfs, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25. On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins généraux, ou elles vous seront expédiées sur réception du prix par The T. Milburn Co, Limited, Toronto, Ont. 4—yw

COLONISATION

EMPARONS-NOUS DU NOUVEL ONTARIO — PAR L'ALGOMA.

II

Des raisons majeures m'ont forcé à mettre de côté pour quelques semaines, la suite de mes notes sur l'importance de la colonisation de la région de l'Algoma, par les Canadiens-français, tel que je l'ai promis dans mon dernier article, et que je livre maintenant aux lecteurs. Je reprends aujourd'hui en détails la description et les avantages de colonisation de chaque localité de cette importante région, par une série d'articles plus réguliers et plus suivis que par le passé, et que je continuerai chaque semaine pendant quelque temps si possible.

Mon but est de démontrer tous les avantages de la colonisation que j'ai pu constater moi-même, en visitant l'Algoma, ouvert depuis peu d'années à la colonisation. Je bornerai mes observations tant sous le rapport de la qualité du sol que sur les succès des colons, d'après ce que j'ai appris de ces derniers et sur ce que j'ai constaté de visu, et j'inviterai le trop plein de nos villes et de nos vieilles paroisses à aller s'établir sur ces terres inépuisables en différentes ressources.

Mes récits comprendront divers tableaux sur les progrès accomplis dans cette importante région, où de nos compatriotes ont trouvé une honnête aisance, alors qu'ils y sont arrivés pauvres. Puissent-ils avoir des imitateurs, non seulement chez nos Canadiens des Etats-Unis; non seulement chez ceux qui seraient tentés de s'expatrier; non seulement chez les populations flottantes de nos villes; mais encore dans nos vieilles paroisses toutes défrichées, où le cultivateur ne peut établir ses fils sans payer un prix exorbitant pour une terre quelquefois inférieure à celle qu'il a presque pour rien dans notre domaine national, malheureusement trop peu connu.

Pour plus amples renseignements, je mentionnerai les divers moyens de communication, autant que possible les prix de vente des produits de la ferme et de leur transport, les travaux extérieurs, les fruits de la chasse et de la pêche qui, durant la belle saison attirent un grand nombre de touristes et donnent une nouvelle source de revenus aux colons; les différentes qualités du sol et le nombre de lots en disponibilité ainsi que les conditions d'achat.

Il serait à désirer que ceux qui s'expatrient aux Etats-Unis ou ailleurs connussent la prospérité et les ressources de ce territoire, ils n'iraient pas perdre leur santé et surtout risquer leur moralité dans les manufactures de là-bas, et presque abandonner leur langue et leur religion, sans devenir pour cela plus riches. Ceux qui habitent ces endroits de colonisation peuvent dire avec orgueil qu'ils sont heureux et que le bonheur attend grand nombre de nos compatriotes, car ils ont tous les facteurs importants de leurs richesses régionales, et ils n'ont qu'à persévérer et ils réussiront; l'avenir est d'ailleurs grand ouvert devant eux.

Si je puis par mes articles, contribuer un tant soit peu à enrayer l'émigration canadienne aux Etats-Unis, et à faire établir quelques familles canadiennes de nos villes ou de nos vieilles paroisses dans ces riches et productives régions, je me féliciterai de mon travail et je serai largement payé.

Il est vrai que l'élan de la colonisation est donné et que cette région est quelque peu connue, mais il est toujours bon de renouveler connaissance et de pousser vers ce courant-là, afin que l'avenir ne voie que grandir ce salutaire mouvement.

SUDBURY

En parlant de cette riche contrée, je commencerai par Sudbury, qui est sans contredit une des plus importantes paroisses que l'on puisse voir sur la ligne d'Ottawa au Sault-Sainte-Marie, et qui semble être la clé de la région.

Située sur la côte ouest du beau lac Ramesay, — qui a la forme curieuse d'un fer à cheval et mesure six milles de long sur un mille et demi de large, — elle est entourée du nord au sud par l'est d'une chaîne de montagnes très étroites, et un petit ruisseau la divise de façon charmante.

Sudbury est incorporée ville depuis une dizaine d'années et contient plusieurs centaines de maisons très bien construites, dont un grand nombre à plusieurs étages. Parmi les principaux édifices mentionnons entre autres une église des mieux finie, un presbytère de même genre, des écoles superbes, l'une tenue par les Révérendes Soeurs Grises et fréquentée par plus de cent enfants, un palais de justice, plusieurs maisons de commerce, des banques et un hôpital en briques, à quatre étages, de 80 pieds sur 40 de large, la propriété des RR. SS. Grises d'Ottawa.

La ville est éclairée à l'électricité et est pourvue d'un aqueduc, d'un service de pompiers et de constables. Il y a aussi plusieurs membres des professions libérales: magistrat, avocats, médecins, pharmaciens, marchands et sa population d'environ 2,200 âmes, dont la moitié catholique. Les RR. PP. Jésuites desservent la ville, ainsi que toutes les missions de l'Algoma jusqu'au Sault Sainte-Marie.

Les embranchements du Pacifique Canadien pour le Sault Sainte-Marie (Soo Line), Winnipeg et la Canadian Copper Mfg Co., donnent la plus grande activité de la place. La Canadian Copper Mining Co., située à quatre milles à l'ouest de la ville exploite une mine de cuivre et de nickel et emploie mille hommes environ. Il y a aussi plusieurs autres compagnies, entre autres une compagnie anglaise, très riche, du nom de "Ludwig-Mond Co.," à Victoria Mine Station, sur la ligne du Sault Sainte-Marie, à vingt milles de Sudbury, qui exploite des minerais d'une grande richesse, sur la rivière du Poisson Blanc (White Fish River).

A Worthington Station, — 25 milles de Sudbury, — encore sur la ligne du Sault Sainte-Marie, d'importantes usines sont en opération et donnent du gagne à un grand nombre de personnes. Ces usines sont la propriété d'une compagnie canadienne de Hamilton, du nom de "Nickel Dash Copper Co., Ltd., qui a comme président, M. H. D. Wood, comme trésorier M. John Moodie, et comme gérant M. John Paterson.

Cette compagnie prend tout son minérai dans la région de l'Algoma et en extrait la valeur par des moyens et procédés très économiques. Il y a eu un temps où il n'y avait que quelques compagnies de mine qui avaient le monopole, dans cette région, mais aujourd'hui ce monopole n'existe plus, et il y a déjà plusieurs compagnies rivales qui surgissent; on peut s'attendre à beaucoup d'opposition de la part de Compagnies nouvelles, car il y a des milliers de mines inexploitées.

A cinquante milles au nord de la ville de Sudbury, la "Copperclif Mine Co." exploite une mine de nickel et de cuivre, et ces opérations sont assez considérables pour donner de l'ouvrage à plusieurs centaines d'hommes. On peut encore trouver là de la bonne terre à briques.

On dit que la compagnie du Pacifique Canadien doit construire un chemin de fer de Sudbury à Toronto en droite ligne; le tracé est déjà fait et la distance ne serait que de 225 milles au lieu de près de 600 milles tel qu'aujourd'hui.

Dans les cantons Blazard et Hammer, à neuf milles au nord, il y a une étendue de 75 milles de bonne terre blanche. Plusieurs familles canadiennes-françaises y sont établies et y vivent très bien. Le sol est en grande partie une terre jaune où le foin vient bien ainsi que tous les grains. Le défrichement est bien facile à faire et les chemins sont bons. Un grand nombre de nos compatriotes trouveraient à s'établir très avantageusement dans ces cantons au milieu des leurs.

On dit qu'on a besoin d'hommes dans presque toutes les mines de l'Algoma.

Dans mon prochain article je parlerai des localités du côté du Sault Ste-Marie, sur une distance de 182 milles.

On peut juger par ce que je viens de décrire que les sources de revenus ne manquent pas, tant pour le travail des champs, l'écoulement des produits de la ferme, les travaux des mines et des chantiers, enfin la colonisation sous toutes ses formes.

HONORIUS.

UNE DIFFERENCE DANS LES POUMONS

A l'Université d'Edinbourg on voit trois poumons humains à côté l'un de l'autre. L'un est celui d'un Esquimau et il est blanc comme la neige. Pendant la vie, il était rouge de sang riche. L'autre est celui d'un mineur de charbon et est noir. Le troisième est celui d'un citadin, il est d'un sale gris ardoise, comme le sont les poumons de la plupart des résidants de ville. Voilà pourquoi la consomption se développe dans les villes.

Une raison pour laquelle l'Emulsion de Scott contribue tant à enrayer la consomption, c'est qu'elle aide à maintenir les poumons propres et qu'elle leur fournit un sang riche et rouge. Elle met les poumons à l'épreuve des germes. Si le corps est épuisé et la santé chancelante l'Emulsion de Scott reconstituera rapidement et permanemment.

SCOTT & BOWNE, Toronto, Ont. yyww

THE de CEYLAN

VERT OU NOIR

Des milliers de personnes qui ne juraient que par d'autres thés depuis des années en font aujourd'hui un usage quotidien. Un essai judicieux de thé de Ceylan bien fait ne saurait avoir d'autre résultat que d'amener les buveurs de thé à employer celui de Ceylan, tant il est pur, délicieux et économique.

En vente chez les Meilleurs Epiciers

7,16,38

La demande croissante du

CACAO PERFECTION DE COWAN

(MARQUE FEUILLE D'ERABLE)

est due au fait que les gens apprécient sa pureté et sa fine saveur. Il est aussi très économique, une tasse coûtant moins d'un demi-centin.

THE COWAN CO. LTD, TORONTO.

102-1n

Si vous désirez un sucre pur et de bonne qualité, achetez

"EXTRA GRANULATED"

Et les autres Sucres Raffinés de l'ancienne marque recommandable de *Redpath*

MANUFACTURES PAR

THE CANADA SUGAR REFINING, LIMITED. MONTREAL 210-1n

Les Gouttes de véritable **FER BRAVAIS** sont le remède le plus efficace contre l'**ANEMIE** CHLOROSE, PALES COULEURS, MANQUE DE FORCES, FAIBLESSE DE CONSTITUTION, etc.

Sans odeur, ni saveur, le Fer Bravais est recommandé par les médecins du monde entier. *Il ne constipe pas. Il ne noircit pas les dents.* Il donne en peu de temps: **SANTÉ — VIGUEUR — FORCE — BEAUTÉ**

Vente au détail dans les pharmacies et drogries. *Se méfier des imitations. Dépôt: 130, r. Lafayette, Paris*

Hernie Guérie

Le spécialiste bien connu d'Ottawa va venir à Montréal, sur demande spéciale. Ne perdez pas courage, si rien n'a pu vous soulager jusqu'à ce jour, car, à l'aide de mes inventions, je puis guérir promptement et radicalement enfants et adultes. Vous êtes invités à venir au **Turkish Bath Hotel,** avenue du Coll. McGill, les 29 et 30 mars, deux jours seulement. Consultation gratuite.

C. A. LAMOTHE

M. C.-A. Lamothe, écrit:—

Montréal, 5 mai, 1904.

Cher Monsieur,

"Pendant les vingt-huit (28) années que j'ai souffert d'une rupture, je n'ai pu trouver un bandage herniaire pour la réprimer. J'en ai eu de plusieurs sortes, faits et ajustés par de soi-disant experts et ils furent inutiles.

Votre invention m'a complètement guéri. J'ai cessé de la porter, il y a deux ans. Je conseille à tous ceux qui souffrent de hernie, d'aller vous faire visite.

C. A. LAMOTHE.
626 rue Saint-Paul. Montréal.

M. J. écrit: Cher Monsieur, votre invention **M'A GUERI** de ma **RUPTURE** qui durait depuis au moins 12 ou 14 ans.

J'engage fortement ceux qui souffrent de rupture à vous rendre visite.

J. L. ARMSTRONG, Spécialiste,

102 rue Bank, Ottawa, Ont.

22 ans d'expérience, 1,400 certificats. Etabli à Ottawa depuis 20 ans. Livre traitant de hernies gratuit. Correspondance sollicitée. 119-2

PIANOS — OCCASIONS

Un beau piano Newcombe droit à 7¼ octaves, caisse en superbe noyer, pour $200. Un Lindsay droit ayant un peu servi, virtuellement neuf. Une occasion à $245. Conditions pour l'un ou l'autre: $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine. 70-2

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Taux Réduits

DE MONTREAL

VANCOUVER	C.-A.	$48.90
VICTORIA	C.-A.	
SEATTLE	Wash.	
TACOMA	Wash.	
PORTLAND	Ore.	

21ème classe jusqu'au 7 avril, 1906. Prix proportionnellement bas pour Californie, le Montana, Washington, Orégon, etc.

Chars Dortoirs pour Touristes

Pour Chicago, le Nord-Ouest et les Côtes du Pacifique.

Bureau des billets en ville: 129 rue St Jacques, voisin du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux Reduits

Jusqu'au 7 avril.

Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND	$48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE	$45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.00

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

WAGONS-LITS DE TOURISTES.

Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m., pour l'accommodation des passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST jusqu'à la côte du Pacifique. Prix nominal pour les lits, qu'on peut retenir à l'avance.

POUR LE CONFORT VOYAGEZ PAR LE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue St Jacques, Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

MALLE ANGLAISE

L'express portant la malle anglaise part de Montréal à MIDI, le dimanche. Les personnes prenant ce train peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.

Pour les billets et toutes autres informations, s'adresser au bureau, 143 Saint-Jacques, ou gare Bonaventure.

Chemin de Fer **RUTLAND** Gare de la rue Windsor

Les convois partent comme suit:

8.50 a.m. — Le convoi rapide des MONTAGNES VERTES, arrivant à Burlington à 11.50 a.m., Troy, 4.15 p.m., Albany, 4.40 p.m., New-York, 8.00 p.m., Boston, 7.45 p.m., Worcester, 7.43 p.m.

7.10 p.m. — EXPRESS DE NUIT, arrivant à Burlington à 10.10 p.m., Troy, 2.30 a.m., New-York, 7.18 a.m., Boston, 7.00 a.m., Worcester, 6.27 a.m.

Chars dortoirs et salons Pullman sur les trains directs. Pour questions de confort et billets, s'adresser au No 141 rue Saint-Jacques, et à la gare Windsor.

T. M. FALLON, agent des passagers et billets de la ville.

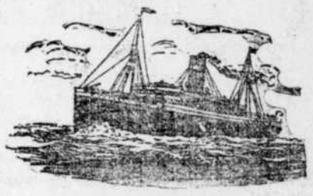

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.

*LA SAVOIE	Mars 29
LA TOURAINE	Avril 5
*LA LORRAINE	Avril 12
LA CHAMPAGNE	Avril 19
*LA SAVOIE	Avril 26
LA PROVENCE	Mai 3

* Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1070 rue Notre-Dame, Montréal. n

LA LIGNE DOMINION

DEPART TOUS LES SAMEDIS

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.

Prix modéré. Service de première classe.

S.S. "Canada", Première classe . . . $75.00

S.S. "Dominion", Première classe. . . $55.00

POUR L'EUROPE AVEC COMFORT.

Sur tous les steamers qui ne portent pas de passagers de première classe, mais dont l'accommodation des premières est réservée aux porteurs de billets de seconde.

De Portland à Liverpool $42.50 à $45.00; Anvers... $47.00 à $49.00; Paris... $50.00 à $52.00

Troisième classe pour toutes les principales villes de la Grande-Bretagne, $27.50.

Pour plus de détails s'adresser à J. L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Tél. M. 4097.

Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

COMPAGNIE FABRE

Exposition Coloniale à Marseille

DEPART SPECIAL de New-York pour MARSEILLE DIRECTEMENT.

Paquebot à deux hélices MADONNA (Nouveau) . . . . . 11 avril 1906

Voyage en environ 9½ jours.

Nos passagers auront Entrée Gratis à l'EXPOSITION COLONIALE.

J. TERKUILE, Agent général, 33 B'way, N.Y. 103-n

FLOT D'IMMIGRANTS

Dix convois d'immigrants sont attendus pour aujourd'hui à la gare Windsor. Ces immigrants ont fait la traversée d'Angleterre à Halifax sur les steamers "Lake Manitoba", "Parisian" et "Sardinian". Deux trains de l'Intercolonial amèneront aussi une partie de ces voyageurs. On évalue le nombre de nouveaux arrivants à 4,000, dont 75 pour cent, originaires des Iles Britannaiques.

IL PLAIT A TOUS.

Herpicide de Newbro détruit le germe des pellicules et prévient la calvitie.

La quinine et le rhum et une foule d'autres choses non agréables pour frotter le cuir chevelu lorsqu'à la suite d'un lavage il est libre de pellicules, mais aucune des préparations en vente ne guérit des pellicules ou arrête la chute des cheveux. Il faut tuer le germe pour être guéri en permanence des pellicules et faire cesser la chute des cheveux. Herpicide de Newbro tuera positivement le germe, de sorte qu'il n'existera plus de pellicules et que votre chevelure poussera abondante. " Détruisez la cause, vous ferez disparaître les effets. " Vendu par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres pour un échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Mich., ou chez John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine; Quenneville et Guérin, 1406 rue Sainte-Catherine; 691 rue Sainte-Catherine; 1393 rue Ontario, et 397 rue Saint-Antoine, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE RAFRAICHIT LA GORGE.

LA FAMINE AU JAPON

Tokio, 26. — Le secours des puissances étrangères pour adoucir les misères et les souffrances de toutes sortes des populations qui habitent les régions où règne la famine, ont réussi en grande partie à alléger ces souffrances.

Les autorités ont fait le possible pour procurer du travail aux hommes valides, mais le nombre des malades, des invalides, des incapables est grand et tous ces gens meurent littéralement de faim. Nombre de parents abandonnent leurs enfants et se dirigent à pieds vers d'autres parties du pays où ils espèrent trouver du travail de manière à ne pas mourir de faim. L'orphelinat de Okayam est rempli.

Le gouvernement a remis les impôts à la population des districts où sévit la famine. Mais ce n'est pas là un secours suffisant. On annonce que la misère est affreuse à Formose où a eu lieu ces jours derniers un effroyable tremblement de terre. Des milliers de personnes sont sans abri.

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "Ou DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'encrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Fabricant de beurre, ayant plusieurs années d'expérience, demande place dans une beurrerie. S'adresser à Louis Robin, Montmagny, P. Q. 116—6

EMPLOI DEMANDE — Coupeur expérimenté en chemises, demande place dans manufacture. S'adresser par lettre à J. K., 147 "La Presse". 119—3

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme de campagne fort, désirerait se placer comme apprenti machiniste électricien ou plombier. S'adresser à A. Hadd, 206 Dufresne. 118—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera au No 168 Saint-Charles-Borromée, une jeune fille pour aider au soin léger du ménage, où il n'y aura pas d'enfants. 120—1

EMPLOI DEMANDE — Homme, garçon, désirerait une place comme cocher, avec références suffisantes. D. Lavioiette, 455 avenue Colonial. 120—1

EMPLOI DEMANDE — Jeune fille désire place pour coudre dans maison privée ou modiste, aiderait au ménage. S'adresser 672 Plessis. 120—1

EMPLOI DEMANDE — Personne âgée bien recommandée, demande place chez dame seule ou petite famille. Pas de lavage, 393 avenue Hôtel de Ville. 120—1

EMPLOI DEMANDE — Une modiste de chapeaux demande emploi chez modiste ou dans un magasin général. Ecrire T., 41 "La Presse." 120—6

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée, 208A rue Cadieux 120—1

EMPLOI DEMANDE — Personne d'un moyen âge d'expérience et honnête, désire place dans une famille sans enfants, sachant la cuisine, meilleures références. S'adresser 232 Garnier, près Mont-Royal. 120—1

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée, pouvant donner de bonnes références. S'adresser 266 Vitré Est, près Saint-Denis. 120—1

EMPLOI DEMANDE — Homme marié, bonnes références, connaît anglais, français, demande place, commis de bar, collecteur, voyageur ou autre. 342 Saint-Timothée. 120—1

EMPLOI DEMANDE — Jeune fille ayant de l'expérience comme teneur de livres, clavigraphie, demande emploi, bonnes références. S'adresser 38 avenue Forgues. 120—1

EMPLOI DEMANDE — Une jeune fille possédant un diplôme modèle désire enseigner dans une campagne pas trop éloignée de la ville. Connaît la sténographie dans les deux langues et la clavigraphie ; aimerait aussi une place dans un bureau. Ecrire à L. 1688 Sainte-Catherine. Peut donner de bonnes références 120—1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez à 347 Notre-Dame, une dame capable de tout genre de couture, dans les maisons privées. 120—1

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO — Alliance des maisons d'éducation chrétienne, 1525 rue Ontario, Tél. Bell Est 1720. Le cours de révision commencera lundi, 2 avril, à 8 heures ½ du matin, en vue des examens de fin d'année, Médecine, droit et pharmacie. 114—18

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 245A rue Saint-Urbain, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire Royal de Liège, Belgique. 96—24

ELEVES DEMANDES — Chant, diction, piano, harmonium, Méthodes nouvelles et rapides. M. de Chalot, professeur de Paris, 39 Emery, près Saint-Denis et Sainte-Catherine. 108—30

ELEVES DEMANDES pour piano, 5 années d'expérience comme professeur. Prix modéré. Madame L. Boivin, 514 Saint-Hubert. 1er mai: 31 Laval. 114—24

ELEVES DEMANDES—Sténographie Elie, applicable aux deux langues, permet d'écrire 150 mots par minute en 2 mois. Méthode complète comprenant théorie en 12 leçons, exercices, thèmes, versions, abréviations, lettres commerciales, documents, etc. 100 pages, $1.00. Clavigraphie, correspondance, comptabilité moderne, conversation anglaise, enseignés jour et soir. Conditions faciles. Prof. Elie, 334 rue Saint-Hubert. 115—6

ELEVES DEMANDES — Prononciation anglaise. Un professeur anglais, de plusieurs années d'expérience, dans cette branche importante de l'éducation anglaise, organise une classe de jeunes gens auxquels il enseignera la prononciation anglaise. Prix modérés. Ecrire G. H., 145 "La Presse". 119—3

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 245A rue Saint-Urbain, 1er prix de flûte, solfège et harmonie, du conservatoire Royal de Liège, Belgique. 120—12

LECONS de violon, professeur O. A. Beaudry, studio, 1586 rue Sainte-Catherine. 120—6

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI boulanger demandé, avec expérience, sera préféré. S'adresser 626 Boulevard Saint-Joseph. Méd. Paquette, boulanger. 115—6

APPRENTI rivetr d'expérience demandé pour la manufacture de nos poêles en acier, lesquels sont vendus à crédit. Hoolahan, 689 Notre-Dame Ouest, près Versailles. 117—6

APPRENTI couturier demandé, avec expérience préférée. S'adresser L. Chabot, 4 Saint-Laurent, chambre 8, 3ième étage. 120—1

APPRENTIS-TAILLEURS — On demande 2 apprentis couturiers, un de deux ans d'expérience et un commençant. S'adresser 59 Saint-Charles-Borromée. 120—1

APPRENTI TAILLEUR demandé, S'adresser 167a Sainte-Elisabeth. 120—1

BARBIER — Jeune compagnon demandé, bonne position. S'adresser immédiatement, 855 Craig Est. 90—1

CONTREMAITRE DEMANDE pour manufacture de chaussures, ayant une expérience absolue, pouvant fournir de bonnes références. Spécifier le salaire et la dernière place qu'il a occupée. S'adresser par lettre, à M., 126, "La Presse." 119—2

COUTURIERS demandés immédiatement ; 3 bons presseurs d'habits, 4 bons faiseurs de parements, 4 bonnes faiseuses de pantalons, 4 bonnes faiseuses de vestes. S'adresser boîte postale 470, Sherbrooke, Que. 89—n

COUTURIER demandé pour entreprendre dans une boutique à la semaine ou à la "job." S'adresser chez Mallek, 686 Ontario Est. 120—1

COUTURIER — On demande un jeune homme de 2 ou 3 années d'expérience dans les habits d'hommes — coats. S'adresser 583 Saint-André. 120—1

COMMIS d'expérience demandé, bon salaire, ayant de bonnes références, magasin départemental, 262 avenue Mont-Royal C. O. Lassier. 120—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans la confection pour dame. Bon salaire pour un commis compétent. S'adresser à Marchand, 423 Ste Catherine Ouest, angle Mansfield. 120—n

CUISINIER — On demande un cuisinier ou une cuisinière. 2066 Sainte-Catherine, près Saint-Georges. 120—1

COUPEUR de première classe demandé, pour vêtements confectionnés. Ouvrage permanent pour l'homme compétent, 49 heures d'ouvrage par semaine. S'adresser à Grafton and Co., Ltd., Dundas, Ont. 120—3

COCHER demandé, pas marié, pour rester dans la maison. Gages $20. S'adresser après 6 heures, 1164 Dorchester. 120—1

CHEF CUISINIER — Celui qui désire se faire une position d'avenir et qui aurait beaucoup d'expérience comme chef de cuisine, n'a qu'à s'adresser 1070 Sainte-Catherine. 120—6

CHAUFFEURS demandés pour usines à gaz, dans Ontario. Position stable à de bons hommes. S'adresser par lettre à R. S., 153 "La Presse". 120—3

FAISEUR d'habits de première classe demandé. Bons gages et travail garanti toute l'année. Devra être très compétent. S'adresser à S. Simon, 2308 Sainte-Catherine. 116—6

FINISSEURS de premier ordre demandés, pour la confection de la fourrure, Gross et Feldman, 258 Saint-Laurent. 120—2

FILEUR demandé, au No 31 rue Côté. 120—2

FORGERON voiturier, On demande un forgeron voiturier. S'adresser à E. Alarie, 247 Sanguinet. 120—1

GARCON demandé pour faire les commissions et aider dans un magasin. $2 par semaine, aussi une jeune fille comme apprentie, 149 Saint-Laurent. 120—1

GARCONS — On demande des garçons pour répondre aux cloches, à l'Hôtel Riendeau, J. A. Tanguay. 120—1

GARCONS — On demande 2 garçons pour apprendre le métier de vaissier, bonne place. S'adresser chez J. E. Fournier, 9 rue Notre-Dame Ouest. 120—1

HOMMES mariés avec filles et garçons de 14 à 18 ans, demandés, pour notre fabrique de papier, à Glen Miller, près de Trenton, Ontario. Bons cottages à loyer nominal sur le terrain de la fabrique. S'adresser à The Miller Bros Co, Limited, de 30, 38 rue Dowd, Montréal. 119—6

HOMME demandé pouvant se rendre généralement utile pour la culture. S'adresser à Gustave Pepin, St Léonard Port Maurice, près Montréal. 119—6

HOMME expérimenté demandé pour faire les rouleaux de caoutchouc des essoreuses (tordeurs). Devront savoir à perfection les procédés de vulcanisation. Ecrivez à J. H. Connor et Son Ltd, Ottawa. 118—3

HOMME demandé pour se rendre généralement utile sur un emplacement à la campagne, près de Montréal. S'adresser à H. Schetagne, 62 Saint-Jacques. 120—1

HOMMES — On demande deux hommes pour travailler sur la terre, étant seuls ou avec leurs femmes, sans enfants, un logis à disposition. S'adresser à la Côte Saint-Paul, le long du canal, J. B. Beyries. 120—1

HOMME — On demande un garçon de table et un homme de cour, doivent avoir des références. S'adresser au gérant, 68 Saint-Hubert. 120—2

INSTITUTEUR demandé avec diplôme d'école modèle enseignant très bien l'anglais et le français. S'adresser à A. Rouleau, secrétaire-trésorier, Saint-Clet, Qué. 116—6

JEUNE HOMME demandé, sachant la sténographie et clavigraphie française et anglaise correctement, aussi un homme comme agent d'immeubles, pour le dehors. 112 Saint-Jacques, bureau 57. 120—1

JEUNE garçon de 14 à 15 ans demandé comme apprenti, pour travailler dans le cuivre. S'adresser 25 Saint-Urbain, Montréal. 120—1

JEUNE HOMME — On a besoin d'un bon jeune homme pour travailler dans les boîtes à cigares. E. N. Hébert, 58 avenue de l'Eglise, en arrière du No 684 Parc Lafontaine. 120—2

JEUNE apprenti couturier demandé, au No 4 Saint-Laurent, chambre 8. 120—2

JEUNE garçon demandé parlant anglais pour commission et répondre au téléphone. S'adresser 961 Notre-Dame Ouest. 120—1

LES fermiers qui ont des loisirs, les agents de machines agricoles, les agents d'assurance sur la vie et le feu devraient nous écrire maintenant pour renseignements touchant nos agences. Nous avons besoin de la meilleure classe d'agents, vu nos beaux contrats, et notre assortiment complet garanti de première classe. Ecrivez maintenant, Pelham Nursery Co, Toronto, Ont. 175—1Ms—n

MONTEURS pour ouvrage McKay. S'adresser à Winn and Co., Milton, Ont. 117—6

MARGEURS demandés, S'adresser 639 rue Centre. 120—1

MESSAGER demandé immédiatement à la pharmacie Saint-Denis, coin Saint-Denis et Dorchester. 120—1

ON DEMANDE à Haileybury, Cobalt, MM. Leblanc et Laurin entrepreneurs, ont besoin de 75 ouvriers menuisiers et 50 manoeuvres. Emploi permanent. Bons gages. 118—4

OPERATEURS — On demande de bons opérateurs pour la confection de jupes et manteaux et finisseuses. P. Lafrance et Cie, 192 rue Saint-Laurent. 115—6

OPERATEUR compétent demandé pour un pouvoir moteur électrique, dans une usine hydraulique. Faites connaître l'expérience, les références et les gages désirés. Canadian General Electric Co., Ltd., Peterboro, Ont. 22,24,26

OPERATEURS — On demande 10 opérateurs dans les costumes pour dame, bons gages, emploi permanent. S'adresser à manufacture Marchand, 307 Notre-Dame Ouest, près McGill. 120—n

OPERATEUR pour culottes demandé, Devra être au courant du progrès, Emploi permanent et les meilleurs gages à l'homme compétent, 49 heures d'ouvrage par semaine. S'adresser à Grafton and Co. Ltd., Dundas, Ont. 120—3

OPERATEURS demandés pour la confection des fourrures. S'adresser chez Boulter, Waugh and Co., Ltd, 57 Saint-Pierre. 26,28

PATISSIER — Bon pâtissier demandé pour prendre charge d'une boutique. Gages $12. S'adresser 380 Saint-Timothée. 120—1

PRESSEUR de première classe demandé, pour habits. Ouvrage fin seulement. Travail permanent et les plus hauts gages à l'homme compétent, 49 heures d'ouvrage par semaine. S'adresser à Grafton and Co, Ltd., Dundas, Ont. 120—3

PEINTRES demandés. S'adresser entre 6 et 7 heures, à J. Beauvais, 133 Rose de Lima, Saint-Henri. 120—1

PEINTRE — On demande un peintre de première classe, au No 861 Saint-Denis. V. Méderic Bouthillier, peintre-décorateur. 120—1

PEINTRES de voitures "jobbeur" ou à la journée demandés. 419 Parthenais. 120—1

HOMMES,GARCONS DEMANDES

PLOMBIER demandé. 197 rue Roy. 120—1

POSEURS de tapis parfaitement expérimentés, deux, demandés, ceux parlant les deux langues préférés. Position stable à des hommes recommandables. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 120—1

STENOGRAPHE et clavigraphiste expérimenté, anglais et français, demandé. Ecrire à O. O., 60 "La Presse." 120—2

TAILLEUR de fournitures dans les chaussures demandé chez Dupont et Frère, 208 rue Champlain. 120—1

VENDEUR de 1ère classe demandé, parlant anglais et français, sobre, références et garanties exigées. Inutile de se présenter sans ces conditions. S'adresser 349 St Laurent. 120—1

VENDEURS demandés pour prendre des commandes. Salaire et commission, O. De Bellefeuille, 246 Saint-Laurent. 120—1

VENDEURS DE TAPIS — Commis expérimentés pour la vente des tapis et couvertures de planchers ; hommes parlant les deux langues préférés. S'adresser au gérant de The S. Carsley Co,. Limited. 120—1

VENDEURS expérimentés demandés pour le rayon des étoffes à robes. Salaire raisonnable payé à des hommes compétents et parlant anglais. W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 120—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BLANCHISSEUSE en chef, parlant l'anglais, demandée. S'adresser au gérant du Montreal General Hospital. 120—1

CAISSIERE — On demande une fille comme caissière. S'adresser 236 Saint-Laurent. 120—1

COUTURIERES — On demande des filles pour coudre dans les robes, de deux ou trois années d'expérience, chez Mlle V. Giroux, 453 Saint-Laurent, Bell Tél. 3331. 115—6

COUTURIERES — On demande une bonne faiseuse de boutonnières pour habit de pratique, tailleur et un garçon, deux jeunes filles comme apprenties, ouvrage facile. 1795 Notre-Dame, 2ème étage. 118—6

COUTURIERE demandée pour aider à la confection des habits. S'adresser à M. Lefebvre, rayon de la coupe, Henry Morgan Co. 120—2

COUTURIERES — On demande de bonnes couturières dans les pantalons de pratiques, S'adresser immédiatement, à 4 Saint-Laurent, chambre No 9. 120—1

COUTURIERE demandée dans les habits de pratique, sachant faire les boutonnières. S'adresser à R. A., 141 Saint-Pierre. 120—1

COUTURIERE compétente demandée pour faire habits de pratique. Position stable. Se présenter au No 40 rue Chenneville. 120—1

COUTURIERES — Plusieurs bonnes couturières demandées, pour travailler en dedans, avec les tailleurs, ouvrage à l'année. S'adresser Mulcair Bros ,376 Notre-Dame Ouest. 120—1

COUTURIER demandé, ayant 3 ou 4 ans d'expérience, aussi des couturières. S'adresser 3555 Notre-Dame, Saint-Henri. 120—1

COUTURIERES — Filles de moulin et 10 filles de main, demandées, pour coudre les pantalons Chez A. Villeneuve, 360 Saint-Laurent. 120—6

COUTURIERES — Aides expérimentées demandées, dans le rayon des réparations des costumes et jupes de dames. Personnes capables et laborieuses seulement, W. H. Scroggie, Ltd., rues Sainte-Catherine et Université. 120—1

COUTURIERES dans les costumes demandées. S'adresser à O. Normandin, 274 rue Saint-Laurent. 120—2

DEMOISELLE de magasin demandée pour chapeaux et fourrures, Français et anglais, "Hub," 71 rue Saint-Laurent. 120—1

FAISEUSES de boîtes en papier demandées. Filles pour faire des boîtes en papier, à la machine et à la main, aussi des ouvrières pour travailler à la maison. Ouvrage permanent et bons gages. The Canada Paper Box Co, Limited, Nos 12 et 14 rue Saint-Eloi. 120—6

FAUFILEUSES expérimentées, vives et stables, demandées, bon salaire. S'adresser à 88 rue McGill. American Costume Mfg. Co. 116—6

FEMMES — On demande 6 femmes de journée, pour laver les peintures. 246 Bishop. 120—2

FILLE — On demande une bonne skiveuse, bons gages payés, Ouvrage garanti durant toute l'année. S'adresser chez Dufresne et Locke, coin Ontario et Desjardins, Maisonneuve. 119—2

FILLE, française, parlant anglais, demandée, en qualité de servante générale dans famille de deux, Se présenter immédiatement au No 116 rue Saint-Mathieu. 120—1

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle, au No 1966 Sainte-Catherine, ou 52 Sainte-Catherine ouest. 120—1

FILLES DEMANDEES — On demande deux bonnes filles, une pour la salle, l'autre pour la cuisine, Hauts gages payés, 400A Saint-Denis. 120—1

FILLES — On demande des filles pour ouvrage facile, S'adresser au No 4 Bonsecours. 120—1

FILLES — Bonnes filles de tables demandées ayant de l'expérience, inutile de se présenter sans cela, hôtel St James, coin St Jacques et Cathédrale. 120—1

FILLES — On demande des filles pour faire les réparages de manteaux et costumes. S'adresser immédiatement à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest, près McGill. 120—n

FILLE demandée comme comis, sachant parler anglais et français, ayant de l'expérience dans la tapisserie et vaisselle. S'adresser Louis Galarneau, No 822 rue Ontario Est. 120—1

FILLE demandée, habituée à laver la vaisselle, 93 Saint-Laurent. 120—1

FILLE demandée pour travaux légers de ménage, dans un plain-pied. Petite famille. Doit parler un peu l'anglais. S'adresser à 266 rue Mance. 120—1

FILLES — On demande des filles pour tapisser les valises chez Lamontagne, Limitée, No 338 Notre-Dame Ouest, Bloc Balmoral. 120—1

FINISSEUSES de manteaux demandées. Position stable et bons gages. Se présenter au No 185 rue Notre-Dame Est 120—1

INSTITUTEURS — On demande un principal, des instituteurs et institutrices pouvant enseigner le français et l'anglais dans une école modèle, Joseph Deslauriers, président, Boulevard Saint-Paul, P. Q. 117—6

INSTITUTRICE demandée, diplôme élémentaire, sachant un peu l'anglais. Salaire $140, école chauffée, située à 2¼ milles du village, 25 élèves. S'adresser au Commissaire d'Ecole St Rémi, Napierville, Qué. 119—6

JEUNES filles, — deux — expérimentées demandées, pour saucer les chocolats, S'adresser H. Jervas, 281 Notre-Dame Ouest, près McGill. 120—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille connaissant le téléphone et la clavigraphie. S'adresser à la librairie Beauchemin, 256 rue Saint-Paul, Montréal. 120—2

JEUNE fille demandée pour servir au comptoir dans les mercéries d'hommes, et être caissière, pour travailler à 331 Ste Catherine. S'adresser 685 Ontario Est. 120—1

MODISTE — On demande une bonne modiste pour maison privée, 83 rue Cherrier. 120—1

MODISTES — On demande deux modistes de robes, avec quelques années d'expérience. S'adresser J. B. Marsolais, 100 Saint-Laurent, coin Lagauchetière. 120—1

MODISTES et apprenties demandées, pour robes et manteaux. 311 Roy. Madame Riendeau. 120—1

MODISTE — On demande, au No 213 Prince Arthur, une apprentie et une fille pour coudre dans les robes. 120—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 9

F. X. LASALLE

& FILS

349 RUE RACHEL
COIN RIVARD . .

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES, cinq, et 10 finisseuses demandées pour les pantalons, $8.00 par semaine. Des ouvrières de premier ordre seulement. Aussi quelques jeunes filles comme apprenties, 13 rue Saint-Georges. 115—6

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co., Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES de premier ordre demandées pour la confection des chemises d'ouvriers. On paiera à la semaine pour commencer. Aussi des faiseuses de pantalons compétentes. S'adresser à Mlle Baines, Robert C. Wilkins, angle Sainte-Catherine et Bleury. 115—6

OPERATRICES expérimentées dans les jupes demandées, bons gages. Nous payons les plus hauts prix pour la bonne confection. 88 rue McGill. American Costume Mfg. Co. 116—6

OPERATRICE demandée dans les robes tailleur pour dames, capable de servir de commis, connaissant les deux langues, bons gages, emploi permanent. S'adresser à 669 rue Saint-Laurent. The Latest Style Ladies Tailoring. 120—6

OPERATRICES et plisseuses expérimentées demandées pour blouses de soie; les plus hauts gages de la ville. S'adresser à I. Mishkin and Co, 423 rue Saint-Jacques. 120—2

SAUCEUSES de chocolat demandées. S'adresser 583 Saint-Jacques, vis-à-vis la gare Bonaventure. 120—6

VENDEUSE d'articles de mode demandée, aussi bonne garnisseuse active. Splendides positions à des personnes compétentes, The Fair, 2356 rue Sainte-Catherine. 120—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale, gages $10.00 par mois, Pas de lavage. S'adresser au No 45 avenue Esplanade. 106—n

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. Devra parler anglais, S'adresser No 712 rue Hutchison ,Annexe. 116—6

SERVANTE générale demandée, plain-pied, petite famille avec ou sans lavage, S'adresser 807 Saint-Hubert. 120—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante, gages $12. S'adresser à 21 avenue Laval. 120—n

SERVANTE générale demandée, sachant bien faire la cuisine, lavage en dehors. $15 par mois. 933 St Denis. 120—1

SERVANTE — Fille générale demandée avec références. S'adresser 1130 Dorchester. 120—1

SERVANTE générale demandée assez âgée, famille de 2 personnes, même plancher, pas de déménagement. S'adresser 941 St Denis, près Rachel. 26,28

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, on garde une fille de chambre. S'adresser 316 Sherbrooke. 120—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, bons gages. S'adresser 58 Saint-Hubert. 120—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale de 18 à 25 ans, pour une maison de pension, pas de cuisine ni de lavage. Bons gages pour une personne compétente. 421 Dorchester. 120—1

SERVANTE demandée au No 489 Mont-Royal, en face de chez les Pères du Saint-Sacrement. 120—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre l' "Auto-Spray," le meilleur arrosoir automatique à air comprimé. Conditions libérales. Machine échantillon gratis aux bons agents, Cavers Bros, Galt, Ont. 85—n

AGENTS de portraits demandés pour travailler pour leur propre compte. Demandez notre nouvelle liste de prix du gros, Echantillon gratis. Les plus bas prix. Merchants Portraits Co., Ltd., Toronto. 115—26

AGENTS

On demande des agents pour vendre des terrains, Salaire $40 à $50 par semaine. Terrains dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Conditions faciles pour convenir à toutes les bourses. S'adresser à Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques, entre 10 et 11 heures. 116—n F

AGENT D'ASSURANCE VIE — Emploi, aide et instructions donnés aux sobres et énergiques. Venez me voir, ou écrivez si étranger de Montréal. Philias Champagne, 71A Saint-Jacques. 115—6

AGENTS actifs demandés, Canada, pour solliciter des commandes d'un petit article se vendant très bien. S'adresser l'avant-midi, 1730 Saint-Denis. 116—6

AGENTS — A salaire ou à commission — L'article qui se vend le mieux par agents qu'on ait jamais produits ; tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours ; un autre a fait $32 en deux heures. Monroe Mnfg. Co., X., 230, La Crosse, Wis. 117—6

CHACUN ET TOUS

Ont intérêt à lire les

"PETITES ANNONCES"

— DE —

"La Presse"

Cette mine inépuisable d'occasions profitables.

Ce qui ne convient pas à l'un convient à l'autre.

Il y en a pour tous !

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, avec références, à 73 avenue Laval. 119—2

SERVANTE GENERALE — On demande immédiatement une bonne servante générale, qui peut faire la cuisine. Bonnes références, salaire élevé. S'adresser au No 911 rue Saint-Denis. 119—3

SERVANTE demandée au No 344 rue St Hubert. Petite famille. Pas de blanchissage. Bons gages. 119—2

SERVANTE demandée au No 10 Carré St Louis. 118—6

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, $12 par mois. Aussi jeune fille pour aider au ménage. 483 rue Sherbrooke. 118—6

SERVANTE demandée, bien recommandée, sachant faire une bonne cuisine. Pas de lavage, ni de repassage. Références exigées. S'adresser à 1101 Craig Est, coin de l'avenue Debrimler. 119—2

SERVANTE — On demande une bonne cuisinière avec de bonnes références, bon salaire. Hôtel Angus. S'adresser par téléphone, Est 4000, J. P. Maranda, Prop. 118—6

SERVANTE générale demandée, petite famille, pas d'enfant. S'adresser 226 rue Saint-Antoine, près de la rue de la Montagne. 120—1

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général dans une maison privée. S'adresser entre 7 et 8 heures p.m., avec références, 541 Saint-Denis. 120—1

SERVANTE— On demande une bonne femme de journée, No 544 rue Dorchester. 120—1

SERVANTE générale demandée dans une famille de trois personnes, pas de lavage, 85 Drolet. 120—3

SERVANTE — Jeune fille ou servante générale demandée, dans une petite famille, pour l'entretien d'un étage de 5 pièces, 203B Montcalm. 120—1

SERVANTE demandée, sachant un peu faire la cuisine. Pas de lavage ni repassage. Bons gages. Références exigées. S'adresser 188 Cherrier. 120—1

SERVANTE — On demande une fille de chambre. S'adresser à 907 Sherbrooke, durant l'avant-midi, et de 6 heures p. m. à 9 heures p. m. 120—1

SERVANTE générale demandée, bons gages, pas de lavage à la maison. S'adresser 944 rue Cadieux. 120—1

SERVANTE demandée pour petite famille, très bons gages, une personne possédant les meilleures références. 346 Berri, entre Ontario et Sherbrooke. 120—1

SERVANTE demandée pour petite famille, bons gages pour personnes compétentes, S'adresser 8 avenue Tower, 1ère rue à l'ouest de la rue Saint-Marc. 120—1

SERVANTE demandée dans une petite famille. S'adresser 121 rue Cherrier. 120—1

SERVANTE demandée, au No 407 rue St Hubert. Pas de lavage. Références exigées. Tél. Bell Est 2648. 120—1

SERVANTE — Jeune fille pour aider au ménage demandée immédiatement. 580 rue Fullum, 3ème étage. 120—1

SERVANTE — Fille pour la vaisselle demandée et travail général dans un restaurant. S'adresser No 1367 Notre-Dame Est, coin Dufresne. 120—1

SERVANTE — On demande une fille de chambre bien recommandée, Bon salaire payé, 136 Cherrire. 120—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Représentant ou voyageur à commission demandé, bien introduit à Toronto et autres villes d'Ontario, pour représenter une maison de gros d'articles pour tailleurs et nouveautés de première classe. Ecrire tout de suite, J., 32 "La Presse". 118—3

AGENT compétent, parlant anglais et français, demandé, pour assurance industrielle. Bon débit. Salaire et commission à la personne voulue. S'adresser à F. C. A, Fosbrooke, Union Life, 71A rue Saint-Jacques. 120—1

AGENTS demandés pour travailler pour nous sur la route, Alfred Tyler, London, Ont. 120—1

AGENTS actifs demandés, références requises. S'adresser à R. Fugère, ou M. Théoret, 107 Saint-Jacques, chambre 16, 8 à 10 a.m. 120—6

VENDEURS — Un agent a fait cinq cent quinze dollars le mois dernier. C'est le temps de la vente d'arbres et graines. Grosses commandes des planteurs achetant des vergers. Ecrivez au sujet du système à salaire ou à commission, et faites de l'argent. Capital Nurseries, Ottawa. 86—1Ms

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour vieille maison, gros profits. Bonne chance pour homme actif avec peu de capital. S'adresser L. Harris, 25 rue St Laurent. 119—n

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRES garnies à louer, 934 rue Saint-Denis, superbe salon double et chambre double à louer, famille privée sans enfant améliorations modernes, situation exceptionnelle pour l'été. Pension de première classe si désirée. 118—3

CHAMBRES meublées, deux, à louer, dans famille particulière, S'adresser 456 Sanguinet, près du square Saint-Louis. 118—3

CHAMBRE en avant meublée ou non, gaz, garde-robe, pension si désirer, pas de déménagement. 1540 Ontario. 119—3

CHAMBRE meublée à louer, jolie chambre simple, sur le devant, améliorations modernes, Téléph. Bell, etc., messieurs seulement. 266 Saint-Denis. 119—3

CHAMBRE meublée à louer, avec usage de la cuisine, gaz, étage du bain, sur plain-pied, S'adresser 591 Mont-Royal. 119—3

CHAMBRE meublée avec pension, pour deux personnes, famille privée, pas d'autres pensionnaires, belle localité, possession immédiate, pas de déménagement, Ecrire F., 1688 Sainte-Catherine. 119—2

CHAMBRE meublée à louer, sur la rue Sainte-Catherine, coin Champlain, $7 par mois. Pension si désirée, S'adresser 438 Champlain. 120—2

CHAMBRE à louer, meublée à neuf, famille privée, pas d'enfants, possession immédiate, 36 Sanguinet. 120—1

CHAMBRES garnies à louer, 2 chambres, une double, $2.00 par semaine, 1 simple, $1.00 par semaine. Améliorations modernes, 26 rue Sainte-Elisabeth. 120—2

CHAMBRES meublées, lumière Auer, poêle à gaz dans chaque chambre, bain sur même plancher. Téléphone 473 Ontario Est, coin Saint-André. 120—2

CHAMBRES meublées à louer, étage du bain, chauffé à l'eau chaude, éclairé à la lumière électrique, Maison paisible, S'adresser 66 Place Jacques-Cartier. 120—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, plain-pied, petite famille avec ou sans lavage, S'adresser 807 Saint-Hubert. 120—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante, gages $12. S'adresser à 21 avenue Laval. 120—n

SERVANTE générale demandée, sachant bien faire la cuisine, lavage en dehors. $15 par mois. 933 St Denis. 120—1

SERVANTE — Fille générale demandée avec références. S'adresser 1130 Dorchester. 120—1

SERVANTE générale demandée assez âgée, famille de 2 personnes, même plancher, pas de déménagement. S'adresser 941 St Denis, près Rachel. 26,28

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, on garde une fille de chambre. S'adresser 316 Sherbrooke. 120—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, bons gages. S'adresser 58 Saint-Hubert. 120—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale de 18 à 25 ans, pour une maison de pension, pas de cuisine ni de lavage. Bons gages pour une personne compétente. 421 Dorchester. 120—1

SERVANTE demandée au No 489 Mont-Royal, en face de chez les Pères du Saint-Sacrement. 120—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre l' "Auto-Spray," le meilleur arrosoir automatique à air comprimé. Conditions libérales. Machine échantillon gratis aux bons agents, Cavers Bros, Galt, Ont. 85—n

AGENTS de portraits demandés pour travailler pour leur propre compte. Demandez notre nouvelle liste de prix du gros, Echantillon gratis. Les plus bas prix. Merchants Portraits Co., Ltd., Toronto. 115—26

AGENTS

On demande des agents pour vendre des terrains, Salaire $40 à $50 par semaine. Terrains dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Conditions faciles pour convenir à toutes les bourses. S'adresser à Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques, entre 10 et 11 heures. 116—n F

AGENT D'ASSURANCE VIE — Emploi, aide et instructions donnés aux sobres et énergiques. Venez me voir, ou écrivez si étranger de Montréal. Philias Champagne, 71A Saint-Jacques. 115—6

AGENTS actifs demandés, Canada, pour solliciter des commandes d'un petit article se vendant très bien. S'adresser l'avant-midi, 1730 Saint-Denis. 116—6

AGENTS — A salaire ou à commission — L'article qui se vend le mieux par agents qu'on ait jamais produits ; tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours ; un autre a fait $32 en deux heures. Monroe Mnfg. Co., X., 230, La Crosse, Wis. 117—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour vieille maison, gros profits. Bonne chance pour homme actif avec peu de capital. S'adresser L. Harris, 25 rue St Laurent. 119—n

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRES garnies à louer, 934 rue Saint-Denis, superbe salon double et chambre double à louer, famille privée sans enfant améliorations modernes, situation exceptionnelle pour l'été. Pension de première classe si désirée. 118—3

CHAMBRES meublées, deux, à louer, dans famille particulière, S'adresser 456 Sanguinet, près du square Saint-Louis. 118—3

CHAMBRE en avant meublée ou non, gaz, garde-robe, pension si désirer, pas de dé

A VENDRE

A VENDRE — Buffet en chêne solide, bibliothèque en noyer et cerisier et pupitre combine, Poêle de cuisine No 9, Clendinning avec appareil à eau chaude et accessoires, poêle de corridor ; gazeliers. Tout en bon état, 35 rue Rensher, le soir. 120—6

A VENDRE, appareil à Soda Water. Une machine américaine cataracte, à soda water. S'adresser à The Laurentian Spring Water Co., 636 rue Craig Est. 120—1

A VENDRE, 4 bons restaurants licenciés, centre, prix variant depuis $7,000 à $10,000, conditions $4,000 comptant. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel.

A VENDRE, 3 bons magasins cigares, bonbons, rafraîchissements, logement compris, rues Sainte-Catherine et Ontario. Ces places font de $15 à $20 par semaine clair. Prix $350, $400, $700. Aussi plusieurs maisons meublées pour louer des chambres, prix $400 en montant. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel. 120—1

AMEUBLEMENT à vendre, comptant, ou à crédit, meubles, poêles, fournaises, tapis, prélarts. Nous donnons plus pour moins d'argent. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 115—6

AMEUBLEMENT de treize chambres à vendre, bonne localité centrale et continuation du bail, maison chauffée. Ecrire K., 33 "La Presse." 115—6

AMEUBLEMENT à vendre, magnifique ameublement de maison, l'acheteur devra louer la maison, neuf pièces, avec bail de deux ans, à partir du 1er mai, loyer $30 par mois. Chambres louées, revenu $100 par mois. 48A Côte du Beaver Hall. 115—6

AMEUBLEMENT d'une maison à vendre, mobilier de salon, chambre à coucher, grand miroir, poêle, etc. S'adresser 5 avenue Thibaudeau. 120—2

BEURRERIES — Deux beurreries à vendre, de première classe, seulement deux ans d'usure, et on demande aussi un fromager de première classe. S'adresser à L. Fortin, Napierville. 115—6

BUANDERIE à vendre. S'adresser 3185 rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde. 115—6

BOUTIQUE de menuisier à vendre, pour cause de maladie, outils, cheval, voiture. Bonnes conditions. S'adresser Place Brien, No 2, rue Beaudry. 117—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, chance extraordinaire pour homme qui veut s'établir comme barbier, place très avantageuse à louer, près station du Grand-Nord, et fixtures à vendre, comprenant deux chaises, miroirs, appareils à eau chaude, etc., etc. S'adresser 1601 Sainte-Catherine Est, Hochelaga. 120—1

BOWLING ALLEYS à vendre, en parfaite condition, avec accessoires, à bon marché, à prompt acheteur. Aucune offre raisonnable refusée. Raison de vente : départ. 3108 Notre-Dame. 117—6

BUFFET — sideboard — à vendre, en noyer noir, à grand sacrifice, aussi ameublement de salon, poêle Chapleau, ayant peu servi, sofa-lit, 513B rue Amherst 120—1

COFFRE d'outils complet pour charpentier menuisier, en très bon état, à vendre à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser Mme veuve Jolicoeur, 663 Craig Est. 117—6

CLOS bois, charbon et grain à vendre, situé près d'une voie spéciale de chargement et déchargement.— Siding — Pour autres détails. Ecrire J. J., 100 "La Presse." 118—6

CORNET — A vendre, un magnifique cornet en cuivre en parfait état, presque neuf. On vendra bon marché. S'adresser par lettre U., 42 "La Presse." 120—2

ETAL de boucher à vendre, avec stock, fixtures, voiture et cheval, bien établi, pas de crédit. 91 Marie-Anne. 118—6

ETAL de boucher, comprenant tous les appareils et accessoires, cheval, voiture et sleigh, harnais, etc., à vendre à des conditions raisonnables à de prompts acquéreurs. S'adresser à William Coughlin exécuteur, 4 Rushbrooke, Pointe Saint-Charles. 120—2

FOURRURES — Un capot valant $175.00, pour $90.00, doublé en "seal" allemand, bordé en loutre du Labrador. Ainsi qu'une etole et manchon en vison, valant $225,00, pour $125.00. 97 rue Saint-Laurent. 110—26

FOURRURES — A vendre à prix des plus réduits, capots en chat et manteaux de mouton de Perse. Aucune offre raisonnable refusée. Il faut vendre, 39 Saint-Hubert. 115—6

LUNETTES, lorgnons, saisis en douane ; Or, $1,00 ; allemands, 25 cents. Satisfaction. 218 Saint-Laurent, 4 à 7 heures p. m. Apportez ceci. 117—6

MEUBLES — A vendre, lots considérables de meubles, beaux et moyens, couchettes, matelas et literie. Maisons meublées sous le plus court délai. Thomas Ligget Limited, 604-606 rue Sainte-Catherine Ouest. 116—n

MAISON de pension à vendre, dans le centre des affaires, sur la rue Saint-Denis, près de la rue Sainte-Catherine. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse." 116—6

MANTEAU — A vendre, manteau en mouton de Perse pour dame de corporence de 100 livres, ayant coûté $160. Boas en plumes d'autruche, ayant coûté $18. Costumes, lingeries, pour dames, 137 Saint-Denis. 120—1

MACHINE à coudre à vendre, miroir, chaises, petite chaise berçante, pour bébé, tapis, prélarts de passage, gazeliers, fournaise et poêle à gaz. S'adresser à 3 heures, 145 Saint-Christophe. 120—1

MOBILIER de chambre en noyer noir, à vendre, tapis, prélarts, portières, bicycles de dames. S'adresser 340 Ontario Est, près Saint-Denis. 120—1

POELE — A vendre, bon marché, poêle de cuisine No 8, McClary "Famous Active," y compris appareil à l'eau chaude. S'adresser 41 avenue du Parc, Saint-Henri. 120—6

TANNERIE à vendre ou à louer, boutique pour tanner le cuir, maison, écurie, remise. S'adresser J. P. Archambault, Saint-Lin, P. Q. 118—6

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

$10 achèteraient un bel habillement ou un pardessus, sur votre mesure, pantalon, $3.00. Montreal Custom Tailoring Co. 364 Saint-Paul, succursale 502 Sainte-Catherine Est. 104—24

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO Mason et Risch droit à vendre le coût, $400. Le propriétaire, cessant de tenir maison, acceptera moins que la ½ du prix. Ecrire D. D., 684 "La Presse." 115—6

PIANO Heintzman à vendre, pour $100 comptant, ayant coûté $375. Une occasion. Pris pour dette. Pour plus de détails, écrire à P., 451 "La Presse." 115—6

PIANO droit, un beau, à vendre, pour $145 comptant, n'ayant servi que quelque temps et ayant coûté $350. Le propriétaire quittant la ville. Ecrire immédiatement à A. A., 681 "La Presse." 115—6

PIANOS à queue, cabinet, trois à vendre, munis d'une troisième pédale et de tous les derniers perfectionnements. Ces instruments ont été loués de 6 à 12 mois ; virtuellement aussi bons que des neufs ; absolument garantis. Prix : $165, $185 et $195 respectivement. Layton Bros, 144 rue Peel. 22,26,28

PIANO Leach droit, un beau, à vendre, $175 comptant, d'un célèbre fabricant, 3 trois pédales, et muni de tous les perfectionnements. Cie de Pianos Leach, 2440 Sainte-Catherine, près Stanley.

PIANO Leach droit, un beau, à vendre, $195 comptant, en usage pendant six mois. Régulièrement, $350. Ayant reçu de l'argent sur cet instrument, nous sommes en état de l'offrir à $195. Cie de Pianos Leach, 2440 Sainte-Catherine. 120—1

BARBIER — Bon barbier demandé. S'adresser J. D. Lavoie, 582 rue Wellington. 120—1

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 550 rue Saint-Paul. 116—24

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BOGHEI Concord piano box à vendre pour bonne raison, chez J. Leclair, 2299 Notre-Dame. 118—6

CHEVAUX trotteurs rapides à vendre, deux, No 1, Krakaner, hongre brun, record 2.26, âgé de 8 ans, mesure 15.2, pèse environ 1,000 livres, descendant de Kremlin, 2.07¾, de Mayflower, celle-ci d'Avander, 2.12¾ et d'autres enregistrés. Krakaner est un des chevaux les plus jolis, les plus intelligents et les mieux domptés qui aient jamais été offerts en vente. Ni vicieux, ni rusé, soit à l'écurie ou en dehors, dompté pour la ville ; n'importe qui peut le conduire ; il a un aussi beau port que n'importe quel trotteur, et il peut battre 2.15 trois fois, entre bonnes mains ; son record 2.26 a été obtenu dans une course ordinaire ; il a fait des milles en 2.15, le dernier demi-mille en 1.06½. Il est très intelligent et n'a peur de rien. No 2, Frank, hongre brun, 8 ans, 16 mains, environ 1050 livres, sain, bonne haleine, trotteur de belle allure, peut trotter en 2.30, doux et non craintif ; pas besoin d'entraves nulle part. C'est un des plus beaux chevaux de messieurs du monde, ni malice, ni vices, ni bottes, et peut battre, sur la piste, tous les ambleurs et trotteurs de 2.20. Je l'ai vu trotter, au dernier quart, en 2.16¼ ; n'a jamais trotté, n'a pas de record. S'adresser au plus tôt, car cette annonce pourrait bien ne plus paraître. S. C. Nutter, Sherbrooke, Qué. 110—n

CHEVAUX à vendre, Un étalon Hackney et un Shire, S. Morin, Petit Brûlé, P. Q. 116—6

CHEVAL à vendre, l'ambleur rapide "Pea Picker," record 2.22¼, hongre bai, 15¼ mains de haut, parfaitement sain, doux et parfaitement dompté pour la ville, un cheval de route ou de course les plus rapides de la ville. Sera vendu à l'encan mardi, le 27 mars, à 2.30 p. m. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 Saint-Paul. 120—1

VOITURES à vendre, express légers et forts, charrettes de laitier, express couvert pour beurre ou crème. J. T. Garépy, 994 Demontigny. 119—6

VOITURE de charretier à vendre — Victoria — d'été et d'hiver, presque neuve ,cheval et harnais, robes, S'adresser No 3237 Notre-Dame, entrée par le pignon. 120—6

COMBUSTIBLES A VENDRE

BOIS A VENDRE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est 4251. 84—78

BOIS à allumer le poêle, à vendre, bien sec, rognures de boites, excellent pour allumer le poêle. Gros voyage livré dans les limites de la ville, pour $1.75 chacun. G. J. Esplin, 126 rue Duke. Tél. Bell 3647. 104—26

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE — 64 rue Coursol, maisons façade en pierre, très bien bâties, chauffée à l'eau chaude. $3,300. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St Jacques.

A VENDRE — 3229 et 3231 Notre-Dame, maison en bois, 2 logements, écurie pour 25 cheveaux, lot 50 x 106. $1.00 le pieds. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques. 119—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 119-n F

CONSTRUCTEURS — Avenue du Parc. J'ai 10 lots de choix à bâtir, dans cette avenue, près du coin de la rue Saint-Louis et à la jonction de deux lignes de chars urbains, que je vendrai à bon marché. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 120—6

LOGEMENTS, quatre, à vendre, à façade en pierre, 1292-1296, fondations élevées. Terrain : 44 x 70. Loyer : $336. Prix : $2,800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 119—6

LOGEMENTS, 6, et boutique, à vendre, avenue Laval, à trois étages, lambrissés en brique. Grandeur de la maison : 50 x 65 ; boutique : 15 x 65. Loyer : $588. Prix, $5,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 119—6

LOTS à bâtir au Plateau Westmount, Notre-Dame de Grâce, $375, et au Parc Central, Ville Saint-Louis, $175. Conditions faciles. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Téléphone Main 4465. 119—6

MAISON à vendre, à 2 étages, divisée en sept pièces, près des tramways Ontario, rue Bourbonnière, No 332 Maisonneuve. 120—1

MAISON A VENDRE — Comprenant deux logements,—haut et bas,—bâtis en pierre et brique solide, menuiserie de première classe, système de chauffage à eau chaude, en très bon état, située Nos 127 et 129 rue Lusignan. Conditions faciles. S'adresser à H. Godin, bureau de "La Presse." 54—n.

MAISONS à vendre, quartier Saint-Jacques, près Sainte-Catherine, 4 maisons, pour $8,000. Terrain seul valant $5,000. Vendra en bloc ou séparément. Ecrivez U., 133 "La Presse." 118—8

PROPRIETE — Une jolie, avenue Colonial, 3 résidences et magasin, avec écuries et hangar en arrière, bien louée, à vendre bon marché, pour un acheteur au comptant. Frank E. Donovan, 185 St Jacques. Main 2091. 119—6

PROPRIETE à vendre, située à Laprairie, sur le bord du fleuve, belle place d'été, bien bâtie et communications faciles. Pour autres informations, s'adresser à T. L., 77 Barré, coin McCord. 115—6

PROPRIETE à vendre, 9 logements, sur la rue Beaudry, payant $11 du 100. S'adresser au No 521 rue Beaudry. 115—6

PROPRIETE à vendre, maison de deux logements et grande boutique, 25 x 40, deux étages. Prix $3,000, dont $1,200 comptant, balance à 6 pour cent. S'adresser 880 Lasalle, Maisonneuve. 120—6

TERRAINS à vendre, parc Fletcher, $1.00 comptant balance $1.00 par semaine. Propriété de la compagnie du Crédit Hebdomadaire Limitée, chambre 16, 107 Saint-Jacques. 119—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Un capitaliste achètera plusieurs propriétés, centrales, si possible. Ecrire à boîte postale No 1137, Montréal. 117—6

Propriétés Demandées

On demande à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville. S'adresser Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques. 118—n F

PROPRIETE DEMANDEE — Un particulier demande une bonne propriété de $10,000 ou plus, rapportant au moins 10 pour cent. Donnera de $2,000 à $4,000 comptant. S'adresser par lettre à P. P., 174 "La Presse." 118—3

A VENDRE

No 80 rue St Denis.

Maison isolée, avec terrain vacant, formant angle rue Lagauchetière. S'adresser au

Département d'Immeubles
National Trust Company
LIMITED
EDIFICE NATIONAL TRUST, 153
RUE SAINT-JACQUES. 26,28,30FF

PROPRIETÉ A VENDRE

Propriété Commerciale de prix, rue Sainte-Catherine.

Portant les numéros 1712 et 1720, adjacent à l'angle de la rue Saint-Denis, et comprenant magasins et logements. Loyer environ $1,700 par année. Pour plus de détail au sujet de cette propriété et autres propriétés s'adresser au

Département d'Immeubles
National Trust Company
LIMITED
EDIFICE NATIONAL TRUST, 153
RUE SAINT-JACQUES. 26,28,30FF

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — J'achèterai une ou deux propriétés donnant 10 pour cent ou plus, bien bâties et en bon état, dans les prix de $4 000 à $10,000. Donner détails. Ecrire à B., 115 "La Presse." 118—3

OCCASION D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES — Salle à manger à vendre, rue Saint-Jacques, près du dépôt du Grand Tronc. Bonnes recettes et bonnes conditions. Beaudoin et Frères, 61 rue Saint-Gabriel. 107—1.j.s—n

HOTELS A VENDRE

MAGNIFIQUE hôtel rue Saint-Laurent, Mile-End, avec maison en brique de 24 x 80; terrain 48 x 96, cour, remise, écurie, Propriété de première classe avec améliorations modernes. Un des meilleurs sites pour hôtel ; installation moderne. Prix $13,500. Conditions faciles. Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, rue Sainte-Catherine, long bail, bonnes recettes, véritable bon marché à $8,500. Comptant, $2,000. Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, centre de la ville, recettes $275 à $300 par semaine; bail de neuf ans; installation des plus modernes. Prix $18,000 Comptant, $3,000. Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL rue Saint-Paul, centre des affaires, sacrifié pour cause de maladie à $7,000. Comptant, $2,000, balance $100 par mois. Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à Maisonneuve, coin de rues, installation de première classe, bail 5 ans, situé dans le centre des affaires. Prix $6,500, Comptant, $2,000. Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, près des gares de chemin de fer, bail de 6 ans, logement privé de 10 pièces, installation de première classe, recettes $275 par semaine, Conditions faciles, Prix, $12,000. Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL, cemté de Chambly, à proximité de Montréal, place idéale pour villégiature, avec toutes les facilités pour sports et amusements; maison bâtie suivant toutes les exigences modernes : 72 x 36, à trois étages, 38 pièces, dont 30 chambres à coucher; 375 pieds de galeries et balcons. Lumière électrique et eau à peu de frais, chauffage à eau chaude, buffet et fixtures du "bar" de première classe. Dépendances très bien bâties. Terrain de 2 arpents avec parterres, beaux arbres; très belle grève sur 3 côtes du terrain, Exemption de taxes pour 10 ans et licence assurée à l'acheteur qui aura aussi l'avantage de meubler l'établissement lui-même. Cette maison ne peut être bâtie à moins de $18,000. Prix $14,000.

HOTEL, comté de Terrebonne, dans un centre important, Maison de 40 x 45, 3 étages, briques sur fondations en pierre taillée; pourvu de toutes les améliorations modernes. Ameublement de bon goût. Situé au centre des affaires. Recettes $250 par semaine. Prix $13,000. Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL, comté de Prescott, à un mille de la gare, Maison brique et bois, intérieur bien fini, 21 pièces, bar et deux cabinets, 2 salles d'échantillons, Ecurie et remises en bon état, Recettes annuelles, $7,000. Prix $8,500. Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 115—6

JOHNSON & GRACE
Agents d'Immeubles et Chances d'Affaires, 62 St Jacques. Tél. Main 1404.

HOTELS A VENDRE — Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. — Plusieurs épiceries. Bon centre de la ville. Stock 75 cents dans la piastre en montant. Restaurants licenciés, rue Craig, près Saint-Laurent, bon marché extraordinaire. Un autre, rue Craig, recettes $450 par semaine. Bonnes conditions. Rue Sainte-Catherine, coin, prix $8,500. Epicerie, Saint-Antoine, $400 par semaine, prix $1,200. Bon marché.

JOHNSON et GRACE — Epicerie rue Sainte-Catherine, recettes $1,000 à $1,500 par semaine garanties, stock 100 cents dans la piastre, peut s'acheter avec $2,500 comptant, balance facile. Restaurants licenciés, près Place d'Armes, $15,000. Rue Saint-Jacques, près marché Saint-Antoine, $9,000 Maisonneuve, coin de rues, $5,500; $6,500 et $8,000, Saint-Henri, coin $7,000. Un autre, $8,000. Plusieurs de ces hôtels peuvent s'acheter avec $1,500 comptant et la balance par paiements mensuels très faciles.

JOHNSON et GRACE — Venez nous voir et consultez-nous pour un hôtel à la campagne, dans n'importe quels villes ou villages de la province de Québec. Coteau Landing, $3,000; un autre $4,000 ; Rivière du Loup, $15,000, $3,000 comptant Pointe-Claire, $4,000, $2,000 comptant ; Shawinigan Falls, $4,000, $2,000 comptant. Epiceries licenciées, Pointe Saint-Charles, recettes $400 par semaine, prix $2,000. Magasin de cigares, près G. T. R., prix $800, bon marché. Aussi maisons de pension, magasins de modes, salles à dîner, boulangeries, étaux de boucher, manufacture de savon, etc. 119-6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN GENERAL — Ainsi qu'une propriété foncière à vendre, L'une des plus belles places de commerce de la campagne, connue depuis trente-six ans, possédant les améliorations les plus modernes, accès du chemin de fer sur la propriété même et offrant des avantages exceptionnels à quiconque aurait l'intention de s'y installer. Conditions faciles. S'adresser à J. A. Lambert. Saint-Lin, P. Q. 113—24

MAGASIN en pierre de taille, faisant front sur les rues Saint-Paul et des Commissaires et le marché Bonsecours, cinq plain-pieds bien loués, à vendre, excellent placement. John F. Raphael, 6 rue Saint-Sacrement. 115—6

MAGASIN général à vendre, à L'Orignal Ontario, belle bâtisse, 3 étages, en brique, logement pour famille au second étage, cave cimentée, grand hangar attenant au magasin, remises, écurie, le tout avec stock général de 3,500 dollars. A quelques pas de la navigation et chemin de fer, centre des moulins à scies, beurreries, chance exceptionnelle pour homme actif, propriétaire se retirant du commerce. S'adresser F. X. Elie Gauthier, L'Orignal, Ont. 118—6

MAGASIN — Librairie à vendre, établie depuis plusieurs années. Vente pour cause de santé. Pour prix et conditions s'adresser à 1705 rue Sainte-Catherine, nouveau numéro 291 Est. 119—6

MAGASIN de quincaillerie à vendre, dans la ville prospère de Coleman, Alberta. Stock tout nouveau d'environ $4,000. On louera ou vendra l'édifice .S'adresser à A. F. Grady, Macleod, Alberta. 120—6

MAGASIN de tabac et bonbons à vendre, chance rare, loyer bas, à vendre pour cause de maladie, 452 rue Ontario. 120—2

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, faisant affaires au comptant. Vendra à sacrifice d'ici à quelques jours. Licence obtenue pour l'année prochaine, 28 Roy, coin Montana. 117—6

EPICERIE à vendre, une des meilleures épiceries de la rue Sainte-Catherine Est, gros montant d'affaires au comptant et bons profits. S'adresser E. Sansregret, 854 Sainte-Catherine Est. 118—6

EPICERIE licenciée à vendre, une des meilleures épiceries de la rue Ontario, se retirant d'affaires pour cause de maladie. S'adresser à G. A. Desjardins, 628 Est, rue Ontario. 120—3

EPICERIE à vendre, licenciée, aussi cheval et voiture, vend pour de bonnes raisons. S'adresser 162 rue Maisonneuve. 120—1

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE — Magnifique terre bien bâtie, toute cultivable, située en la paroisse de Saint-Bruno, Superficie de 160 arpents, Conditions très faciles, S'adresser Dr Louis Trudeau, Longueuil. 113—12

VENTE PAR ENCAN

VENTE A L'ENCAN — Un char de chevaux à vendre, harnais, voitures de toutes sortes. On achète aussi chevaux, voitures, harnais de tout genre, à l'encan de H. Corbeil, coin Saint-Urbain et Mont-Royal. Tél. Bell Est, 2875. 118—6

ENTREPRENEURS

BLANCHISSAGE, TAPISSAGE et PEINTURE général de maisons demandés. Ouvrage de première classe et à très bon marché. S'adresser ou écrire à Louis Soucy, 16A Sainte-Elisabeth. 120—6

L. M. LAUZON, entrepreneur lattеur. Commandes exécutées avec soin, 23 Saint-Urbain, en haut, Main 3108. 120—6

OU SE FAIRE RASER ?

SALON de toilette très moderne, service hygiénique, aussi brosse mécanique sans aucune charge extra, J. E. Trépanier, 882 Boulevard Saint-Laurent. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie. 107—24

SERRURIERS

REPARATIONS de clefs et serrures, spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent, Green Leaf. Tout ouvrage garanti. Votre patronage est sollicité. 182 Sanguinet. 119—6

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 750 Dorchester. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 96—26

MARCHANDS DE BOUTEILLES

BOUTEILLES à vendre, Standard Bottle Exchange, 262 rue Cadieux, Est 3728. Toutes sortes de bouteilles achetées, vendues, échangées. Gros et détail. Plains chars reçus. Attention spéciale aux maisons privées 97—24

MONTREAL BOTTLE EXCHANGE, 353, 355 St Laurent. Tél. Est 3087 S. Kosowatsky. Bouteilles de toutes sortes achetées, vendues, échangées. Gros et détail. Reçues par char. Attention spéciale aux commandes des maisons privées. 99—24

MARCHAND-TAILLEUR

NAP. CADIEUX, 1236 Saint-Jacques, coin Dominion, a toujours un assortiment complet de marchandises à habillements ; prix raisonnable. Satisfaction garantie. Tél. Marchands, 1283, Service de réparations. 114—26

BILLARDS ET ACCESSOIRES

BILLARD — Toute personne qui désire acheter des billards ne devrait manquer de visiter la magnifique salle Howison, au café Oxford, 34 rue Université. L'installation a été faite par M. E. L. Ethier, avec les fameux billards de la célèbre maison Wagner, Adler and Co., de New-York, finis avec les "bandes Jacob Sheafer", sur lesquelles M. Cure, de Paris, a fait la plus grande série, et la plus forte moyenne du monde. Notre nouvelle adresse au 1er mai, sera 661 rue Saint-Denis. Montreal Billiard Co., 88 Saint-Denis, Montréal. 119—2

BILLARDS ET ACCESSOIRES—Tables de billard, allées de quilles, fixtures de bar, aux prix les plus bas. Notre agent local est à salaire. Vous n'avez pas, par conséquent, à payer une commission ou des profits à des intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 146 rue Saint-Laurent. 119—26

TABLE de pool à vendre. S'adresser à Félix Muloulin, Saint-Roch l'Achigan, comté L'Assomption, Qué. 120—6

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Aimeriez-vous à avoir des vues de votre localité sur cartes postales illustrées ? Si oui, écrivez-nous ou téléphonez Tél. Main 3861. International Post Card Co., 29 Saint-Jacques, Montréal. 115—6

CARTES POSTALES—Nouveautés ! Nouveautés ! Vues, 10c doz. Fantaisies plus beaux choix, 25c doz. Séries françaises 6 cartes, 10c. Ivorines, cartes avec cheveux 6c. Bromure, 5c, cartes depuis 1c en montant. Attention spéciale aux commandes par malle. P. Lacombe 804 Ste Catherine Est. Montréal. 119-6

DOUZE photographies de Mme Albani, notre cantatrice canadienne, sur cartes postales, fini glacé, expédiées sur réception de soixante-cinq cents. International Post Card Co, 29 Saint-Jacques, Montréal. 120—6

LE BIJOU, salon cartes postales, 1809 Ste Catherine, ou 157 Est, La meilleure place pour acheter vos cartes postales. Le plus beau choix et le plus grand. Nouveautés tous les jours. Les nouvelles arrivées, 10,000, pour Pâques, 2 pour 5 ; 10,000, 1er avril, 2 pour 5 ; 5,000 avec cheveux naturels, 6c ; 10,000 cartes bromo couleur et glacées, vues ou détachées, 6c ; dernière nouveauté, cartes musicales, 10c ; 250,000 nouvelles vues, 10c la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Ordres par la malle remplis soigneusement. Cartes fantaisie, grand choix, 25c la douzaine. Boîte complète pour décorer les cartes vous-mêmes, $2.50. 118—6

L'INTERNATIONAL POST CARD CO. vient de recevoir 50,000 cartes-fleurs, 20,000 cartes de Pâques et 15,000 cartes poissons d'avril. Si cela vous intéresse, écrivez-nous. S'adresser 29 et 31 Saint-Jacques, Montréal. 120—6

OUVERTURE DES MODES

OUVERTURE DE MODES, lundi, le 26 et les jours suivants, chez Mme P. Dufresne et Cie, 1151 Saint-Jacques. Une visite est sollicitée. Pas de cartes. 119—2

OUVERTURE — Mlle Bassinet, invite sa nombreuse clientèle et les dames en général à une ouverture de Modes, lundi le 26 et les jours suivants, 127 St Denis, Salon privé. 119-2

OUVERTURE de mode, lundi, mardi et mercredi, les 26, 27 et 28 mars, 1906, Mme M. K. Finch, 8 rue Victoria, Montréal, vis-à-vis l'Académie. Tél. Up town, 1212. 119-3

OUVERTURE DES MODES, samedi, 31 mars, et les jours suivants, chez Mme L. A. Picard, 705 rue Saint-Antoine, près avenue Greene, Westmount. Une visite est sollicitée. 119—6

OUVERTURE DE MODES, mardi prochain, le 27 du courant, et les jours suivants. Mlle V. Patenaude, 419 Ouest, rue Notre-Dame. Une visite est respectueusement sollicitée. 117—4

OUVERTURE de modes du printemps au No 377 rue Centre. Tous les styles les plus nouveaux en fait de garnitures de chapeaux de New-York, mardi, le 27 et les jours suivants. Mme Fauning and Co. 120—1

PERDU

PORTE-MONNAIE, contenant une petite somme d'argent, un trousseau de clefs et une montre en or, perdu, samedi après-midi, rue Saint-aurent, entre Sainte-Catherine et Saint-Jacques. Prière d'écrire à N. O., 151 "La Presse". 120—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, un porte-monnaie contenant au-delà de $2.00, avec quelques reçus. Récompense à qui rapportera à Jean Lacroix, cordonnier, 205 Est Demontigny, ancien No 1243. 120—1

PERDU ou volé, jeudi, un chien "pointeur" âgé de dix mois, blanc avec tête et taches brunes. Ramener au No 47 Labelle. Ceux qui le retiendront après cet avis seront poursuivis. Récompense. 120—1

PERDUES, $22, samedi soir, sur la rue Sainte-Catherine, vers 9 heures, entre les rues Dorion et Panet. Récompense à la personne qui les rapportera à 1549 Notre-Dame, Jos. Cardinal. 120—1

PERDU — Disparu vendredi, un cheval attelé à un berlot. Cheval brun, taches blanches sur le dos, à la sellette, berlot brun rouge. Récompense en donnant informations 353 avenue Hôtel de Ville. 120—1

PERDU — $4 en billets sur rue Rachel, de la rue Drolet à la rue Rivard. Récompense à 355 Rachel. 120—1

PERDUE, vendredi, de chez Dupuis Frères, rue Sainte-Catherine, à rues Saint-Laurent et Vitré, sacoche contenant argent et chapelet. Prière remettre 928 Hôtel de Ville. 120—1

Cors Enlevés Sans Douleurs

25 cents, chacun, oignons, ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864 25 rue Saint-Laurent, Tel. Bell 3116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 87-n

AUX GENS SALARIES

Désirez-vous régler vos dettes sans emprunter, sans avoir recours à la loi Lacombe, sans donner votre mobilier en garantie et sans autres frais quelconques. Adressez-vous à

BEAUDOIN & FRERE, Agents d'Affaires
61 rue St Gabriel, Montréal.
Bureau du soir: De 6 à 8 heures, 545, avenue Mont-Royal. 99,1.j.s.n.FF

ARTISTES-PEINTRES

GEO. H FAVREAU, artiste peintre, églises, chapelles, couvents, etc. Plans et devis fournis sur demande. Prix modérés. Travaux artistiques à montrer si désiré. Spécialité : décorations en peinture ou fresques, pour salons, salle à manger, etc. S'adresser 201 Berri, Montréal. Résidence privée, Longueuil, P. Q. 97—26

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas, bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 rue Saint-Jacques, Montréal. 106—26

FIXTURES DE BAR

SI VOUS AVEZ besoin de jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billards et pools, et fixtures de bar, demandez mes catalogues, qui vous seront envoyés gratuitement. Thos. Burdett, 290 rue Saint-Paul. 170—n

EAU DE JAVELLE

EAU DE JAVELLE — Demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne ; exigez la bande collée sur le bouchon ; seule garantie de sa supériorité. Fyon et Fyon, 212 Garnier. Marchands, 2020. 118—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

J'AI BESOIN d'emprunter une somme de $1,500, sur une propriété située rue Saint-Denis, valeur $4,500. Ecrire immédiatement L., 34 "La Presse". 118—8

ON DEMANDE A EMPRUNTER — Ceux qui désirent prêter sur bonnes garanties hypothécaires, pourront s'adresser par lettre à Z. Z., 559 "La Presse." 82—n

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties, Osw Chaput Cie, édifice "La Presse." 109—30

LES gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. Aussi prêts sur meubles, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle, Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

ARGENT A PRETER

Sur propriétés et sur débentures. S'adresser O. Léger 107 rue St Jacques, chambre 34 Bell Tél. Main 5415. 114—n

ARGENT A PRETER — J. D. Couture, 55 rue Saint-François-Xavier, toujours en mains, argent à prêter, première hypothèque, propriétés ville. Je m'occupe d'emprunts. 113—24

A PRETER, $4,000 en première hypothèque, sur propriétés de la ville de Montréal, et des cités environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 115—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER, 5 pour cent d'intérêt, sur propriétés, Montréal et banlieue, remboursements, conditions faciles. Ecrivez, téléphonez ou voyez Isidore Crépeau, 4, bâtisse "New York Life". 118—8

DIVERS

IL Y A QUELQUE CHOSE à faire dans le marché du blé ; vous pouvez le faire ; mais nous le savons ; c'est maintenant le temps de vous en occuper pour votre propre compte. Notre livret, envoyé gratis, explique comment avec des dimes nous faisons des dollars, par les méthodes de spéculation les meilleures jamais suivies par une maison absolument responsable. Nous avons des preuves à l'appui de toutes nos assertions. Partridge and Co., 803-812 rue Dearborn, Chicago. 117—5

LA COQUELUCHE infailliblement guérie en 9 jours. Nombreux témoignages. Dépôt : Pharmacie Dr Prévost, coin Saint-Denis et Roy. 111—26

PLISSAGE accordéon, plissage soleil, plis plats pour costumes, robes de toilette, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 114—12

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et à l'Immaculée Conception pour faveur obtenue avec promesse du publier. O. D. 120—1

REMERCIEMENTS à sainte Anne, saint Joseph, saint Antoine, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. W. L. 120—1

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-1Mv-n

MACHINES A MOUDRE LE GRAIN

Nous avons plusieurs machines à deux têtes, comprenant la "Robinson," "Monarch," "New Process" et autres, dans les grandeurs de 18, 20 et

LE RETOUR DES SEPT-ILES DU BRISE-GLACE "MONTCALM"

Suite de la 1ère page

payée ! avant de les laisser débarquer, on les obligea à signer un papier par lequel ils s'engageaient à soumettre leurs dépêches à la censure des autorités sanitaires de l'endroit. Ceci explique un peu pourquoi nos dépêches n'ont pas été plus longues.

Quand nous arrivâmes à terre, à travers mille périls, le juge Simard terminait le procès des délinquants, et tout était à peu près fini. On verra ailleurs, par les rapports du Dr Bonnier, ce qu'il faut penser de l'épidémie que l'on disait régner là-bas.

Nous avons annoncé les sentences qui ont été prononcées par le juge Simard. Immédiatement après le prononcé des sentences, on entendit un vrai concert d'éloges à l'adresse du juge Simard. A part de rares exceptions, les récalcitrants se soumirent de bonne grâce à la légère punition qui leur était infligée. D'un autre côté, les partisans du conseil municipal manifestèrent leur satisfaction. Dans une assemblée impromptu qui eut lieu à la maison Révillon Frères, des remerciements furent proposés au juge Simard, au Dr Bonnier, à M. Scott, aux gouvernements et aux journalistes pour tout ce qui avait été fait. La cour leur avait accordé raison, c'est tout ce qu'ils voulaient. Ils ne désiraient pas tant voir leurs compatriotes en prison que de voir leur droit proclamé par la cour.

Enfin, tout marchait sur des roulettes, tout était fini. Tout le monde était content.

Les constables s'en retournèrent à bord. Quant à nous, sur l'aimable invitation du Dr Ross, nous nous rendîmes dîner chez ce dernier, où, après d'excellent poisson, on nous servit de la baleine que l'on aurait juré être du bifsteak. Nous nous souviendrons longtemps de l'hospitalité de Madame Ross.

Puis l'on parle du départ. Cependant, la glace de la baie se désagrégeait petit à petit. Les fissures s'élargissaient, et il devenait de plus en plus dangereux de se rendre à bord du "Montcalm", qui était à l'ancre, à un mille du rivage.

Sur les conseils des gens de là-bas, nous tentâmes de nous rendre à bord en cométique, c'est-à-dire dans une espèce de traîneau tiré par des chiens. Mal nous en prit, car à peine avions-nous fait la moitié du chemin que nous dûmes retourner, ne pouvant franchir une immense fissure large de dix pieds.

M. Scott et le Dr Bonnier, qui étaient aussi en cométique, ne furent pas plus heureux et durent rebrousser chemin.

Seul, le juge Simard, qui était parti avant nous, put se rendre à bord, par un autre chemin.

Nous voilà donc en panne sur la côte nord ! Mais, s'ils sont quelque peu chicaniers, les gens de la côte nord n'en sont pas moins d'excellents coeurs, et leur hospitalité est légendaire. Nous nous résignâmes donc de bonne grâce à passer la nuit de vendredi à samedi aux Sept-Isles.

Mais voici que durant la soirée de vendredi, il se produisit un revirement d'opinion qui faillit devenir sérieux.

Les partisans du conseil municipal s'assemblèrent à divers endroits et se mirent à discuter les événements du jour. Un mouvement de mécontentement se fit contre les décisions du juge Simard, que l'on ne trouvait pas assez sévères. En effet, 72 plaintes avaient été préparées contre les récalcitrants, et l'on voit que le juge Simard n'en a considéré qu'une quinzaine

De plus, on prétendait que les récalcitrants se moquaient des sentences du juge et qu'ils étaient prêts à recommencer. Les esprits s'échauffèrent.

A dix heures du soir, une assemblée extraordinaire du conseil municipal fut convoquée à la résidence du Dr Ross. L'assemblée eut lieu sous la présidence du maire Ed. Vigneault. Y assistaient : MM. Johny Smith, Antoine Giffard, Elzéar Bois, Cyrille Giasson et Charles Bernatchez.

On se mit à relater les troubles occasionnés par les mesures sanitaires, et l'on ne fut pas tendre pour certaines contraventions à la loi, commises en certains milieux. Il arriva même qu'à la mort de l'enfant de M. Cormier, qui était mort de la diphtérie, M. Painpalon, assistant-officier de santé, se rendit chez le curé, et lui exhiba l'article de la loi sanitaire qui défend à tout curé, sous peine d'une amende de $300, de faire dans une église les funérailles d'une victime de maladie contagieuse. Néanmoins, le service eut lieu dans l'église, et les récalcitrants se donnèrent le mot pour assister en grand nombre.

Toutes ces choses étaient commentées avec véhémence. Les uns voulaient le retour du juge Simard afin de continuer les poursuites contre les autres délinquants. Enfin, on voulait le retour des constables.

Deux résolutions furent adoptées, l'une demandant le retour du juge Simard, l'autre, le retour d'au moins deux constables pour maintenir l'ordre. Un seul conseiller, C. Bernatchez, de Moisic, s'opposa à ces résolutions.

Le maire Vigneault et deux conseillers furent chargés de se rendre à bord du "Montcalm" afin de présenter ces requêtes au maire Vigneault. Ils s'y rendirent en canot, samedi matin.

Le juge Simard refuse absolument d'y accéder.

Au retour du maire Vigneault et de ses deux compagnons, ce fut, chez le Dr Ross et ses partisans, un cri unanime de protestation. On télégraphia au gouvernement de Québec demandant de laisser au moins deux constables aux Sept-Isles afin d'aider les officiers sanitaires dans l'exécution de leurs devoirs.

Peu après, l'hon. Rodolphe Roy adressa la dépêche suivante à M. Simard :

M. A. H. Simard,
magistrat.

Nous recevons le télégramme suivant :

Nous vous demandons de laisser deux constables provinciaux pour cette municipalité pour environ deux ou trois semaines. Très urgent pour renforcer l'exécution des devoirs de l'officier sanitaire.

Signé : P. E. VIGNEAULT,
Maire

Considérez-vous cecr nécessaire ? Si oui, ordonnez en conséquence.

L. ROD. ROY.

LE CAPITAINE BELANGER, DU SS "MONTCALM"

LE CAPITAINE BELANGER ET M. J. A. LARIVEE, TELEGRAPHISTE, A BORD DU "MONTCALM"

Le temps pressait. Le capitaine Bélanger nous faisait dire que le "Montcalm" ne pouvait attendre plus longtemps. Nous partîmes tous en canot, apportant le télégramme en question à M. Simard.

La baie était libre de glaces, et ce fut dans une belle nappe d'eau claire que nous naviguâmes jusqu'au steamer.

Ayant pris connaissance du télégramme, M. Simard ordonna à deux constables de débarquer. Les constables Lepage et Somerville ne se firent pas prier et se rendirent à terre. Ils en ont pour une couple de semaines, car ce n'est pas avant cela que le steamer "King Edward" pourra s'y rendre.

Voici, aussi succincte que possible, l'histoire des troubles des Sept-Isles.

On craignait et l'on disait : "A peine le "Montcalm" aura-t-il franchi le phare du Caroussel, à l'entrée de la baie, que les troubles recommenceront.

La présence de deux constables armés a fait disparaître ces craintes.

Somme toute, il n'y a aujourd'hui rien de grave aux Sept-Isles. Il n'y a pas de picote. Il y a un seul cas de diphtérie, et il y a la varicelle, petite maladie contagieuse que les Anglais appellent "chicken smallpox", et qui n'est pas dangereuse.

Quant aux troubles, ils semblent terminés. Du moins, tout le laisse croire.

Il ne faut pas juger du caractère de la population des Sept-Isles par les troubles qui viennent d'y avoir lieu. S'il y a eu quelques récalcitrants qui se sont rebellés contre les mesures sanitaires, c'est parce qu'ils ont été mal informés et mal dirigés.

Ce sont de braves gens dont l'hospitalité est légendaire. On nous a traités comme des princes.

Il nous a été donné de voir quelques sauvages revenir de la chasse. Quelques-uns sont allés jusqu'à cinq ou six cents milles dans le nord. On sait que ce trajet se fait à pied, et que les femmes et les enfants y prennent part. Il n'y a que les invalides qui restent à la maison.

Les sauvages rapportent que la chasse a été très bonne, cet hiver. Ils rapportent de superbes renards noirs qu'ils vendent jusque dans les $500, des loutres, des visons, des hermines. Ils vendent leurs fourrures principalement à la maison Révillon et à la compagnie de la Baie d'Hudson. Le représentant de la maison Révillon aux Sept-Isles est précisément le secrétaire-trésorier de la municipalité. Il s'est montré plein de bons égards pour les journalistes, et ceux-ci lui en savent gré.

E finita la comedia !

LE MAGISTRAT SIMARD

M. A. H. Simard, magistrat de district de la côte Nord, a rendu compte comme suit à l'envoyé spécial de "La Presse", de sa mission aux Sept Isles.

"J'ai été chargé par le gouvernement de faire une enquête sur les troubles que l'on disait se produire aux Sept-Isles au sujet de l'exécution des lois de l'hygiène.

"Les diverses plaintes suivantes m'ont été soumises :

"Pour violation des lois de l'hygiène : Johnny Fournier, Cyrille Métivier, Alphonse Jean, William Petitpas, Philippe Arsenault, Louis Giasson.

"Ces derniers sont des ouvriers du camp No 6, qui avaient quitté ce camp infecté et s'étaient rendus aux Sept-Isles sans autorisation du médecin. Tous ont été condamnés à $10 d'amende ou 14 jours de prison, sauf le dernier qui n'a été condamné qu'à 50 centins d'amende, à cause qu'il est allé se faire désinfecter chez le médecin dès qu'il a été informé de sa faute.

"On a aussi cité devant moi, pour attroupement illégal, Nérée Montigny, Alphonse Jean, Samuel Goudreau, Philippe Arsenault. Ce sont les principaux auteurs du déplacardage des maisons. Je les ai condamnés à $10 d'amende ou un mois de prison.

Pour assaut contre un agent de la paix, William Petitpas a été traduit devant moi. Mais sur la recommandation du conseil, j'ai suspendu la sentence.

Des enfants de treize ans et au-dessous étaient accusés de vol avec effraction. C'étaient Ovide Bourgeois, Wilfril Couillard, Jos Nelson Leblanc, Georges Fortin et Everald Boudreau. Ils ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir volé des bonbons, chocolats et cigarettes pour une valeur de $13 dans le magasin de L. N. Côté, qui était en faillite. M. V. E. Paradis, de Québec, était le curateur de cette faillite, et M. Avila Moise Pampalon en était le gardien judiciaire. Le lendemain du vol, les enfants s'étaient eux-mêmes déclarés coupables, et la valeur des effets remboursés avait été remboursée. Voilà pourquoi je ne leur ai infligé qu'une légère punition.

Voici le résultat de mon enquête sur la violation des lois de l'hygiène.

Le 26 janvier, le Dr Ross, des Sept-Isles, fut appelé au camp No 6, près de Clarke City, où il y avait environ 30 bûcherons. Il y constata 12 cas de diphtérie. Il télégraphia au conseil municipal des Sept-Isles de prendre des mesures pour empêcher les ouvriers de ce camp infecté d'entrer dans la municipalité.

Le 27 janvier, le soir-même du départ du "Montcalm", six de ces bûcherons se rendirent aux Sept-Isles dans leurs familles sans certificat du médecin. Un seul d'entre eux, Louis Giasson, célibataire se vit refuser la porte de la maison, et dut aller se faire désinfecter chez le Dr Ross.

Le lendemain, qui était un dimanche ces gens allèrent à la messe.

Le constable Alfred Arcand les vit et en informa les autorités sanitaires

Le 29, les officiers sanitaires, qui étaient le Dr Ross et M. Pampalon, et les constables Arcand et Robert Smith, allèrent placarder les maisons de ces bûcherons. Ils eurent beaucoup de difficultés à accomplir cette besogne.

Quelques jours après, un attroupement de 30 à 35 personnes se fit, et on s'en fut, drapeau en tête, enlever les placards qui avaient été posés. Ils arrêtèrent chez le maire Vigneault et le prièrent de sortir de sa maison. Ils lui déclarèrent qu'ils se moquaient des mesures du conseil municipal, et qu'à l'avenir, ce serait eux qui feraient la loi.

Ces personnes ont toutes été condamnées à l'amende. La plupart ont payé cette amende. D'autres ont obtenu du délai.

Tous ont promis de se soumettre aux règlements. Je les ai sermonnés à peu près en ces termes :

"Dans toute société organisée sortie de l'état de barbarie, il faut une autorité. Dans les municipalités, c'est le conseil municipal qui est l'autorité. Cette autorité a plusieurs devoirs à remplir, entre autres de protéger les gens contre les maladies contagieuses.

Si l'on veut jouir des bienfaits d'une société, il faut aussi en supporter les charges et les obligations.

"Le conseil municipal des Sept-Isles a été obligé de sévir et d'agir lorsque son officier de santé, le Dr Ross, lui disait qu'il existait une maladie contagieuse, la diphtérie, et il était du devoir des citoyens d'obéir aux lois sanitaires.

"Il est pénible de constater qu'une partie de la population des Sept-Isles est portée à se laisser conduire par des individus qui ne les valent ni du côté moral, ni du côté intellectuel, qui leur arrivent de l'étranger et qui souvent leur donnent de mauvais conseils.

"Dans le cas qui nous occupe, la raison voulait que tous les citoyens des Sept-Isles acceptassent la décision du Dr Ross, qui a fait des études médicales, et qui était plus que les autres en état de juger de la nature de la maladie.

"Vu que c'est votre première offense, et que plusieurs ont agi plutôt par ignorance, je ne vous imposerai qu'une punition légère, mais n'y revenez pas, car vous me verrez aussi sévère pour les récalcitrants que je suis clément aujourd'hui."

Les récalcitrants ont écouté ces paroles avec attention et ont promis de ne pas recommencer.

"J'ai constaté avec plaisir que tous les inculpés qui ont rendu compte de leur conduite l'ont fait avec une franchise telle que les plaignants ont avoué eux-mêmes entendre dà l'exacte vérité.

"Voici les articles de la loi sanitaire en vertu desquels j'ai condamné les récalcitrants :

"Réglements du conseil d'hygiène concernant les maladies contagieuses dans les chantiers, campements et autres établissements attachés à l'exploitation du bois.

Article 12—Le propriétaire ou autre chef de chantier, campement ou autre établissement où l'une des maladies contagieuses telles que variole, typhus, diphtérie et scarlatine, s'est déclarée, ne pourra licencier aucun employé de tel chantier, campement ou autre établissement avant d'être en mesure de lui remettre un certificat établissant, ou que cette personne n'a pas été exposée à l'inspection, ou, si elle l'a été, qu'elle ou les effets qu'elle emporte ont été dûment désinfectées comme le prescrivent les présents règlements.

Article 13—Toute personne qui vient d'un chantier, campement ou autre établissement où il y a des cas reconnus ou suspects d'être une des maladies sus-mentionnées, ne pourra entrer dans une municipalité de la province, ou prendre passage sur un chemin de fer ou un bateau sans être munie du certificat en question dans l'article précédent. Le seul fait de ne pas être en mesure de produire un tel certificat rendra applicable à l'égard de cette personne l'article 57 de la loi d'hygiène publique de Québec 1901.

Cet article 57 se lit comme suit : Lorsqu'une personne souffrant ou ayant souffert d'une maladie contagieuse ou ayant été récemment exposée à telle maladie, arrive ou circule dans une municipalité, le maire, deux conseillers municipaux, ou l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipal de telle municipalité peuvent faire isoler cette personne et lui donner des garde-malades, ou autre assistance et, si c'est nécessaire, faire désinfecter les effets qu'elle a, et les maisons dans lesquelles elle est entrée, le tout aux frais de cette personne ou de celles qui peuvent être chargées de cet entretien et, dans le cas de pauvreté évidente, aux frais de la municipalité.

"D'après moi, la cause de toute cette affaire consiste dans les dernières élections municipales, qui ont été très contestées. Il en est résulté une certaine zizanie.

Et il se trouve que les adversaires du conseil municipal actuel se trouvent précisément ceux qui se sont révoltés contre les mesures sanitaires du conseil municipal.

"J'ai été heureux de constater que les constables de la police provinciale ont agi, dans cette affaire, sous la direction du sergent Buteau, avec célérité et discrétion.

"Je puis ajouter que, si je n'ai infligé que des punitions légères, c'est surtout parce que j'ai considéré l'état de fortune précaire des délinquants. Une condamnation plus forte aurait été la famine dans plusieurs familles de la côte nord.

LE Dr BONNIER

Le Dr J. W. Bonnier, inspecteur du Bureau Provincial d'Hygiène, a donné sur sa mission les notes suivantes :

"J'ai été envoyé aux Sept-Isles pour constater l'état sanitaire de cet endroit et des environs et voir à ce que les mesures nécessaires soient prises pour enrayer les maladies contagieuses qui y régnaient, dit-on, à l'état épidémique.

"D'après l'enquête que j'ai faite et les renseignements que j'ai recueillis auprès des personnes dignes de foi, j'en suis arrivé à la conclusion suivante :

"L'épidémie a fait éclosion dans un district inorganisé appelé Ste Marguerite, en novembre dernier, vingt milles en haut des Sept-Isles. De là, elle passa au camp No 6, près de Clarke City, pour se rendre ensuite aux Sept-Isles. Elle alla ensuite à Clarke City, puis à Moisic.

Depuis le commencement de l'épidémie, il y a eu 92 cas déclarés, répartis comme suit : 40 au camp No 6, 33 à Clarke City, 9 aux Sept-Isles et 7 à Moisic.

"Il y a eu trois décès, dont un adulte et un enfant, aux Sept-Isles, et un jeune homme à Moisic.

Aujourd'hui, il reste un cas de diphtérie aux Sept-Isles. C'est moi qui l'ai découvert chez l'enfant de Johnny Smith, dès que je fus rendu à terre, confirmant par là le diagnostic du Dr Ross, sur l'existence de la maladie contagieuse.

A Ste Marguerite, rien n'a été fait pour enrayer le fléau, M. Scott et moi avons donné instruction au Dr Ross de se rendre sans délai à Ste Marguerite faire la désinfection des maisons, de manière à protéger les sauvages qui passent par là en grand nombre et qui sont, paraît-il, très revêches.

A Moisic, les derniers cas de diphtérie ont été guéris il y a quinze jours.

"Je puis dire avec certitude que le Dr Ross a agi avec dévouement et abnégation depuis le commencement de l'épidémie. Il s'est prodigué nuit et jour pour protéger la population des Sept-Isles, dont une partie, au lieu de lui en être reconnaissante, l'a souvent insulté et a refusé d'obéir à ses mesures hygiéniques. J'irai plus loin, et je dirai qu'il n'y a peut-être pas dix médecins dans la province de Québec qui auraient fait ce qu'il a fait.

"Quant à la picote, vu les renseignements que nous avions reçus, je pensais en trouver des cas. Le Dr Ross soupçonnait que certaines maladies de la peau qu'il remarquait, pouvaient être de nature variolique. Par mesure de précaution, il a pris des mesures hygiéniques.

"J'ai vu ces cas douteux. Ce n'est pas la picote, c'est la varicelle, espèce de picote volante, très contagieuse, mais pas dangereuse.

"Mais il n'y a aucune doute sur l'existence de la diphtérie. Au camp No 6, les bûcherons avaient un mal de gorge terrible. Le contremaître, M. Gagnon, s'aperçut que sa provision d'huile de charbon baissait d'environ un gallon par jour. Il observa de plus près et vit que cette huile était volée par ses bûcherons qui s'en servaient pour se gargariser la gorge.

"Le gouvernement est très louable d'avoir envoyé du sérum à la fin de janvier. Sans cela, il n'y a pas de doute que les cas de mort auraient été plus nombreux. Si les effets de la maladie ont été aussi minimes, la chose est due au sérum envoyé par la "North Shore Power, Railway and Navigation Company."

"J'ai apporté avec moi une grande quantité de sérum, de vaccin, d'antiseptique, de désinfectants et d'autres remèdes d'urgence, d'une valeur totale de $500, que le gouvernement provincial a payée.

"Nous avons fait, samedi matin, la désinfection de l'église, et l'école sera désinfectée. Toutes les mesures nécessaires pour enrayer l'épidémie ont été prises aux Sept-Isles. La visite générale des maisons a été ordonnée.

LE VOYAGE

Et que dire du voyage ? Le plus charmant que nous ayons jamais fait.

Chose qui paraîtra étrange, ce voyage a été beaucoup plus difficile que celui de janvier dernier. Au retour surtout, il y a eu beaucoup plus de glaces. Il fallait voir le "Montcalm" passer à travers des champs de glaces de quatre à cinq pieds d'épaisseur pour avoir une idée de la puissance énorme de ce brise-glaces.

La navigation d'hiver a été une chose prouvée hors de doute en janvier dernier. Le voyage que vient de faire le "Montcalm" est fait pour rassurer les plus sceptiques.

Elle est possible, la navigation d'hiver, elle est possible, surtout avec des marins du calibre du capitaine Bélanger. Durant le trajet, le capitaine n'a peut-être pas dormi une heure. Toujours à son poste, il voyait à observer le mouvement des glaces et à choisir les passages les plus favorables.

Le trajet de l'aller a été rapide. Parti de Québec mercredi matin, à 6 h. 50, il est arrivé aux Sept-Isles le lendemain matin, jeudi, à peu près à la même heure, après avoir mouillé durant quatre heures à l'entrée de la baie, faisant ainsi le trajet en vingt heures. De Québec à la traverse de St Roch, nous avons brisé la glace constamment, puis nous avons eu le chemin libre jusqu'à Pointe-au-Père, où nous avons de nouveau rencontré de la glace solide sur une courte distance. Trois phares étaient allumés : Pointe-au-Père, Pointe des Monts et l'Ile Verte.

Le trajet du retour a été splendide, et bien qu'un peu moins rapide que la descente, n'en a pas moins prouvé la force incalculable du "Montcalm".

Parti des Sept-Isles à 3.30 heures, samedi après-midi, le "Montcalm" est arrivé à Québec, hier après-midi à 3.30 heures, ce qui, avec les 2 heures d'arrêt qu'il a eues, donne vingt-deux heures pour le trajet. C'est extrêmement rapide, étant donné la grande quantité de glaces qu'il a rencontrées et le fort baissant contre lequel il avait à lutter.

Le "Montcalm" a arrêté à la Pointe-des-Monts, à 7.50 heures, afin de déposer les malles, et est reparti à 8.50 heures. Entre l'Ile Blanche et l'Ile Rouge, il a commencé à rencontrer les immenses glaces des battures et il en a rencontrées jusqu'à Québec.

Quand il a passé au banc de Beaujeu, à l'Ile-aux-Grues, l'eau était plus basse qu'elle ne l'a jamais été en été, dit le capitaine. Les glaces étaient échouées sur le banc de Beaujeu.

Le capitaine Bélanger, qui a si bien réussi les deux expériences que le gouvernement vient de lui faire faire, a 28 ans d'expérience dans la navigation. Il est né le 14 octobre 1852 et a commencé à naviguer à 15 ans, comme matelot à bord des goélettes, en bas de Québec. Il a ensuite navigué sur les briks et autres navires à voile, à travers le monde. Il entra au service du gouvernement, le 12 mai 1875, comme officier à bord du "Lady Head", puis du "Napoléon III", de la "Canadienne", etc. Il fut diplômé capitaine, le 22 mai 1884. Il a commandé successivement la "Canadienne", l' "Aberdeen", le "Champlain" et le "Montcalm".

Le premier officier, M. René Pelletier, âgé de 30 ans, navigue depuis onze ans. Il a fait ses débuts sur le "Tiber", qui a été perdu corps et biens depuis, près d'Halifax. Il a ensuite été sur l' "Aberdeen", avec le capitaine Bélanger, puis sur le "C. W. Jane". Après avoir suivi l'école de marine du capitaine Seaton, à Québec, il a passé ses examens avec succès à Halifax. Il a repris le service à bord de l' "Aberdeen", en qualité de maître d'équipage, puis sur la barque "Egeria", de New-York, à bord de laquelle il a longtemps voyagé sur les côtes de l'Amérique du Sud et dans les Antilles.

En 1904, il est allé chercher l' "Arctic" en Allemagne, avec le capitaine Bernier, et est revenu avec en qualité de second officier. Après un nouveau cours à l'école Seaton, il fut gradué premier officier, à St Jean, N. B.

M. John Alfred Pettit, mécanicien en chef, a 24 ans d'expérience dans cette ligne. Il est qualifié comme ingénieur de marine et possède un certificat de première classe du "English Board of Trade". Il est aussi ingénieur dans la "Royal Naval Reserve". Il est venu au Canada il y a dix mois, envoyé comme garant pour une période de six mois par la maison Fleming et Ferguson, de Paisley, qui a construit les machines du "Montcalm", et par la maison Babcock et Wilcox, de Londres, qui a construit les bouilloires, et à l'emploi de laquelle il a été pendant quinze ans. Il était venu pour six mois, et le gouverneemnt retient encore ses services.

Le capitaine Bélanger est secondé par des officiers de mérite. Nous connaissons personnellement l'intrépidité des Caron, des Marcoux, etc.

Voici comment se compose tout l'équipage du "Montcalm" :

Légismond Bélanger, capitaine ; R. Pelletier, premier officier; O. Marcoux, second officier; E. Caron, troisième officier; Louis Gamache, maître d'équipage; Aug. Michaud, charpentier; L. G. Lefebvre, maître d'hôtel; Jos. Bélanger, Arthur Envierge et J. A. Létourneau, assistants-stewards ; Louis Thibault, chef cuisinier; H. Normandeau et E. Lévesque, assistant-chef; C. Vignault, O. Fortin et H. Carbonneau, hommes de roue, huit matelots.

J. A. Pettit, ingénieur en chef; Chs. Sauvageau, second ingénieur; M. Roy, troisième officier; Art. Samson, quatrième officier; J. Royer et G. Laverdière, assistants, six huileurs, X. Fortin, garde-magasin, douze chauffeurs et huit pelleteurs à charbon.

Au ministre de la Marine, l'hon. M. Brodeur, au Lt.-Col. Goudreau, sous-ministre et au commodore Gregory, de Québec, revient le mérite d'avoir préparé cette expédition.

Au capitaine Bélanger et à ses braves officiers revient celui de l'avoir mené à bonne fin.

Avant de quitter le steamer, M. le juge Simard s'est fait le porte-paroles de ses compagnons de voyage en présentant au capitaine Bélanger l'adresse suivante :

Au capitaine S. Bélanger,
S. S. "Montcalm".

M. le Capitaine,

Nous ne voulons pas nous séparer sans vous adresser nos meilleurs remerciements pour la franche courtoisie avec laquelle vous nous avez tous traités durant cet heureux voyage.

Nous vous avons vu à l'oeuvre, et nous avons acquis, une fois de plus, la conviction profonde de votre compétence incontestée comme marin sans peur et sans reproche.

Le voyage que nous avons fait était un voyage périlleux. Mais la confiance absolue que nous avions dans votre habileté nous en a fait oublier les dangers, et nous vous saurons gré, toute notre vie, de nous avoir fait faire le plus beau voyage que nous puissions désirer. Vous avez été secondé, dans l'accomplissement de votre besogne difficile, par des officiers habiles et courageux, et nous vous prions de leur dire toute notre admiration.

A bord du S. S. "Montcalm", le 25 mars 1906.

Signé : H. B. Scott, agent des sauvages; A. H. Simard, magistrat de district; Dr J. N. Bonnier, inspecteur d'hygiène; Lorenzo Prince, la "Patrie"; J. W. Sirois, le "Soleil"; Alonzo Cinq-Mars, la "Presse".

Le capitaine s'est montré touché de ce témoignage de sympathie et a remercié cordialement ses hôtes.

Le capitaine O'Farrell, inspecteur de phares, a fait le voyage comme représentant du département de la Marine, et nous n'avons qu'à nous louer de nos rapports avec lui.

Pour terminer, une nouvelle qui fera plaisir aux champions de la navigation d'hiver :

Il se confirme de plus en plus que le "Montcalm" va se rendre à Montréal cette semaine.

Le capitaine Bélanger dit qu'il est prêt à entreprendre le voyage.

LA MAISON D'ECOLE DES SEPT-ILES, OU A EU LIEU LE PROCES DES RECALCITRANTS

AVIS SPECIAL

A vendre

Plusieurs beaux orgues de six octaves, caisse de piano, par les meilleurs manufacturiers d'Ontario. Si le client achète directement on pourra obtenir ces instruments durant les dix prochains jours, pour $85.00 comptant. Si on l'achète des agents, on chargera $25.00 de plus. Pour catalogue illustré, écrivez ou venez. Layton Bros., 144 rue Peel. r

INCENDIE DESASTREUX DANS LE HAUT ST MAURICE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 26. — Vers 3 heures du matin, jeudi dernier d'après la nouvelle apportée ici par des voyageurs venant du haut Saint-Maurice, la boutique de forge et la boutique des ouvrages en bois, de la magnifique ferme de M. Alexandre Baptist, lui servant à la Rivière aux-Rats, de dépôt pour ses chantiers de bois de construction, ont été détruites de fond en comble par un incendie.

Il y avait dans une partie de l'un de ces bâtiments servant de magasin, une grande quantité d'effets. Quelques hommes qui étaient couchés dans la partie supérieure de l'édifice eurent juste le temps de se sauver des flammes.

Les pertes matérielles sont très lourdes et ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

FORCAT ASSASSIN

Jefferson City. 26. — Un détenu du pénitencier a tué le garde J. W. Wood, de trois coups de couteau au moment du déjeuner. L'assassin a été tué immédiatement par un autre garde.

PROTECTION DU FOIN CANADIEN

Une importante assemblée de commerçants propose des réformes.

A SAINT-HYACINTHE

On demande l'étiquette des ballots et la nomination d'inspecteurs officiels.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 26. — Une très importante assemblée a eu lieu samedi après-midi à Saint-Hyacinthe; celle des commerçants et expéditeurs de foin de cette partie de la province de Québec.

Les résolutions qui y ont été votées seront transmises au gouvernement fédéral et il se pourrait bien que dès la session actuelle une loi soit passée en conformité avec celle-ci.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué : MM. Alphonse Poirier, de Sainte-Madeleine; Emery Phaneuf, de Saint-Hughes, D. Rainville, de Sainte-Madeleine; Philias Authier, de Saint-Hyacinthe; Etienne Blanchard, député de Verchères; Alexandre Marcotte, de Saint-Simon; François Beauregard, de Saint-Pie; Aimé Beaudoin, d'Upton; Alphérie Lefebvre, de Saint-Hugues; Israël Laberge, de Beloeil ; A. S. Comeau, de Saint-Hyacinthe ; Georges Bintz, de Saint-Simon; Fabien Brodeur, de Beloeil; Edmond Fournier, de Saint-Simon; J. P. P. Robert, de Marieville; Joseph Morin, député de Québec pour le comté de Saint-Hyacinthe et M. A. M. Beauparlant, M. P.

M. Etienne Blanchard, député de Verchères, agissait comme président, et M. D. T. Bouchard, échevin de Saint-Hyacinthe, comme secrétaire.

Le commerce de foin du Canada souffre actuellement de deux principaux malaises.

Le fait que des cultivateurs peu scrupuleux introduisent au centre des ballots de foin de la bale, des cailloux voire même du fumier, déprécie la valeur du foin du Canada qui est certainement de première qualité. Ces fraudes ont nui considérablement au foin canadien sur les grands marchés des Etats-Unis et occasionnent de ce fait une perte considérable pour le pays.

L'assemblée pour faire disparaître ces fraudes, demande au gouvernement d'obliger tous les presseurs de foin à apposer sur chacun des ballots une étiquette portant son nom ainsi que la pesanteur du ballot. Cette étiquette permettra d'atteindre facilement ceux qui se rendent coupables de la fraude dont nous avons parlé plus haut et empêchera aussi les fausses représentations quant au poids. Actuellement il est très difficile pour ne pas dire impossible d'empêcher ces fraudes qui ont causé un tort considérable au commerce du foin qui est d'une importance considérable surtout pour la province de Québec.

Le deuxième malaise qui sévit dans ce commerce vient de ce qu'il n'y a point d'inspecteurs publics pour classifier le foin. Les commerçants sont à la merci pour ainsi dire des acheteurs éloignés. Pour faire "couper" les prix, ces acheteurs disent que le foin est de qualité inférieure et déclarent ne consentir à l'accepter qu'à la condition que le vendeur fasse un rabais sur le prix originairement convenu. Le commerçant canadien trouve qu'il lui est même plus avantageux de consentir à une diminution dans le prix que de faire revenir le foin ou d'intenter un procès à l'acheteur.

Si nous avions des inspecteurs officiels, ce désavantage ne se présenterait point; le vendeur annexerait à son connaissement (bill of leading) le certificat de l'inspecteur et l'acheteur éloigné ne pourrait plus obtenir de rabais sur des représentations fausses.

L'assemblée a aussi adopté une résolution à l'effet de prier le gouvernement de nommer à chaque gare ou quai de chargement un inspecteur officiel tenu de classifier le foin et de livrer des certificats attestant la qualité du foin au vendeur.

Les commerçants de foin croient que l'adoption d'une loi comportant l'étiquetage des ballots et la nomination d'inspecteurs officiels aurait pour effet d'augmenter la valeur du foin canadien en donnant de la confiance aux acheteurs et en obligeant nos cultivateurs à produire une marchandise de qualité supérieure.

Dans l'Ouest américain, il existe de ces inspecteurs officiels pour le foin et grâce à eux le foin produit dans cette région a une réputation supérieure sur les marchés bien qu'il ne soit point naturellement de meilleure ou même d'aussi bonne qualité que notre foin canadien. à

AVANT LA FIN DE LA SEMAINE

Quelque chose à voir en faisant nos achats

"La chaussure Slater pour dames, aussi," voilà ce sur quoi appuie le magasin de chaussures Slater, de cette ville. "Nous allons débarrasser le marché de la chaussure étrangère," dit le gérant du magasin, tout en étalant une ligne de superbes souliers de dames qu'il venait de recevoir des fabriques de chaussures Slater. Prix de chaque chaussure, étampés et garantis, $3.50 et $4.00 la paire. r

LES SUCCÈS DE LA CUISINIÈRE

sont dus à de *bonnes* pâtisseries, des pâtisseries légères, floconneuses, qui fondent dans la bouche, et qui sont aussi hygiéniques que nutritives. *Toutes* les cuisinières peuvent faire de ces pâtisseries si elles emploient la Farine "Five Roses", selon la méthode "Five Roses". Préparée d'après un prodédé spécial, cette farine fait des pâtisserie plus appétissantes et plus nutritives que toute autre farine de blé du Manitoba ou d'Ontario.

Lake of the Woods Milling Co. Limited. 6,28,30

LE PROCES DE RANCOURT COMMENCE CET APRES-MIDI

Suite de la 1ère page

est du moins ce qu'a dit à l'envoyé spécial de "La Presse", Mtre Louis Morin. L'avocat de Rancourt est tellement confiant dans le témoignage de son client, il a tellement espoir que le jury écoutera avec intérêt les révélations surprenantes du jeune homme, qu'il en est venu à cette décision, après avoir bien pesé les paroles de Mme Rancourt : "Quand même on imaginerait toutes sortes de choses, on ne pourra jamais comprendre tout ce que Bernard a enduré depuis quelques années."

A côté de cet espoir exprimé par la défense, la Couronne ne désire pas établir une forte preuve contre l'accusé. La motion faite samedi matin par Mtre L. U. Talbot, à l'effet de demander un ajournement de la cour jusqu'à lundi matin, signifie, cependant, que la Couronne a l'intention de travailler

A UNE DECOUVERTE

Mtre Talbot a annoncé ce matin à votre représentant, qu'un constable spécial était allé recueillir des nouveaux renseignements à Saint-Prospère, et que ces renseignements étaient destinés à la couronne.

Bernard Rancourt a passé son dernier dimanche dans la prison de Saint-Joseph de Beauce. Dimanche prochain il sera en liberté ou dans l'une des cellules du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, où il pleurera pendant quelques années, le coup fatal qu'il a tiré le 25 août 1905.

Ceux qui suivent les phases de ce drame expriment l'espoir que le jeune Rancourt soit rendu à l'affection des siens, à l'amour de sa mère qui là-bas dans ce petit coin de la Beauce qu'on nomme Saint-Prospère, a vécu d'heureuses années, à l'amour de son père, l'un des cultivateurs les plus honorables, les mieux respectés, en même tempa que l'un des plus pauvres du comté de Beauce.

LA GRANDE MESSE

a été chantée hier matin par M. l'abbé Hudon, curé de la paroisse de Saint-Prospère. Ni au prône, ni au sermon il n'a été fait allusion au procès émouvant qui commence aujourd'hui.

Mtre Louis Morin et la famille de l'accusé, au nombre de huit, ont rendu une nouvelle visite au jeune Bernard hier après-midi. Le prisonnier était occupé à dessiner sur un grand carton une vue imparfaite du village de Saint-Prospère. Le shérif Poirier a permis au photographe de Saint-Joseph, M. Gédéon Cloutier de photographier l'accusé au milieu de sa famille. M. le géôlier Honoré Fortier nous parle d'une chanson que lui fredonne souvent le prisonnier. Nous avons lu quelques vers de cette chanson dans le recueil écrit par le prisonnier lui-même. Vers touchants, que traduisent la nostalgie du pauvre prisonnier et son grand désir de revoir, à l'approche de la belle saison, la ferme de son père, les grandes forêts des frontières du Maine "à l'entrée desquelles habite le soleil de Mai". Tel est le premier vers de cette chanson qui parle de la liberté, de la vie de la belle nature, de la poésie des champs et qui se termine par "les bois sont verts les lilas sont en fleurs."

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Joseph de Beauce, 26. — L'avocat A. Lachance, M. P., vient d'être nommé conseil de la Couronne pour le procès de Bernard Rancourt. M. Lachance est arrivé ce matin à Saint-Joseph, et la cour a été ajournée à deux heures cet après-midi afin qu'avec Mtre Talbot Mtre Lachance prenne connaissance du dossier. Par le même convoi spécial sont arrivés l'honorable juge H. C. Pelletier et M. le Magistrat Panet Angers. La foule abonde aux abords du palais de justice. De toutes les campagnes environnantes, on est venu, malgré la décision formelle de l'honorable juge Pelletier que le procès du jeune Rancourt aurait lieu à huis clos. Deux jurés manquaient à l'appel ce matin. Ces jurés devront être présents cet après-midi, sous peine de poursuite.

LES DROITS D'AUTEURS

LE TEXTE DU JUGEMENT DU JUGE FORTIN SUR CETTE IMPORTANTE QUESTION.

Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs le texte original de l'importante décision rendue par l'honorable juge Fortin et défendant à nos éditeurs de publier dorénavant les oeuvres des auteurs français sans autorisation préalable. La mesure s'applique aussi aux directeurs de théâtres, qui ne pourront plus jouer de pièces sans obtenir la même permission :

No 1769.

Jules Mary, demandeur, vs. Barthélemi Hubert, défendeur.

La Cour, après avoir entendu les parties par leurs avocats sur le mérite de cette cause, avoir examiné la procédure des pièces produites, et avoir délibéré;

Attendu que le demandeur qui est l'auteur d'un roman intitulé "Tante Berceuse" qu'il a publié en France en 1893 et pour lequel il a obtenu la réserve de ses droits d'auteur, demande par son action, qu'il soit enjoint au défendeur, qui a imprimé et publié ce livre à Montréal, sans sa permission, de discontinuer la publication de l'ouvrage en question ;

Attendu le défendeur plaide à la dite action ; que le demandeur, n'ayant pas rempli les conditions et formalités prescrites par la loi canadienne, n'est pas protégé au Canada ; que la convention de Berne n'est pas en vigueur au Canada ; que d'ailleurs elle ne confère aux citoyens et sujets des pays étrangers signataires de la convention que le droit d'obtenir dans le Canada la réserve de leurs droits d'auteur aux mêmes conditions que les Canadiens peuvent l'obtenir eux-mêmes ; que d'ailleurs les lois et les arrêtés en conseil impériaux invoqués par le demandeur exigent que les auteurs étrangers, pour être protégés dans l'Empire Britannique, remplissait les mêmes conditions que les auteurs anglais sont tenus de remplir, c'est-à-dire faissent enregistrer leurs ouvrages dans le registre tenu par la Stationers Company et en déposent les exemplaires entres les mains de cette compagnie et de certaines autres institutions ; que les lois impériales ne peuvent prévaloir à l'encontre de la loi canadienne, qui refuse toute protection à tout auteur canadien ou étranger qui n'a pas rempli les formalités qu'elle prescrit ;

Considérant que le demandeur a établi les allégations essentielles de sa déclaration et que le défendeur n'a pas établi celles de sa défense ;

Considérant que la convention de Berne a été mise en vigueur par et en vertu des dispositions du Statut Impérial 49-50 Victoria, chapitre 33, et par l'arrêté en conseil passé en vertu de cet acte, le 28 novembre 1887 ;

Considérant que par la section 9 de ce Statut et par la sanction (1) du dit arrêté en conseil, la dite convention de Berne et le dit Statut sont applicables et ont force de loi dans toutes les possessions britanniques, y compris le Canada (Section XI) ;

Considérant qu'en vertu du dit Statut et du dit arrêté en conseil donnant effet à la dite Convention le demandeur possède ses droits d'auteur dans ce pays, sans l'accomplissement des formalités se rapportant à l'enregistrement et autres formalités exigées par la législation canadienne. (chapitre 62 des Statuts Revisés du Canada) ;

Considérant que le défendeur n'avait pas le droit de publier le dit ouvrage en violation des droits du demandeur ;

Rejette la défense, maintient l'action du demandeur, déclare le dit demandeur protégé dans ce pays, en autant que le dit ouvrage est concerné, contre la contrefaçon ou la reproduction sans sa permission et qu'il a le droit exclusif de l'y imprimer, publier et vendre, et enjoint au défendeur de discontinuer la publication du dit ouvrage ; et condamne le défendeur aux dépens de la dite action.

AU PARC TERMINAL

LA BENEDICION DE LA CHAPELLE DE LA NOUVELLE DESSERTE, ET LA PREMIERE MESSE, ONT EU LIEU, HIER.

Hier matin, à dix heures, a eu lieu la bénédiction solennelle de la nouvelle chapelle du Parc Terminal. Cette cérémonie, quoique simple, a été imposante.

Aussitôt après la bénédiction, qui fut présidée par M. l'abbé Lecourt, curé de la Longue-Pointe, eut lieu le sacrifice de la messe.

Toute la population s'était donné rendez-vous dans la coquette chapelle, ainsi que nombre d'invités des environs. M. Pierre Bernard, maire de la Longue-Pointe, et M. Bergeron, conseiller de cette localité, et les actionnaires de la Cie de Construction du Saint-Laurent assistaient à la cérémonie.

Toutes les maisons du Parc Terminal étaient pavoisées de banderolles et les drapeaux flottaient gaiement à la brise, pour annoncer partout d'heureux événements.

La quête, qui a rapporté la jolie somme de $139.40 fut faite par MM. Jos. Ethier et le notaire Mackay. Le chant, que plusieurs membres de la maîtrise d'Hochelaga, ont rendu à la perfection, était dirigé par les Mlles Boulé, organiste et maîtresse de chapelle.

Hier soir, a eu lieu une assemblée des contribuables du Parc Terminal, convquée par M. l'abbé Lecourt, dans le but de nommer deux syndics, qui devront s'adjoindre au gérant de la Cie de Construction du Saint-Laurent, parmi les paroissiens de Notre-Dame des Victoires, non de la nouvelle desserte. Il a été proposé par M. Georges Dechantal et secondé par M. Georges Martin, et unanimement résolu que M. Nazaire Pinault soit nommé syndic. Il est proposé par M. Hormisdas Provost, secondé par M. Nap. Fournier, et unanimement résolu que M. Jos. Otis soit nommé syndic. Des remerciements sont ensuite votés aux personnes qui ont contribué à cette fête, dont le succès fut au-delà de tout ce que l'on avait espéré. On remercia aussi M. l'abbé Lecourt pour les bons souhaits qu'il fit, et pour les magnifiques cadeaux donnés à l'église.

Voici la liste de ces généreux dons : M. le chanoine W. C. Martin, plusieurs riches ornements pour la messe ; M. l'abbé Lecourt, un calice, et plusieurs autres objets ; MM. Jos. Ethier, un chèque ; H. A. Dansereau, un chèque pour l'achat d'objets nécessaires au culte ; Albert Lecompte, plusieurs nappes d'autel ; Laurent Thériault, plusieurs ornements noirs ; F. S. Mackay, un missel et son porte-missel ; Zéphirin Arcand, une aube ; J. W. Moreau, un chèque ; O. Dufresne, un chèque ; E. Larivière, burettes ; A. Bergeron, nappes de sainte table ; Henri Audette, un chèque ; Miles Charbonneau, plusieurs nappes de toile ; Mlle Saint-Jean, deux assiettes d'argent pour la quête. Aldéric Ethier, une lampe de sanctuaire; H. P. Young, un chemin de croix ; Mme Arthur Demers, une statue de la Vierge en marbre d'Italie. L'autel de la chapelle du Parc Terminal a été donné par MM. les abbés Troie, P.S.S., curé de Notre-Dame, et Filiatrault, chapelain de Notre-Dame ède Bon-Secours.

Cette assemblée était présidée par M. Nazaire Pinault, et M. Georges Martin agissait comme secrétaire.

Assistaient à l'assemblée MM. N. Pinault, G. Martin, J. Otis, Azarie Provost, H. Provost, Nap. Fournier, G. Dechantal, Valérie Lepastale, C. Boisvert, A. Desjardins, Donat Poliquin, M. Gingras, J. Boisvert, Jos. Doyer, Arthur Morency, F. X. Martel, Albert Deslauriers, Chs Gagnon, Arthur Morency, Adjutor Petit, Paul Paradis, William Dubé M. Jackson, Emile Bérard, Justinien Carmel, Nazaire Grégoire, Michel Langlais, N. H. Latour, Tancrède Miron, Ernest Matton, Gédéon Goyer, T. Girard, Charles Parent.

Cette petite chapelle a été construite par la Cie de Construction du Saint-Laurent, qui a d'abord donné le terrain sur lequel elle est érigée à l'archevêché de Montréal. Ce terrain mesure 80,000 pieds carrés.

Tous les dimanches, à 8h. 30, il y aura messe célébrée par le vicaire de la Longue-Pointe.

On compte, au Parc Terminal, à peu près 52 familles.

LE CONCERT D'ADIEU D'ALBANI

Madame Albani fera ce soir ses adieux au public de Montréal dont elle a toujours été l'idole. La grande cantatrice donnera son dernier concert au Monument National. Afin d'accommoder tout le monde, deux cents sièges ont été placés sur la scène. Le programme sera entièrement différent de celui donné jeudi dernier à l'Hôtel Windsor.

AU RENCART

Demain, 27 mars, aux écuries Foster, 605 rue Saint-Paul seront vendus à l'enchère publique quatre chevaux du service de patrouille de police par ordre de la Commission. Le produit de cette vente servira à l'achat de nouveaux chevaux plus propres à faire le service fatiguant de la patrouille.

MEURTRE ET SUICIDE

New-York, 26. — Un commis de restaurant a tué une compagne de travail et s'est suicidé. La jeune fille refusait de l'épouser.

POULETS
CANARDS
DINDES
OIES
OEUFS
BEURRE
FROMAGE
FORTIER & MONETTE
604-606 rue Saint Paul, MONTREAL

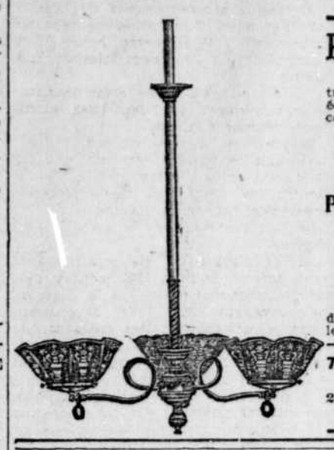

POUR $9.85

Nous vendons et installons toutes les fixtures — en cuivre noli — nécessaires pour éclairer au gaz une maison de 7 chambres, comprenant :
1 gazelier 3 branches pour salon.
1 gazelier 2 branches pour salle.
1 pendant — harpe — pour passage.
5 brackets pour chambres.

Pour $12.60—vous Achèterez
1 électrolier 3 branches pour salon.
1 électrolier 2 branches pour salle.
1 pendant pour passage.
5 brackets.
11 lampes électriques.
11 sockets électriques.
Installation de fils électriques à prix réduit. Lampe électrique, 18c. Lampes Peerless à gaz, 33c à $1.00.

The Peerless Gas Light Co., of Montreal, Ltd.,
225 RUE ST LAURENT, Montréal.
Phones : Bell Est 3705. March., 296.

MONUMENT NATIONAL

Mines et métallurgie

La vingtième et dernière conférence du cours, pour la saison 1905—1906, comprendra ce soir l'étude des questions suivantes:

Résumé général du cours, Théorie et pratique des explorations. Les grands traits géologiques de la Province de Québec. Régions minières et exploitations en activité. Régions inexplorées et découvertes prochaines. Conclusion.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — Blé à Chicago, un peu plus faible ; baisse de 3-8c à ½c, cotant à 78 3-8c à 78½c pour mai, puis se relevant de ¼c, en fermeture, sur nouvelles d'assez fortes consignations de farines pour l'Europe.

MAIS — Marché plus faible de ¼c, tombant à 44¼c, mai ; avoines, baisse de 1-8c à ¼c ; mai a fermé à 30 5-8c, perdant de 1-8c à ¼c.

A Montréal, voici les quantités de grains détenus, aux dates indiquées :

	24 mars 1906.	17 mars 1906.	25 mars 1905.
Blé, bush	170,840	157,487	55,328
Maïs, bush	30,127	28,564	32,891
Pois, bush	17,669	17,669	26,747
Avoines, bush	184,638	182,520	140,125
Orge, bush	54,553	57,763	32,514
Sarrasin, bush	42,613	42,613	12,543
Farines, brls	48,216	49,519	39,137
Issues de blé, brls	592	397	833

Les importateurs d'Europe s'informent activement de notre marché au blé.

Le blé de printemps du Manitoba est fortement demandé. Mais nos exportateurs maintiennent leurs prix fermes, il paraît évident que les prix offerts par les importateurs hausseront, parce qu'ils paraissent avoir besoin de notre blé.

Sur notre marché local, nos avoines ont repris plus de vigueur. Avoines blanches, No 2, 39c ; No 3, 38c, et No 4, 37c.

FARINES — Marché sans changement.

Patente de blé de printemps, Manitoba, $4.50 ; forte à boulangerie, $4.00 à $4.10 ; patente de blé d'hiver, $4.20 à $4.30 ; straight rollers, $3.80 à $3.90, au baril, et en sacs, $1.75 à $1.80 ; extras, $1.50 à $1.60.

ISSUES DE BLE — Marché très ferme et peu fourni.

On cote, son de Manitoba, en sacs, de $18.50 à $19 ; gru, $20.50 à $21 ; son d'Ontario, en sacs, $19.50 à $20 ; gru, $20 ; moulée de moulanges, $20 à $25 ; moulée de grain, $28 à $29.

GROSSES FARINES — Marché inactif. Farine d'avoine, $1.90 à $1.95 ; farine de blé-d'inde, à $3.20 et $1.40.

FOIN PRESSE — Affaires calmes, et prix sans changement.

Foin No 1, $8.00 à $8.50 ; No 2, de $7.00 à $7.50 ; trèfle mêlé, de $6.00 à $6.50 ; trèfle pur, de $5.50 à $6.50 la tonne.

PRODUITS DE LA FERME — Peu d'arrivages d'oeufs, 72 caisses, samedi, contre 119 vendredi dernier. Prix fermes et bonne demande. On cote, 17c à 17½c.

VOLAILLES — Affaires tranquilles et prix généralement stables.

Dindes tuées, 12c à 14c ; canards, 10c à 11¼c ; poulets, 11c à 13c ; oies, 9c à 11c ; et poules, 7c à 9c la livre.

BOEUFS, MOUTONS, ETC. — Marché stable. Boeuf, quartiers d'arrière, 6c à 8c ; devants, 4c à 5c ; agneaux, 8¼c à 9c ; moutons, 3c à 8c, et veaux, 3c à 7c.

FEVES — Marché inactif et prix sans changement. Premier choix, et par petites quantités, $1.55 à $1.60.

MIEL — Prix sans changement : miel en gâteaux, 12c à 14c ; miel coulé, 8c à 9c ; miel brun, 6¾c à 7c ; sirop d'érable, barils de 60 gallons, 5c à 5¼c la livre ; sirop en bidons, 40c à 50c le gallon, mesure à vin, et 65c à 75c le gallon impérial ; sucre de la Beauce, 8c à 9c ; sucre des Cantons de l'Est, 6¼c à 7c.

ALCALIS — Marché stable. Perlasse, $6.50 à $6.60 ; potasse, première qualité, $5.10 à $5.12½ ; deuxième qualité, $4.65 ; troisième qualité, $5.70 le 100 livres.

HOUBLON — Marché calme. Houblon canadien, choix, 17c à 18c ; ordinaire, 15c.

PORCS SALAISONS, ETC. — On a reçu 103 boites de saindoux et 4 boites de conserves de viandes.

Porc vivant, premier choix, $7.50 ; ordinaire, $7.30 à $7.40.

Porc tué à l'abattoir, de $9.75 à $10.25 ; porc des abattoirs de Manitoba, de $9 à $9.50 ; porc tué à la campagne, $8.75 à $9.25 le 100 livres ; jambon, 12c à 14c ; bacon, 14c à 15c.

SALAISONS, ETC. — Lard massif canadien, briques courtes, par 300 livres, $21 à $22 ; lard massif au baril, $20.50 à $21.50 ; lard désossé, $27.50 à $22.50 ; lard de côtes, $20.50 à $21.50 ; saindoux composé, 6¼c à 7¼c, selon qualité et empaquetage ; saindoux fondu, 12¼c à 13¼c ; saindoux pur, 11¼c à 12¼c.

BEURRES ET FROMAGES — Marché aux fromages tranquille et sans changement. Prix, 13c à 13¼c.

BEURRES — Marché stable. Bonne demande, pour consommation locale. Crémeries de choix, 22c à 22¼c ; sous qualités, 20c à 21¼c.

LA BOURSE

New-York, 26 mars. — Le marché a ouvert à peu près au niveau de la clôture de samedi, puis montra de la force rapidement, avançant sur des transactions peu nombreuses. Le Reading, le Smelters, le Pacifique, le Soo, furent en tête de l'avance et le Consolidated Gas fut ensuite sur la tête des baissiers. Le marché à l'argent était facile, le taux ne dépassant pas 4¼ pour cent. Les nouvelles d'Indianapolis montrent les mineurs en discussion parmi eux-mêmes, ainsi que les opérateurs, de sorte que les probabilités d'une grève générale sont peu fortes. Le sentiment à l'échange est plutôt favorable à la hausse, mais les affaires sont limitées aux spéculateurs sur place. Ventes à midi, 225,150.

A MONTREAL

Le Power a été fort à 95 7-8 et 96, et passablement actif. Le reste de la liste fut absolument inerte.

On se demande d'où vient la force du Power. Les uns prétendent que ses recettes sont bien supérieures aux recettes connues du public, et que seul les "insiders" connaissent leurs profits. D'autres parlent de simple manipulation. Mais la manipulation d'un stock au capital de 17 millions répandu en tant de mains, n'est pas chose facile.

Quelle que soit la raison de sa force, le Power montre depuis quelque temps une tendance très ferme à la hausse.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Power — 50 à 95 7-8, 10 à 96, 200 à 95 7-8, 500 à 96, 650 à 95 7-8, 50 à 96, 25 à 95 7-8, 50 à 95¾.
Mackay — 100 à 50, 2 à 59 7-8.
Ohio Trac. — 100 à 31¼.
Détroit — 100 à 90½.
Can. Pac. — 25 à 172 7-8, 25 à 172 3-8.
Illinois Pfd. — 90 à 97¼, 25 à 97.
Textile Pfd. — 25 à 109, 2 à 107, 1 à 109.
Coal — 2 à 79, 2 à 80.
Mackay Pfd — 25 à 73.
Iron — 125 à 31¾.
Mex. Elec. Bds. — $2,000 à 81 1-8.
Bk. Mont. — 1 à 257.
Iron Bds. — $2,000 à 84¼.
Toronto Ry. — 50 à 124 7-8.

GREVE IMMINENTE

Winnipeg, 26. — Les rapports entre les employés de la compagnie des tramways et les officiers de cette dernière sont très tendus. On s'atend à une grève d'un jour à l'autre. Les ouvriers demandent la journée de travail de dix heures et une augmentation de salaire. Ils reçoivent actuellement 20 et 25 cts de l'heure.

Suckling & Co.,
ENCANTEURS
452 rue Saint-Jacques, Montréal.

Grande Vente de Marchandises Endommagées

Après un arrangement avec le "DOMINION ADJUSTER'S BUREAU" qui a fait l'inventaire de nos marchandises endommagées par le récent incendie nous vendrons en détail.

JEUDI ET VENDREDI
Les 29 et 30 mars

La vente commençant chaque jour à 10 heures.
Un stock de marchandises au montant de $11,000.00.

CONSISTANT EN
Worsteds cordés, noirs et bleus, tweed de fantaisie pour vêtements, serges, draps imperméables, draps de vigogne, coverts, vénitiens, cravenettes, tweeds écossais de fantaisie, homespuns, whipcords, Italiens, canevas, tissu à poches, velours pour collet, drap molleton, castor, étoffes à robes etc., environ
3 TONNES DE PIECES DE DRAPS CONVENABLES POUR FINS MANUFACTURIERES, UN PEU ENDOMMAGES PAR L'EAU.

Vendredi, le 30 Mars

Ce qui reste des marchandises en entrepôts venant de Blaiklock Bros. Ces marchandises ne sont pas endommagées et n'ont été livrées que depuis le récent feu et se repartissent comme suit:
3 caisses de Worsted bleu et noir, 2 caisses de worsted de fantaisie pour vêtements, 5 caisses de tissus à rideaux (toutes les largeurs), 3 caisses de vestes Cardigan, 7 caisses de draps castor, 2 ballots de naps, 15 ballots de draps de Vigogne bleus et noirs, 2 caisses de lustré à robes, 1 caisse de beaux draps castor tout laine, 9 caisses d'étoffes à robes.
Les marchandises seront visibles le lundi avant la vente. Conditions pour les marchandises endommagées: comptant. Tous les lots doivent être écoulés. Conditions libérales pour les marchandises non endommagées.

Avis de Brevet

M. Victor Sjostrom, de Los Angeles, Etat de Californie, Etats-Unis, propriétaire du brevet canadien No 86,258, pour appareils pour la propulsion et le dirigement de vaisseaux, donne présentement avis qu'il est prêt à accorder des licences d'exploitation ou autrement se conformer aux demandes du public canadien. S'adresser au breveté ou à Saint-John Day, solliciteur de brevets, édifice Braly, Los Angeles, Californie. L'invention est pratique et utile, et le brevet est à vendre. 26,28

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fouraissent le rapport suivant, à 12 heures 30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
			BANQUES		
Bell Tél	....	....	B.B.N. Am.	....	....
B.C.Pk A.A	71	68	B. Com	181	180½
" B	71	68	B. Dom	....	....
Can-Pacific	172¾	172½	East Town.	166½	165
Det. E. R.	90½	90½	B. Hoche	154	153½
D. Coal Com	80	78	B. Imperial	250	248
" Pfd	122½	120	B. Merc	166½	165½
D.I.&S.Com	42	41½	B. Molson	231	226½
" Pfd.	82	81	B. Mon	257	256½
Duluth Com	....	....	B. Nationale	115	110
" Pfd	....	....	B. N. Scot	278½	268
Hal E. R.	104	101	B. Ontario	....	....
Hav. E.R.	38	35½	B. Ottawa	....	228
" Pfd	85	82	B. Québec	....	141
Illinois Tr P	97½	97	B. Royal	....	220
Int. C. Com.	86	80	B.Sovereign	155	153
" Pfd.	100	98	B. Standard	....	....
L.Wds Pfd.	....	112	B. Toronto	248	245
" Com.	98	....	B. Union	150	149¾
L. Paper	100	112	COTTONS		
" Pfd.	112	107	Can. C.C.Co.	50	44
Mack. Co. C.	59½	59	Mont. Cot.	129	125
" Pfd.	73¼	72½	Textile Com	102½	108
Mex.L.&P.	64¼	64	BONDS		
Minn St Paul	163	162¾	Bell Tel	....	....
M.L.H.&P.	95¾	95¼	Can.Col. Cot	100½	99
M.S.R.	274	272½	D. Coal	102½	103
Loan & M.	....	....	Dom. Cot.	100	97
Mont. St. W.	109½	....	Dom.I.Steel	84½	84¾
" Pfd.	....	....	Hav. E. Ry	90	91
M. Tél. Co.	170	167½	Lake W. Ry	112	109
N. O. T. & L.	32	31¾	L. Paper	....	112
N.S.S.&Co.	65¾	64¾	Mex. E. L. Co	50¾	50¾
" Pfd.	120	118	Mex. L. H. P.	88	85¾
N.W. Land.	....	....	M. L. H. & P.	103	101
Ogil. Mil. Co.	....	250	M. St Ry	....	104¾
Ogil. Pfd.	130	128	N.S.S.	....	107
R. & O. N.C.	84½	83	Ogil. Mill. Co.	....	115
Sao Paulo	141½	141	Price Bros	....	....
St John E.R	114	100	Sao Paulo	98	95½
Toledo E.R.	34½	34	Textile S. A	99	96½
Tor. S.R.	125	124½	" " B.	100	96½
Trinidad El	90	....	" " C.	98	96½
T.C.E.R.	117	116	" " D.	....	....
Wm. E. R.	120	....	Wm. E.	....	108
West India	....	50			
W. Hotel	....	....			

Avis de Brevet

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 86,260, accordé le 23 mars 1904 à MM. Frank H. Brown, John E. Hanrahan et George A. Boyden, pour perfectionnements aux "Machines à couper les caractères," ont commencé à manufacturer d'après leur brevet. Le titre de brevet et le droit de manufacturer, de même que l'appareil couvert par ledit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. Marion et Marion, solliciteurs de brevets, édifice New-York Life Montréal. 119—3

PAR BENNING et BARSALOU

Encan! Encan!
AU COMMERCE
Tous les MERCREDIS à 10 a. m.
Dans toutes lignes, Stock varié et assorti
Chaussures, Confections, Nouveautés, Merceries, Etc., Etc.
Les marchands y trouveront leur avantage en assistant à nos ventes SANS RESERVE.
BENNING, BARSALOU & CO., LIMITED, Encanteurs.
119-3 55 RUE ST SULPICE.

VENTE SPECIALE
Mercredi, 28 mars 1906
A L'ENCAN A 11 A.M.
400 pièces de Tapis cirés de tables, d'escaliers et pour rayons.
DESSINS NOUVEAUX
Nous attirons l'attention des marchands sur cette vente importante.
Vente régulière tous les MERCREDIS à 10 a.m.
Toutes sortes de Marchandises.
BENNING, BARSALOU & CO., Limited ENCANTEURS
119-3 55 rue Saint-Sulpice.

STOCK DE FERME
—DE—
Feu l'Hon. Raymond Préfontaine
Ex-ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada.
VENTE A L'ENCAN
A STE AGATHE DES MONTS
Sur les lieux,
Jeudi, le 5 Avril à 9 a. m.
Magnifique ferme avec toutes les bâtisses, maison, granges, étables, écuries, hangars à voitures, à bois, etc., etc.
Ainsi que tous les Animaux de Ferme
Consistant en
2 chevaux de race, de prix.
1 cheval de travail.
12 bêtes à cornes de race.
6 veaux de race.
6 moutons de race.
3 moutons ordinaires.
Volailles, poules, canards, dindons, etc.
Voitures d'hiver et d'été.
INSTRUMENTS AGRICOLES :
5 attelages et tous les accessoires requis pour fermes de premier ordre.
Légumes, approvisionnements, etc., etc.
AUSSI 1 lot de terre de forme triangulaire.
Nos cadastre 19, 20, 21, 22, 38, 39 avec bâtisses.
VENTE SANS RESERVE.
BENNING, BARSALOU, & Co., Ltd.
119—10 Encanteurs.

LICITATION
Les soussignés ont reçu instruction de vendre à
L'ENCAN
A NOS SALLES
Mardi, le 3 Avril prochain à 11 a. m.
Les immeubles ci-décrits dépendant de la (SUCCESSION DE FEU JOSEPH SIMARD) pour le compte des héritiers.
1o. UN IMMEULE SITUE RUE STE CATHERINE, QUARTIER ST JACQUES, MONTREAL, portant les anciens numéros civiques, 1413, 1415, 1417. Nouveaux numéros 669, 671, 673, Est, mesurant 38 pieds de front par 84 pieds de profondeur, avec une maison à 3 étages en briques solides et autres dépendances dessus construites. (No. Cadastre 693.)
2o. UN IMMEULE SITUE RUE ST HUBERT, PORTANT NUMERO CIVIQUE 69, COIN RUE DORCHESTER. QUARTIER ST JACQUES, MONTREAL, avec une résidence à deux étages en briques, et autres dépendances dessus construites. (No. Cadastre 503.)
3o. SIX LOTS VACANTS SITUES COTE NORD RUE DE MONTIGNY, QUARTIER STE MARIE, mesurant chacun 24 pieds de front par 100 pieds de profondeur. (No. Cadastre 1472, 10, 11, 12, 13, 14,15) avec ruelle en commun.
W. J PROULX,
Notaire de la Succession.
BENNING, BARSALOU and Co., LIMITED.
119—8 55 St Sulpice.

Henri Dewart, âgé de 14 ans, domicilié rue Sainte-Marie, No 26 à Saint-Henri, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier après midi, souffrant d'une blessure au genou.

L'enfant avait eu l'imprudence de se percher sur la barre d'accouplement d'un tramway et lorsque celui-ci fut mis en mouvement le jeune Dewart tomba sur le sol.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv
Am. Car., F.	41¾	41¾	Kan & Tex	33¾	33¾
" pr	101¾	101¾	" prf	72¾	72¾
Am. C. Oil	....	....	Laville & N	130¾	130¾
Am. Loc. C.	69¾	69	Man. Elv.	....	....
Am. Copper	106	107	Missouri P.	99	98¾
A. Smel. C	157	158¾	Metrop. Tr	112	112
" prf	....	....	Norf. & W.	88	88
A. S. R. Co.	138¾	138¾	MStPdeStM	163	162¾
A. T. & S. F.	98	98¾	" prf	....	....
" prf	....	....	NY C & Hrd	143	144¾
Balt. & Ohio	110¾	110¾	N.Y.O. & W	50	50
" prf	....	....	Nat. Lead, c	81¾	81¾
B. R. T.	83	83¾	Pac. Mail	44¾	45
C. & A. Co.	....	....	Penn. R.R.	137¾	138¾
Can. Pac	172	172¾	Pr. Steel, c	72¾	52¾
Can. South.	....	....	People's G.	96	95¾
Ches. & Ohio	58¾	58¾	Ph. & Read	132	133¾
C. & N. W.	238½	238	" 1 prf	....	....
C. & M. St P.	174¾	175¾	" 11 prf	....	....
C. R. I. & Pac	....	....	Rock Island	29	28¾
" prf	....	....	South Ry, c	40¾	40¾
Con. G. N. Y.	145¾	148	" prf	....	....
Col. F. I.	42¾	43¾	South Pa.	67¾	67¾
C.C.C. & St L	99¾	101	Tenn. C. & I	146	146
D. Lac & W.	....	....	Texas Pac.	34¾	33¾
Del. & Hud.	....	....	Twin City	116¾	116¾
Det. Un. Ry	....	....	U. S. L. Com	....	....
D. & Rio G.	41¼	41	" prf	....	....
" prf	87	87	U. S. S. Com	40	40¾
D.S.S. & At.	21¾	21¾	" prf	105¾	105¾
" pri	42	42	U. S. Rub, c	53¾	53¾
Erie Ralld.	42¾	43	" prf	....	....
" 1I prf	77¾	77¾	U. Pac. com	152¾	153¾
" prf	67¾	67¾	" prf	....	....
G. Western	....	....	Wabash	23	23
Gen. Elect.	....	....	" prf	57¾	56¾
Hock. Val.	....	....	W. U. Tel. C	....	....
Ill. Cen.	172½	172¾	Wis. Co	27¾	27¾

Hector Parthenais et Adolphe Lagarde, pour avoir conduit une voiture à une trop grande vitesse sur la rue Sherbrooke, ont été condamnés chacun à payer $3, d'amende ou passer 15 jours en prison.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS VENTE DE
Meubles de Ménage Neufs et d'Occasion
Ainsi qu'un grand assortiment de jolis tapis, prélarts et linoléums neufs, pianos, etc.
Nous vendrons à nos salles, 241 et 243, RUE SAINT-JACQUES,
MARDI APRES-MIDI, 27 MARS 1906.
un lot de bons meubles neufs et d'occasion, consistant en:
Ameublements de salon et de chambre à coucher, bureaux désassortis, couchettes en fer, sommiers et matelas, buffet, tables et chaises, glacière, et un lot de jolies carpettes neuves, telles qu'Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry de grandeurs pour n'importe quelle pièce; chics meubles de salon, de chambre à coucher, et de salle à manger, couchettes en cuivre et en fer, matelas en crin et autres, rideaux, couvertes de lit, coutellerie, plusieurs belles fournaises Québec, etc., etc. Vente à 2.30 p. m.
RAE & DONNELLY,
119—2 Encanteurs.

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS Vente à l'Encan —DE—
75 Dessus de Manteaux de Cheminée Assortis,
Venant d'un des principaux fabricants de Londres, Angleterre.
POUR LE COMPTE DE CEUX Y CONCERNES.
Que nous avons été chargés de vendre, sans réser

Les prix, au Magasin de la Satisfaction, ne sont pas affectés par les profits des intermédiaires, car nous achetons directement des manufacturiers.

W. H. Scroggie
LIMITED
Rues Ste Catherine, Université et Victoria

Ayez un temps pour chaque chose. A 8 a. m., c'est le temps de faire les emplettes, et les bénéfices mutuels seront considérable.

Il y a Foule au Rayon des Etoffes à Robes
A 8 HEURES A. M.

Si vous venez trop tard, dans la journée, vous le regretterez, car vous manquerez peut-être la meilleure chance qui vous sera offerte cette saison dans ce rayon. Les chances sont telles que tous les tissus ci-dessous mentionnés seront vendus avant midi.

2 Lots de Tissus de $1.00 pour 59 cents la Verge.
1 Lot de Tissus de $1.35 et $1.50 pour $1.00 la Verge.

Jolis tweeds anglais à costumes, 54 pouces de large, environ 10 styles différents, effets à carreaux brisés, à raies et de laine mélangée, de teinte gris clair surtout. Il y en a de couleur verte, et de noir et blanc mélangés. Le choix parmi ces tweeds de $1.00, demain, à 8 a.m., à la verge 59c

Drap de Vigogne de couleur, de pesanteur convenable pour costumes, jupes et manteaux, couleurs : cramoisi, marine, fauve, prune, etc., 52 pouces de large. Valant $1.00. Demain, à 8 a.m., la verge 59c

Drap vénitien pure laine, drap fin fini chiffon, etc., de bonne qualité, venant directement de Roubaix, France ; les meilleures couleurs de la saison, telles que gris, fauve, marine, brun, vert, pourpre, prune, réséda, etc., 52 pouces de large, seront épongés gratuitement. Valeur $1.35 et $1.50, pour, la verge $1.00

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

Offres sans Précédent de Flanelle

Demain, à 8 heures, vous pourrez acheter, pour la première fois, de la flanelle Devona rétrécie, de 60 cents pour, la verge 29c

50 pièces de belle flanelle Devona pure laine, 30 pouces de large, divers dessins à carreaux brisés et effets à raies ; couleurs : rose, bleu pâle, marine et blanc, noir et blanc, héliotrope et blanc, etc. Un des plus beaux tissus, en grande demande pour kimonos, robes de maison, vêtements de bébé, etc., en un mot, pour tous les vêtements imaginables, et cela à cause du fait qu'elle est parfaitement rétrécie. Vendue, bien souvent, 55 et 60 cents la verge. Prix de mardi, ici, la verge 29c

Pas de commandes par la poste ou par le téléphone.

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

LA JOURNEE POUR ACHETER DES DESSUS DE COUSSIN

Dessus de coussin japonais, nuances : rouge, marine, vert et tan. Prix régulier, 39 cents. Prix de vente, mardi 15c

Dessus de coussin lithographiés et coloriés, quelques-uns des plus nouveaux dessins, tels que feuille d'érable, à fleurs, conventionnels et à figures. Prix réguliers, 35 à 49 cents. Mardi, au prix uniforme de 25c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

AU RAYON DES CHAUSSURES, MARDI

Bottines de dames, de $1.50 Pour 95c

Bottines de garçonnets de $1.25 Pour 75c

Bottines de messieurs, de $3.50 Pour $1.95

SCROGGIE, 2e ETAGE.

Notre Rayon des CHAPEAUX CONTINUE
De progresser rapidement

Vous trouverez ici, les chapeaux les plus en vogue, à meilleur marché que partout ailleurs, et ceux qui s'y connaissent disent que ce sont les meilleurs chapeaux pour le prix. Notre chapeau de $3 pour $1.90 se vend rapidement. Le chapeau King est en grande demande à $2.50. Venez les examiner.

SCROGGIE, 2ième ETAGE

IMPERMEABLES

Ce n'est pas un bureau de météréologie, mais un endroit où l'on peut trouver exactement les imperméables dont on a besoin, la dernière mode, et à bon marché. Lisez les occasions offertes par le Magasin de la Satisfaction :

Un groupe de lignes désassorties d'imperméables de dames, longueur ¾ et pleine longueur ; couleurs : gris, fauve et brun. Valant jusqu'à $13.50 . . . . . Pour $7.50

Manteaux en cravenette pleine longueur, couleur grise, deux styles, pour dames. Prix de vente, mardi $5.00

Imperméables en cravenette, pour dames, pleine longueur, lignes désassorties de couleurs : gris, fauve et olive, garnis de plis plats et d'une ceinture. Prix réguliers, $14 à $16, pour $12.50

Autres lignes de manteaux en cravenette de $8.50 à $13.50.

SCROGGIE, 2e ETAGE

JOURNEE D'OCCASIONS, MARDI

6 livres du meilleur blé roulé	25c	2 boîtes poudre à pâte Strathcona	25c
2 bouteilles sauce à salade de Campbell	25c	4 livres dates Hallowi	25c
8 livres d'avoine roulée	25c	9 livres farine Strathcona	25c
2 bouteilles de catsup Tobasco de Campbell	25c	3 paquets morue hachée d'Acadie	25c
3 bouteilles d'essences assorties	25c	4 paquets poudre à gelée	25c
3 boîtes — plates — de harengs frais	25c	6 paquets poudre à laver Gold Dust	25c
2 boîtes de sardines Marie Elisabeth	25c	2 douzaines citrons de Messine	25c
3 boîtes saumon rose	25c	2 bouteilles catsup aux tomates, pinte	25c
2 paquets Force ou Orange Meat	25c	Sac de 6 livres de sucre granulé (1 seulement)	25c
7 morceaux savon Strathcona	25c	3 livres pruneaux autrichiens	25c
2 douzaines marinades Heintz Dill	25c	Bacon à déjeuner Mathews, ¼ ou côté complet, la livre	17c
Beurre crémerie des Cantons de l'Est, la livre	25c	Délicieuses oranges sucrées mexicaines, la douzaine	25c

SCROGGIE SOUS-SOL

LE RAYON DES VETEMENTS
Offre des Occasions Etonnantes pour Mardi.

Cette offre éclipse toutes les précédentes, et chaque vente de vêtements a beaucoup de succès. Les manufacturiers savent que nous vendons de ces marchandises et ils recherchent vivement notre clientèle, car nous leur offrons le moyen d'écouler toutes les marchandises qui, autrement, leur resteraient sur les bras. Pour vous rendre compte de l'exactitude de cet énoncé, venez au Magasin de la Satisfaction. Venez !

350 habillements en tweed, en casimir et en worsted, pour messieurs, achetés d'un manufacturier bien connu, à, pour ainsi dire, notre propre prix. A vendre, mardi, à 8 heures a. m. précises. Splendides habillements qu'il faut voir pour pouvoir les apprécier. Les prix, pour l'un quelconque de ces habillements, dans le lot, est $8.75

Toutes les dimensions. Ces valeurs devraient vous encourager à venir de bonne heure, 2ième étage. (Des vendeurs supplémentaires seront à votre disposition).

Pardessus de printemps, pour messieurs, en drap couverte, en Vigogne noir et en belle cravenette, à vendre à $12.00

Grande valeur, style et dessin magnifiques, 8 a. m., est le temps d'avoir la dimension qu'il vous faut. Venez donc de bonne heure.

SCROGGIE 2ième ETAGE.

Etoffes à Robes Noires à 39c
Elles valent 50c et 60c la vg

Belles étoffes à robes noires et blanches, à carreaux de berger — drap canevas noir pure laine ; voile canevas, cachemire de 44 pouces, drap toscan, lustré brillant, drap box, drap panama, soie éolienne, et une variété d'autres tissus considérés très bonne valeur à 50 cents et 60 cents la verge. Véritable occasion à 39c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE

UN CAHIER DE MUSIQUE DE 50c POUR 35c
Par la Poste, 8c de plus

Le répertoire d'opéra 20ème siècle pour piano, comprenant une collection des plus beaux morceaux d'opéra modernes, très bien transposés, et doigté soigné.

Quelques-uns des morceaux contenus :

Cavaliera Rusticana	Mascagni
Il Trovatore, Miserere	Verdi
Lohengrin, Marche nuptiale	Wagner
Faust, Sélection	Gounod
Carmen, Sélection	Bizet
Tanhauser, Sélection	Wagner

SCROGGIE, 3e ETAGE

Meilleur Ruban que jamais
Au Magasin de la Satisfaction

Le prix régulier est un facteur inconnu ici. Par régulier nous voulons dire l'échelle de prix généralement acceptée qui prévaut dans 9 magasins sur 10.

Mardi, vente de 1,000 verges de ruban taffetas très pesant, 6 pouces de large. Nuances de blanc, crème, ciel, mexique, turquoise, oeillet rose, vieux rose, coquelicot, cardinal, marine, gris, brun, mais, or, orange, champagne, vert nil et bleu Alice. D'autres demandent 35 cents la verge pour ce ruban. Notre prix, mardi 25c

CHEZ SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE

Le TRESOR des NOURRICES et MERES du Dr PICAULT

FAIT LE BONHEUR DES ENFANTS ET LA JOIE DES PARENTS
EN VENTE PARTOUT.

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

A QUEBEC

CONFERENCE INTERESSANTE — PLUSIEURS ACCIDENTS, ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 26. — M. l'abbé H. A. Scott a donné à l'Université Laval, samedi soir, une conférence sur l'Histoire de l'Eglise.

—M. Max. Talbot, en voulant rattrapper son cheval effrayé par des gamins s'est fracturé une jambe.

—Un nommé Bernier s'est fracturé un bras en tombant de sa voiture près du pont Scott.

—Samedi, un commis de bar a été condamné à vingt dollars pour avoir malmené un client qui ne voulait pas lui payer dix centins qu'il lui devait, dit-il, pour une "traite."

—M. Lafrance, trésorier de la cité, vient d'envoyer une lettre à Son Honneur le maire, demandant une enquête sur les finances de la ville, afin de se justifier des accusations lancées dans le public contre son administration.

—Encore une fois la motion Huard, demandant la fermeture des hôtels à 7 heures a été de nouveau renvoyée au comité des règlements. A la dernière réunion du conseil, l'échevin Verret a proposé de remercier l'hon. M. Robitaille de ses services comme vicuer-légal de la cité. Mais sa motion n'a pas été adoptée, car la majorité des échevins reconnaissent les services que ce savant jurisconsulte a rendu chaque jour à la cité de Québec.

—Le 2 avril seront repris avec plus de vigueur que jamais, les travaux du pont de Québec. On espère que les travaux du côté sud seront terminés cet été. Au mois de juin, on commencera l'érection d'une écluse sur le côté nord pour poser les matériaux de fer qui arriveront bientôt. Des ouvriers très expérimentés ont été engagés pour ce genre d'ouvrage.

GREVE IMMINENTE

Winnipeg, (Manitoba), 26. — Une grève des employés de tramways est imminente. A moins que la compagnie ne consente à accorder les concessions qu'ils demandent le service sera interrompu aujourd'hui. Ces demandes se résument à une augmentation de salaire et à la journée de dix heures.

La Salsepareille de Hood est unique en mérite et pouvoir curatif. Ne prenez que celle de Hood. (10)

"Three Swallows."

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power & Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. De plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est particulièrement "sec".

Distillateur de Sa Majesté le Roi.

"4—Un-w

LA "COOPERATIVE DES COLONS DU NORD"

L'ASSEMBLEE DE DEMAIN AU NOMININGUE PROMET D'ETRE DES PLUS INTERESSANTES—UNE REVOLUTION DANS LA COLONISATION.

C'est demain qu'aura lieu, au Nominingue, la réunion pleinière de tous les colons du Nord de Montréal, dans le but de former définitivement l'"Association Coopérative des Colons unis du Nord" et de lui donner une constitution.

"La Presse" s'intéresse vivement à ce mouvement qui est destiné, nous n'en doutons pas, à révolutionner complètement la production de la ferme et la colonisation en général dans cette région qui, à la porte même de Montréal, ne peut que se développer, s'agrandir et prospérer.

Ce développement, cette prospérité seront assurés lorsque cette région produira ce que, naturellement, elle peut produire et ce que lui réclameront d'un côté le marché de Montréal et de l'autre celui d'Ottawa.

La terre produit du grain, elle produit des fruits et des légumes ; mais elle est aussi la source d'autres revenus non moins importants que l'on peut tirer de l'élevage du bétail, de l'industrie laitière, de la production du porc à bacon, de l'élevage des moutons et de la volaille, du commerce des oeufs, de la coupe réglée du bois sur le lot, et de mille autres petites industries agricoles et forestières que le véritable colon doit exploiter au risque de passer pour un mauvais administrateur.

Il fut un temps où, dans la Province de Québec, on crevait avec d'immenses quantités de foin en grange. L'industrie laitière vint révolutionner toutes les idées d'économie agricole entretenues jusque-là.

Une pareille révolution est en train de se produire dans le Nord de Montréal. Cette fois il s'agit non seulement d'industrie laitière, mais encore d'élevage et autres industries de la ferme.

C'est à cette révolution bienfaisante que travaillera la nouvelle organisation qui est en voie de formation et qui sera demain assise sur des bases solides.

La première chose à laquelle on travaillera, ce sera à éloigner autant que possible le colon du "chantier" en lui facilitant l'existence sur son propre lot.

Pour cela on discutera d'abord l'opportunité de la fondation de "caisses rurales" ou plutôt de "crédits agricoles" pouvant offrir au colon l'avantage d'obtenir les sommes nécessaires qui lui permettront de défricher son lot les premières années.

Ensuite on tâchera d'obtenir de la loi de plus grandes facilités pour la coupe du bois par le colon sur son lot.

La discussion sera aussi intéressante sur maints autres sujets ; en particulier sur les moyens de transports qui deviendront naturellement plus faciles par la coopération.

On annonce que plusieurs personnes qui s'intéressent à l'établissement de "crédits agricoles" seront présentes demain à l'assemblée du Nominingue.

On nous annonce aussi que M. Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier de la Caisse Nationale d'Economie de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a accepté l'invitation qui lui a été faite d'assister à l'assemblée.

CAMBRIOLEURS EXPERTS

L'ETABLISSEMENT BLAIR RUE BLEURY, MIS AU PILLAGE, DANS LA NUIT DE VENDREDI A SAMEDI.

L'établissement Blair, (commerce des confections pour hommes), rue Bleury, près Sainte-Catherine, a été enfoncé par des cambrioleurs, dans la nuit de vendredi à samedi. Les bandits ont pénétré dans la cour de l'établissement par la rue Saint-Georges comme leurs traces le laissent voir, et ont enfoncé une fenêtre grillée, fermée d'un volet très épais en bois, lequel à son tour était fortement barré d'acier d'un pouce d'épaisseur et de deux pouces de largeur. Les cambrioleurs avaient cherché à pénétrer par une porte de côté qui donne sur le passage toujours ouvert de la cour ; mais ils ne purent enfoncer cette porte, avec la vieille hache dont ils se servirent et qui fut retrouvée samedi soir. La fenêtre enfoncée permit aux nocturnes visiteurs d'entrer dans l'arrière boutique seulement. Ici deux vestes de fantaisie furent volées. Puis les cambrioleurs prirent une paire de ciseaux de tailleur, valant quinze dollars et forcèrent la porte qui conduit au magasin. Ils prirent pour quatre cents dollars de marchandises qu'ils transportèrent dans une voiture qui attendait rue Saint-Georges dans une cour.

M. Blair a déclaré à un représentant de "La Presse," samedi, que les cambrioleurs avaient tout saccagé dans le magasin. Ils ont laissé leurs caoutchoucs des Nos 6 et des Nos 7 et un vieux gant. On a toute raison de supposer que le vol a été commis par des experts.

M. Bair est assuré dans la Dominion Burglary Garantee. Depuis une semaine, c'est le cinquième gros vol commis au détriment des clients de cette organisation.

YAMASKA-EST

La semaine dernière, M. l'abbé Saint-Germain, secrétaire de Mgr Bruneault, évêque de Nicolet, est venu re-examiner les requêtes des propriétaires des paroisses de St François du Lac, de Saint-David, Saint-Pie et Yamaska, dans le but d'en venir à une décision définitive concernant la construction d'une nouvelle église dans le rang Saint-Antoine. Les gens attendent cette décision avec anxiété.

— M. le Dr Gagnon a eu la douleur de perdre sa petite fille, Françoise, le 16 mars dernier.

Ce style, d'une forme plus étroite, fut si populaire l'été dernier, que nous en avons produit une édition d'hiver.

Grâce à un espace de 2½ pcs. une cravate grande et élégante peut être portée avec confort. Hauteur en arrière, 2 pcs. en avant, 2¼ pcs.

Collets en Toile de

20 cents chacun ou 3 pour 50 cents
Tous genres, toutes grandeurs

Fabricants, Berlin, Canada.

AU MONUMENT NATIONAL

MM. JOS. GIRARD ET O. E. DALLAIRE FONT D'INTERESSANTES CONFERENCES AUX COURS D'AGRICULTURE DE M. L. E. CARUFEL.

Les personnes nombreuses qui suivent assidûement les cours d'agriculture donnés tous les dimanches par M. L. E. Carufel, le dévoué secrétaire de la Société de Colonisation et de Rapatriement de Montréal, ont été particulièrement favorisées hier après-midi.

En effet, elles avaient la bonne fortune d'entendre deux conférenciers qui ont, pour ainsi dire, été les pionniers de l'agriculture moderne dans la Province de Québec ; nous voulons parler de M. Jos. Girard, député du comté de Chicoutimi et Saguenay à la Chambre des Communes, et de M. O. E. Dallaire, attaché au département de l'Agriculture à Québec.

M. Girard s'est appliqué à démontrer la noblesse de l'agriculture et l'indépendance du cultivateur, en même temps qu'il a fait voir la satisfaction qu'éprouve le colon lorsqu'après avoir défriché sa terre et avoir passé les premières années difficiles, il peut avec orgueil montrer ses champs de blé ou de légumes, ses granges pleines, ses beaux animaux et ses revenus.

Il invite la population des villes à s'intéresser à l'agriculture et il invite surtout ceux qui ne sont pas satisfaits de la façon dont ils vivent dans les villes de venir trouver sur la terre l'aisance en même temps que la satisfaction de se dire maître d'eux-mêmes.

Pour cela, dit-il, il y a d'immenses régions de colonisation toute aussi belles les unes que les autres : Nord de Montréal, Lac Saint-Jean, Témiscamingue, Métapédia".

M. O. E. Dallaire démontre à son tour que l'agriculture est la plus grande source de richesse d'un pays. Il cite un exemple qui a frappé tout le monde.

"Mettez, dit-il, au Canada, d'un côté, sur un tableau, la production de toutes les usines, de toutes les manufactures, de toutes les mines d'or, de cuivre, de fer, d'étain, d'amiante, etc., ajoutez-y toutes les autres productions industrielles et autres. Puis de l'autre côté placez le chiffre de la production agricole et vous serez peut être étonnés de constater que cette dernière production dépasse toutes les autres ensemble de $21,000,000.

M. Dallaire fait voir les progrès étonnants qui ont été faits en agriculture depuis 30 ans, et dans l'industrie laitière depuis 12 ans. Une terre qui produisait un revenu de $1,000 il y a 15 ou 20 ans produit aujourd'hui $2,000 ou $3,000. Il n'y a pas de raisons pour que le revenu de la même ferme ne soit pas doublé et triple, car le dernier mot n'est pas dit. Ainsi, en industrie laitière, la moyenne de la production du lait par vache dans la Province de Québec est d'environ 15 livres.

L'expérience sur un petit troupeau nous prouve que nous pouvons plus que doubler cette quantité. Le dernier mot de la production n'est donc pas dit.

M. Dallaire cite des exemples de colons intelligents qui, avec du travail et de l'énergie, sont arrivés à l'aisance en peu de temps après avoir commencé avec des dettes.

Pour cela, dit le conférencier dans un langage original, il faut être instruit, pas en toutes sortes de sciences, mais dans sa propre affaire en agriculture.

Un homme qui connait son affaire, qui observe, qui travaille et qui fait de la comptabilité agricole réussit infailliblement.

M. Carufel remercia les deux conférenciers dont il fit un bel éloge. Puis en termes heureux, il remercia tous ceux qui avaient en grand nombre suivi ses cours cette année.

Il les invita pour le tirage des prix et des accessits, le 22 avril, et pour la grande distribution des prix qui aura lieu le 23 au Monument National.

POMMES DE TERRE EN FEU

Samedi soir, vers huit heures et demie les passants rue Craig, près de la rue Saint-Urbain, ont assisté à un incendie en miniature qui venait de se déclarer dans une des voitures de M. Rémé, restaurateur de la rue Craig. Cette voiture est continuellement entourée de passants affamés qui viennent acheter des pommes de terre frites. Une explosion de graisse se produisit dans la bouilloire aux frites, et le devant de la voiture fut endommagé. Le sergent Larocque, du poste No 5, qui se trouvait là, à ce moment, fit dételer les chevaux et quelques seaux d'eau eurent raison de l'incendie. Le cordon bleu de la voiture n'a pas été blessée. C'est vraiment miracle s'il n'a pas été défiguré.

IL AURAIT PU MANGER DU FER

Comment un dyspeptique achevé recouvra un appétit qui lui permit de manger tout ce qu'il lui tombait sous la dent.

La femme d'un des principaux pharmaciens de Des Moines, raconte comment son frère qui souffrait de dyspepsie et de manque d'appétit, devint un mangeur phénoménal.

"Mon frère, qui est avocat à Chicago, vint me rendre visite et je m'aperçus dès son arrivée qu'il était maigre et ruiné. Je ne l'avais pas vu depuis plusieurs années et fus très peinée de le voir en cet état. Il me dit de ne pas m'inquiéter car c'était les suites d'une dyspepsie chronique. Je lui demandai comment il l'avait traitée, et il me déclara qu'il avait essayé tous les remèdes qu'on lui avait enseignés et consulté un grand nombre de médecins, sans en retirer aucun soulagement. Je lui demandai s'il avait déjà essayé les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie, il me répondit que non, et bien plus, qu'il n'en voulait pas. Il était fatigué de prendre des remèdes de toutes sortes.

"Mon mari en apporta une boîte de sa pharmacie, et je lui fis prendre une ou deux tablettes après ses repas. Elles lui donnèrent un si grand soulagement qu'il ne se refusât plus à en prendre. Avant d'en avoir fini une boîte, sa dyspepsie s'améliora beaucoup, et deux ou trois boîtes le guérirent et lui donnèrent un merveilleux appétit. Il mangeait plus que tous nous autres ensemble à la maison. Il gagna quinze livres avant de retourner chez lui et il m'écrit que depuis il n'a jamais souffert de dyspepsie."

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie atteignent exactement le but qu'on leur attribue. Elles aident les estomacs faibles et fatigués à remplir leurs fonctions. Les ingrédients sont identiques à ceux des sucs gastriques et sécrétions de l'estomac, et elles désagrègent et digèrent exactement les aliments comme le ferait un bon estomac, fort et en santé.

Sous ce rapport, les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie ont une action et des effets tout à fait naturels. Elles ne causent aucun désordre dans l'estomac ou les intestins. Elles digèrent elles-mêmes la nourriture et répandent dans tout le système tous les principes nutritifs des aliments, et suivent les règles de la nature pour tenir le système en bon fonctionnement.

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie, en facilitant ainsi le travail de l'estomac, lui permettent de se reposer et de regagner sa force et sa condition normale. La nature remplace les tissus usés et dépensés tout comme elle guérit et remet en place les os d'un membre brisé, qui reste naturellement immobilisé pendant que le travail de guérison s'opère.

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie sont en vente chez tous les pharmaciens, à 50 cents la boîte. Une boîte accomplit souvent une guérison parfaite.

UNE RECOMPENSE DE $5000 sera payée à quiconque prouvera que le Sunlight Savon contient aucun ingrédient nuisible ou aucune autre forme d'adultération.

Sunlight Savon

est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il prouve sa plus grande supériorité.

Le Sunlight Savon ne contient aucun ingrédient injurieux.

Le Sunlight Savon est un savon pur, fabriqué scientifiquement. Chaque phase de sa fabrication est surveillée par un chimiste expert.

Le Sunlight Savon épargne du travail, aussi bien que l'usure causée par le frottement qu'exigent les savons communs dans le lavage des tissus.

5c. Achetez-le et suivez les direction. **5c.**

Lever Brothers Limited, Toronto

1649

DEMANDEZ les Gants Perrin En vente partout. MARQUE DÉPOSÉE.

118—n

Echos Mondains

On annonce, pour le premier mai prochain, le mariage du Dr J. M. Malchelosse, de la rue Craig, avec Mlle Aurore Fournier, à Sherbrooke.

× × ×

Jeudi dernier, le révérend Herman S. Osborne, de l'église Méthodiste de la rue de la Montagne, a célébré le mariage de M. Edward Henry Layton, rédacteur au "Star", avec Mlle Eva Béatrice McLea Johnson.

× × ×

A la réception de mardi dernier chez Mme Marcil, à Ottawa, Mlle Emma David, fille de l'hon. L. O. David, sénateur, de Montréal, a conquis l'admiration générale par sa voix de soprano et le goût excellent de son répertoire de romances. On dit que Mlle Bourque, aussi de Montréal, fille du Docteur Bourque, a chanté aussi de façon délicieuse, et que Mlle Béatrice Champagne, fille de M. le juge Champagne, a exécuté sur le violon plusieurs compositions que l'on a fort appréciées.

Dans l'assistance on remarquait MM. les députés Geo. Parent, Gustave Boyer, A. Beauparlant, E. Devlin, etc.

× × ×

L'hon. Rodolphe Lemieux, solliciteur général, était hier en notre ville.

× × ×

Le col. Henshaw faLit en ce moment un séjour en Californie, à Spadina.

× × ×

M. E. L. Garneau, de Québec, est en ville, à la "Carona".

LA NAISSANCE D'UN ARCHIMILLIONNAIRE

New-York, 26. — Un millionnaire vient de voir le jour. John D. Rockfeller, troisième du nom, fils unique de John D. Rockfeller, jr., et petit-fils de l'homme le plus riche du monde, est né au No 13 de la 54ième rue Ouest.

L'enfant est l'héritier présomptif d'une somme que l'on estime aujourd'hui à $1,000,000,000 et qui ne pourra que grossir d'ici à sa majorité, en même temps que grossiront les revenus de la "Standard Oil Company".

LA MAISON
L. M. LEFEBVRE
246 rue Rachel

Toutes les personnes qui fréquentent notre établissement ont dû remarquer déjà qu'elles ne sont jamais trompées, ni sur la valeur de la marchandise, ni sur les prix. Nous donnons toujours tel qu'annoncé. Demain, mardi, grand bargain extraordinaire, grand sacrifice de prix, outre ces prix si bas, l'on donnera avec chaque achat pour le montant de $1.25 et plus, un beau cadeau, et pour le montant de $3.00, 2 cadeaux.

Lisez avec attention ce qui suit :

RAYON DE L'EPICERIE ET LIQUEURS

1 bouteille home made catsup, valant 15c, pour	9c
2 verres moutarde ou poivre pour	9c
1 livre moutarde Keen, 35c, pour	24c
6 morceaux chocolat Jacques pour	25c
1 boîte Lowney's Cocoa, 10c, pour	9c
2 morceaux chocolat Fry ou Menier, pour	9c
1 boîte clams pour	10c
2 boîtes huitres pour	25c
1 doz boîtes sardines pour	40c
3 boîtes saumon pour	25c
2 boîtes saumon rouge pour	25c
1 boîte sardines Benoit pour	14c
3 boîtes blé-d'Inde pour	28c
3 boîtes pois pour	22c
2 boîtes fraises pour	25c
1 boîte chou pour	6c
3 boîtes betteraves	9c
1 sac fleur, 10 livres, 35c pour	26c
3 pintes fèves blanches pour	19c
4 pintes pois pour	15c
6 livres fleur d'avoine pour	20c
1 livre pruneaux pour	7c
2 livres raisin pour	11c
2 boîtes lessive pour	7c
10 sacs sel fin Windsor pour	29c
2 boîtes 2 dans 1 pour	15c
2 boîtes mine Sultana pour	7c
1 savon Sapollo pour	9c
1 grand pot confitures, 50c, pour	36c
1 beau balai 4 cordes, 30c, pour	23c
1 beau balai, 3 cordes, 20c pour	18c
1 beau balai, 2 cordes, 20c, pour	14c
2 livres biscuits cassés pour	11c
2 livres biscuits mélangés pour	13c
1 flacon marinade pour	5c
3 flacons marinade pour	25c
20 livres sucre granulé pour	86c
10 livres cassonade pour	39c
2 livres meilleur beurre pour	47c
4 livres sucre pulvérisé pour	25c
1 livre bleu Keen pour	16c
1 doz. paquets poudre B. pour	40c
3 paquets macaroni ou vermicelle pour	25c
1 doz. savons Comfort pour	45c
2 boîtes savon parfumé pour	15c
1 bouteille sirop d'érable, valant 25c, pour	16c
1 bouteille cognac Balluteaud, pour 85c, $1.00 et	$1.20
1 bouteille cognac Hennessy ou Martel, pour	$1.09
1 bouteille bon cognac pour	45c
1 flacon gin Old John, 55c, pour	45c
Gin Melcher, pour 23c, 49c et	79c
Gin De Kuyper, pour 25c, 53c et	82c
1 chopine bon cognac pour 50c et	60c
1 pinte bon rye pour	60c
1 pinte bon vin canadien pour	25c
1 pinte vin Sherry ou Porto pour	45c
1 bouteille vin RR. PP. Oka pour	86c
1 bouteille vin Saint-Michel pour	69c
1 bouteille vin Vial pour	94c
1 grande bouteille vin canadien pour	45c

Venez acheter des médecines à prix réduits.

Pilules Rouges ou Moro pour	29c
Sirop Bellow pour	92c
2 emplâtres Belladone pour	25c
1 paquet céleri King pour	18c
1 paquet thé Garfield pour	20c
2 boîtes cachets Demers	25c
2 bouteilles sirop Demers	25c
1 bouteille Liniment Minard pour	18c
1 bouteille huile Omega pour	37c
Les Sept Huiles Boulanger pour	19c
Dr Chase's Nerve Food pour	38c
Dr Chase's Kidney Pills pour	17c
Pilules Hamilton	23c
Pilules Ayer ou Radway	17c
Eau Vichy Saint-Louis	18c
Lotion Végétale pour	54c
2 bouteille huile castor	5c
Lydia Pinkham pour	75c

DEPT. TAPISSERIES

Il nous reste encore des jobs en papier à tapisser, que nous vous offrons cette semaine à bien bon marché.

60,000 pièces tapisserie dorée, valant 12c, 15c, 20c et 25c, pour 5c, 7c, 9c et	12c
27,000 pièces tapisserie, valant 6c, 7c, 8c, pour 2½c, 3c et	4c

Dans les papiers réguliers nous avons le plus bel assortiment de la ville ; venez voir nos échantillons.

DIVERS

1 beau service à dîner valant $8.00, pour	$5.89
1 service toilette, 6 morceaux, valant $2.00, pour	$1.49
1 service à thé, 4 morceaux, valant 50c, pour	35c
42 tordeuses valant $2.50, pour	$1.95
25 tordeuses, valant $3.50 pour	$2.95
1 bouilloire No 9, valant 75c, pour	44c
200 crachoirs, valant 35c, pour	25c
2 crachoirs en ferblanc pour	25c

Attention toute spéciale aux commandes reçues par la malle ou par téléphone.

TEL BELL MAIN 2113

TEINTURE DES TAPIS

DEMENAGEZ-VOUS, FAITES-VOUS VOTRE MENAGE, vos tapis, vos rideaux et dentelle et vos tentures ont -ils besoin d'être nettoyés ou teints. Si oui, ayez ce qu'il y a de mieux.

Nous garantissons que notre travail est supérieur à celui de tout autre. Nous vous enverrons un expert qui vous donnera des conseils et des estimations. Téléphonez ou écrivez.

British American Dyeing Co.

Bureaux : 215 rue McGill, 2433 rue Notre-Dame, 1599 rue Sainte-Catherine Est, 2633 rue Sainte-Catherine Ouest. 26,28,30

WARWICK

La fête patronale de notre curé, M. l'abbé Joseph Tessier, a été célébrée cette année, avec beaucoup d'éclat. Les dames de l'Assomption avaient, pour la circonstance, préparé une très jolie soirée dramatique et musicale. Le héros de la fête assistait à cette séance, accompagné des Révérends MM. Côté et Desmarais, d'Arthabaska ; Tessier et MacDonald, de Victoriaville ; Buisson, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ; Jutras, de Tingwick ; Hamel, de St Rémi ; Labranche et Richard. Tous les paroissiens de Saint-Médard sont heureux de présenter, à l'occasion de sa fête patronale, leurs meilleurs souhaits à leur vénéré curé.

—Mardi, avaient lieu à Tingwick, les funérailles de madame James Williams, née Cantin. Le service funèbre a été chanté par le Rév. F. Cantin, directeur du Grand Séminaire à Nicolet, oncle de la défunte. Madame Williams laisse dans le plus grand deuil un époux et trois petits enfants, dont l'un encore au berceau.

PRESCRIPTION FAVORITE DU DR PIERCE (b) POUR FEMMES FAIBLES

NOUVELLES OUVRIERES

Une belle séance au club ouvrier de la division Saint-Louis samedi soir — Les prochaines élections du local No 266, des travailleurs en chaussures — On tentera un dernier effort aujourd'hui ou demain pour éviter une grève dans les mines de charbon anthracite — L'opinion des grands jurés de Toronto sur la cause première de nombre d'escroqueries — Chez les employés de manufactures de portes, châssis, etc., ce soir — L'un des avantages des unions ouvrières — Pour l'union No 134 des charpentiers-menuisiers — Convocations importantes pour ce soir — Faits divers.

Le club ouvrier de la division Saint-Louis, a tenu samedi soir à la salle Saint-Joseph, une belle et enthousiaste assemblée sous la présidence de M. Gustave Francq, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Le président ouvrit l'assemblée par une petite allocution très bien pensée, puis adressèrent tour à tour la parole MM. Alphonse Verville, M.P. pour Maisonneuve, O. Latreille, J. A. Rodier et Albert Saint-Martin.

Tous exprimèrent l'opinion que le moment est venu où la classe ouvrière doit être représentée aux parlements fédéral et provincial, avec un programme particulier qui viserait d'abord à la constitution d'une assurance nationale pour la vieillesse.

Après l'assemblée, sept nouveaux membres se sont inscrits sur le rôle de recrutement et plusieurs autres personnes ont manifesté l'intention d'en faire partie à la première occasion.

Le club Saint-Louis qui est dirigé par des gens énergiques et pratiques prendra avant peu sa place parmi les plus prospères de Montréal.

× × ×

Le local No 266 de la B. S. W. U., convoque tous ses membres à une grande assemblée générale qui aura lieu mercredi le 28 mars, courant, à la ville Dionne et à laquelle on procèdera à l'élection des officiers pour le prochain terme, ainsi qu'à l'étude de plusieurs autres questions importantes.

Les officiers comptent sur la bonne volonté de tous pour cette réunion.

× × ×

Le président Mitchell, de l'Union des Mineurs Unis, d'Amérique, et le comité représentant les propriétaires de mines de la région de l'anthracite, ont décidé hier de rencontrer au commencement de cette semaine, le président Baer de l'Association des Opérateurs, et de tâcher d'amener l'association à accorder la demande de salaires plus élevés que ceux que les mineurs reçoivent actuellement en vertu de l'arrangement qui a suivi l'intervention du président Roosevelt, il y a quatre ans.

F. L. Robbins, de Pittsburg, continue d'être le principal avocat de la paix, parmi les opérateurs. Il dit qu'il va conduire à sa guise les opérateurs des mines de la Pittsburg Coal Company et payer aux mineurs ce qu'ils demandent, quelle que soit l'attitude des autres opérateurs. Une compagnie indépendante de l'Illinois, qui a une production de 1,000,000 tonnes par année, s'est jointe à lui, et on dit que d'autres sont prêtes à entrer en négociations avec leurs employés.

Au cours de la conférence conjointe qui a eu lieu ces jours derniers à Indianapolis, les mineurs ont renoncé à leur première demande qui comprenait une augmentation de salaires de 12½ pour cent la journée de huit jeunes garçons âgés de moins de seize ans, et ont offert d'accepter l'échelle de salaires de 1903, qui équivaudrait à une augmentation de 5.55 pour cent dans le district central de compétition et une augmentation correspondante dans le district sud-ouest. Cette proposition a été rejetée par les opérateurs, M. Robbins proposa alors l'échelle de 1903 avec les conditions qui existaient à cette époque. Son plan fut de nouveau rejeté par les opérateurs de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Ohio.

× × ×

Dans le mémoire qu'ils ont présenté, samedi, au juge Winchester, les grands jurés de Toronto expriment l'opinion que la cause première de bon nombre de faux et d'escroqueries est la médiocrité des salaires octroyés aux jeunes gens à qui sont confiées des positions d'une grande responsabilité ou des sommes d'argent considérables.

× × ×

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle Chartier, angle des rues Saint-Denis et Dorchester, cette grande assemblée sous les auspices du local 1127 des employés de manufactures de portes, châssis et travaux similaires.

Ce meeting sera ouvert à tous les ouvriers de cette catégorie de travailleurs non-unionistes comme unionistes, et des orateurs éminents du mouvement unioniste y adresseront la parole.

Il y va de l'intérêt de tous d'être présents, afin de pouvoir se familiariser avec les moyens d'améliorer leurs conditions de travail. L'assemblée est convoquée pour 8 heures précises.

× × ×

Les dernières dépêches de Winnipeg nous disent qu'une grève des employés de tramways de cette ville est imminente. A moins que la compagnie consente à accorder aux employés les concessions qu'ils demandent le service sera interrompu aujourd'hui même. Ces demandes se résument, comme l'on sait, à une augmentation de salaire et à la journée de dix heures.

× × ×

On annonce pour dimanche, le 1er avril prochain, une grande assemblée de tous les manoeuvres en bâtiment italiens de Montréal, appartenant à l'union, dans le but de prendre les dispositions nécessaires pour tenir à l'avenir leurs réunions dans leur propre langue. Les progrès constants du local No 1 des manoeuvres en bâtiment de Montréal, exigent cette réforme.

× × ×

Le commissaire du travail Stafford de la Californie disait, il y a quelque temps, dans une lettre adressée aux bureaux généraux à Washington :

"Si le public connaissait le montant énorme d'assurance sur la vie garantie et payé annuellement par les unions ouvrières, à part des autres bénéfices, il s'apercevrait alors qu'la destruction de ces organisations à un moment donné, serait réellement une calamité nationale."

× × ×

Demain, le 27 mars courant, l'union des latteurs en bois et en fer tiendra une grande assemblée publique à la salle Dionne, 1342 rue Sainte-Catherine, à laquelle tous les gens du métier sans distinction sont invités d'assister en aussi grand nombre que possible.

Plusieurs orateurs très au courant des questions ouvrières adresseront la parole.

L'assemblée commencera à 8 heures précises.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Empire, 1916, rue Sainte-Catherine, une grande assemblée générale de l'union No 69 des travailleurs en buanderie, à laquelle on discutera une foule de questions du plus vif intérêt pour tous. Avis à tous les membres d'être présents sans faute.

× × ×

Mercredi le 28 du courant, l'union No 373, des débardeurs tiendra à ses salles, 628 rue Notre-Dame Est, une grande assemblée générale à laquelle on s'occupera spécialement de la révision de la constitution. Il va sans dire que cette réunion sera d'une importance capitale et qu'elle nécessite de toutes les opinions.

Tous les membres en règle sont donc instamment priés d'être présents.

× × ×

On n'oubliera pas sans doute l'intéressante assemblée de propagande qui sera tenue ce soir à la salle Saint-Joseph par l'union No 134, des charpentiers-menuisiers et à laquelle la question des salaires sera étudiée d'une façon sérieuse. Les non-unionistes qui désireraient profiter de cette occasion pour entrer dans l'union seront les bienvenus.

× × ×

Ce soir, l'union locale No 413, des lambrisseurs de navires, tiendra à la salle des débardeurs une grande assemblée régulière pour la transaction de plusieurs affaires intéressantes. Avis à tous les membres d'être présents.

× × ×

Les peintres du local No 349, tiendront ce soir à la salle Empire une assemblée régulière très importante pour l'étude et la décision de diverses questions très intéressantes.

× × ×

A 9 heures 30 ce soir, il y aura à la salle Saint-Joseph, une grande assemblée de l'union No 455 des barbiers. L'ordre du jour comporte des sujets nouveaux d'une grande valeur et pas un seul membre ne devrait manquer d'être à la salle ce soir.

× × ×

Grande assemblée de l'union des maçons en pierre ce soir pour affaires importantes.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

TROIS-RIVIERES

La fête de Saint-Joseph a été célébrée d'une manière très solennelle, dans nos églises, dimanche dernier.

A la cathédrale, les choeurs de la tribune, du sanctuaire et des élèves de l'Académie de La Salle nous ont donné avec grand succès la messe royale harmonisée, sous l'habile direction du Rév. M. Dionis Gélinas, maître de chapelle.

Un magnifique sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. M. Eugène Denoncourt.

—M. J. A. Hamelin, autrefois de St Narcisse, et demeurant à Trois-Rivières depuis quelques mois, est décédé, à sa demeure, 91 Avenue Laviolette, ces jours derniers.

Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale de cette ville, à 9 heures, samedi matin.

Le défunt était le frère du Dr H. Hamelin, de Lévis ; du Dr A. Hamelin, de Louiseville, de M. J. Hamelin, rentier, de Saint-Barthélémy, et le père du Dr R. Hamelin, de Montréal.

—Un chien paraissant atteint de la rage, a causé une panique dans les rues de cette ville, ces jours-ci. Un bon nombre de personnes tentèrent vainement de le maîtriser. Un constable, qui lui tira deux coups de revolver, dut aussi battre en retraite. On parvint enfin à le tuer dans la rue Bonaventure.

—M. James Ellis, de Québec, Haut Vice-Chef de l'Ordre Indépendant des Forestiers, était de passage à Trois-Rivières, dimanche soir, et a rencontré, dans une réunion spéciale, les membres de cette société.

Dans la journée, M. Ellis était allé rendre visite aux membres de la Cour de cet Ordre, à Saint-Maurice, en compagnie de M. Edmond Désilets, de notre ville.

Le conseil de ville a passé une résolution autorisant le maire à signer un acte d'obligation consenti par MM. Gilbard et Godin à la Cité de Trois-Rivières, pour prêt d'argent au montant de $5,000.

C'est le dernier versement de la corporation pour le prêt total de $35,000 fait à ces messieurs, pour les aider à reconstruire leur manufacture incendiée.

—Le Rôle d'Evaluation sera probablement clos et homologué à la prochaine séance du conseil, lundi.

La conférence qui a été donnée, jeudi dernier, par M. l'abbé J. Massicotte, et qui est la première d'une série pour les abonnés de la Bibliothèque de la cathédrale, a eu lieu dans la chapelle St Thomas. Il y avait un nombreux auditoire. Mgr Cloutier a adressé la parole à l'assistance. Il félicita les citoyens du progrès de notre ville en ces dernières années. Il adressa des éloges à M. l'abbé Massicotte d'avoir organisé cette série de conférences appelées à faire beaucoup de bien.

M. l'échevin F. S. Tourigny, félicita aussi M. Massicotte de sa louable entreprise et le public qui semble si bien disposé à seconder ses efforts.

M. l'avocat Charles Bourgeois fut très heureux dans son interprétation d'une poésie de Déroulède, ayant pour titre : "L'arrière-Garde".

M. l'abbé Massicotte lut ensuite une étude sur Rome, et les impressions que lui a laissées la vue des monuments de cette ville.

M. l'abbé Ephrem Paquin, professeur de Physique, donna des projections lumineuses des monuments de la Ville Eternelle, ainsi que de portraits historiques.

Dans les intermèdes, l'orchestre fournit un joli programme musical.

On nous promet, pour jeudi, 22 du courant, une intéressante conférence sur l'hygiène.

Lundi soir, le conseil a passé une résolution autorisant le secrétaire-trésorier à informer le gouvernement Provincial que, si d'aujourd'hui au premier de mai prochain, il n'a pas payé la taxe du drainage pour ses édifices en cette ville, la connexion des égoûts municipaux leur sera enlevée.

— Les officiers de la Halle au beurre et fromage de Trois-Rivières viennent de présenter aux autorités municipales de cette ville une requête demandant l'octroi de la somme de $100 pour leur permettre de louer une salle pour leurs ventes, où l'usage gratuit d'une salle à cette fin, et, de plus, une exemption de taxes pour 1905 et les 10 années suivantes. Cette requête a été référée au comité général.

SOREL

Une charmante réunion d'amis a eu lieu chez M. le capt. Charles Lavallée, commodore de la flotte Sincennes et McNaughton, à l'occasion du 50ième anniversaire de sa naissance.

M. Napoléon Poirier, se faisant l'interprète des nombreux amis, présenta à M. Lavallée une adresse de félicitations, et lui offrit une superbe bague, accompagnée des meilleurs voeux de bonheur.

Le héros de la fête répondit par quelques phrases cordiales et pleines de bonhomie. Il remercia ses amis et les invita à fêter gaiement l'anniversaire de sa naissance.

Cette fête, toute spontanée, s'est prolongée au domicile hospitalier de M. Lavallée, jusqu'à une heure très avancée. Il y eut du chant, de la musique et des discours. Chacun gardera un joyeux souvenir de cette magnifique soirée.

Etaient présents à cette réunion : Mme A. Magnan, Mlles V. Charland, A. Langevin, D. Lussier, M. et Mme Louis Dauphinais, Pierre Lavallée, Léonidas Langlois, Onésime Toupin, Napoléon Poirier, Norbert Lebeau, de St Barthélémy, Arthur Sénécal, de Montréal; Lucien Daigneault, de Montréal ; Arthur Auger, de Saint-Boniface.

—La retraite pascale de Saint-Joseph de Sorel s'est terminée lundi matin. Elle a été prêchée par les RR. PP. Dominicains, MM. Couture et Charron. Les différents exercices de cette retraite ont été suivis avec une grande piété par la population presque entière de cette paroisse.

LOUISEVILLE, QUE.

Les funérailles de Mlle Corinne Giguère, fille de feu François Giguère, de Beausséjour, et décédée vendredi dernier, ont eu lieu lundi matin, en l'église paroissiale de Louiseville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. l'abbé Lévesque présidait à la levée du corps et officiait à la messe.

Les porteurs étaient MM. Cuthbert et Urbain Lessard, Jos. A. et Donat Pichette. M. Philippe Grenier conduisait le char funèbre.

Au nombre des parents, nous avons remarqué MM. Jos. et Oscar Giguère, frères de la défunte ; J. A. Giguère, Arthur Ferron, Alphonse Boucher, N. Paquin, Omer Giguère, ses cousins, etc.

Ces jours derniers avait lieu dans les salles de l'Hôtel de Ville de Louiseville, la réunion des maires du comté de Maskinongé. Monsieur François Damphousse a été élu par acclamation préfet du comté. M. J. A. Coutu, N. P., de Louiseville a été réengagé comme secrétaire. MM. François Lambert et Olivier Damphousse ont été nommés délégués et Maxime St Louis, secrétaire de la paroisse de Sainte-Ursule, a été nommé auditeur. Après la séance, les membres du conseil ont eu, dans les salons de l'hôtel Lafleur, une entrevue avec M. Seed, représentant d'une compagnie, qui se propose de construire un tramway électrique qui traverserait notre comté.

ST LAURENT, Co. Jacques-Cartier

Samedi dernier, la Saint-Patrice ne s'est pas passée inaperçue ici. Nous avons vu plusieurs personnes, surtout parmi nos collégiens, la rosette verte ou le shamrock à la boutonnière. Le soir il y a eu une courte séance dramatique au collège jouée par les fils de la Verte Erin. Lundi, autre séance, à l'occasion de la Saint-Joseph par nos jeunes Canadiens. On joua la pièce intitulée : "Chantepie", devant un auditoire très nombreux. Les principaux rôles étaient tenus par MM. E. A. Lauzé, le rôle ; Hervey Jérôme, W. Provost et Arthur Théoret, ce dernier personnifiant Chantepie.

L'orchestre du collège, sous la direction de M. Lucien Duguay, était chargé de la partie musicale. Bref succès sur toute la ligne.

MM. Aquila et Zénon Jasmin qui étaient allés à l'Hôtel-Dieu, subir un traitement spécial, nous sont revenus parfaitement guéris.

M. Emile Lebeau, de la Côte St Laurent, a eu la douleur de perdre son unique enfant.

L'inhumation a eu lieu le 18, au cimetière du village. Un très long cortège de voitures suivait la dépouille mortelle.

Nos sympathies.

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE

La paroisse de Notre-Dame vient de perdre une de ses plus vieilles résidentes irlandaises. Mlle Mary Hannagan, est décédée chez son frère John, laissant pour la pleurer deux frères, Williams et John. Ses funérailles ont eu lieu vendredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—M. Jérémie Normandin, de North Stanbridge, a eu la douleur de perdre son jeune fils, décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, où il était allé subir une opération pour l'appendicite.

—M. l'abbé Tétrault, de Bedford, et M. l'abbé Laberge, de Saint-Sabine, sont venus lundi, prêter leur concours au Rév. M. Laurence, pour donner la communion pascale aux paroissiens.

—M. J. H. Gervais, forgeron, vient d'obtenir du gouvernement fédéral le contrat pour quatre ans du transport de la malle depuis Desrivières Station jusqu'à Notre-Dame. Il remplace M. Léon Galipeau.

NICOLET

La dernière séance du conseil a été très importante. Elle était présidée par le pro-maire, M. Jutras. Il a été décidé que la taxe del 'eau, au lieu d'être payable annuellement au mois de mai comme d'ordinaire, sera maintenant payable semestriellement au mois d'avril et au mois d'octobre. A la séance précédente, on avait passé un règlement limitant le nombre des licences à quatre. Or, on vient de nommer les détenteurs de ces licences : MM. Onésime Rochette, L. N. D. Houde et J. Laberge ont obtenu de nouveau leur licence d'hôtel, et M. Joseph Allard a obtenu sa licence comme marchand de liqueurs spiritueuses, en remplacement de M. François Desfossés.

Le conseiller Thomas Simard ayant donné sa démission à la dernière séance, on a dû lui trouver un successeur. M. Edmond Descoteaux fut unanimement choisi pour remplacer M. Simard, dans le quartier No 1. Il fut ensuite résolu de payer immédiatement le terrain propre à la construction du bureau de poste et d'envoyer les titres de l'achat au gouvernement, lequel doit commencer incessamment les travaux.

—Les conseillers de notre ville viennent de faire installer à l'hôtel de ville, une table et quelques fauteuils spécialement destinés à l'usage des représentants de journaux.

—Mgr J. S. H. Brunault, est arrivé, hier soir, d'un voyage d'affaires aux Etats-Unis.

—M. Pierre Dubé, l'un de nos braves citoyens de Nicolet, est parti, cette semaine, avec sa famille pour aller demeurer à Manchester, Etats-Unis. Madame H. Wurtelle est aussi partie avec sa famille pour les Etats-Unis, en vue d'y demeurer.

—Dimanche, jour de la Saint-Patrice, le drapeau vert flottait sur l'hôtel de ville, ainsi qu'au dessus des maisons d'un grand nombre de citoyens.

—La fête de Saint-Joseph a été très solennelle dans notre cathédrale. Mgr Brunault officiait pontificalement au trône et le choeur de chant, sous l'habile direction de l'abbé Edmond Châtillon, a exécuté la messe de Dierix, d'après le "motu proprio", de Pie X. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé L. Lavallée, curé de la cathédrale. Il nous a parlé de Saint-Joseph comme patron de la bonne mort et a éloquemment développé son sujet. Plusieurs morceaux de choix, aux vêpres, couronnèrent cette imposante fête religieuse.

BELOEIL STATION

La semaine dernière, ont eu lieu ici les exercices d'une grande retraite. Les Révérends Pères S. S. J. Carré et Plamondon, les prédicateurs de cette retraite, se sont efforcés de répandre dans la paroisse de Beloeil la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, et l'on peut dire qu'ils ont eu tout le succès désiré, car près de 200 paroissiens se sont déjà enrôlés sous la bannière de la ligue du Sacré-Coeur. Le Rév. Père Plamondon souffre d'une indisposition due à la fatigue ; on espère qu'il se rétablira promptement.

—M. Maxime Roussel, de Beloeil, est parti pour un voyage aux Etats-Unis, où il visitera des parents.

—De passage à Beloeil : M. et Mme Wood, Mlle M.-Blanche Renaud, M. et Mme R. Clerck, M. le sénateur Choquette, M. L. Huot.

BAIE SAINT-PAUL

A sa séance du 7 mars, courant, le conseil de comité de la 2ème division de Charlevoix, a élu préfet, à l'unanimité, M. Emile Gagnon, avocat et maire du village de Baie Saint-Paul.

M. Auguste Simard, ex-maître de Poste du Village de Baie St-Paul, est décédé vendredi soir, après une courte maladie.

M. Simard était l'un des plus vieux et estimés citoyens du village de Baie Saint-Paul.

Le moulin à scie de M. Pitre Boivin, du village de Saint-Urbain, a été réduit en cendres, la semaine dernière. C'est une perte sèche d'une couple de mille piastres; il n'y avait pas d'assurances. Ce moulin était mû par la vapeur.

M. F. X. Girard, qui était maire de Saint Urbain depuis de longues années a été réélu de nouveau maire de Saint-Urbain, par une séance spéciale du conseil.

M. Vincent Tremblay avait été élu maire le mois dernier, mais il a résigné ce poste dernièrement au profit de M. Girard.

L'architecte M. L.P. Ouellet de Québec, est actuellement à Baie Saint-Paul, pour visiter l'église qui, dit-on, n'offre pas toute la sécurité désirable.

La construction de notre nouveau palais de Justice avance très rapidement. La couverture est maintenant posée.

Cette construction est magnifique et présente déjà l'aspect d'une construction des plus modernes.

SAINT-HYACINTHE

M. le geôlier Beunt a réussi à capturer Armstrong qui s'était évadé de la prison, ces jours derniers.

Armstrong a été arrêté à Saint-Jean d'Iberville, mardi soir, vers les 7 heures.

—Le concert donné jeudi soir, par Madame Langley et quelques artistes anglais a remporté un succès artistique de premier ordre. L'auditoire ne leur a pas ménagé ses applaudissements. On veut faire donner une répétition de ce concert.

—A une assemblée des officiers du 84ème bataillon, il a été décidé que les exercices militaires commenceraient le 7 mai prochain. Il est probable que l'instruction sera encore le lieutenant Dostaler. M. W. P. Foley sera remplacé comme sergent quartier-maître par M. Auguste Boisseau. Le sergent Arbin, de la compagnie numéro 3, devient sergent-major en remplacement de M. Cabana.

—M. Georges Desmarais, ancien constable, s'est infligé de douloureuses blessures à une main en manoeuvrant une scie circulaire. L'amputation des doigts blessés n'a pas été jugée nécessaire.

—Il est probable que M. Louis Frechette viendra donner une conférence au profit du Monument Crémazie. Cette conférence aura lieu le lundi de Pâques, dit-on.

SAINT-SIMON

Les conseillers qui, à la séance du premier mars avaient voté la prohibition, se sont assemblés de nouveau lundi dernier pour donner une licence importée.

—Nous avons une retraite pascale, prêchée par un Père Dominicain. Les exercices religieux sont nieusement suivis.

—La semaine dernière, nous arrivait des Etats-Unis M. Etienne Desmarais, ayant les deux jambes amputés, par suite d'une engelure.

ST EUGENE DE GRANTHAM

Les funérailles de Mme Adjutour Larose, née Gaudreau, de cette paroisse, décédée le 20 du courant à l'âge de 36 ans, ont eu lieu jeudi matin à notre église paroissiale au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Le corps était porté par les trois beaux-frères de la défunte, MM. Alexandre, Archer, et Joseph Larose, et M. Louis Gloutney.

Le deuil était conduit par son époux M. Adjuteur Larose et son fils Hector, MM. Michel Larose, beau-père de la défunte, et Cléophas Brodeur, de Sainte-Hélène de Bagot, son oncle. Remarqué dans le cortège funèbre :

TABAC COUPÉ
"ENCORE"
DOUX A FUMER 5¢

Ouvertures des Modes

MESDAMES,—

Un coup d'œil sur les annonces suivantes vous tiendra au courant des diverses Ouvertures du Printemps 1906.

SALON EUROPEEN

Mme F. Forget invite sa nombreuse clientèle et les dames en général, à son ouverture de modes du printemps, le 27, et les jours suivants. Spécialité de chapeaux de jeunes filles. Plus hautes nouveautés européennes et parisiennes. No 310H Rachel. 110—2

OUVERTURE de MODES

Mardi prochain, le 27 du courant et les jours suivants, Mlle V. Patenaude, 419 rue Notre-Dame Ouest. Une visite est respectueusement sollicitée. 23.26

M. et Mme Narcisse Provençal, M. et Mme Célestin Vanasse, M. et Mme Octave Fréchette, M. et Mme Arsène Goudreau, M. et Mme Amable Desrosiers, M. et Mme Georges Goyette, M. Joseph Déchamplain, télégraphiste de l'Intercolonial, Mme Euclide Desaulniers, Mme Joseph Savoie, M. et Mme Bruno Bibeau, M. Joseph Ferland, M. et Mme Léphirin Ferland et un grand nombre d'autres.

L'église paroissiale de Saint-Eugène, disparaissait à l'intérieur sous des tentures de deuil, portant des emblèmes de tristesse et de regret. Une foule énorme se pressait dans la nef. Le service fut chanté par notre curé, M. P. G. Béliveau. Le choeur de chant, sous l'habile direction de M. Pierre Tessier, était composé de MM. Albert Tellier, Moïse Tellier, Magloire Marcoux, Jules Maynard, Joseph Dechamplain, F. Provost, Evariste Boisvert et Michel Larose, et il a exécuté avec grand effet la messe des Morts. L'orgue était tenu par M. Ludger Belisle. La défunte avait consacré dix années de sa vie à l'enseignement de la jeunesse dans les paroisses de Saint-Ephrem d'Upton et de St-Germain. Elle était la soeur de M. Geo. Perry, comptable de Boston, Mass., Elle laisse un époux pour déplorer sa perte et un fils âgé de huit ans. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

ST VALIER DE BELLECHASSE

M. le curé nous a annoncé pour dimanche la visite du Rév. M. Brousseau, de Saint-Damien.

—Mme Achille Racine, qui a été gravement malade, est maintenant hors de danger.

—La semaine dernière avait lieu la neuvaine à saint François-Xavier, elle a été prêchée par M. Lagueux, curé de Berthier en bas.

—Mademoiselle E. Nadeau, de Saint-Hénédine, était ces jours derniers en promenade chez M. Léonore Corriveau.

—M. Albéric Breton, de Peterboro, Ont., est en promenade pour quelque temps chez son père M. Théophile Breton.

—M. Joseph Fortin, parti depuis quelque temps pour Québec, est revenu malade.

—On nous annonce que M. le Dr. Bolduc doit nous quitter prochainement avec sa famille pour Montmagny.

—Les gens sont à préparer leurs érablières pour le temps des sucres.

LAC SAINTE-MARIE

Plusieurs personnes de cette paroisse, entre autres : M. et Mme P. Emond Mlles M. L. Leduc et Rosette Emond M. A. Audette, de Kazubasua ; Mlles Nora et Mary Ann Ryan, M. Bauline, M. Mathew Ryan, Mlles M. Poitras, M. Hogan, MM. C. Ryan, J. Hogan, Mlle J. Kelly, se sont rendues à Low, le 18 du courant, afin d'assister à un concert donné au profit de leur église, après l'invitation qui leur avait été faite par M. l'abbé Prud'homme, curé de Low.

Nous offrons nos remerciements aux jeunes garçons et aux jeunes filles qui se sont dévoués, en nous faisant entendre du chant, de la musique et des déclamations pour payer le nouvel orgue de leur église. La salle était comble, et la recette a été bonne.

Les jeunes filles de notre club "La Gaîté" sont à préparer une soirée dramatique et musicale, au profit de leur église. Cette soirée aura lieu le premier lundi après Pâques.

SAINT-MAURICE

Jeudi, le 15 du courant, est décédée à Fall-River, Marie Héroux, épouse d'Adélard Grégoire, autrefois de Saint-Maurice. La dépouille mortelle est arrivée à Saint-Maurice, vendredi, et elle a été inhumée samedi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Mme Grégoire était le modèle de la femme pieuse, aussi sa mort fut celle d'une prédestinée.

Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux et douze enfants, dont l'aînée est âgée de dix-huit ans.

Les porteurs étaient les six frères de la défunte : Joseph, Onésime, Moïse, Louis, Adélard et Alphonse Héroux.

Le deuil était conduit par Adélard Grégoire, époux de la défunte ; son gendre, Joseph Caron ; son père Joseph Héroux ; ses beaux-frères, Joseph et Hormisdas Grégoire, Léopold Bailly, Patrick Nonan, Théophile Levasseur, Jules Neault ; ses oncles, David Martin, Hilaire Levasseur et Alp. Désilets.

Remarqués dans le cortège : D. Buissière, D. Gadoury, H. Pruneau, A. Pruneau, M. Martin, Adrien Levasseur, O. Richard, O. Levasseur, Dr J. E. Vanasse, coroner, J. N. Verrette, Théo. Gagnon, O. Foucher, D. Thibaudeau, A. Aubry, Jos. Désilets, maire de Saint-Maurice et préfet du comté de Champlain ; Dr Grenier, Jules Morin, F. X. Guay, H. Nobert, Maurice Cloutier, Jos. Rheault, etc.

L'orgue était tenu par Mme L. O. Michaud.

Les chantres étaient MM. Jos. Drolet, L. O. Michaud, Jos. P. Thibodeau, O. Bailly, Osc. Nobert, Achille Cloutier, etc.

La levée du corps et le service furent chantés par M. l'abbé Milot, vicaire de la paroisse.

Remarqués au choeur, le Rév. Thom. Caron, curé.

Les Révérendes Soeurs assistaient aussi avec leurs élèves aux funérailles.

Livre Gratis.—Rhumatisme

Procurez-vous ce livre. Il vous enseignera tout ce qui a trait au rhumatisme et à ses causes, ainsi que la manière d'éviter les poisons rhumatiques et d'en débarrasser le système, même dans les cas les plus désespérés, en prenant les

TABLETTES RHUMATIQUES

—DU—

Dr. Shoop, Racine, Wis. **DR. SHOOP** Vendues chez les pharmaciens

82—L.M.V.—n—VW

The John Murphy Company Limited

Notre magasin ferme à 5.30. Lundi, 26 Mars, 1906

La Beauté d'un Changement

Les choses ne sont jamais les mêmes chez nous d'une semaine à une autre. Les nouveautés d'aujourd'hui peuvent être parties le soir, mais d'autres les remplaceront le lendemain.

De Nouveaux Costumes, Robes d'Après-midi et Manteaux

au montant de milliers de dollars et qui ne furent choisis que lundi dernier par notre acheteur, alors qu'il était à New-York sont étalés présentement au Rayon des Manteaux et constituent, croyons-nous, la plus grande varieté de styles New-Yorkais que l'on ait jamais vue réunie en une seule fois au Canada.

Il y en a à peine deux de semblables, mais chacun est fait dans un but pratique et offert à un prix pratique.

Costumes de $32.50 à $60.00
Robes d'Après-midi de $40.00 à $85.00
Manteaux de $15.00 à $85.00

BAS DE LISLE POUR DAMES

Chevilles en dentelle et tout en dentelle

Valant 50c la paire. Mardi, 3 paires pour $1.00.

Entre autres occasions, mardi, on trouvera cette offre extraordinaire de bas de dames.

Bas de Lisle à cheville en dentelle, et d'autres tout en dentelle, en un nouveau et joli dessin.

Ceux à cheville en dentelle sont noirs, tan, gris et champagne.

Ceux tout en dentelle, tan seulement. Points: 8½, 9, 9½ et 10. Valant au bas mot .50.

Mardi, trois paires pour ***$1.00***

FARNHAM

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort de Mme Isaac Mailloux née Duchesneau, une de nos plus anciennes concitoyennes.

Madame Mailloux naquit à Lorette en 1817, et fut élevée à Chambly-Canton, où elle s'est mariée et quelque temps plus tard les époux Mailloux vinrent s'établir dans cette ville qui était alors à son ouverture comme paroisse. A cette époque, notre petite ville qui compte aujourd'hui une population de 4,000 âmes, ne comptait que cinq familles. De leur mariage naquirent sept enfants qui moururent tous après quelques années de ménage et dont l'aînée a été le premier enfant baptisé dans cette paroisse.

Madame Mailloux a survécu à son époux depuis deux ans, alors que le brave viellard s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Depuis huit ans, les époux Mailloux s'étaient donné à rente à leur neveu, M. Delphis Sicotte, marchandtailleur, qui sut leur donner à tous deux le soin qu'ils méritaient.

Madame Mailloux a été inhumée dans le cimetière paroissial de Saint-Romuald de Farnham, après un service funèbre qui a été célébré vendredi matin dans notre nouveau temple.

Dimanche prochain, le 25 du courant, aura lieu dans notre nouvelle église, la bénédiction de la cloche de l'école de la Sainte-Famille. M, l'abbé J. M. Laflamme, curé, officiera.

RIMOUSKI

La mort vient d'enlever à notre ville un de ses meilleurs citoyens. Après une longue et douloureuse maladie, supportée avec la plus parfaite résignation, Monsieur Louis Fournier s'est paisiblement éteint à trois heures ce matin.

Feu Louis Fournier naquit à Saint-André de Kamouraska, le 20 mars 1832; très jeune il vint se fixer à Rimouski, où il a toujours demeuré depuis.

Il fut conseiller de ville, marguillier de la cathédrale, et remplit ces charges avec zèle et dévouement; il fut aussi juge de paix pendant plusieurs années.

Monsieur Fournier avait épousé il y a près de 48 ans, Mlle Sarah Côté. Cette dernière lui survit avec cinq enfants, savoir: Louis, de Rochester; Madame Gaudreau, de Lynn; Fortunat, député régistrateur, à Trois-Rivières; Madame François St Laurent, Alphonse, agent du credit municipal et Mlle Marie-Louise.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE

Euchre chez M. le notaire et Mme H. Schetagne, dimanche soir, à l'occasion du 19ème anniversaire de leur fille Berthe. Avaient répondu à leur aimable invitation: M. le Dr et Mme Lapalme, M. le Dr et Mme C. N. F. Cypihot, M. le dentiste et Mme E. Kent, M. et Mme Pascal Désaulniers, Mme G. Daoust, M. et Mme Thos. Gauthier, M. et Mme Bellveau, Mme E. Lalande, Mlle Marie Louise Deslauriers, Albina Deslauriers, Blanche Tremblay, Lola Tremblay, Cécile Lalande, Gwnne Daoust, E. MacKie, Mlle Dawes, Mme Flyn et Mlle Kate Flyn, Léonne Schetagne, Alice Vallée, Albertine Vallée, Amélia Morin; MM. Hector Cypihot, E. E. M., Alex. Cypihot, H. Morin, Deoda tPoitras, H. Juneau, Jos. Daoust, Chs. Deslauriers, Dr Guenet, N. Montpetit, R. Daoust, E. Scheagne, Albert St Denis et autres.

Les prix des dames furent gagnés par Mme E. Lalande et Mme G. Daoust, les prix des messieurs, par Hector Cypihot et Thos. Gauthier.

CHAMBLY CANTON

Le Cercle Dramatique vient d'enregistrer un bon succès à son actif, "Les jeunes Captifs" ont été rendus avec talent. Chez certains amateurs, il y a de l'étoffe artistique. Nous avons particulièrement remarqué MM. Joseph Trudeau dans le rôle difficile de Rodolfo, le brigand, un excellent interprète, Pietro a été très fort en certains endroits, M. A. O. Desrochers n'a pas oublié ses qualités d'ancien amateur des troupes de Montréal, Frédéric, rôle rempli par Aléas Davignon, dont la figure est si sympathique, a eu un mouvement qui a révélé chez lui des qualités de premier ordre, car c'est pour la première fois qu'il paraît sur la scène, M. Adolphe Desrochers a joué son rôle de Lanfeld d'une façon qui lui fait honneur. Le jeune enfant, Emile Brault, dans Alfred a plu à l'auditoire. Léo Choquette, dans Sterne, n'a pas été moins bon.

L'avocat Patelin a bien fait rire l'auditoire. Ont pris part à cette comédie, MM. Adolphe Desroches, Norman Charon, Arthur Brunelle, M. O. Courtemanche, Edgar Pelletier et J. E. Choquette.

La séance s'est terminée par une comédie désopilante qui a mis l'auditoire en veine de gaieté. "Une leçon de violon gratis," MM. Lamarre et Dagenais, deux bons violonistes, nous ont fait passer un quart d'heure à rire, le grand coeur, cette comédie, très spirituelle, fait honneur à son auteur, et nous taisons son nom, car il y était, MM. Lamarre et Dagenais ont terminé par un duo de violon qui a soulevé les applaudissements de l'auditoire. Le chant de M. Lamarre a été très apprécié et l'orchestre a bien rempli sa tâche.

M. Dion, président honraire du cercle, a remercié l'auditoire de son encouragement et a terminé en formant le voeu qu'avant longtemps une salle convenable devrait être construite, pour favoriser les réunions populaires, car il faut être des courageux comme le sont nos amateurs pour entreprendre une tâche semblable, dans des conditions aussi désavantageuses qu'offre la salle mécanique, qui n'a jamais été construite dans ce but.

— Le 29 du courant, en la salle du collège, aura lieu une séance donnée par les amateurs de Chambly, avec l'aide des élèves, et dont la recette en grande partie, sera au bénéfice de cette maison.

JOLIETTE

Une assemblée des membres de l'Association Medico-chirurgicale du district de Joliette a eu lieu ici lundi sous la présidence du Dr J. J. Shepard.

— Le docteur et Madame James Leprohon, de Saint-Bruno, étaient de passage ici cette semaine.

— La société de bienfaisance L'Union Saint-Pier

LA STATION QUADRAGESIMALE

A NOTRE-DAME

Le R. P. Plessis a continué hier ses sermons à l'église Notre-Dame et comme l'évangile du jour racontait le miracle de la multiplication des pains et des poissons, le prédicateur a fait un vibrant éloge de la pitié.

"Et voici que le soir vient, la nuit se fait, la foule qui a suivi Jésus n'a pas de pain..... et tandis que ses apôtres lui font observer qu'ils ont à peine de quoi acheter une livre de pain pour les cinq mille hommes qui sont là, Jésus est ému de compassion devant cette foule, il a pitié de cette masse du peuple. N'avez-vous jamais essayé de peser ces mots : les masses ? C'est-à-dire non pas seulement ceux qui ne peuvent pas s'élever, ceux qui ne peuvent pas marcher sans s'égarer et sans tomber, non pas seulement ceux qui vivent dans les ténèbres, ceux que les ténèbres habitent, non pas seulement ceux qui ne peuvent pas se procurer le pain de l'âme, ceux qui ne savent pas comment se procurer le pain du corps. Il en a pitié comme Christ, c'est-à-dire comme Dieu et comme homme.

Le prédicateur définit ce qu'est la pitié et la miséricorde de Dieu. C'est, dit-il, la doctrine formelle de Saint-Thomas que Dieu n'aurait pas pitié de nous s'il ne nous aimait pas comme si nous faisions partie intégrante de lui. Si Dieu nous a faits miséreux, c'est pour qu'il soit vis-à-vis de nous miséricordieux, c'est afin que nous ne nous laissions pas tenter de ne plus recourir à lui, que, restant dans notre état d'indigence, nous ne cessions de demander, que lui, restant dans son rôle de Providence, continue à exercer son rôle de père et de créateur.

Lorsque nous crions vers le ciel, c'est Dieu qui s'interpelle, c'est sa bonté qui se tend les bras, c'est son cœur qui se présente nos cœurs. Dieu respectant jusqu'au bout notre liberté, ne nous tourne qu'à demi, afin que notre prière même ne parte que d'un cœur indépendant. Voilà la miséricorde de Dieu.

Et que sera-ce alors, si déjà il traite cette créature indépendante de lui, comme si elle faisait partie de lui-même ? Que sera-ce lorsqu'il sera descendu parmi nous, lorsqu'il sera venu pour être un grand-prêtre miséricordieux, tenant à la fois et de Dieu et de nous, ayant quelque chose de Dieu et quelque chose de nous, ayant tout de Dieu et tout de nous, gardant sa nature et revêtant la nôtre ?

Ecoutez Jésus-Christ lui-même vous dire à quel point, à quelle extrémité il s'identifie, avec le dernier et le plus méprisé d'entre nous. S'adressant à ceux qui seront à sa gauche, il leur dira : "J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger et vous ne m'avez pas reçu!!! ; j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu ; j'étais malade et en prison et vous n'êtes pas venu me visiter."

Au jugement dernier, quand il interrogera tous les hommes sur ce qui a été fait d'outrages, d'indignités, de calomnies dans sa personne à lui, dans sa doctrine, dans ses sacrements, il semble qu'il a tout oublié, qu'il a tellement pardonné que tout est disparu de sa mémoire. Mais à ceux qui ne l'auront pas reçu, à ceux qui ne l'auront pas reconnu, qui ne l'auront pas visité, soigné, aimé dans ses pauvres, il dira : "Je ne vous connais pas, vous ne m'avez pas reconnu dans mes pauvres, moi, je ne vous connais. Allez, allez, allez, maudits !"

Il faut l'avoir entendu l'implacable tonnerre de ce maudit éternel, il faut avoir vu la Pitié Suprême réduite pour ceux qui devraient avoir pitié et qui n'ont pas su avoir pitié, réduite à n'être plus que la Justice Suprême, pour entendre et soupçonner tout ce qui se cache et se renferme d'insondables amours et d'infinie détresse dans ce "Miserer super turbam." Moi, Dieu, et moi, homme, j'ai pitié des masses."

Le prédicateur raconte alors le miracle. Jésus fait asseoir tous ces gens, il les fait asseoir cinquante par cinquante, les hommes, du moins, et ils sont 5,000 hommes. Il se fait apporter les trois ou cinq pains, et il y avait aussi à un enfant avec deux poissons. Et quand la foule fut rassasiée, il en restait de quoi remplir douze corbeilles.

"Et alors, des apôtres à la foule, de la foule aux apôtres, voici que le projet s'élabore, que le plan s'édifie, que l'on s'échauffe. Oui, c'est cela, il faut l'arracher enfin à ce refus, à ce scrupule, il faut l'entraîner à Jérusalem, il faut l'entrer dans le temple, l'introniser solennellement, le saluer Fils de David, Roi, avec un Hosanna si triomphant que cinq minutes après les échos des vallées environnantes répéteront encore : Hosanna !

Jésus appelle ses apôtres, il n'a qu'un souci, c'est de les arracher à la contagion de cet incendie. Il leur ordonne de l'attendre plus loin et quand il les a vus naviguer sur le sac, alors, il s'enfuit tout seul sur la montagne.

Vous savez ce qu'il leur accorda, vous savez ce qu'il leur refusa : de se faire roi. Pourquoi ?

S'il accepte, il manque à sa mission surnaturelle, il devient leur Messie. Désormais il est sûr que plus il leur multipliera ses bienfaits, plus ils l'attendront ; leur résistance est plus forte que sa Toute puissance. Et alors que faire ? Ce qu'on l'on fait, ce qu'il faut faire à certaines heures, même quand on est héroïque : partir, s'enfuir, s'enlever de la vue de ce qui vous tente, de ceux pour qui il faudrait tout faire, ceux à qui on doit tout refuser.

Il veut éternellement s'identifier avec les pauvres. Comment un roi de la terre le pourrait-il ?

Et l'orateur démontre que si Jésus est venu sur la terre, c'est qu'il voulait non seulement relever les pauvres individuellement, mais les relever aux yeux de tous, en masse.

La religion a fondé la démocratie. Relisez dans Saint-Luc, chapitre II, son discours-programme, quand pour la première fois il parle dans la synagogue. On dirait qu'il n'a qu'un programme social.

Le prédicateur cite des auteurs modernes, des ennemis, des athées qui en font l'aveu. Ecoutez ce que dit l'un d'eux : "Jésus a proclamé les trois mots que nous rencontrons à deux mille ans de distance dans la philosophie française : Liberté, Egalité Fraternité." Le jour des masses est arrivé. La parole et la religion du Christ continuent fondamentalement et principalement la solution de la question sociale. Un de nos pires adversaires l'a dit : "Si les catholiques pratiquaient les enseignements du Christ, tels qu'ils les a formulés, la question sociale serait résolue."

C'est sur ce mot que termine le prédicateur, sur cette pensée qu'il espère démontrer dimanche prochain.

A LA CATHEDRALE

Le R. P. Duchaussoy, O. S. D., prédicateur de la station quadragésimale à la cathédrale, a continué hier soir, devant un auditoire distingué, la série de ses conférences sur la Conscience.

Monseigneur l'archevêque de Montréal présidait ; Monseigneur l'évêque de Pogla était aussi dans le sanctuaire.

Dans sa conférence du 18 mars, le prédicateur disait que faire taire sa conscience était un bien grand péché ; il en est un plus grand, disait-il, hier soir, c'est la tuer. — "Noli extinguere spiritum" — "N'éteignez pas l'esprit divin qui est en vous".

Entrant dans le vif de son sermon, l'orateur sacré se demande comment nous tuons la conscience ? — Nous avons dit qu'elle était immortelle ; on peut, dans un certain sens, tuer son caractère d'immortabilité ; nous parlons de l'âme morte, privée de la grâce de Dieu. La conscience peut mourir en ce sens qu'elle ne discernera, ni le bien, ni le mal, qu'elle n'éprouvera aucun remord, et qu'elle méconnaîtra la vérité. Et comment tuer la conscience ? En agissant contre elle, en lui résistant. A force de résister, de vouloir l'endormir, n'arrivons-nous pas à la tuer ? Il y a des hommes qui diront à leur conscience : Tais-toi, et qui ne voudront plus l'entendre, et d'autres qui lui diront : Parle, mais sur ce point-ci, tais-toi ; sur le rapport envers Dieu, tais-toi !

Hérode aimait Jean-Baptiste, et l'Evangile nous enseigne qu'il faisait sortir le saint de sa prison et l'appelait dans son palais. Hérode lui demandait des conseils, et souvent les mettait en pratique. Cependant, quand Jean lui parlait de la chasteté, le roi, effrayé lui criait : tais-toi. Un jour, celui-ci avait invité les célébrités du temps à prendre part à un festin qu'il donnait — c'était le jour de son anniversaire — une jeune femme, Hérodiade, la fille de celle qu'il ne devait pas avoir, vint danser. Le roi, enthousiasmé par le charme de la fille, jura de lui donner tout ce qu'elle exigerait de lui, fût-ce même la moitié de son royaume, Hérodiade lui dit : "Tout ce que je voudrai ? — Eh, bien ! fais apporter dans ce plat la tête de Jean-Baptiste." Le saint Evangile nous rapporte que Jean eut la tête tranchée.

Bien des gens rappellent, quelquefois, leur conscience, ils la scrutent ; mais aussitôt qu'ils éprouvent une passion, ils la font taire — ils lui crient : tais-toi. Alors, en face du mal, vient un temps, où l'on ne sent plus la conscience, où l'on ne sent plus le besoin de prier Dieu, et l'on se demande si notre conscience est morte.

On peut tuer sa conscience, sans le vouloir, à force de commettre le crime. A côté de ces gens-là, il y en a qui veulent tuer leur conscience par volonté.

Pour quelques-uns, ce n'est pas difficile — et ceux-là, nous devons les plaindre. Ce sont des gens chez qui la conscience n'est pas développée ; ce sont des enfants qui ont grandi sans éducation chrétienne ; des enfants de parents sans morale, et sans conscience eux-mêmes.

Chez d'autres, la lutte a été terrible, parce que leur conscience est forte : ils ont été élevés par une mère chrétienne ; ils ont reçu une excellente éducation chrétienne. Leur conscience s'était nourrie de la lumière de toute conscience. Un jour, ils se sont dit : la conscience est un obstacle : il faut qu'elle se taise. C'est à force de sacrifices qu'ils sont arrivés à leur effroyable but.

D'aucuns ont émis une abominable théorie : ils ont dit que la conscience devait être indépendante, que la morale devait être indépendante. Ils ont dit d'elle, que c'est un préjugé, qu'elle est un scrupule. La seule loi, disent-ils, c'est le bien personnel ; le mal, c'est ce qui ne me plaît pas.

Ceux-là qui tuent la conscience, nient les deux bases du tribunal, qui sont la sanction et la loi de Dieu. Ils nient les peines éternelles.

Un pauvre individu a volé : il est arrêté et mis en prison. Est-ce bien lui qui devrait être châtié — et voyez ce parfait écrivain, ce philosophe subtil, qui écrit : la propriété c'est le vol ! Celui-là, on lui donnera les palmes académiques, il trouvera partout des louanges, quand l'autre, lorsqu'il s'est trouvé dans un misérable besoin, s'est vu mettre en prison. C'est l'indignation générale, quand une pauvre femme tombe — et voyez comme on encense le romancier, qui en est peut-être la cause, voyez comme on applaudit cette actrice, qui reproduit : on la couronne de fleurs. Nous-mêmes nous tuons le sentiment du respect en applaudissant à cette orgueil.

Nous aimons la conscience, heureusement ici, mais défions-nous, on peut la tuer par un faux libéralisme. Si elle n'est pas juste, vous ne pouvez pas être juste. Veillons et gardons-nous contre les assassins de la conscience. Gardons-nous contre les spectacles et les mauvaises compagnies. Veuillez pour vos familles, pour vous, pour vos enfants.

AU GESU

Le Rév. Père Schmidt, continuant à suivre la ligne tracée au commencement du Carême, a parlé de l'Ordre.

L'église catholique — a-t-il dit, est un royaume, et à chaque page de son Evangile le Sauveur parle de son royaume.

Or, dans un royaume il y a des supérieurs et des inférieurs, des têtes dirigeantes et un peuple. Quand le royaume est bien ordonné, les chefs sont nombreux et forment un tout, une hiérarchie ; l'Eglise est donc bien ordonnée puisqu'il y a plusieurs classes de chef soumis les uns aux autres. Ces chefs reçoivent leur autorité par un sacrement : l'Ordre.

Degré par degré, les choisis du Seigneur montent au sacerdoce et deviennent chefs: ce sont les prêtres qui sont pères spirituels, car ils nous donnent la vie spirituelle, ils sont les médiateurs entre Dieu et nous et ils nous expliquent les volontés de Dieu.

Je m'en vais vous montrer que le sacerdoce est supérieur à toute dignité humaine. D'abord il a toujours été considéré comme tel, question de fait, et il doit être considéré comme tel, question de droit.

Le Deuteronome dit quelque part: S'il y a parmi vous quelque affaire embrouillée, allez trouver les prêtres, détaillez-leur votre cas et vous vous soumettrez à leur décision. Et si quelqu'un de vous s'enfle d'orgueil et ne veuille pas obéir, qu'il soit condamné à mort afin que chacun soit frappé de crainte et que cela ne se répète pas.

Vous voyez ce qui se passait chez les Juifs mais comparez donc le prêtre chrétien, il y a différence le l'ombre au soleil. On juge de l'importance de quelqu'un à ses fonctions, de l'importance du prêtre aux sacrifices qu'il fait. Les prêtres de l'ancienne loi immolaient pour victimes des animaux tandis que le sacrifice du prêtre chrétien, c'est Jésus-Christ qui est la victime.

Quelle différence y a-t-il entre les rois, les chefs de république et les prêtres? Voici: ceux-là sont nommés par élection ou par approbation tandis que ceux-ci le sont par consécration.

La dignité des premiers n'est qu'une apparence tandis que la dignité des prêtres en est une réelle que la mort n'effacera pas, car l'Ordre est un des sacrements qui impriment un caractère ineffaçable.

Le prêtre a deux grands pouvoirs et c'est ce qui lui donne droit à ces honneurs. Il a un pouvoir sur le corps mystique de Jésus-Christ et sur son corps réel. Le corps mystique de Jésus-Christ c'est l'Eglise, cela signifie donc que le prêtre a le pouvoir sur les membres de l'Eglise.

Ce pouvoir, il l'a donc, et vous vous en apercevez tous les jours par la confession.

Supposez qu'un pauvre pécheur soit dans l'église et qu'il veuille se confesser. Mais tout à coup devant lui il voit défiler toute la cour céleste, depuis les neuf chœurs des anges jusqu'aux milliers de vierges, de martyrs de saints, que la Sainte Vierge elle-même en soit. Eh bien ! personne de tous ces bienheureux ne pourra lui obtenir son pardon.

Quant au pouvoir sur le corps réel, n'est-ce pas le prêtre qui fait descendre Jésus-Christ sur l'autel qui offre à Dieu son fils comme victime et rançon du monde.

Le prêtre, c'est Jésus-Christ lui-même. La preuve c'est qu'à la consécration, il ne dit pas "ceci est le corps de Jésus", mais "ceci est mon corps, ceci est mon sang."

Respectons donc le prêtre. Mais n'oublions pas que c'est un homme et si parfois il tombe, au lieu de la désigner, cachez donc sa faute le plus possible.

N'est-ce pas que si ce temple tombait en ruines, il n'en serait pas moins un lieu sacré, de même le prêtre qui tombe est toujours l'oint du Seigneur.

A SAINT-JACQUES

Le Rév. Père Grolleau a fait hier, à Saint-Jacques, sa quatrième conférence. Voici le sujet dont il a traité :

L'harmonie sacramentelle ne résonne pas seulement dans la vie privée de l'homme, depuis le baptême jusqu'à l'onction extrême, elle retentit encore dans la vie sociale. C'est dans l'union de l'homme et de la femme qu'est la source de la société civile, mais c'est dans cette union rendue indissoluble et sacrée par le mariage, que nous trouvons la source de la société chrétienne.

Au vingtième siècle, de même qu'aux temps bibliques, aux jours de Tobie, ils descendent encore du ciel, les anges messagers charmants des unions prédestinées. Providence invisible, ils conduisent doucement les jeunes hommes aux épouses que Dieu a choisies pour eux.

Tous deux alors, aux pieds des autels, ils viennent s'unir indissolublement l'un à l'autre, par ces liens sacrés. De cette union, l'harmonieux signe sensible, c'est le consentement mutuel d'une donation réciproque et totale, exprimée à haute et intelligible voix, par un mot simple, court, net et franc. Le mot : oui. Et en même temps que les deux cœurs se transversent l'un dans l'autre, les deux mains droites se joignent sous la bénédiction du représentant de l'Eglise, et l'anneau d'or enserre à jamais ces deux vies matérielles, spirituelles et religieuses.

Par sa grâce, Dieu vient sanctifier ce mariage. L'Eglise le bénit et mêlant ses sourires aux sourires des époux, ses joies à leur joie, elle exulte d'allégresse dans les gais carillons de ses cloches et dans les joyeux accords de ses marches nuptiales.

2o Harmonie des cœurs, si belle aux jours des noces, elle doit durer toute la vie conjugale, car sans elle, c'est le désaccord, la désunion, la séparation, le divorce.

Mais la grâce sacramentelle fait éclore dans l'âme des époux les trois vertus nécessaires pour remplir fidèlement les devoirs de leur état. Elles sont comme les trois notes qui forment l'accord parfait de la vie de famille. A la base, la patience. Plus haut, la bienveillance. Enfin, au sommet, diadème au front, l'amour chrétien. Amour en Dieu et pour Dieu, amour qui ne change pas, parce que Dieu, lui, ne change pas, amour qui ne meur pas, parce que Dieu, lui, ne meurt pas ; amour qui augmente avec les maladies, les infirmités, la vieillesse ; amour qui donne sa vie goutte à goutte, parce que la plus grande marque d'amour c'est de mourir pour ceux qu'on aime.

Le prince Joachim, le plus jeune fils de l'empereur Guillaume d'Allemagne.

OBSEQUES DE Mme OSCAR CHAMPAGNE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 26. — Vendredi matin ont eu lieu, à l'église paroissiale, les funérailles de Mme Oscar Champagne, née Provost (Delvina), décédée le 20 du courant.

Agée de trente-quatre ans, ayant devant elle la perspective d'une vie heureuse, Mme Champagne a été ravie à l'affection de sa famille, en offrant généreusement à Dieu le sacrifice de sa jeunesse et de ses espérances.

Elle était la fille de M. Nazaire Provost, et l'épouse de notre estimé concitoyen M. Oscar Champagne, du Département de la Marine. Trois jeunes enfants lui survivent.

Dans le cortège funèbre figuraient un très grand nombre d'amis de la famille. Le deuil était conduit par M. Oscar Champagne, époux de la défunte, et ses trois fils; M. N. Provost, son père; M. H. Charland, son beau-frère et R. Latraverse, M. D.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. G.-J. Desbarats, M. A. Baril, M. C. Blair, H. Emrey, N. Labelle et D. Champagne.

Le corps était porté par MM. Pierre Chevalier, Edmond Marcotte, Raphael Matte et M. Lamothe.

La défunte appartenait à l'association des dames de charité et un grand nombre de ces dernières précédaient le cortège bannière en tête.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. le chanoine Bernard. Le service, qui a été très imposant, a été chanté par M. l'abbé Trudeau, assisté de MM. Nadeau et Desmarais, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant, sous la direction de M. A.-P. Vanasse, a très bien rendu la messe des morts.

Des fleurs et des bouquets spirituels ont été déposés en grand nombre sur le cercueil de la défunte.

En témoignage de sympathie pour leur confrère en deuil, les officiers du Département de la Marine font chanter un service solennel pour le repos de l'âme de Mme Champagne. Ce service aura lieu mardi matin à 6.30 heures à l'église de Saint-Joseph et tous les employés des chantiers maritimes du Gouvernement se firent un devoir d'y assister.

Nous prions la famille si cruellement éprouvée d'agréer nos sincères condoléances.

MARIEVILLE

Mlles H. Brodeur, A. Fontaine et E. Maynard, aujourd'hui de Sainte-Thérèse de Blainville, ont doté la salle du bazar de l'Hospice SainteCroix, à Marieville, d'un magnifique piano qui fera l'ornement de cette salle. Nos félicitations à ces trois gentilles marievilienes.

AJOUTEZ FOI AU FERROZONE

Un remède reconnu par tous les médecins pour la guérison des maladies du printemps.

La popularité du Ferrozone augmente à tous les ans, et toutes les nations l'emploient aujourd'hui pour guérir la faiblesse et toutes les autres maladies du printemps.

Mettez Le Ferrozone à l'épreuve.

Il enrichit le torrent circulatoire et donne de la force à tout le corps.

Il purifie le sang et chasse les microbes de toutes sortes qu'il détient.

Des principes nutritifs sont distribués pour réparer les détritus, et la marche de reconstitution quotidienne du corps se continue jusqu'à rétablissement complet.

M. W. A. Renwick, 285 rue Hunter Hamilton, Ont., écrit : Je devins épuisé il y a un an. Je perdis toute ma force et je craignais de travailler à cause de ma faiblesse de coeur.

Mon coeur battait très fortement si je montais ou descendais rapidement un escalier. J'étais rapidement essoufflée. Je me réveillais très excité la nuit et mon coeur battait très fort.

Le Ferrozone réussit à me soulager. Je ne puis exprimer tout le bien qu'il m'a fait. Il a reconstitué ma force, m'a mis une nouvelle vie au coeur et je me suis senti un homme nouveau.

Le Ferrozone ne manque jamais de réussir même dans les cas les plus avancés. Votre pharmacien le vend à 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50 En vente chez tous les marchands ou par la poste, chez N. C. Polson et Co. Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont. w

LISEZ ET VOUS APPRENDREZ

Que les principaux écrivains et professeurs médicaux de toutes les principales écoles de pratique recommandent et louangent dans les termes les plus forts possibles, chacun et tous les ingrédients entrant dans la composition de la Dr Pierce's Golden Medical Discovery, le célèbre tonique pour l'estomac, renforçant du foie, tonique et régulateur du cœur et nettoyeur du sang. Cela est également vrai de la Prescription Favorite du Dr Pierce pour la guérison de toutes les faiblesses et maux lamentables spéciaux aux femmes.

Aucun autre remède vendu chez les pharmaciens pour usage domestique, ne peut montrer une telle recommandation "professionnelle". Les remèdes du Dr Pierce ci-haut mentionnés ne sont ni alcooliques ni secrets, tous leurs ingrédients étant imprimés sur l'enveloppe de chaque bouteille. Ils occupent une position unique et constituent une CLASSE ABSOLUMENT A PART. Ces remèdes ne sont ni secrets ni brevetés. Ils sont puissants pour guérir, mais sûrs à prendre quel que soit l'état de l'organisme ; même pour les femmes les plus délicates et les enfants.

La glycérine pure, à triple extrait employée à la place de l'alcool pour l'extraction et la conservation des principes actifs médicinaux des racines de plusieurs plantes des forêts de l'Amérique, entrant dans les remèdes du Dr Pierce, est bien supérieure à l'alcool pour ces fins et elle est entièrement exempte des caractéristiques domageables inhérentes à l'alcool, attendu qu'elle produit seulement des influences salutaires sur l'organisme, tandis que l'alcool, même à dose modérée, si on en prend longtemps, comme dans le traitement des maux chroniques, est très préjudiciable et produit souvent un besoin anormal de stimulants. Bien plus, la glycérine elle-même est un agent curatif des plus précieux, au lieu d'être un agent faisant contracter de dangereuses habitudes comme l'alcool. D'après le Dr Pierce et beaucoup d'autres hommes éminents de la profession, ses propriétés nutritives surpassent de beaucoup celles de l'huile de foie de morue, la rendant digne de considération dans tous les cas de consomption à son début, surtout quand c'est combiné aux principes actifs médicinaux extraits de l'écorce de cerisier noir, racine Queen, racine Stone, racine Golden Seal et Sanguinaire, comme dans "Golden Medical Discovery."

Outre ses propriétés nutritives supérieures, la glycérine est un émollient très précieux et, par conséquent, augmente grandement l'action curative de toutes les racines précédentes dans la guérison des toux graves, bronchite, affection de la gorge, du larynx et autres de cette nature des passages aériens et des poumons. Contre toutes les "maladies épuisantes" où il y a amaigrissement et "épuisement graduel" de l'organisme, la glycérine joue certainement un rôle important, en diminuant la perte de la chair et en activant l'assimilation et en augmentant la force et le poids du corps. C'est un puissant agent reconstituant dans tous les cas de diminution de vitalité et il est surtout précieux quand elle est associée et combinée à des altérants et toniques supérieurs comme dans "Golden Medical Discovery" et la "Prescription Favorite". Ses merveilleuses propriétés dissolvantes jouent un rôle important dans la guérison de la pierre et de constipation grave.

La Glycérine est aussi un des meilleurs anti ferments et comme tels, prévient la fermentation excessive des aliments dans l'estomac, qu'on constate dans la plupart des cas d'indigestion ou de dyspepsie. Ainsi, la douleur, les éructations gazeuses, le gonflement et autres symptômes désagréables, sont surmontés et la racine Stone, racine Golden Seal, Sanguinaire et autres ingrédients de la "Golden Medical Discovery" sont considérablement aidés dans leur action curative.

Comme on pourra le voir par les écrits des Drs Bartholow, King, Scudder, Hale, Wood, Hare, Johnson, Coe, Ellingwood et autres grandes autorités consignées dans le petit livre mentionné plus bas, on peut compter, avec confiance, sur ces agents pour obtenir une action curative des plus certaines dans tous les cas de faiblesse ou de débilité de l'estomac, accompagnée de douloureuse indigestion ou dyspepsie et maux semblables résultats des affections du foie, des reins et autres organes associés.

Lisez les écrits des autorités mentionnées ci-devant sous les titres de racine Golden Seal, racine stone, écorce de cerisier noir, sanguinaire, racine Queen et racine de mandragore, dans un petit livre d'extraits, compilé par le Dr R. V. Pierce et qui vous sera envoyé "gratis" sur demande adressée au Docteur, à Buffalo, N. Y., et vous apprendrez que tous ces ingrédients sont recommandés contre l'indigestion ou la dyspepsie et la "Maladie de Foie", de même que contre toutes les maladies catarrhales peu importe où elles sont situées, aussi pour la guérison des toux prolongées, dues aux affections de la gorge, des bronches et des poumons. Tous sont des ingrédients de "Golden Medical Discovery" combinés en des proportions telles que chacun aide l'action curative de tous les autres.

On ne saurait atteindre des miracles de la "Découverte". Bien qu'elle soit d'une efficacité spéciale dans les cas de TOUX CHRONIQUES mais GUERISSABLES, elle n'est pas aussi efficace dans les rhumes et toux AIGUS à moins que l'on ne joigne à ce traitement quelque solution de gomme d'orme, de graine de lin, de gomme arabique, ou toute autre émollient musilagineux. On ne peut non plus espérer guérir, au moyen de la "Golden Medical Discovery," la consomption à une phase avancée. Au début elle en arrêtera le progrès et souvent guérira en prolongeant le traitement pendant un temps raisonnable. Faites venir le petit livre mentionné plus haut et voyez ce que des autorités en médecine disent des ingrédients qui entrent dans la composition des remèdes du Dr Pierce, et apprenez ainsi POURQUOI ces fameux remèdes guérissent des maladies rebelles.

En lisant quelques-uns des extraits mentionnés ci-dessus, d'éminentes autorités en médecine, traitant des divers ingrédients qui entrent dans la composition de la "Golden Medical Discovery", on comprendra facilement POURQUOI ce fameux remède guérit des maladies rebelles des reins et de la vessie, la diarrhée chronique et toutes les affections catarrhales dans n'importe quelle partie du système.

Grâce aux racines Stone et Golden Seal qu'il renferme, ce remède a le meilleur effet curatif dans les affections des valves du coeur, comme vous le verrez dans les écrits des Drs Paine, Hale, Ellingwood et autres touchant ces racines ainsi que l'écorce de cerisier noir. On trouvera ces écrits dans le petit livre en question.

Les Pleasant Pellets du Dr Pierce guérissent l'excès de bile, la migraine et le mal de tête bilieux, l'étourdissement, la constipation, perte d'appétit, langue épaisse, haut-le-coeur, vents, brûlements d'estomac, douleur et malaise après manger et autres dérangements analogues du foie, de l'estomac et les intestins. Mises en fioles de verre bien bouchées, pour les conserver fraîches. Une petite "Pellet" est un laxatif ; deux, un purgatif. Elles règlent, renforcent et nettoient le foie, l'estomac et les intestins.

Un bon livre de médecine, écrit clairement et exempt de termes techniques, est un précieux ouvrage à consulter, sans qu'il en coûte un sou. Tel est le "Common Sense Medical Adviser" du Dr Pierce. C'est un livre de 1008 pages, illustré à profusion. On le donne aujourd'hui, tandis qu'on avait coutume de le vendre, $1.50, relié en toile. Envoyez 31 timbres d'un cent, pour payer la douane et le port d'un exemplaire broché, et adressez : Dr R. V. Pierce, Buffalo, N. Y., ou 50c, pour un exemplaire bien relié en toile. yw

LES SOUS-VETEMENTS IRRETRECISSABLES PEN-ANGLE

Si jamais vous preniez un complet de Pen-Angle dans vos mains, et que vous vissiez comme il est de tissu élastique et uni, vous en porteriez toujours, nous en sommes sûr.

Pour Garçons et Filles Hommes et Femmes

THE PENMAN MFG. CO., LTD.
PARIS, CANADA.

yyww

RHUMATISME

Prix: 25c

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme. y MUNYON

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

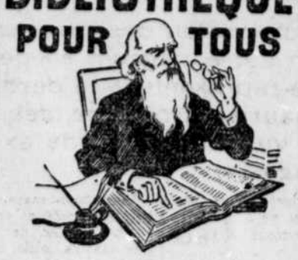

Pour avoir une réponse dans les colonnes de la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" il faut se soumettre à l'observance des règles suivantes:

S'abstenir de poser des demandes sur des sujets que l'on ne peut traiter sans offusquer la morale ou les bonnes moeurs;

La "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" peut rester très intéressante et rendre de grands services au public, à la conditions de se maintenir sur un terrain d'intérêt général.

Toutes les correspondances devront être adressées à "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" de "La Presse" 51 rue Saint-Jacques, Montréal.

Ne poser aucune question sur des sujets irritants, controversés, dogmatiques, politiques ou religieux; ne demander qu'une seule chose à la fois;

Signer les lettres et indiquer l'adresse, ainsi que les initiales ou le nom sous lequel la réponse devra paraître;

S'abstenir de poser des questions oiseuses ou inutiles, n'ayant d'autre but que de satisfaire un sentiment de curiosité personnelle;

1684. DEMANDE. — Goitre. — Dans votre réponse à la demande 1544, de ces jours-ci, vous indiquez un traitement pour la maladie du goitre. Voulez-vous me dire si ce traitement est aussi bon dans les cas de goitre exophthaimique que dans ceux de goitre simple, ou grosse-gorge ? Si non, y a-t-il un bon traitement pour guérir le goitre exophthalmique, ou bien faut l'opération ? Cette opération est-elle dangereuse ? Ou dans le cas de réussite, y a-t-il espoir raisonnable d'une guérison de la maladie, ou bien y a-t-il danger de complication ? Savez-vous s'il y a déjà eu des cas de cette maladie de guéris par une opération ou par un traitement quelconque ?

REPONSE. — Oui, le traitement indiqué sous le No 1544, peut être appliqué à toutes les espèces de goitres indistinctement. L'opération peut être indiquée dans certaines formes de goitre suffocant ; dans ce cas l'opération est toujours dangereuse. Il y a des cas où l'opération est nécessaire.

Oui, on a vu des guérisons au début de la maladie, sans opération, à la suite d'un traitement spécial.

1685. DEMANDE. — Voilà. — La question que je vous ai posée au premier jour du mois, n'a pas eu de réponse dans le Bibliothèque pour tous. Il me semble qu'elle était d'intérêt général, puisqu'elle visait un état social que nous sommes tous unanimes à condamner ?

REPONSE. — Votre lettre n'a pas été prise en considération parce que vous avez oublié de la signer et de faire suivre votre nom de votre adresse véritable. Toutes les lettres ou demandes quelconques ne portant pas de nom avec l'adresse responsable, sont jetées au panier. Nous sommes obligés de respecter scrupuleusement ce principe pour éviter la publication de libelles dans la Bibliothèque pour tous, qui ne manqueraient pas de nous arriver et qui pourraient être insérés de bonne foi.

1686. DEMANDE. — Procès. — Pourriez-vous nous dire, Monsieur le savant, le nombre de médecins qu'il y a à Montréal, et quels sont ceux qui, à votre avis, sont les plus capables ? Puis, seriez-vous assez aimable pour nous dire aussi le nombre des avocats et le nom de ceux qui sont honnêtes et ceux qui sont malhonnêtes ?

REPONSE. — Votre question est brûlante... et remplie d'imprévus !

On compte exactement 510 docteurs en médecine à Montréal. Selon moi, il y en a trop. Quant à leur capacité, c'est autre chose : ils sont tous capables et jouissent d'une renommée que la pratique médicale a consacrée. Je ne puis vous en dire plus long. Interrogez la rumeur publique ?

Comme avocats, il y en a 400 à 450 à Montréal. Leur capacité et leur réputation sont connues. Il me serait facile de vous donner les noms des malhonnêtes, ou plutôt de ceux qui ont une mauvaise réputation, mais la Bibliothèque pour tous sortirait de son programme. Malgré tout, on s'accorde à dire que la généralité des avocats pratiquant à Montréal, sont honnêtes et d'un grand savoir.

1687. DEMANDE. — Clotilde. — J'ai suivi depuis quelque temps, avec beaucoup d'intérêt, ce que renferme la Bibliothèque pour tous. Il y a eu, je pense, une semaine mercredi dernier, une recette pour colorer le teint et renforcer : vous disiez prendre au commencement de chaque repas un cachet de :

Fer réduit, 2 grains.
Arseniate de soude, 1.15 de grain.
Colombo pulv., 1 grain.
Magnésie calc., 2 grains.

Maintenant, seriez-vous assez bon de me dire combien cette recette peut faire de cachets, et si elle a été réellement bien copiée ?

REPONSE. — La formule est pour un cachet. Seulement il faut lire : arseniate de soude, un quinzième de grain. Cette médecine est pour les grandes personnes.

1688. DEMANDE. — Monsieur un tel. — J'ai entre les mains un article de journal français sur les femmes, "Feuilles volantes", par Raoul Cinot.

J'y lis : "Molière, par la bouche de Gros-René, déclare que "les femmes ne valent pas le diable."

Qu'est-ce donc que ce Gros-René ?

Dans quelle pièce de Molière ?

Et puis pourriez-vous me donner sur la femme quelques citations littéraires ?

REPONSE. — Il me semble que ce Gros-René est un des personnages de "l'Ecole des femmes", de Molière.

Une femme d'esprit peut trahir son devoir ; Mais il faut pour le moins qu'elle ose le vouloir.

L'Ecole des femmes, acte 3.

Des citations littéraires, je n'ai que l'embarras du choix. Mais comme je me suis promis de ne plus médire sur la femme je n'en citerai que du bien :

....La femme est la guerrière puissante et inexorable que la nature, dans le but caché de propager et conserver l'espèce, a armée jusqu'aux dents et jusqu'aux yeux pour subjuguer et vaincre l'homme.

S. Du BOX.

Tout est subordonné par la femme à l'Amour ; elle y ramène tout, elle s'en fait un prétexte et un instrument pour tout-dire-lui l'Amour, elle perd la raison et la foi.

PROUDHON.

La femme est l'amie naturelle de l'homme, et toute autre amitié est faible ou suspecte auprès de celle-là.

DE BONALD.

Les femmes sont les fleurs brillantes de l'humanité, et des créatures délicates dont la faiblesse implore notre appui.

JULIEN.

La nature a dit à la femme : sois belle si tu peux, sage si tu veux ; mais sois considérée, il le faut.

BEAUMARCHAIS.

Sans les femmes, les deux extrémités de la vie seraient sans secours, et le milieu sans plaisir.

J. L. MABIRE.

Les femmes savent mieux feindre, se posséder et conduire une intrigue que les hommes.

SANIAL-DUBAY.

Les femmes doivent aux hommes leurs défauts, leurs travers et leur coquetterie même.

Mme GOTTIS.

Sans la femme, l'homme serait rude et grossier, et il ignorerait la grâce, qui n'est que le sourire de l'amour.

CHATEAUBRIAND.

Le soleil et la femme semblent s'être partagé l'empire du monde : l'un nous donne les jours, l'autre les embellit.

SANIAL-DUBAY.

On pourrait dire, avec raison, que la femme est un doux et tendre mystère que tout le monde adore sans le connaître.

RAYMOND VILLECOURT.

1689. DEMANDE. — I. G. — Je souffre actuellement de rh

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BISSONNETTE — A Montréal, le 23 du courant, au No 343 rue Droit, l'épouse de M. P. X. Bissonnette, un fils : Joseph-Lucien-Emanuel-Victorien.
Parrain et marraine, M. C. E. Bissonnette et Mme J. Blanchard, frère et tante de l'enfant.

BROSSARD — A Saint-Jean, le 23 du courant, l'épouse d'Isidore Brossard, marchand, un fils : Théodule-Conrad.
Parrain, M. T. Rhéaume, avocat ; marraine, Marie-Thérèse Simard, de Montréal.

DOSTALER — A Montréal, le 21 du courant, au No 255 rue Saint-Hubert, l'épouse de M. A. E. Dostaler, un fils.

MARCIL — A Montréal, le 23 du courant, au No 185 rue Aqueduc, l'épouse de M. Alfred Marcil, dessinateur-tailleur, un fils : Jean-Charles-Cyrille.
Parrain et marraine, M. et Mme Félix Martin, oncle et tante de l'enfant.

PERRAS — A Montréal, le 22 du courant, au No 934 rue Saint-André, l'épouse de M. Joseph Perras, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Malo, arrières-grands-parents de l'enfant.

SIMARD — En cette ville, le 24 du courant, au No 284 rue Amherst, l'épouse de M. Oller Simard, un fils.

DECES

BOIVIN — A Saint-Martin de Beauce, le 26 du courant, à l'âge de 29 ans, Eva Lemieux, épouse du docteur Narcisse Boivin.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 mars.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 53 ans, Marie-Euphrasine Bertrand.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 204 rue Saint-Denis, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Les Enfants de Marie sont priées de se réunir à 7 p.m., pour réciter l'office.
120—2

CARDINAL — A la Ville Saint-Louis, le 25 du courant, à l'âge de 4 mois, Joseph-Adrien-Roma, enfant bien-aimé de J. E. Cardinal, ex-hôtelier.
Funérailles privées.

DURANLEAU — A la ville Saint-Louis, le 25 du courant, à l'âge de 45 ans, Dame Clarenda Lalanne, épouse d'Albert Durandeau, commis-marchand.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1104 rue Sanguinet, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Saint-Enfant-Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 120—2

DONNELLY — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 69 ans et 11 mois, William Donnelly, autrefois de Sainte-Brigide, P. Q.
Départ du convoi funèbre de la demeure de sa sœur, Mme Joseph McGuire, 167 rue Guy, mardi, à 7.15 a.m., pour la gare Bonaventure, et de là pour Sainte-Brigide, P. Q., où l'enterrement aura lieu.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE — A la Ville Saint-Louis, le 23 du courant, à l'âge de 2 ans et 2 mois, Marie-Yvonne, enfant bien-aimée d'Arthur Doré.
Les funérailles ont eu lieu cette après-midi.

GRAVEL — A la ville Saint-Louis, le 26 du courant, à l'âge de 28 ans, 3 mois et 10 jours, Oscar Gravel, employé des chars Urbains.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, F. X. Gravel, No 2128 rue Saint-Laurent, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean de la Croix, et de là au cimetière Saint-Vincent de Paul, comté Laval, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister.

KIRWAN — En cette ville, le 25 du courant, James-David Kirwan, membre de l'Association des ingénieurs stationnaires.
Départ du convoi funèbre de la demeure du défunt, 103 chemin du bas de Lachine, Verdun, mercredi, à 9 heures, pour l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

LETOURNEAU — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 24 ans, Marie-Rose Decelles, épouse d'Alfred Létourneau, principal de l'école Saint-Denis.
Le service funèbre aura lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 210 avenue Laurier, à 8¼ heurs, pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge re 69 ans, Mlle Alix Limoges.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira du No 61 rue Dubord, lundi, le 26 du courant, à 2,30 heures p.m., pour se rendre à la gare Bonaventure et de là à Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 119—2

MAZURETTE DIT LAPIERRE — En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de 27 ans et 8 mois, Napoléon Mazurette dit Lanlerre.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 137 rue Young, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLIER — En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de 3 mois et 8 jours, Adrien Hilaire, enfant d'Hormisdas Millier, 157 Aylwin.

MASSE — A Maisonneuve, le 24 du courant, à l'âge de 18 ans, 2 mois et 19 jours, Charles Masse, peintre décorateur.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 647 rue Ontario, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autr- invitation.

PAINCHAUD — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 45 ans, 4 mois, Emma Rousseau, veuve de feu Jos Dazé et en second mariage, épouse d'Edouard Painchaud.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, Joseph Rousseau, No 295 avenue DeLorimier, à 8 heures pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 120—2

VENNE — A Saint-Lambert, le 25 du courant, à l'âge de 1 an et 9 mois, Marie-Thérèse, enfant d'Alphonse Venne, architecte.
Funérailles privées.

MESSE DE REQUIEM

POUPARD — Mardi, le, le 27 mars, à la chapelle des Soeurs de la Miséricorde, 346 rue Dorchester, sera chantée, à 8 heures, une grand'messe de requiem pour feu Madame Alphonse Poupard, née Olivine Lemire.
Parents et amis sont priés d'y assister.

L'expérience est la meilleure école. Les ménagères qui les ont tous essayés disent que le SEL DE TABLE WINDSOR est le sel de table parfait.

A LA COMMISSION DU PORT

Deux réunions des Commissaires du Port ont eu lieu à huis-clos, samedi. L'une de ces réunions comprenait tout le conseil. On a voté durant celle-ci, sur l'opportunité de la mesure proposée par M. Doran, demandant la rupture du contrat de MM. P. Lyall and Sons, pour la construction de sept hangars permanents.
Le vote de ces messieurs a rejeté la proposition de M. Doran, en alléguant que vu que les travaux d'érection n'étaient pas encore commencés on n'aurait qu'à changer les plans, puisque la chose était nécessaire, et qu'on paierait la différence. M. McFee a été seul à approuver M. Doran. MM. Mackay, Bickerdike, Racine, Brault et Allan lui étaient opposés.
On mentionne le nom de M. R. Eakin comme secrétaire de la Commission du Port.

La Cie S. CARSLEY Limitée

26 MARS 1906

Quelques Nouveaux Modèles de Paris

NOUVELLE CONSIGNATION DE MANTEAUX

PAR LE S.S. PRETORIAN

DESSINS EXCLUSIFS — UN SEUL DE CHAQUE MODELE

Nous exposons à notre salon des manteaux des créations qui ne se voient dans aucun autre magasin en dehors de Paris. Ces consignations d'Europe représentent le dernier mot de l'élégance parisienne. Vous ne sauriez avoir une idée exacte des dernières modes à moins d'avoir vu la plus grande exposition qui se fait à Montréal, au Grand Magasin,

Un joli manteau Empire en drap couverte fauve, coutures piquées, col plat orné de velours vert, manches amples avec poignets de fantaisie, boutons recouverts de même tissu. Prix $16.00

Un magnifique manteau de soie noire, 48 pouces de longueur, avec large empiècement de broderie romaine noire sur tulle. Large ruche de chiffon autour du col, manches trois quarts bouffants avec broderie romaine, larges volants de chiffon noir et blanc, longue cravate de soie et doublure de soie taffetas. Prix $52.25

Magnifique manteau de sortie, style Empire court en drap fin brodé de soie, manches à remplis, poignets retournés, collet de fantaisie, doublure en satin fermier jusqu'à taille, corde, boutons et ganses. Prix $23.50

Elégant manteau en drap fin fauve, style Empire, 36 pouces de longueur avec garniture de remplis de soie et soutaches de soie de fantaisie, collet à empiècement et poignets retournés avec large dentelle française. Grands boutons d'écaille, doublure de soie. Prix $25.00

COSTUMES DE DAMES

POUR PAQUES

Votre but en venant au magasin de Carsley doit être de voir des costumes que l'on ne voit pas ailleurs.

De nouveaux modèles exclusifs en tout conformes au dernier goût du jour.

Il y a un avantage à acheter avant la grande poussée de Pâques.

Magnifique nouveau costume de printemps en homespun pure laine de première qualité d'une jolie nuance gris perle, avec manteau Eton garni de remplis, bandelettes assorties, boutons de fantaisie, collet d'habit, jupe avec velours nouveau style circulaire avec plusieurs rangées de remplis tout autour. Prix spécial $21.60

Un très élégant costume tailleur de drap vénitien français de qualité supérieure, dans de jolis nouvelles nuances de vert et bleu, avec manteau court boléro garni de rabats de soie taffetas avec soutache de fantaisie. Doublure de soie taffetas, boutons de fantaisie. Magnifique jupe Kilt. Prix spécial $32

NOUVELLES CONSIGNATIONS DE TAPIS

LES MEILLEURES VALEURS DU CANADA

LES PLUS GRANDS ASSORTIMENTS, LES PLUS BAS PRIX

Nos Salles d'échantillons sont maintenant remplies des dernières nouveautés en fait de Tapis, Rugs, Prélarts, Linoléums, Nattes et Couvertures de plancher. Quelques lignes principales :

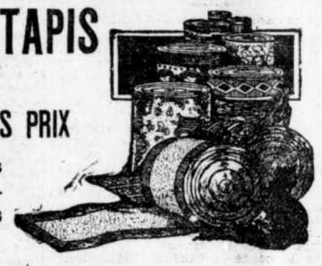

Tapis de Bruxelles

Le choix des couleurs dans cette ligne populaire de tapis surpasse toute description. Nous en avons pour satisfaire tous les goûts. Ces tapis ont une bordure 5-8 assortie. Prix 72c, 89c, 97c $1.25

Tapis Wilton

Une très belle ligne spéciale de tapis de velours et Wilton de bonne qualité dans un immense assortiment de dessins et de couleurs. Pour boudoir et bibliothèque, les prix dans cette ligne varient de 98 à $1.20

Tapis Axminster

Dans les plus nouveaux dessins de bleu, vert, cramoisi et fond tan, belle bordure 5-8 assortie. Prix la verge, $1.35, $1.65 et . . $2.45

Meubles à des Bas Prix Extraordinaires

POUR MARDI

Les nouvelles consignations de meubles du printemps sont maintenant arrivées et sont étalées dans le Rayon des Meubles. Pour mardi, nous offrons ces offres spéciales et vous êtes invités à venir les voir.

$15.50 — Buffet en Frêne — $13.75

Seulement 9 de ces magnifiques buffets en frêne fini chêne doré. Tête munie d'un grad miroir biseauté, 2 petits tiroirs et un grand pour les nappes.
Il est d'un très joli dessin et magnifiquement fini. Valeur régulière, $15.00. Mardi.. $13.75

$3.50—Tables à un Panneau—$2.75

Seulement 40 tables de cuisine à un panneau mobile, grandeur du dessus 42 x 42. Ces tables sont solides et très bien faites. Rappelez-vous qu'elles valent $3.50. Mardi. $2.75

75c—Chaises de Salle à Diner—57c

Voici une excellente occasion de se procurer des chaises de salle à diner, mais nous n'en avons qu'une centaine en bois dur, jolies, solides et finies chêne doré. Dossiers en relief. Garnitures de fantaisie. Valeur régulière, 75c . Mardi. 57c

$24.00 — Chiffonniers — $20.50

Seulement 5 chiffonniers en chêne scié à quatre faces et fini doré, tête avec très grand miroir biseauté et 6 tiroirs. Valeur régulière $24. Mardi $20.50

MARDI, NOUS OFFRIRONS DES RIDEAUX

A DES PRIX EXTRAORDINAIES

Nos assortiments de rideaux sont superbes, des milliers et des milliers de paires de magnifiques rideaux en dentelle venant des plus grands fabricants du monde. Chaque année notre acheteur de rideaux va en Angleterre, en Suisse et en France. C'est grâce à cela si le Grand Magasin peut offrir ce qu'il y a de mieux et aux plus bas prix. Mardi nous offrirons :

60 paires de rideaux suisses 1906. Dessins de 50 pouces par 3½ verges. Valeur régulière, $3.65. Mardi, la paire. $2.49

80 paires de rideaux suisses. Nouveaux dessins de fleurs, 50 x 3½ verges. Valeur régulière, $5.05. Mardi. $3.90

72 paires de rideaux suisses, nouveaux dessins 50 pouces par 4 verges. Valeur régulière $6.95. Mardi. $4.15

Nous avons une grande quantité d'autres valeurs tout aussi bonnes. Venez les voir.

MAGNIFIQUES

NOUVEAUX PAPIERS-TENTURES

Choisissez votre papier tenture dans l'assortiment le plus considérable et le plus complet du Canada.

Vous payerez ici, pour des marchandises de première classe, meilleur marché que n'importe où ailleurs.

Un joli papier-tenture pour la cuisine, à fond clair avec fleurs et feuilles. Bordure assortie ; prix, le rouleau. . . . . 4c à 11c

Un beau papier convenable pour corridors, salles à manger, chambre à coucher ou boudoir. Riches nuances de vert, bleu, rouge, avec petits points dorés ou argentés. Bordure assortie, le rouleau 14c à 19c

Un riche papier-tenture pour salon, dans les plus nouveaux dessins à panneaux français, avec bordure assortie, le rouleau. 14c

D'autres qualités dans de nombreux dessins valant jusqu'à. 75c

OFFRE DE VAISSELLE POUR VOUS

Nous venons de recevoir une consignation considérable de vaisselle et porcelaine, comprenant services à diner, services de toilette, etc, dans de jolis dessins si nombreux qu'il est impossibles de les énumerer ici, mais parmi les meilleurs nous avons.

Seulement 15 services à dîner en semi-porcelaine anglaise, Crown Derby, de 98 morceaux, chaque service valant $18.00. Prix de mardi $15.95

150 services à toilettes de 5 morceaux, en semi-porcelaine anglaise ; nouvelles décorations de fleurs, bleu, paon, vert ; très grands et très résistants. Mardi. $1.65

250 pots à l'eau et bassins désassortis provenant de services de toilette valant jusqu'à $18.00 ; quelques-uns sont très jolis avec leurs décorations florales, fini doré. Votre choix mardi, pour, chacun 63c

250 vases de nuit désassortis avec dessins à fleurs et dorure, chacun 45c

50 grands verres à eau, très clairs, d'une capacité d'un demiard, splendide valeur à 6c. Mardi, chacun 4c

Nouveaux Arrivages au RAYON des PANIERS

Il vient d'arriver une ligne complète de paniers de fantaisie, spécialement destinés à l'étalage des vitrines ; paniers à fleurs pour fleuristes et confiseurs ; panier en forme de corne ; 9 jolis pots à fougère, etc. Prix, depuis 15c jusqu'à $5.50
Venez les voir.

OCCASIONS ALLECHANTES POUR LES ACHETEURS DE MARDI

Guingan écossais, dessins nouveaux	14c
Duck matelassé, dessins de 1906	15c
Linon alpin, très fashionable .	27c
Toile de soleil, nouveaux modèles	32c
5,000 lanternes à chandelle, complètes	19c
Bloc-notes de 100 feuilles . . .	5c
Cartes de visites en bel ivoire pour dames, boîte de 50	14c

LA Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

LA Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

LA Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

UNIVERSITE LAVAL

NEUVIEME CONFERENCE DE LITTERATURE FRANCAISE DE M. ARNOULD—"GRISELIDIS," DE MM. ARMAND SYLVESTRE ET EUGENE MORAND, ET "LA SAMARITAINE" DE M. EDMOND ROSTAND.

Les "Mistères" de M. Boucher et "la Marche à l'Etoile" de M. Fragerolles ne sont pas les seules oeuvres importantes qui marquent la féconde période, allant de 1889 à 1891 de néo-christianisme sur le théâtre parisien. Le vendredi saint de l'année 1890, M. Edmond Haraucourt osa faire lire une "Passion", au Cirque d'Hiver. Cette oeuvre considérable, qui ne manque ni d'ampleur ni de poésie, pèche par quelque défaut de discrétion dans le développement des rôles de Jésus et de Marie. Mais c'était sans doute la première fois que l'auguste sujet reparaissait à Paris, depuis plusieurs siècles.

Les défauts sont encore plus sensibles dans "Le Christ" de M. Charles Grandmougin, qui afflige son héros d'un choquant septicisme sur sa propre divinité (1892). Quels qu'en soient les mérites, ces deux oeuvres eussent été peu encourageantes pour faire poursuivre des recherches dans la voie du drame chrétien si deux excellents poètes n'avaient pas donné d'éclatantes manifestations d'art et, en même temps de respect religieux. "En parcourant ce soir "Griséldis" et "la Samaritaine", ajoute le conférencier au visible contentement de son bel auditoire, nous allons nous donner une fête de poésie pieuse: elle vient à merveille au lieu et au jour, où le hasard la fait se produire, le 21 mars à Montréal: comment pourrions-nous donc mieux, dans une Université catholique, ouvrir le printemps ?"

× × ×

Armand Silvestre, qui avait si longtemps prostitué à de la prose honteuse ses beaux dons de sensibilité et de poésie s'adjoignit M. Eugène Morand, surtout pour la partie scénique, dit-on, et, délicatement encouragé par Mme Jules Claretie, il fit représenter à la Comédie française, le "Mystère de Griséldis" le 15 mai 1891.

Le spirituel Prologue nous avertit que l'oeuvre est inspirée du "Mystère d'antan, Le Miroir de l'Epouse fidèle". Cette vieille histoire, qui a 800 ans de date, a en effet inspiré au 14e siècle un "Miracle" analogue aux 40 "Miracles de Notre-Dame," dont on a parlé naguère: Gauthier, marquis de Saluces, pressé par ses barons de se marier, offre sa main à la belle bergère pauvre, Griséldis, dont il exige un serment d'obéissance absolue. Pour l'éprouver, le mari enlève successivement à sa femme sa fille, ensuite son fils, la renvoie à son vieux père, puis amène dans sa demeure une belle jeune fille, qu'il force Griséldis à servir et qui doit la remplacer. Vaincu, à la fin, par tant de sublime résignation, il lui révèle que la jeune fille n'est autre que leur propre fille, et la réconciliation se scelle dans une joyeuse fête rustique.

Charles Perrault, au 17e siècle, versifia cette histoire dans les "Contes de ma Mère l'Oye", et, de la France, des adaptations ou traductions en ont passé dans presque tous les pays.

Les auteurs de 1891 ont introduit dans le conte un merveilleux chrétien, que, chose piquante, leur prédécesseurs du Moyen Age n'y avaient point mis : la persécution de Griséldis est conduite ici par le diable, devenu l'un des personnage visibles. Du coup, le marquis devient un mari tendrement aimant. Ce ménage modeste entoure de sa sollicitude, son jeune fils Loys, et, comme l'un et l'autre ont une ardente confiance en Dieu, l'on ne voit pas quel est celui des grands sentiments humains qui manque à cette oeuvre.

L'exécution en est charmante, sans compter les décors religieux et colorés comme des enluminures de missel. Lire au 1er acte les plaintes du Marquis partant pour la croisade (scène VI), les malices du Diable, (scène VIII,) les touchants adieux du Marquis à sa femme et à son enfant, (scènes X et XI.)

Le second acte nous présente une belle scène d'incantation diabolique, (scène IX), et aussitôt la noble résistance de l'héroïne aux paroles enjôleuses de son ami d'enfance, Alain.

L'écuyer du Marquis nous fait au 3e acte un amusant récit de la disparition de son maître dans la mêlée. Celui-ci reparaît heureusement, mais le Diable lui a suggéré des doutes sur la fidélité de Griséldis. Il verse donc de poétiques larmes (fin de la scène VII) Mais les deux époux se retrouvent innocents. (Scène VIII), et, pour découvrir leur fils volé, adressent de belles prières à la Croix: Loys leur est rendu par un miracle, qui est le 3e de la pièce.

Cette oeuvre, mélange de sentiments élevés et d'esprit, est remplie d'un bout à l'autre d'une poésie délicate, d'une fraîcheur un peu trop soutenue, mais rarement fade; elle contient en somme beaucoup d'amour et beaucoup d'onction religieuse.

Le mouvement mystique gagna la province : dans les foires, depuis cette époque, trois troupes ambulantes parcourent les principales villes de France, représentant les Mistères ou les tableaux vivants tirés de l'Evangile. — En Bretagne, la troupe de Ploujean joue, depuis 1898, des pièces chrétiennes.

A Paris, au Théâtre français, presque aussitôt après qu'eut paru "Griséldis", M. Jean Richepin donnait "Par le Glaive" qui n'est point un drame proprement religieux, mais qui contient, dans le rôle de Strado, une inspiration plus réellement chrétienne que l'auteur n'en devait mettre dans sa pièce intitulée "Martyre".

En 1897, M. Edmond Rostand faisait jouer à la Renaissance "la Samaritaine, évangile en trois tableaux en vers". Il avait choisi l'épisode connu du Puits de Jacob, atttiré sans doute par ces deux éléments de poésie, la femme et l'eau. Sur l'eau il se livre ici à ses extraordinaires variations, comme le "nez" lui en inspirera quelques mois plus tard dans "Cyrano".

La poésie éclate d'un bout à l'autre de "La Samaritaine" et l'éducation chrétienne reçue par l'auteur, contrairement à la plupart de ses devanciers, se révèle presque partout. L'on peut citer, au premier tableau, le grandiose entretien, dans la nuit, des ombres d'Abraham, d'Isaac et Jacob, la peinture faite par Jésus, de Photine arrivant au puits, et de belles parties dans leur dialogue, surtout les dernières pages, scène V.

Le 2e tableau montre avec une rare puissance une femme méprisée convertissant peu à peu une ville.

Le 3e a moins d'animation, selon l'habitude de l'auteur, chez qui le mouvement se ralentit singulièrement dans la fin de ses pièces. C'est la ville de Sichem qui s'entretient avec Jésus: à la fin, la célèbre transcription en vers du "Pater".

× × ×

L'on peut guère reprocher à l'auteur de cette belle oeuvre que d'avoir placé quelques-unes de ses brillantes arabesques de style sur les lèvres du Christ: les paroles de celui-ci, rien que parce qu'elles sont en vers d'ailleurs marquent un peu de simplicité et de fidélité. Que dirait-on des auteurs de "Passion" dont il a été parlé plus haut? N'y aurait-il donc pas lieu de maintenir la prose dans les dialogues évangéliques, sans repousser complètement pour cela la poésie et même la musique? Tel est le problème qui achèvera enfin de se résoudre à la dernière séance, celle d'avril, où le conférencier, pour couronner son oeuvre, doit nous faire faire, avec de nombreuses projections, le voyage d'Oberammergau et de Nancy.

P.S.—Quatre projections nous ont montré Griséldis d'après un manuscrit du 15e siècle, la figure du Tyrolien qui faisait le Christ en 1890, celle d'un des acteurs de foires, qui le représentent en France, puis l'exquise Vierge de la Renaissance française, qui se trouve dans l'église de Saint-Patrice, en Touraine.

M. CHAPMAN JUGE PAR LE PERE LE JEUNE

Le Révérend Père Le Jeune, vient de publier dans la "Revue littéraire de l'Université d'Ottawa" une étude du poème que M. Chapman a publié dans la "Presse", pour saluer Monseigneur Duhamel, à l'occasion de son retour d'Europe. Nous détachons de cette étude de la citation et les observations suivantes :

Oui, grâce à ces pasteurs, le flambeau du progrès
Rayonne sur nos eaux, nos bois et nos guérets.
Plus de désert sans fin ! plus de plaine infeconde !
Où le fauve hurlait la vapeur siffle ou gronde.
Partout les fils vivants changent les nuits en jours,
Les champs dressent leurs blés et les cités leurs tours ;
Où fumait le wigwam la coupole flamboie,
Des temples saints, dont l'art majestueux déploie
L'envergure de l'aigle ou le vol du condor,
Dans l'azur sidéral plongent leurs flèches d'or.

M. Chapman est, avant tout, un descriptif à "envergure d'aigle", assurément. Sous sa plume l'idée se "déploie"; le souffle est long et l'inspiration court à perte d'haleine à travers les développements comme dans une forêt tropicale, où tout est grand, lianes et chênes.

L'écrivain est simple, sans recherche aucune, coulant la pensée et le sentiment dans un moule commun ou même banal : il se refuse à innover par des tons voyants ou criards.

Nous avons à dessein, pour reposer l'esprit et la vue, morcelé le cadre original ou le paysage intellectuel et moral du poète. Ce procédé n'est pas pour affaiblir ni atténuer la valeur de l'oeuvre. Elle comporte naturellement sa vérité historique, sa vigueur native, sa majesté de rang et de naissance. Ce sont ses ornements inaliénables.

Il est impossible de mettre mieux en saillie l'oeuvre du clergé et de l'épiscopat canadien ; c'est une reconnaissance qui parle et un hommage qui bénit !

Aussi l'histoire vraie est poétiquement chantée par un aède épique sur une cithare aux cordes sonores. La pensée se colore de l'image, et la langue du poète rend témoignage à l'enthousiasme qui la lui inspire.

On voudrait voir M. Chapman tenter l' "Epopée Canadienne", depuis Cartier jusqu'à notre époque : il ferait oeuvre à la fois nationale, historique, chrétienne—et sans doute immortelle.

La Brasserie Molson est une des vieilles institutions de Montréal et l'étiquette ci-dessus est aussi familière que le visage d'un vieil ami.

Depuis 119 ans que cette étiquette se maintient par la pureté, par la qualité, par la fine saveur, par tout ce qu'il y a de mieux dans l'art du brassage.

Demandez la Bière Molson à votre épicier — la bière la plus ancienne, avec son ancienne étiquette.

LA BIERE DE LA VIEILLE ECOLE

MOLSON

wk

Certificat d'un Lutteur Bien Connu

M. le Prof. Albert Auvray.

MM. F. X. ST CHARLES & CIE, Dépositaires du VIN ST LEHON, Montréal, P. Q.

Messieurs—Je me suis servi du VIN ST LEHON pour atténuer les grandes fatigues de l'entrainement et de la lutte, et je m'en suis toujours bien trouvé.
Bien à vous,
Montréal, 10 Mars, 1906. x *PROF. ALBERT AUVRAY.*

CADEAUX de PAQUES . . .

Presque toutes les coutumes vieillies et les superstitions de Pâques sont tombées en désuétude, mais sa popularité comme saison de cadeaux ne fait qu'augmenter.

La demande pour les cadeaux de Pâques est plus grande ici que partout ailleurs et nous vous invitons à venir voir ce que nous avons à vous offrir.

Henry Birks AND SONS, Limited
Orfèvres et Bijoutiers,
Square Phillips

Gratis ! Gratis !

LES

Enseignes Electriques

Activent le commerce.
Changent les ténèbres en clarté.
Pourquoi ne pas vous informer tout de suite comment vous pouvez avoir à votre disposition un aussi puissant facteur en affaires, sans qu'il vous en coûte un sou ? Nos enseignes électriques sont attrayantes et durables. Notre représentant vous donnera tous les détails voulus.

Tél. Main 4198 ou 4199.
Venez les voir.

The Martel - Stewart Co., Ltd
229 RUE CRAIG OUEST

Saint-Louis, Est, Vt., 26. — Les usines de la Phoenix Powder Company ont été détruites par un incendie, durant lequel deux hommes ont été tués.

LES TWEEDS DE PRINTEMPS

Ce que les messieurs vont porter durant l'été de 1906

Comme le fait remarquer Elbert Hubbard, l'unique précepteur du "Roycroftism", "celui qui veut aujourd'hui être vraiment bien habillé porte des vêtements Semi-ready".

La compagnie Semi-ready est devenue l'établissement par excellence de l'élégance dans les vêtements de messieurs et, fidèle à sa divise acceptée lors de sa fondation, il y a sept ans, elle est toujours prompte, à chaque saison, à suivre le mouvement de la mode dans chacun de ses magasins Semi-ready.

Voici ce que dit le gérant de l'atelier de tailleur du Semi-ready : — "Nos tweeds à costume, cette saison, sont ce qu'il y a de plus exclusif sous le rapport des nuances à la mode. Nous exposons quelques styles de bleu foncé qui seront très populaires pour les habits de ville, mais les mélangés de fantaisie de jolies couleurs sont surtout en vogue. Les tissus à carreaux sont très à la mode, mais, comme dans les worsteds, les couleurs qui prévalent sont les gris foncé et clair avec carreaux. La régularité des lignes des tissus à carreaux, cette saison, est tempérée par un agrable groupement des dessins".

(5) z

TEMPERATURE

Vent de l'Est au Sud, beau et doux aujourd'hui, pluie ce soir et demain.

Montréal, 26 mars 1906.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum. . . .	38
Même date l'an dernier. . . .	41
Aujourd'hui minimum. . . .	18
Même date l'an dernier. . . .	30

Baromètre — 8 a.m., 30.40 ; 11 a.m., 30.36 ; 1 p.m., 30.27.

"LA PRESSE"

Un autre bond sur notre chemin.

De 92,637 numéros par jour, la circulation de "La Presse" est montée, la semaine dernière à **93.223**.

Il est de notre devoir de tenir le public au courant de ce progrès, ininterrompu de "La Presse".

Nous devons rendre compte de ces succès précisément à cause de la sympathie de toute une population de lecteurs abonnés et clients d'annonces qui nous ouvre la voie, vers un but, dont la limite ne peut plus être déterminée.

Entre "La Presse", ses abonnés et ses lecteurs, il y a plus même que de la sympathie.

Il y a vraiment un lien de solidarité, fondée sur l'avancement réciproque du journal, qui fournit une lecture de plus en plus attrayante, utile et instructive, et du lecteur, qui en retire un profit personnel, de plus en plus appréciable.

A nos clients d'annonces, lecteurs et abonnés, nos plus sincères remerciements. Ils peuvent être sûrs que plus "La Presse" grandira plus elle s'efforcera de bien servir toutes les classes, et de leur être utile.

A bientôt, un autre mille.

NOS MINISTRES

L'hon. M. Turgeon sera banqueté par le Club de Chasse à Courre de Québec avant son départ pour l'Europe.

—A la demande des directeurs de la compagnie du chemin de fer "Quebec et Lac St Jean", l'hon. M. Allard, ministre des travaux public, se rendra mercredi prochain à Chicoutimi et Roberval pour visiter les travaux que la compagnie y fait exécuter. Le ministre sera accompagné de MM. Ouellette, député de Yamaska, Tessier, député de Trois-Rivières, et Lafontaine, député de Berthier.

—L'hon. M. Tessier, ministre de l'Agriculture, est de retour à Québec, après avoir passé quelques jours à Rimouski.

—L'hon. M. Prévost est à Saint-Jérôme, faisant ses préparatifs en vue de son départ, jeudi le 29, pour l'Europe.

Mme VEUVE CURTIS

La liste de souscription ouverte par "La Presse" continue tous les jours à s'allonger. C'est la boule de neige et nous en sommes heureux pour cette pauvre femme qui aura les moyens de porter sa cause jusqu'au plus haut tribunal de l'Empire.

Voici quelle est l'état de la souscription aujourd'hui:

Montant Rapporté	$186.30
Union des Plâtriers	10.00
Une amie du peuple	2.00
Un pauvre	1.00
M. L. B.	.25
Un socialiste	1.00
Pharmacie Lecours et Décary .	1.00
I. O. U.	.10
Contre les trusts	.10
Mr. X.	.15
F. X. Lasalle et fils	1.00
G. Girard	.25
Pharmacie Lecours	.50
Emile Boudreau	.10
Dr R. Laurier, rue Visitation .	1.00
Pharmacie Quenneville et Guérin	1.00
Inconnu	.10
H. Julien	.25
A. S. Jeffrey	.15
J. Patenaude	.10
Cyrille Bourassa	.10
Inconnu	.10
P. J. S.	1.00
A. P.	.10
J. M. A. W.	.10
W. W. S.	.10
A. Bernard	.50
	$208.35

M. C. P. Dumas, propriétaire de la Salle Dumas, rue Visitation, près de la rue Ontario, donnera une représentation de vues animées, jeudi soir, au bénéfice du fonds de souscription Curtis.

Un programme spécial a été préparé pour la circonstance.

Les prix d'admission sont de 10, 15, et 25 cents.

En outre des vues animées, il y aura des chansons comiques par les frères Rochon, des monologues comiques de la déclamation, etc.

Tous voudront participer à une oeuvre humanitaire tout en s'amusant.

NICOLAS ET LES PAYSANS

Saint-Pétersbourg, 26 — L'empereur Nicolas a reçu une délégation des paysans de la province de Kazan. Dans son discours, le tsar s'est servi d'expressions plus énergiques qu'auparavant. Il a dit que tous les désordres agraires ne seraient non seulement sévèrement punis, mais que les communes qui prendront part à ces désordres seront privées de l'assistance des banques des paysans. On continue à dire que le premier Witte a offert sa démission à l'empereur.

Sandwich, Ont., 26 — Le concours de tir international à la cible et aux pigeons aura lieu les 4, 5 et 6 avril au Parc Lagoon.

LE MYSTERE DE LA RIVIERE ROUGE

Il faudra attendre au printemps pour en avoir la clef.

LE DETECTIVE GIARD

Fait d'importantes constations relativement à la découverte des habits d'Aubry.

PAS DE SANG

Le voile s'étend encore épais sur le "Mystère de la Rivière Rouge", et il est probable que le sort du malheureux Aubry ne pourra être connu avant la fonte des neiges, si toutefois il est jamais connu.

Le détective Giard, de Labelle, avec lequel "La Presse" s'est aussitôt mise en communication, est revenu de l'Ascension dimanche dans la nuit; il s'était rendu là-bas vendredi soir.

Sa première visite fut pour M. le curé Corbeil qui lui répéta exactement les mêmes informations que celles qui ont été publiées dans "La Presse" de jeudi dernier.

Le maire de l'Ascension, M. Julien Beauvais, qui, avec le curé Corbeil, est allé visiter les lieux où on a retrouvé la valise d'Aubry, ne peut croire à autre chose qu'à un crime.

Pour lui, Aubry est tombé sous la main d'un

MISERABLE ASSASSIN

qui lui a enlevé jusqu'à son dernier sou.

La visite du détective Giard à l'Ascension et le rapport qu'il nous en a fait ce matin à nos bureaux, modifient quelque peu les circonstances de la disparition d'Aubry, et voici comment:

D'après les premières informations obtenues par "La Presse" Aubry lors de son départ de l'Ascension pour retourner au camp d'Eddy aurait fait une forte provision de

LIQUEURS ALCOOLIQUES

Or, si on en croit la déclaration faite au détective Giard par l'hôtelier de l'Ascension où pensionait Aubry, lui-ci n'aurait acheter, avant de partir, qu'un demi flacon de "gin" au prix de 35 cents. D'après M. Legault, l'hôtelier en question, Aubry était sobre lorsqu'il a quitté son hôtel pour retourner au camp d'Eddy.

Cependant un nommé Toussaint Riendeau, à l'emploi de M. Sibley laisse entendre qu'Aubry lui paraissait "tout chose", c'est-à-dire qu'il paraissait

RELEVER D'UNE "BROSSE"

lorsqu'il lui a demandé le chemin qui conduit au camp, à son départ.

C'est M. Danis, un autre hôtelier de l'Ascension qui le premier a signalé à l'attention de la Compagnie Eddy la disparition d'Aubry. Quelques jours après, M. Eugène Danis partait en voiture avec un M. Duncan Martin, pour le camp de MM. Eddy, dans l'intention, sur la route, de faire des recherches pour retrouver des traces du disparu.

Malheureusement il

PERDIT SES DEUX CHEVAUX

en route, et fut obligé de revenir à l'Ascension avant même de pouvoir se rendre au petit "chantier" brûlé qui se trouve à 17 milles environ du village.

C'est un nommé Goyette, charretier à l'emploi de M. Danis, qui a trouvé plus tard la valise et les habits qu'il a apportés chez son patron.

Où les vêtements et les effets ont-ils été trouvés ? C'est ici que les informations que nous fournit le détective Giard

DIFFERENT ESSENTIELLEMENT

de celles que nous avons d'abord obtenues.

Ainsi la valise — une petite valise brune — avec dessus, un gilet d'étoffe — a été trouvée à 20 pieds environ du petit "chantier" brulé dont nous avons parlé. Le casque ou casquette en feutre bleu-marin, était un peu plus loin, au pied de la côte, dans le chemin qui conduit au camp Eddy.

Les autres vêtements ont été retrouvés

A TROIS-QUARTS DE MILLE

du petit chantier brûlé, à 100 pieds environ du chemin qui conduit au camp Eddy, et à quelques verges d'un petit lac qui est naturellement gelé en hiver. Les pantalons — deux l'un dans l'autre — étaient au pied d'un arbre sur les branches duquel étaient étendus la veste, un autre gilet en étoffe, et une chemise en flanelle grise. Dans les poches de la veste on a trouvé une montre en argent sans couvercle munie d'une chaîne en cuivre, et une vulgaire pipe en bois. Pas un seul centin ! Une paire de bretelles étaient attachées au double pantalon.

La valise trouvée près du chantier,

NE CONTENAIT RIEN,

si ce n'est quelques papiers avec des entêtes de la Compagnie Eddy.

Tous ces effets sont actuellement à l'Ascension, chez M. Régis Clément, cultivateur, qui a reçu de MM. Eddy l'autorisation pour découvrir le disparu. M. Clément commencera ses recherches dès les premiers jours du printemps. Dans la poche de l'un des gilets, le détective Giard a trouvé

UNE LETTRE

datée, l'Hôtel du Nord, 23 décembre, signée "H. P. Aubry" et dans laquelle il est question de l'engagement d'un nommé William Simon. Aubry demandait à MM. Eddy une réponse pour le 25 décembre.

On n'a pas retrouvé les chaussures du disparu. D'après Madame Legault, Aubry portait au moment de son départ, des souliers de chevreuil.

Le détective Giard est allé aussi chez M. Jos. Matte, hôtelier, où pensionnait

LE COMPAGNON D'AUBRY

Pagé était absent dans les bois. On a dit au détective que celui-ci paraissait très affecté depuis la disparition d'Aubry, ne prononçant jamais son nom et payant force consommation, probablement pour noyer son chagrin.

—Vous n'avez remarqué

AUCUNE TACHE DE SANG

sur les habits ? avons-nous demandé au détective Giard.

—Aucune, nous répondit le limier. Mais je dois vous dire que généralement, à l'Ascension, on croit à un crime.

"Quand la neige sera disparue nous aurons tout probablement la clef du mystère qui intrigue au plus haut point toute la population de la régions."

Le détective Giard était accompagné à l'Ascension de M. J. A. Servant de Labelle.

BERNARD RANCOURT

SON PROCES POURRAIT ETRE CONTINUE A QUEBEC — DEMANDE DE CHANGEMENT DE VENUE.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Mtre Louis Morin, défenseur de Bernard Rancourt, vient d'informer l'envoyé spécial de "La Presse" qu'en effet un changement de venue va être demandé à l'ouverture de la Cour.

C'est à Québec que Rancourt serait jugé.

DEUX ACCIDENTS A LA BEAUCE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

St Joseph de Beauce, 26. — Le coroner Narcisse Cantin est arrivé de Saint-Côme ce matin, pour donner son témoignage au procès Rancourt, et il apporte à l'envoyé spécial de "La Presse", la nouvelle de deux affreux accidents, survenus l'un à Sainte-Marie, hier midi, et l'autre à Saint-Zacharie jeudi soir dernier. Victor Faucher, âgé de 17 ans, fils de M. Henri Faucher de la paroisse de Sainte-Marie, avait, hier matin à l'église paroissiale, accompli ses devoirs de Pâques et avait reçu la sainte communion. A l'issue de la grand'messe hier midi, le jeune Victor Faucher se rendit chez son oncle, M. Joseph Bisson, où il avait laissé cheval et voiture, et se mit en frais de se rendre chez lui. C'est en saisissant les guides que le malheureux s'embarrassa et tomba sur un socle de fer en attirant à lui le cheval. La bête laissa tomber l'une de ses pattes sur le cou du jeune homme qui eut la colonne vertébrale fracturée. Le docteur Dionne de Sainte-Marie et le curé furent mandés à la hâte mais en arrivant l'homme de l'art ne put que constater la mort. Il s'en suivit une scène déchirante que la plume peut à peine décrire. La vieille mère de l'infortuné tomba sur le cadavre encore chaud de son fils, et l'embrassa en sanglotant. Le coroner Narcisse Cantin, se rend ce soir même à Sainte-Marie où il tiendra une enquête. Le docteur Cantin nous rapporte aussi qu'à Saint-Zacharie, rang de Colle Poche, jeudi soir, un nommé Linière Maheu, âgé de 22 ans, fils de S. Maheu, s'est noyé d'une manière bien étrange. S'étant rendu à l'écurie pour faire le train, Maheu qui était sujet à des attaques d'épilepsie eut une crise et tomba le visage dans une marre d'eau. Le malheureux fut suffoqué et lorsqu'on le retira, il était mort. Après une enquête le jury a rendu un verdict en conséquence.

DANS LA CAPITALE

LES EMPLOYES DE TRAMWAYS MENACENT DE SE METTRE EN GREVE.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, 26 — Les employés de la Compagnie de Tramways Electriques d'Ottawa menacent de se mettre en grève : la compagnie leur refuse une augmentation de gages et de reconnaître l'union. Les employés reçoivent depuis deux ans 17½ centins l'heure et 19½ centins pour le travail supplémentaire. Ils demandent 20 centins l'heure, et 25 centins pour le travail supplémentaire. La compagnie aura un mois pour considérer ces demandes, après quoi la grève sera déclarée dans le cas d'un refus. Les employés au nombre de 300, ont nommé un comité de conciliation afin de négocier avec les directeurs de la compagnie.

Il y a deux ans lorsque les employés obtinrent une augmentation de gages, le droit de reconnaître l'union leur fut refusé et l'organisation de l'union fut quasi abandonnée, mais elle a été reprise depuis quelque temps, et on la dit très forte.

L'EMPRUNT ANNUEL

IL SERA TOUJOURS AFFECTE AUX SEULES FINS QUE MENTIONNE LA CHARTE.

Comme la rumeur courait depuis quelques jours en ville que l'emprunt de $300,000 serait pris par le règlement de l'affaire Cantin et qu'il n'en resterait rien à la ville pour ses travaux d'amélioration, le reporter de "La Presse" s'est adressé ce matin à Mtre Ethier, chef du bureau légal de la ville, qui lui a donné les renseignements suivants :

"D'abord la ville n'a rien à payer que les frais qui sont une somme minime. Les $300,000 ne peuvent ensuite être consacrés à autre chose qu'au but spécifié par la charte pour cet emprunt. Donc, même dans le cas où la ville devrait payer, elle ne pourrait toucher à cette somme qui doit être employée aux travaux d'amélioration."

De son côté, M. Robb, trésorier de la ville, nous a donné la réponse suivante:

"Le jugement du Conseil Privé n'oblige pas la ville à rembourser, tant que la législature n'aura pas donné l'autorisation de faire un nouveau rôle d'expropriation, et quand ce rôle aura été fait, la ville remboursera ou percevra, selon les cas, la différence entre les deux rôles."

Du reste, la question est à l'étude, mais il n'en ressort pas moins une chose, c'est que Montréal aura cette année $300,000 à dépenser pour ces améliorations nécessaires.

AFFAIRE EMBROUILLEE

Henry J. Strain, ancien marchand de vins et liqueurs, a été arrêté par les agents de Sûreté Cowan et Samson sous prévention de vol de vingt-cinq obligations du Pacifique, valant $4,200, à Messieurs McCuaig, courtiers, au Board of Trade.

Strain prétend qu'il a vendu ces obligations à la demande d'un des commis de l'établissement qui doit être arrêté aujourd'hui. Enquête vendredi prochain. Strain est admis à caution. Les obligations ont été retrouvées par l'agence Thiel.

LE DEUXIEME ACTE DU DRAME DE GRANDE-ANSE

Le procès de la femme Sclater est commencé depuis ce matin, à Trois-Rivières, Trois jurés seulement ont été assermentés durant la séance de l'avant-midi

LE PUBLIC ACCOURU EN FOULE POUR ENTENDRE CONDAMNER WALLACE McCRAW EST DESAPPOINTE—L'AFFAIRE NE VIENDRA PAS AVANT SAMEDI, ET LA DEFENSE ESPERE ENCORE FAIRE ECHEC A LA COURONNE.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE.

Trois-Rivières, 26. — C'est le dernier acte du drame de Grande-Anse qui commence ce matin. Le procès de la femme même de la victime, Mary Annie Skeene, et cela, après que celui qui aurait été son complice, a vu rendre dans son cas, par les petits jurés, un verdict de culpabilité. Ce verdict, s'il est maintenu, conduit McCraw

A L'ECHAFAUD

Voilà pourquoi aujourd'hui toute la population de Trois-Rivières, toute la population du district pour ainsi dire, se presse au Palais de Justice, croyant pouvoir assister au prononcé d'une sentence de mort.

Tout le monde va être désappointé, car à l'instant même Mtre Laflamme vient de me dire que rien de plus ne sera fait avant samedi prochain dans la cause de McCraw, et Mtre, Laflamme aura alors on le devine, des pièces à mettre en batterie qui menaceront certes les positions jusqu'ici occupées par la couronne. Des motions dont la teneure est gardée dans le plus profond secret, sont gardées en réserve par les dévoués défenseurs de McCraw, on peut s'attendre encore, je puis l'affirmer, à des batailles qui pourraient bien durer des mois,

PEUT-ETRE DES ANNEES.

La loi offre bien des moyens de défense à des légistes de la force de ceux que l'on voit engagés dans cette affaire; c'est maintenant que nous allons en voir la preuve. Qui se fatiguera la première, la couronne ou la défense? L'avenir le dira. En tout cas l'attitude que prennent dans cette affaire les avocats des accusés peut faire prolonger indéfiniment les procédures. Pendant ce temps-là toutefois, l'intérêt du public diminue peu à peu, la sensation s'éteint, et le verdict qu'a rendu le jury dans la cause de Wallace McCraw, n'a pas peu contribué à affaiblir l'anxiété que l'on devinait partout, au sein de la population, sur l'issue de cette tragédie.

La bataille est faite, elle est perdue, se dit-on, croyant que le sort de la femme Sclater est intimement lié à celui de McCraw. Voilà pourquoi l'intérêt du public à Trois-Rivières, semble s'être modéré. On voulait voir le premier choc de la Couronne et de la défense, on l'a vu et il a été défavorable à cette dernière, en dépit des vaillants efforts de Mtre Laflamme, du véritable génie de criminaliste qu'il a déployé à la tâche. La sensation est donc calmée, ce qu'il reste de vivant dans la cause maintenant, c'est que

C'EST UNE FEMME

qui est accusée, et que la décision des jurés peut conduire sur un échafaud. La femme Sclater est restée calme en dépit du sort qui a frappé celui dont elle aurait été la complice. En apprenant qu'un verdict avait été rendu contre Wallace McCraw, elle fit demander Mtre J. A. Comeau et lui demanda :

—"Je suppose qu'il n'y a pas de danger pour moi, n'est-ce pas?"

Mtre Comeau la rassura et lui inspira une confiance nouvelle et plus forte.

McCraw, lui, pendant ce temps, philosophait sur son sort.

—"J'ai encore confiance, dit-il à Mtre Blondin. Je ne puis que garder jusqu'au bout cette confiance en des défenseurs qui m'ont été dévoués. Quoiqu'il advienne, je sais qu'il y a un Dieu qui jugera un jour

CEUX QUI M'ONT JUGE.

C'est tout ce qu'a dit le prisonnier ; ce fut là toute sa plainte, après que ses pairs eussent apporté contre lui un verdict le conduisant à l'échafaud. Ce matin, rien d'intéressant. Mtre Laflamme renvoie ses motions à plus tard. Pas de sentence de mort, pas de sensation, s'est la formation d'un corps de jurés.

La cour s'est ouverte, ce matin, à 10 heures précises ; l'hon. juge Cannon est sur le banc.

Dans la salle, on remarque Mtres Edmund Guérin, et Philippe Bigué, avocats de la Couronne ; J. A. Comeau, et R. A. E. Greenshields, défenseurs en chef de la femme Sclater, avec Mtres Laflamme, et Gordon Glass, comme conseils. Mtres J. A. Blondin et J. A. Désy, défenseurs, avec Mtre Laflamme de Wallace McCraw ; Mtre Tourigny qui a si bien conduit l'enquête préliminaire dans cette affaire, M. Robert Skeene, père de la femme Sclater ; Michel Bourassa, de Saint-Barnabé, M. le magistrat Désilets, M. le greffier Genest, le chef K. P. McCaskill, à qui revient tout le mérite de la cause policière en cette affaire ; M. le grand connétable Lupien, et plusieurs autres. Wallace McCraw est le premier à arriver à la barre. Il ne paraît pas du tout ému. On dirait qu'il s'agit ici de tout autre que lui. Il est vêtu de façon tout à fait "chic" : faux-col blanc, cravate noir, habits d'une propreté irréprochable, cheveux séparés par le milieu, barbe rasée de frais.

Il regarde le public avec un

AIR DE CONFIANCE,

il se sent chez lui, parfaitement chez lui.

Mtre Guerin, au nom de la Couronne, demande que dans son cas, toutes les procédures soient suspendues jusqu'à mercredi de la semaine prochaine à 10 heures du matin.

Mtre Laflamme y consent, et l'hon juge Cannon décide dans ce sens.

A la demande de Mtre Guérin, tout le nouveau tableau des jurés est appelé.

Les jurés sont au nombre de 60, ce sera parmi ces gens que seront choisis les 12 hommes qui auront à décider du sort de

LA FEMME SCLATER

A l'heure même où se fait cet appel, le fameux juré Montplaisir, dont il a été tant question au sujet de l'affaire McCraw, est chez

JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
608,446

22ME ANNEE—No 121 MONTREAL, MARDI 27 MARS 1906 12 PAGES—UN CENTIN

Rev Ed Paradis
Seminaire

LA MUNICIPALISATION DU SERVICE DES EAUX

Après huit mois d'efforts persévérants, le maire de Saint-Joseph de Beauce, vaillamment soutenu par le Conseil, parvient à régler cette importante question.

TOUT LE MONDE A FAIT SON DEVOIR ET LES CITOYENS ONT APPORTE LEUR APPUI AU PROJET — LA QUESTION SERA SOUMISE AU VOTE POPULAIRE LE MOIS PROCHAIN POUR L'ELABORATION D'UN REGLEMENT A CET EGARD.

L'un des évènements les plus importants du comté de Beauce est sans contredit la sage décision que vient de prendre le conseil de Saint-Joseph de Beauce: la municipalisation de l'aqueduc.

Depuis plusieurs années, l'aqueduc de MM. Vénérant Roy et Evangéliste

Le maire Clothaire Lessard qui depuis huit mois apuyait le projet de municipalisation de l'aqueduc.

Gagné, et cinq ou six autres petits aqueducs fournissaient l'eau aux contribuables de Saint-Joseph. Ce système a de tout temps soulevé de violentes récriminations. L'an dernier on a eu à déplorer une disette d'eau, chose qui ne serait pas arrivée si cet élément d'importance première n'eut été fourni par un seul pouvoir.

Il a fallu les sages avis du savant avocat de la municipalité, M. P. Bouffard, l'énergie du maire, M. Clothaire Lessard et l'appui des principaux contribuables de Saint-Joseph, pour amener, après huit mois de luttes, ce projet à bonne fin.

Le principal aqueduc, celui de MM. Roy et Gagné a été acheté par le conseil, au prix de $3.00. On a payé $700 pour les autres petits aqueducs.

Le 19 mars courat, le conseil du village de Saint-Joseh de Beauce, à l'unanimité de ses membres, a passé un règlement décrétat la construction, aux frais de la corporation, d'un système d'aqueduc et égouts au coût de $26,000.00.

Ce règlement ser soumis aux propriétaires de biens onds, le 12 avril prochain, puis au Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Le paiement de ces travaux se fera par le produit de 100 débentures, payables deux par année, pendant 50 ans, l'intérêt et deux versements capitalisés. Des demandes de soumissions pour les travaux et pour l'achat des débentures sont actuellement annoncées, et seront reçues jusqu'au premier mai prochain.

Il existait déjà quelques aqueducs privés, mais insuffisants pour le besoin du public, et point d'égouts. Le nombre de puisards allant toujours en augmentant, les conditions hygiéniques du village étaient devenues peu supportables. On a donc décidé, en indemnisant les propriétaires d'aqueducs, de construire un système municipal donnant satisfaction. Ce sera en outre une protection contre les incendies.

Depuis plus de huit mois, cette question s'agitait dans l'atmosphère du village de Saint-Joseph; et enfin, grâce à l'énergie du maire, M. Clotaire Lessard, et de l'avocat du conseil, M. P. Bouffard; grâce à l'esprit d'initiative et d'entreprise qu'on se plait à reconnaître aux Beaucerons, on en est arrivé à un commencement de solution.

On est d'accord à croire que les revenus du système seront suffisants pour payer le remboursement des débentures annuelles, sans compter la diminution dans le taux de primes d'assurance qu'on ne saurait laisser de côté.

Mtre P. Bouffard, avocat du conseil de Saint-Joseph et l'un des principaux promoteurs du magnifique projet de municipalisation de l'aqueduc.

AU CLUB LEMIEUX

A QUESTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE A FAIT LES FRAIS DE LA DISCUSSION, HIER SOIR.

Le Club Lemieux a tenu une séance intéressante hier soir, sous la présidence de M. Gagnier.

M. G. W. Stephen, député de la division Saint-Laurent a traité la question de l'instruction publique. Comme président de la Canadian Rubber Co., il a eu l'occasion de constater que les Canadiens-français ont pas l'instruction technique nécessaire pour remplir les positions qu'ils devraient avoir.

Il a blâmé le Conseil législatif pour l'attitude que celui a tenue dernièrement vis-à-vis la ille de Montréal.

M. Godfroy Langlis, député de la division Saint-Louis a aussi parlé d'instruction publique et a fait ressortir toute l'importan que cette question comporte. Il a fait un tableau de l'état actuel des écoles, au point de vue hygiénique, des salaires, etc. Il compare le salaire de $117, payé aux institutrices de la province de Québec, aux salaires payés dans les autres provinces, comme suit: Colombie anglaise, $300; Nouveau-Brunswick, $194 et $248, Nouvelle Ecosse, $166 et $230. Manitoba $180 et $232, Ontario, $313.

La province de Québec est la province qui dépense le moins pour l'instruction publique.

Ont aussi adressé la parole: M. G. A. Lacombe, député de la division Sainte-Marie, M. Carest, président du Club Dorion, M. Lippens, inspecteur d'écoles, etc.

LES COUPABLES SONT PRIS

Toronto, Ont., 27. — La police croit avoir capturé quelques membres de la bande de cambrioleurs qui ont fait sauter les coffres à l'Toronto Carpet Co., à la filature Pusan et à la scierie Young. John Cosby, âgé de vingt-deux ans et James Hunter, tous deux de Toronto, on été arrêtés rue York, ici, hier soir. On a trouvé sur eux des billets de banque troués et tachés de plâtre et un billet de cinq dollars déchiré, dont la Sûreté a trouvé un fragment sur le parquet à la Toronto Carpet Co. Hunter portait des chaussures volées tout récemment chez le commerçant Hle, à Newburg. Les deux hommes caclient dans leurs vêtements des perçoirs d'acier dont se servent les cambrioleurs pour perforer les coffres-forts. Hunter est le gendre d'un nommé Keole qui a déjà fait du pénitencier comme complice des cambrioleurs qui cassinèrent l'épicier Varcoe, ici, il y quelques années, pour mettre son établissement au pillage.

LOGEMENTS INSALUBRES

UNE LETTRE DU BUREAU PROVINCIAL D'HYGIENE AU CONSEIL.

La lettre qui suit a été lue hier à la séance du conseil. Cette lettre se passe de commentaires et il a été décidé que la ville ferait tout en son possible pour aider au conseil provincial à effectuer la réforme désirée.

Montréal, 27 mars, 1906.

A Son Honneur le Maire et à MM. les Echevins de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Le Conseil d'hygiène appelle votre attention sur les nombreux logements insalubres que l'on construit à Montréal, et sur les conséquences désastreuses qui en résulteront pour la santé de leurs occupants, et compromettront indéfiniment la salubrité des nouveaux quartiers de la ville.

Non-seulement, on nuit à l'ensoleillement et à l'éclairage, en masquant la façade des maisons par des escaliers extérieurs communiquant avec les étages supérieurs, mais l'on ne se gêne aucunement de construire des chambres sans aucune fenêtre communiquant avec l'air extérieur. Pour n'en citer qu'un exemple: un même individu a bâti, dans l'espace des deux dernières années, dans un des meilleurs quartiers de la ville, 60 logements dont la seule chambre à coucher est une chambre obscure, sans fenêtre; et, de plus, on nous informe qu'il se propose de construire encore cette année, une nouvelle série de 27 logements aussi insalubres.

Le Conseil d'hygiène constate, cependant, que la ville de Montréal a édicté un règlement qui est amplement suffisant pour empêcher la construction de tels logements insalubres. L'article 104, paragraphe D du règlement municipal No 260, est ainsi conçu:

"(d) Toute chambre habitable d'un logement et toute chambre habitable d'un autre bâtiment devront avoir au moins une fenêtre communiquant AVEC L'AIR EXTERIEUR, soit sur une rue, soit sur une ruelle, ou une place publique ou un passage ou une cour, ou au moyen d'un jour dont les dimensions et la position devront être approuvées par l'inspecteur."

Rien de plus clair que ce règlement: — Toute chambre habitable d'un logement doit communiquer AVEC L'AIR EXTERIEUR par une fenêtre ou encore par un jour que l'inspecteur jugera suffisant. Il n'y a qu'à le faire exécuter et notre Conseil croirait manquer à son devoir s'il n'y appelait l'attention de l'autorité municipale, sur la nécessité de le faire sans aucun délai. A quoi serviront les efforts de votre Conseil et les dépenses qu'il s'impose pour améliorer l'état sanitaire de la ville et diminuer les ravages de la tuberculose au sein de notre population, s'il laisse violer impunément ses règlements les plus importants et les plus précis!

Par ordre du Conseil d'hygiène.

E. P. LACHAPELLE, président.
ELZEAR PELLETIER, secrétaire.

$100,000 EN FUMEE

Butte, Montana, 27. — Un incendie a détruit hier le bloc Olsen. Les dommages sont de $100,000.

LE DRAME DE LA GRANDE-ANSE

Les avocats de Mary-Annie Skeene passent les jurés au crible d'un examen minutieux.

LE TABLEAU EPUISE

La Couronne a dû assigner vingt-cinq citoyens pour compléter le jury indispensable.

LE PREMIER TEMOIN

Trois-Rivières, 27 — La bataille est engagée. Il s'agit maintenant de la vie d'une femme.

Mtres R. A. E. Greenshields et J. A. Comeau, se sont lancés avec ardeur dans la lutte. La difficulté avec laquelle on est parvenu jusqu'à présent à former une partie du jury en est la preuve.

Mtre N. K. Laflamme est disparu de la lutte active, dans cette affaire, mais ceux qui le remplacent sont dignes de la réputation qu'il a laissée dans la défense de Wallace McCraw. Le nom de Mtre Greenshields dit tout, pour ce que la défense aura à faire valoir afin de

SAUVER DE LA POTENCE

l'épouse de l'infortuné Percy Howard Sclater.

Huit jurés ont pu être choisis hier. Mais au prix de quelles peines? Mtres Greenshields et Comeau font la bataille sur ce point, tout comme s'il s'agissait, sur-le-champ, de la vie ou de la mort de la femme Sclater. Les deux savants avocats font le procès de chacun des jurés. C'est une bataille à livrer dans chaque cas. On sait dès maintenant qu'il n'y aura pas de pitié dans ces passes d'armes d'où dépend la vie d'une femme.

A quatre heures hier après-midi, les jurés suivants étaient choisis.

Théodore Gélinas, Kenneth Denoon, Hormisdas Barbault, Nestor Fiset, Henry Purtell, Jos. Loranger, Célestin Lanouette, Frs Ayotte.

L'appel des jurés se continue, mais ce fut avec le résultat que, le tableau une fois épuisé, l'honorable président de la cour se vit dans l'obligation de convoquer pour ce matin un nouveau tableau.

—Je demande que 25 autres citoyens soient assignés", demanda Mtre Guérin.

Il ne restait que quatre jurés de langue anglaise à désigner. En conséquence, l'hon. président du tribunal, M. le juge Cannon, décida que les nouveaux citoyens à être appelés devraient tous être

DE LANGUE ANGLAISE.

Des ordres sont dans ce sens donnés au shérif, M. Charles Dumoulin, et des officiers de la Cour sont aussitôt mis à l'oeuvre.

A 11.30 heures, hier soir, rapport était fait au shérif que les 25 citoyens de langue anglaise, parmi lesquels doivent être choisis les juges de la femme Sclater, étaient trouvés. On dit que Mtre Greenshields tient son jury dans sa main. Jusqu'à l'heure qu'il est, l'habileté dont il a fait preuve depuis le commencement, de concert avec Mtre Comeau, peut certes le laisser supposer. On m'affirme que dans le cas de la Sclater, le chef K. P. McCaskill a des révélations surprenantes à faire.

Le succès qu'a déjà remporté le fameux policier dans cette affaire si difficile, lui a attiré les compliments du tribunal et ceux de la Couronne, si dignement représentée par Mtre Edmund Guérin. Une chose a frappé le public et les jurés hier, c'est le nombre de ceux qui sont venus jurer que la lecture des journaux les avait préjugés. Presque tous ceux-là ont affirmé sous serment que leur impression était que la femme Sclater est coupable de meurtre; d'autres aussi, et en bon nombre, ont dit que dans leur âme et conscience Mary Annie Skeene

EST INNOCENTE.

Quoiqu'il en soit, la défense fait preuve d'une excessive habileté dans le choix de ce jury, et, d'un autre côté, le ministère public, représenté par Mtre Edmund Guérin, et la justice des hommes si bien personnifiée par l'honorable président du tribunal, M. le juge Cannon, impriment à toutes ces importantes délibérations un cachet de dignité qui ne peut qu'inspirer confiance dans la juste issue de ce procès.

Le chef McCaskill, Mtre Laflamme, M. Olivier Clermont et une foule de citoyens des plus importants du district suivent les délibérations de cette sensationnelle affaire avec un intérêt qu'illustre bien toute l'importance qu'a pour la justice le verdict que rendront les douze juges de la femme re Percy Howard Sclater.

Les jurés appelés ce matin sont presque tous acceptés dans l'espace de cinq minutes, deux d'entre eux sont acceptés, ce sont MM. Albert Sweeney et John Young. Après une heure de bataille, on parvient à trouver un autre juré, M. T. L. Louthood. Le douzième juré est George Spargo. Après que tout est terminé, chacun se dit: "Il y aura au moins désaccord". On dit en effet le jury favorable à la défense, grâce à l'habileté qu'ont mise Mtres Greenshields et Comeau dans le choix de leurs gens. Maintenant, c'est la lecture de l'acte d'accusation à l'accusée, et cette dernière répond d'une voix ferme:

"NON COUPABLE."

C'est ensuite l'appel des témoins qui sont absolument les mêmes que dans le procès de Wallace McCraw. On peut dire dès maintenant que tout le procès Sclater ne sera que la répétition de celui de McCraw. Toutefois, on devine qu'avec le talent le brio de Mtres Greenshields, Comeau et Laflamme, défenseurs de l'accusée, et Guérin et Bigue pour la Couronne, ce sera du nouveau et de la vie dans cette sensationnelle affaire.

Après quelques sages remarques de l'hon. juge Cannon, sur le devoir qu'ont à remplir les journaux dans une affaire d'une aussi grande importance, Mtre Guérin, au nom de la Couronne, explique aux jurés, en termes impartiaux, la tâche qui leur incombe. Il parle en anglais et il est suivi ensuite par Mtre Philippe Bigué, qui fait également preuve du plus grand esprit de justice dans son exposé. Les faits rappelés par les deux savants avocats de la Couronne, les lecteurs de "La Presse" les connaissent déjà depuis longtemps. Sclater, qui vit heureux sur les bords du Saint-Maurice, à Grande-Anse, le 5 mars 1905, est asassiné, par qui? par Wallace McCraw, que ses pairs ont déjà condamné, et par la femme Sclater même, qui a fait maints aveux et maintes déclarations qui maintenant seront la base d'un verdict de condamnation contre elle.

Le premier témoin de la Couronne est après-midi, sera la femme Skeene, la belle-soeur de l'accusé.

L'INCENDIE D'UNE FABRIQUE

La Montréal Biscuit Co, est détruite de fond en comble, ce matin.

RUE ST MAURICE

Tout l'édifice était en flammes lorsque les pompiers furent mandés.

LOURDES PERTES

La fabrique de la Montreal Biscuit Co., 16, 18 et 20 rue Sainte-Monique, a été incendiée de bonne heure, ce matin, et il ne reste plus maintenant que les quatre murs, le toit s'étant effondré à

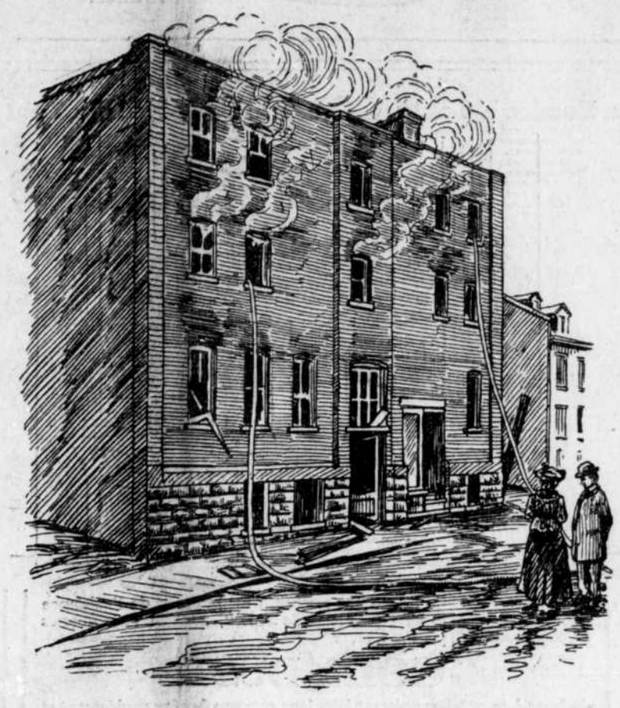

FABRIQUE DE LA MONTREAL BISCUIT CO, RUE SAINTE-MONIQUE, INCENDIEE CE MATIN

travers les planchers.

Le constable Dan. Burry, du poste No 6, faisait sa ronde dans ce quartier quand, à 3 h. 35 ce matin, il passa devant la fabrique. La fumée s'échappait à gros bouillons par les fenêtres du rez-de-chaussée. Sans perdre un instant, le constable Barry sonna l'alarme et bientôt les pompiers de la caserne No 4, carré Chaboillez, arrivaient à bride abattue. Les premiers arrivés, ils furent aussi les premiers à l'ouvrage et en un instant deux boyaux versaient l'eau sur les flammes.

Cependant, le sous-chef Brière jugeant la situation grave décida, cinq minutes après la première, de sonner une deuxième alarme.

Les casernes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 15, et 20 étaient sur les lieux et sous le commandement du chef Benoit et des sous-chefs Dubois, Saint-Pierre, Mitchen, Brière et Tremblay, les pompiers livrèrent une bataille de géants aux flammes. Douze boyaux lançaient de puissants jets d'eau sur le foyer. Cinq pompes à vapeur donnaient la pression nécessaire. Les deux tours-échelle étaient aussi là, mais on n'eut pas à s'en servir.

On eut un instant peur que les maisons voisines ne prissent feu, tant était grande la chaleur. La galerie d'une maison prit feu mais un peau d'eau suffit pour écarter tout danger.

Vers quatre heures, le toit s'effondra avec un bruit terrible à travers les planchers. Il n'y avait heureusement personne sur le toit, car nous aurions probablement à déplorer plusieurs pertes de vie.

Personne aussi n'était entré dans l'édifice, car les flammes avaient fait de trop grands progrès lorsque les pompiers arrivèrent. L'édifice était un carré de briques avec un intérieur tout en bois. Comme il est fort vieux, ce bois était très sec, ce qui explique la rapidité avec laquelle l'incendie se propogea.

Lorsque le toit se fut écroulé, il ne restait plus qu'à empêcher les flammes de se communiquer au voisinage. Le vent était heureusement assez faible et il pleuvait à torrents, ce qui aidait beaucoup aux pompiers.

A 5 h. 15 l'incendie était suffisamment sous contrôle pour permettre de sonner le retour. Il ne resta plus que les casernes 2, 3 et 4 dont les boyaux continuèrent à arroser les ruines fumantes. Ils y étaient encore à 9 heures ce matin, mais il ne restait plus que des décombres fumants sous la pluie.

La "Montreal Biscuit Co." est une compagnie à fonds social dont le président et gérant est M. John Farguharson. Elle fabriquait des biscuits et des bonbons et avait un département de biscuits cassés qui faisait un grand commerce dans les environs.

Les pertes sont d'environ $50,000 et la compagnie n'avait que $15,000 d'assurances.

La compagnie devait déménager dans quelques semaines à Saint-Henri, rue Belair et plusieurs machines avaient déjà été transportées dans le nouveau local.

On pense que cet incendie est dû à une fournaise surchauffée. L'édifice était très vieux et pas très sûr. Après un feu qui y éclata il y a quelques années, on avait dû réduire la hauteur de cinq à quatre étages.

LES PUISSANCES SONT D'ACCORD

L'épineuse question de la police marocaine est pratiquement réglée.

MUTUELLES CONCESSIONS

Le "Temps" accusé d'avoir dénaturé le sens de la dépêche de Lamsdorff.

L'ENTENTE CORDIALE

Algésiras, 27. — L'Allemagne a menacé de se retirer de la conférence si le contrôle de la police Franco-Espagnole, au Maroc n'est pas laissé aux puissances. Au commencement de la séance de la commission hier, la proposition de l'Autriche faite pour l'Allemagne, donnant à cette dernière le contrôle de la police dans le port de Casa Blanca à la France et l'Espagne, a été retirée.

Berlin, 27. — Un journal russe annonce officiellement que le comte Lamsdorff et le premier Witte, ont exprimé leurs regrets à l'ambassadeur allemand à Saint-Pétersbourg de ce que la dépêche du comte Lamsdorff au comte Cassini ait été publiée intempestivement dans le "Temps" de Paris. La dépêche faisait allusion au rapport de la Russie donné à la France, à la conférence d'Algésiras.

On dit de plus que l'ambassadeur de Russie à Paris a déclaré à l'ambassadeur Allemand que cette publication était une grossière inconvenance et une fausse représentation des faits.

Washington, 27. — Une dépêche de M. White, représentants des Etats-Unis, à la conférence, reçue hier au département d'Etat dit que la question de la police au Maroc est pratiquement réglée entre la France et l'Allemagne. C'était la question la plus difficile que les délégués avaient à régler.

Les délégués se réuniront aujourd'hui.

Londres, 27. — On s'étonne au Foreign Office que de simples questions de détails portant sur les attributions de l'inspecteur puissent retarder indéfiniment la conclusion d'un accord. On fait remarquer que le plénipotentiaire français a constamment demandé que l'inspecteur fasse rapport au sultan du Maroc et non au corps diplomatique de Tanger ce qui est de nature à prouver l'intention de son gouvernement de ne pas attenter à l'indépendance d'Abdul Aziz. On incline à croire que M. Révoil va exiger et finalement obtenir que l'inspecteur fasse rapport et au sultan et au corps diplomatique. On considère que les plénipotentiaires français ont remporté un brillant succès à la conférence. Ils n'ont fait que de très légères concessions sur la question de la banque et ils n'ont pas perdu de terrain sur la question de la police, ayant accepté dès le début, la nomination d'un inspecteur de la police étranger.

Au Foreign Office on déclare n'avoir donné aucun conseil, aucun avis au quai d'Orsay durant la conférence. Le gouvernement anglais a entendu demeurer loyalement fidèle à la République Française et appuyer ses plénipotentiaires à Algésiras. Quelle que soit la nature de l'accord conclu, et même, s'il y a rupture des négociations, le gouvernement anglais appuiera sans réserve telle attitude que prendra le gouvernement français.

UNE DESCENTE EVENTEE

Le chef Campean, et le chef de la Sûreté, M. Carpenter, avec ses agents du service secret, ont fait une descente hier soir vers dix heures et demie au club Criterion, rue de l'Université, 20, mais ont trouvé les salles du club vides et les tables recouvertes de draps. James P. Simpson et William Ealey, le gardien du club, les seules personnes présentes au club, ont été sommés de comparaître devant le magistrat Lafontaine ce matin. Une indiscrétion commise hier après-midi a permis aux habitués du club de savoir que la police devait aller les cueillir dans leur repaire dans le cours de la soirée. C'est pourquoi les agents n'ont vu personne dans les vastes et élégants salons du Criterion. Les tables, jetons, cartes, etc., ont été saisis.

IL SERA PENDU

Los Angeles, Cal., 27.—Morris Buck, qui a tué la femme du vieux milionnaire Canfield, a été condamné à être pendu le premier juin.

LE CONSEIL INTERVIENT

Il demandera au parlement de forcer la Cie Bell a enfouir ses fils.

LETTRE DU MAIRE

Cette obligation serait imposée à la Cie, en retour du pouvoir d'augmenter

SON CAPITAL

Le fait que le bill de Montréal n'a pas été adopté par la législature n'empêche pas la ville d'essayer par d'autres moyens d'arriver aux buts qu'elle s'y était fixés et, à la séance du conseil d'hier, un moyen a été trouvé qui servira peut-être à faire commencer l'enfouissement sous terre des fils électriques.

Comme "La Presse" le faisait pressentir dans son édition d'hier, le maire a écrit au conseil une lettre au sujet de la demande faite au parlement par la Compagnie de téléphone Bell de l'autorisation nécessaire pour porter son capital à $50,000,000.

Dans sa lettre le maire déclare qu'il est de son devoir d'attirer l'attention du conseil sur la demande faite par la Compagnie du téléphone Bell, non pas parce que cette augmentation changera en quoi que ce soit la position de la ville vis-à-vis de la compagnie, mais parce qu'il est d'avis que la ville pourrait profiter de cette occasion pour obtenir du Parlement certaines conditions avantageuses pour elle.

A la dernière session de la législature la compagnie, par ses représentants, n'a perdu aucune occasion de se retrancher derrière sa charte fédérale pour s'opposer à toute tentation faite pour la forcer à mettre ses fils sous terre, alléguant que la législature ne pouvait la contraindre à en agir ainsi.

Plusieurs personnes sont d'opinion que cette prétention n'est pas fondée, attendu que toutes les personnes ou compagnies domiciliées ou faisant affaire dans une province sont soumises aux lois de police édictées par cette province, abstraction faite des droits et privilèges obtenus par charte.

Le moment est propice, continue M. le maire, pour faire reconnaître le droit formel de la ville à ses rues, en insérant dans le projet d'amendements à la charte de la compagnie une clause forçant cette compagnie à mettre sous terre ses nouveaux fils et ceux déjà en usage, soit dans un souterrain municipal, soit dans son propre souterrain, à la discrétion de la ville, le tout aux frais et dépens de la compagnie, qui ne pourrait pas raisonnablement, pour refuser de faire ce travail, prétexter le manque de fonds, alors qu'elle demande au parlement le pouvoir d'augmenter considérablement son capital-actions.

Il serait peut-être suffisant de réintroduire, sous une forme amendée, la clause 42 du bill présenté par la cité à la dernière session de la législature.

M. Ekers croit que cette réforme est si urgente que la ville ne devrait rien négliger pour y arriver et il avise le conseil d'appuyer une motion faite dans ce sens pour que le gouvernement adopte une législation protégeant la ville.

L'échevin L. A. Lapointe félicite le maire de son idée et, secondé par l'échevin Dagenais, il propose la motion suivante:

"Que le bureau légal, comme le suggère S. H. le maire, reçoive instruction d'aller à Ottawa et de tâcher d'y faire adopter une législation par laquelle la Cie de téléphone Bell serait forcée de placer sous terre tous les fils qu'elle possède dans les limites de la ville et par laquelle seraient dissipés tous doutes existant au sujet du principe énoncé par l'Union des Municipalités Canadiennes à l'effet que chaque municipalité devrait avoir le contrôle de ses rues et places publiques et des franchises locales se rattachant à l'occupation des rues publiques et que les honorables sénateurs et les membres de la Chambre des Communes représentant la cité et le district de Montréal soient priés de donner leur ferme appui à la légitime demande de la Cité".

L'échevin Sadler dit que la compagnie Bell a déjà 30 milles de souterrains et qu'elle ne peut s'opposer à continuer à placer ses fils sous terre. Ce serait peut-être un moyen d'obtenir la même chose des compagnies de télégraphe.

L'échevin Gadbois trouve qu'il y a opposition entre la première et la seconde partie de cette motion, et l'échevin Lapointe lui répond qu'au contraire la ville ne s'engage pas par là à rester les bras croisés; mais qu'en obtenant le reconnaissance du principe qu'elle seule a le contrôle absolu de ses rues elle se met en position de pouvoir imposer ses conditions, quand la compagnie mettra ses fils sous terre.

La motion a été adoptée à l'unanimité, moins une voix, celle de l'échevin Gadbois.

L'ARRIVEE DU "LAKE MANITOBA"

Le steamer "Lake Manitoba", de la ligne du Pacifique Canadien, est arrivé à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, samedi soir. Dimanche matin commença le débarquement des passagers: 93 de première classe, 150 de seconde et 1106 de troisième.

Parmi ces passagers étaient le commandant F. C. Learmonth et un équipage de 5 officiers et de 207 hommes pour le steamer "Egeria", sur la côte du Pacifique.

Ces derniers quittèrent Saint-Jean, par l'Intercolonial, en route vers Montréal, d'où ils repartiront vers la côte du Pacifique. Les autres passagers, tous des immigrants, montèrent sur quatre trains spéciaux. Ils sont arrivés à Montréal hier après-midi. Le steamer a été considérablement retardé dans son voyage par les vents et la neige.

LE PRINCE ARTHUR ARRIVE

Victoria, C. A., 27. — "L'Empress of Japan" ayant à son bord le prince Arthur de Connaught et sa suite, est arrivé à la quarantaine. Ils ont été conduits à terre à onze heures. La température est idéale.

UNE PRIM... ISTIQUE

L'opéra comique de M. Joseph Vézina obtient un plein succès.

A L'AUDITORIUM

Un auditoire d'élite applaudit chaleureusement les brillants interprètes du "Lauréat."

EVENEMENT UNIQUE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 27. — L'Auditorium hier soir, resplendissait de lumières et de toilettes éblouissantes. C'était à l'occasion de la première du "Lauréat", opéra comique en deux actes, libretto de feu l'honorable F.-G. Marchand, et musique de M. Joseph Vézina, directeur de la fanfare R. C. A., de la société symphonique de Québec, organiste à l'église Saint-Patrice, membre de l'académie de musique de Québec et professeur de musique au séminaire de Québec.

Jamais l'Auditorium de Québec, jamais Québec n'a été été témoin d'une aussi splendide soirée de gala. Tout ce que la vieille cité de Champlain compte de distingué ornait les loges et les baignoires, l'orchestre, le parterre et le balcon. Aucune place n'était vide. Le Lieutenant-Gouverneur, la magistrature, qui était largement représentée, sénateurs, ministres provinciaux, députés, échevins, avocats, médecins, notaires, hommes du commerce et de la finance, toutes les classes enfin avaient tenu à entendre une oeuvre essentiellement canadienne-française. Et ce public tout sélect n'a pas été désappointé. Il a applaudi maintes fois et longuement.

La Société Symphonique de Québec a donné d'abord un concert: quatre compositions de M. Vézina. 1o, le jubilé de la Reine, Allegro militaire, dédié au Lieut.-Col. Duchesnay; 2o, "La Brise", dédiée à M. J. U. Gregory, commodore du "Québec Yacht Club" 3o. Conversazionne, gavotte dédiée au club Septuor Haydn. 4o. Choix d'airs canadiens.

Voilà pour la première partie et voici la seconde, qui n'est pas la moins intéressante, "Le Lauréat"; c'est en deux actes. Voici le premier:

La scène représente une grande chambre de la maison de pension de la mère Michel, rue d'Aiguillon, Québec. Au centre il y a une table couverte ici et là des restes d'un souper qui a été donné par les étudiants en l'honneur du succès de Paul, qui a gagné le premier grand prix et obtenu le titre de Lauréat. On peut s'imaginer aisément le bruit, les nuages de fumée, etc., etc. Le rideau tombe après la scène où Paul confie le secret qui le rend morose à son grand ami Ernest, ce secret c'est son amour pour Pauline.

Au second acte, la scène représente le salon de la pension de la mère Michel. Pauline et Bernardin paraissent pour la première fois. Déclarations d'amour de Paul à Pauline et de Pauline à Paul. L'oncle Bernardin est très fâché d'apprendre l'engagement de Paul à Pauline, pour la raison que Pauline est simplement une pauvre fille. Il est tellement fâché qu'il annule le testament qu'il avait fait en faveur de son neveu Paul. D'une manière inattendue Pauline, qui se croyait orpheline, hérite d'une grande fortune provenant de son père mort en Californie. L'oncle Bernardin reconsidère la situation et change sa décision. Il constitue de nouveau Paul son héritier et finalement il donne son consentement à l'union de Paul et de Pauline.

M. J. A. Gagné, avocat, ténor, a joué le rôle de Paul, lauréat de l'université, en amour avec Pauline. Tout l'auditoire a admiré la richesse de sa voix, de même que celle d'Ernest, baryton, étudiant, ami de Paul, M. Edouard Dufresne. Le Dr Devarennes s'est révélé artiste chanteur et dramatique. Basse, il a rempli avec beaucoup de succès le rôle de Bernardin, un gentilhomme convenable, oncle de Paul. Mais que dire de mademoiselle Bender, soprano, qui a chanté d'une manière ravissante le rôle de Pauline, nièce de la mère Michel, et de mademoiselle Lucie Taschereau, alto, dans le rôle de la mère Michel, une délicieuse et charmante petite vieille, devant laquelle l'oncle Bernardin pouvait bien avoir un air conjugal.

L'opéra commence par un choeur d'étudiants, de vrais carabins sur la scène, et finit de même. Mesdemoiselles Taschereaux et Bender ont reçu de superbes gerbes de fleurs.

Au second acte on remarquait sur la scène dans le décor du salon de la mère Michel un excellent portrait de feu l'hon. F. G. Marchand.

Quand Paul et Pauline eurent fini pour la deuxième fois leur joli duo d'amour, l'auditoire appela l'auteur. M. Vézina, après quelques résistances, quitta son fauteuil de chef d'orchestre, monta sur la scène et fut l'objet d'une ovation enthousiaste. Au bras de Mlles Taschereau et Bender, qui portaient elles-mêmes leurs gerbes de fleurs, et entouré des nombreux choristes, les étudiants, il reçut une superbe lyre et deux paniers de fleurs naturelles.

C'est un succès sans précédent.

DEVOIR RELIGIEUX

Mercredi de cette semaine, commencera dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes la retraite préparatoire à la Communion pascale, exclusivement destinée à Messieurs les Professeurs et les Etudiants de l'Université Laval. Le prédicateur sera M. l'abbé C. Lecoq, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice.

Voici l'ordre des exercices:

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi à sept heures et demie du soir, il y aura sermon, salut et bénédiction du Très Saint-Sacrement. Dimanche prochain, à huit heures du matin, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque célébrera la messe, fera l'allocution de circonstance, et distribuera la Sainte Communion.

Il sera beau de voir ce jour-là les professeurs et les élèves de notre Université Catholique réunis au pied de l'autel dans l'accomplissement de ce grand devoir religieux.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE 24 MARS

LUNDI	89,275
MARDI	89,378
MERCREDI	89,294
JEUDI	89,296
VENDREDI	89,185
SAMEDI	112,914
TOTAL	559,342
HEBDOMADAIRE	49,104
	608,446

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

93,223

NOS CANADIENS

L'ECHEVIN N. SEGUIN

M. Napoléon Séguin, échevin du quartier Sainte-Marie, est né à Rigaud en 1867, du mariage de M. Onésime Séguin à Mlle Rachel Hurtubise. Il alla d'abord à l'école des Frères, à Ottawa, puis son père étant mort, sa famille vint demeurer au Sault-au-Récollet. Il y demeura onze ans, puis vint s'établir à Montréal où il entra à la manufacture de Sir William Macdonald.

Pendant 13 ans, il y travailla, mais voulant se rendre indépendant, il ouvrit il y a dix ans une épicerie qui a prospéré et qui lui a donné une jolie aisance.

De son long travail dans la fabrique Macdonald, M. Séguin a gardé l'amour de l'ouvrier qu'il a coudoyé tous les jours pendant près de 15 ans, et sa sympathie pour le travailleur a été récompensée le 20 janvier dernier alors que le quartier ouvrier de Sainte-Marie l'élut par acclamation.

M. Séguin a épousé Mlle Candide Labonté, de Montréal.

Il est de toutes les organisations charitables et de toutes les associations mutuelles. Il est président de la Société Saint-Vincent de Paul, conférence Saint-Eusèbe, président de l'Union Saint-Pierre, de l'Alliance Nationale, section Saint-Eusèbe, etc.

CHRONIQUE

LE TRAVAIL BOURREAU

Le désastreux coup de grisou de Courrières a ramené tous les sociologues à la question des responsabilités dans les accidents du travail.

On répond de sa faute. On est responsable du dommage qu'elle a causé à autrui; l'imprudence, la négligence, l'omission, sont des formes de la faute. On répond du dommage causé par les personnes sur lesquelles on a autorité et par les choses que l'on a sous sa garde.

La réparation du préjudice doit comprendre toutes les conséquences directes du fait dommageable, aussi bien au point de vue matériel qu'au point de vue moral.

Tout ceci est fort simple, et il n'est pas nécessaire d'avoir passé des années à la faculté de droit pour le comprendre.

Je n'ai pas besoin de dire que c'est surtout dans les faits et incidents quotidiens de l'exploitation industrielle que se produisent le plus de cas donnant lieu à des questions de responsabilité.

Le patron en faute doit être puni; pas de doute.

L'ouvrier imprudent n'a pas droit à une indemnité; c'est encore très clair.

Seulement, quand y a-t-il faute?

Ici, la jurisprudence marche à l'aventure.

On peut poser en principe qu'à la suite de chaque catastrophe ayant causé la mort ou la mutilation d'ouvriers, on a cherché et souvent trouvé un procédé nouveau procurant plus de sécurité aux travailleurs.

Les explosions de grisou ont amené Davy à découvrir la lampe qui, perfectionnée, est d'usage général dans les mines.

On a imaginé des parachutes pour les cages et les bannes; on a trouvé, pour les galeries et les ateliers insalubres des procédés d'aération, on inventera plus et mieux encore, chaque accident étant une leçon.

Mais on ne peut raisonnablement prétendre que les patrons sont coupables ne ne pas avoir imaginé avant les inventeurs ces ingénieuses combinaisons qui écartent ou diminuent les risques pour l'avenir.

Les ouvriers morts ou mutilés restent donc trop souvent les victimes d'un état de choses dont le maître de l'ouvrage ne peut être responsable.

D'autre part, quand peut-on dire que l'ouvrier a été imprudent?.

Souvent il est tué, blessé par suite de l'accoutumance, qui le rend inattentif aux risques professionnels; d'autres fois, son ignorance, sa lenteur de conception, son peu d'intelligence ou d'initiative sont causes de son malheur.

La faute reste donc impossible à déterminer, et par conséquent le préjudice n'est point réparé.

Cette insuffisance de la loi a frappé tous les esprits dans tous les pays, et certains législateurs — notamment M. Saintelette, en Belgique—ont proposé de décréter que le patron serait toujours responsable, sauf s'il pouvait prouver que l'ouvrier avait commis une faute impardonnable. La question était déplacée, mais sa solution n'était guère facilitée.

On a pensé alors à l'assurance. Moyennant le paiement de primes, auquel participeraient patrons et ouvriers, les victimes d'accidents recevraient une indemnité.

Seulement, quel serait le montant de celle-ci?

On ne peut assurer un risque sans indiquer le chiffre.

Qu'arriverait-il alors si la prime payée par l'assurance ne suffisait point pour dédommager complètement la victime?

Celle-ci conserverait-elle le droit de réclamer au patron un supplément d'indemnité—à charge, bien entendu, de prouver la "faute" d'après les principes du droit esquissés plus haut?

Autre question: L'assurance n'encouragerait-elle pas l'incurie des uns, l'imprudence des autres?.

Chercherait-on encore avec tant de persévérance les moyens de défendre la vie et la santé des travailleurs quand on pourra se dire que la caisse d'assurance est là pour payer la casse?

Les ouvriers convaincus qu'on leur versera une bonne indemnité s'ils deviennent invalides, ne seront-ils pas incités à augmenter encore cette effrayante insouciance du danger que peuvent observer tous ceux qui visitent un chantier, une mine ou une usine?

L'assurance doit-elle être obligatoire?

Oh!... si la loi pouvait "contraindre" les citoyens à être prudents et prévoyants, l'assurance sur la vie, l'assurance contre l'incendie, la participation à la caisse d'épargne, la gymnastique, la natation, la vaccine seraient obligatoires... et la vérité elle-même ne l'est pas, puisque le mensonge n'est point un délit!

La question n'est donc pas près d'être résolue.

Faut-il étendre l'assurance aux ouvriers de terre et de mer, aux laboureurs et aux marins?.

Eux aussi ont leurs risques. Le "petit mousse" est sous la main de la mort autant que le "pauvre porion" chanté par la romance sentimentale, et l'homme des champs peut se faire encorner par une bête en folie.

Donc, il faut la loi égale pour tous.

Mais alors pleuvent les objections: les "si", les "car", les "mais", les "cependant", les "permettez"!... tous ces mots haïssables pour qui veut faire une loi courte, claire et égalitaire, c'est-à-dire une bonne loi.

Mon très modeste avis est que l'assurance devrait être obligatoire pour tous les métiers exposant à des risques spéciaux. Patrons et ouvriers devraient participer, dans une proportion équitable, à la charge de l'assurance. La faute lourde, de part ou d'autre, devrait donner lieu à des réparations civiles ou pénales à charge de son auteur.

Cela fait, il faudrait se mettre à l'oeuvre pour assurer les patrons contre les risques inconnus des ouvriers. La ruine causée par les brusques fluctuations du marché industriel, les faillites, les procès, l'insolvabilité des débiteurs, la cherté et la lenteur de la justice...

Que les ouvriers passent les premiers, soit. Mais donnez ensuite une petite chance aux patrons.

Ne serait-ce pas digne de la démocratie?

LAURENT BART.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR
Prenez les Tablettes Laxative Bromo-Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. 25 cents.

HOLLAND PASSERA ICI

L'agent de Sûreté Mackie, de Toronto, a écrit à ses chefs, hier, pour leur annoncer son départ de Liverpool jeudi prochain, avec le fameux Christophe Holland, qui est extradé sous prévention de vol de $14,000 à la Toronto Ideal Bedding Co., il y a trois mois. Holland passera à Montréal sous escorte dans une quinzaine de jours.

N'avez-vous jamais eu de claques qui se sont étendues et avaient mauvaise apparence après les avoir portées une couple de semaines; que les talons se sont déchirés avant que le dessus soit usé; qui frottait sur vos chaussures; qui vous faisait mal aux pieds; qui se cassaient à travers les orteils; qui étaient trop grande dans le cou-de-pied, qui étaient pesantes? Tels sont les défauts des marchandises communes ne portant pas de marque de commerce.

Les claques Maple Leaf sont exemptés de tous ces défauts.

Fabriquées pour toutes formes et genres de chaussures.

Faites avec le meilleur caoutchouc Para.

Vendues par tous les commerçants entreprenants.

Les Claques Maple Leaf

n'ont pas les défauts des claques communes.

yw

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout

Le problème des servantes est la croix de l'existence pour un grand nombre de maîtresses de maison, mais si vous donnez à vos servantes la poudre à laver

GOLD DUST

de façon à ce qu'elles puissent faire leur ouvrage le plus rapidement et avec le plus de facilité, vous aurez rarement l'occasion d'insérer une annonce de "PLACE VACANTE."

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE SAVON, DE BORAX, DE SOUDE, D'AMMONIAQUE, DE NAPHTE, DE PÉTROLE ET D'AUTRES INGRÉDIENTS ÉTRANGERS, AVEC LA "GOLD DUST." ELLE FAIT TOUT L'OUVRAGE À ELLE SEULE.

EMPLOIS VARIÉS DE LA GOLD DUST. Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélarts, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

ywd

UNE VENTE GIGANTESQUE DE LAINAGES DE PREMIER ORDRE

Stock de JOHN FISHER

La Vente Commencera Jeudi, le 29.

Pour $60,000 de Beaux Lainages, Worsteds et Serges. **25 p.c. de Réduction**

Pour $10,000 de Doublures de Première Qualité. **25 p.c. de Réduction**

Conditions : ARGENT COMPTANT

N.B.—Passage pour Montréal payé aux marchands du dehors de la ville achetant pour $1,000 et plus.

CE STOCK DOIT ÊTRE ÉCOULÉ TOUT DE SUITE.

228 RUE ST JACQUES.

Vente d'Ecoulement de

LITS EN CUIVRE ET EN FER

C'est le temps de l'année où nous écoulons les articles déssassortis de notre stock.

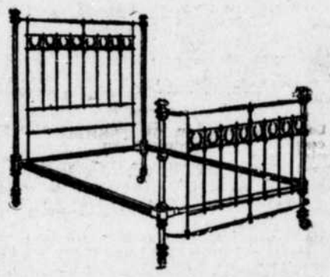

Demain, nous offrirons les lits suivants à des prix grandement réduits :

25 COUCHETTES émaillées (de forme simple seulement) avec sommier en fil de laiton et matelas hégiénique ; complet **$5.00**

40 COUCHETTES avec ornements en cuivre (toutes grandeurs,) sommier très fort et matelas en fibre, pour..... **$9.00**

6 COUCHETTES émaillées avec ornements en cuivre, (de forme double seulement) sommier et matelas comme ci-dessus, pour..... **$12.50**

LE MAGASIN EST OUVERT LE SOIR.

On garde Gratuitement les Effets en Entrepôt si désiré

THE STODDARD BEDDING CO., 2236 rue Ste Catherine

LA BANQUE D'EPARGNE

A une assemblée des directeurs de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal l'hon. J. Aldéric Ouimet a été élu vice-président en remplacement de feu M. R. Bellemare, et N. Nolan de Lisle a été nommé directeur.

L'hon. juge Ouimet était directeur depuis 1879.

Ville détruite.

Los Angeles, 27. — Une dépêche de Juneau, Alaska, dit que la ville de Wrangel a été presqu'entièrement détruite par les flammes. Les pertes sont de $150,000.

ESTOMACS EPUISES. — Pourriez-vous vous étonner que les délicats organes de la digestion refusent toute aide et tout confort quand journellement vous les "noyez" littéralement avec des toniques forts, des amers et des panacées nuisibles. La science médicale a fait preuve de bon sens quand elle a produit cette agréable dose sous forme de tablette et découvert un envoyé céleste à l'humanité dans la formule des tablettes aux ananas du Dr Von Stan, 35 cents. Vendues par John T. Lyons. 144 w

Maintenez votre Foie

en activité. C'est un organe paresseux qu'il faut stimuler de temps à autre, autrement, il néglige ses fonctions. La langue épaisse, le teint jaune, le mal de tête, les douleurs sous l'omoplate, tout cela provient d'un foie paresseux. Relevez le foie de sa torpeur en suivant un court traitement aux

Beecham's Pills

Vendues Partout. k En boîtes 25 cts.

L'OUVRAGE

de notre nettoyeur expert donne satisfaction en tous points. Les blouses fashionables, les robes de prix, gants, etc., envoyés à notre Valet Dept., en partent complètement remis à neuf. La prochaine fois que vous avez quelque chose à faire nettoyer essayez-nous,

The Toilet Laundry Co.

LIMITED.

La buanderie qui connait son affaire.

290 RUE GUY.

Téléphone Up 3480, 3481, 3482. 98-mjxs-n

J'AI GUERI MA HERNIE

Je vous indiquerai comment guérir la votre GRATUITEMENT

J'étais impotent et cloué au lit depuis des années, à la suite d'une hernie double. Aucun bandage n'était efficace. Les médecins me dirent qu'une opération était indispensable pour me conserver la vie. Je les ai tous roulés et je me suis guéri moi-même grâce à une découverte bien simple. Cette découverte me guérit et depuis en a guéri des milliers. Elle vous guérira. Ecrivez aujourd'hui, Capt. W. A. Collings, boîte 315 Watertown, N. Y. 61—yw—mv—n

Mort d'un artiste.

Paris, 27. — Jean-Baptiste Millet, frère du célèbre paysagiste de l'école de Barbison, Jean François Millet est mort hier. Sans avoir atteint à la célébrité Jean-Baptiste Millet avait su conquérir l'estime des amateurs éclairés.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Pauvre Petite

9 Suite

—Oh!

—Ne me gronde pas... C'est pour toi que je l'ai faite...

Il sortait son portefeuille et le vidaitdans les jolies mains de Diane.

Prends! Prends! C'est pour toi, je te dis. C'est toi qui m'a porté bonheur, c'est toi qui as gagné...

—Tu as joué?

—Et voilà le résultat!

La belle créature fronça le sourcil:

—Le jeu.... le jeu... Je préférerais que cet argent vint d'ailleurs...

—Oh! que t'importe!

Elle secoua ce scrupule:

—Ne parlons pas de ça. Tu es là, et me voilà rassurée...

—Tu craignais donc?

—Tu étais si drôle hier, en me quittant. Je t'avais demandé de l'argent, tu n'en avais plus.

—Et je m'en allais, préoccupé de m'en procurer, c'est vrai. Et tu vois, j'ai réussi. Et je réussirai encore; tu me portes bonheur!

Diane de Gourvil eut un sourire bizarre, presque amer, elle alla déposer les billets bleus dans un petit meuble elle...

—Et j'aurais hésité? Allons donc! Poru toi, je serais allé jusqu'à tuer! murmura le misérable.

VI

UNE AFFAIRE SENSATIONNELLE

A la gare Saint-Lazare, tout le personnel était sans dessus-dessous.

En faisant la visite des wagons, un employé avait découvert le voyageur endormi.

Il commença par lui crier:

—Monsieur! monsieur! On est arrivé!

Le voyageur ne bougea pas. Aucune contraction de son visage ne permit même de croire qu'il eut entendu.

L'employé se décida à le prendre par la main; doucement d'abord, puis avec vigueur, il finit par le secouer comme un prunier.

Rien. Décidément, ce voyageur avait le sommeil lourd.

Il essaya de le redresser. Le corps, inerte, obéissait à tous les mouvements, mais retombait dès qu'il n'était plus soutenu, et ce dormeur obstiné ronflait comme une écluse.

Effrayé, l'employé courut chercher le sous-chef de gare.

Ce fonctionnaire monta dans le compartiment, essaya, lui aussi, de réveiller le dormeur.

Les efforts réunis des deux hommes restèrent infructueux.

Un rassemblement s'était formé devant le wagon. On sentait qu'il s'y passait quelque chose d'extraordinaire. Le bruit courait déjà qu'un crime avait été commis.

Un reporter qui descendait d'un train de banlieue s'était également approché et avait immédiatement rédigé une note relatant qu'un malheureux avait été égorgé, massacré, et nageait dans une mare de sang!... Puis il était parti en courant porter à son journal ce fait-divers sensationnel.

Chef de train, chauffeurs, hommes d'équipe, tous étaient là, s'interrogeant et se livrant aux suppositions les plus macabres, chacun en voulant savoir plus que son voisin.

Le sous-chef de gare envoya en toute hâte quérir son supérieur hiérarchique, le commissaire de police spécial [illegible] médecin de service,

Du premier coup d'oeil, le magistrat constata qu'il n'y avait pas la moindre trace de lutte. De plus, les colis étaient parfaitement en place.

Nulle apparence d'effraction, pas même de désordre.

De son côté, le docteur examinait l'enragé ronfleur et opiniait aussitôt:

—Ce sommeil étrange n'est certainement pas de la léthargie: les léthargiques ne ronflent pas ainsi... Cet homme a dû s'endormir ivre-mort ou abruti par la fatigue... à moins qu'il n'ait été endormi malgré lui, ce qui me paraît plus vraisemblable encore...

Tout en parlant, il palpait, auscultait, mettait sous le nez de son client d'occasion des réactifs énergiques qui n'avaient d'autre effet que de lui faire faire une légère grimace, sans diminuer le moins du monde ses ronflements.

—Oh! oh! s'exclama-t-il tout à coup. Voilà qui vient corroborer mes dires!

Et, se penchant sur le malade pour sentir son haleine:

—L'odeur est caractéristique, fit-il, c'est bien du chloroforme, et la conclusion s'impose: il y a eu attentat.

Le coup est connu: on profite soit de l'inattention, soit de la faiblesse ou du sommeil de quelqu'un, pour lui glisser sous le nez une éponge imbibée de chloroforme...

Il avait pris la main du dormeur, il l'avait portée à ses narines.

—Tiens! la même odeur.. Il se sera mis lui-même le chloroforme sous le nez. A moins... Attendez...

Il regardait la main, constatait au pouce et à l'index cette coloration particulière aux fumeurs; il flaira de près les doigts, l'un après l'autre, et conclut:

—C'est avec un cigare qu'il s'est chloroformé en qu'on l'a chloroformé.

—Et voilà la pièce à conviction! s'écria le commissaire en montrant sur le tapis le londrès éteint après avoir légèrement brûlé la place où il était tombé. Que personne n'y touche jusqu'à l'arivée du parquet et de la Sûreté, que je vais prévenir par téléphone. Pour moi, cet homme a été endormi par quelqu'un qui en voulait à son portefeuille... Il est facile de s'en assurer en le fouillant...

Il fouilla.

Le portefeuille du dormeur était vide; vide également son porte-monnaie.

—C'est assez clair! conclut le commissaire.

Il s'approcha de la portière et, s'adressant au groupe d'employés:

—Qui faisait le contrôle dans ce train?

—Moi, monsieur le commissaire.

—Combien y avait-il de voyageurs dans cette voiture?

—Deux seulement, depuis Le Havre jusqu'ici.

—Vous en êtes sûr?

—Absolument.

—Personne n'est monté en route?

—Personne, j'en suis certain.

—Pouvez-vous me donner le signalement de l'autre voyageur?

—A peu près.

—Dites?

—Grand, mince, élégant, nez aquilin, longues moustaches, sourcils et cheveux d'un noir de jais, pince-nez, paraissant vingt-cinq à vingt-huit ans, très froid d'aspect.

—Les deux voyageurs avaient-ils l'air de se connaître?

—Non; au Havre, ils ne se parlaient pas; le vieux était surchargé de bagages; le jeune le laissa monter sans lui donner le plus petit coup de main. Je parierais bien tout ce qu'on voudra que jusqu'à Bourn, ils ne se sont pas dit un mot. Mais, après ç'a été différent.

—Ah!

—Oui. A Evreux le vieux causait ferme.

—Et l'autre.

—Il écoutait.

—Ensuite?

—Dame, je ne sais plus rien.. Ah! si. Un peu plus tard j'ai regardé machinalement. Ils fumaient.

—Qui?

—Tous les deux?

—Tous les deux?

—Oui.

—Quoi?

—Des cigares.

—Ah! je vous remercie. Ne vous éloignez pas. Je vais avoir besoin de vous pour signer votre déposition.

Puis, revenant dans l'intérieur du wagon, il constata que les colis déposés dans le filet n'avaient pas été touchés.

—Le temps aura manqué au malfaiteur ou le contenu du portefeuille et celui du porte monnaie lui auront suffi.

Son regard s'arrêta sur une étiquette collée à un colis, et il lut:

"Cabine".

Il déduisit:

—Notre dormeur débarquait d'un paquebot... A la Compagnie transatlantique, nous saurons le nom et le lieu de départ de ce passager... Je crois que c'est tout....

—Et voici enfin la civière que j'avais demandée, interrompit le docteur qui était descendu sur le marchepied et avait donné à voix basse des instuctions à un homme d'équipe.

Le directeur de Lariboisière est prévenu par un exprès. Le malade va rester à l'hôpital en observation.

Le petit vieux ne se réveilla que le lendemain.

Il s'étira, eut un long bâillement, ouvrit les yeux, regarda autour de lui d'un air ahuri, se frotta les paupières:

—Qu'est-ce qu'il y a? Où suis-je donc! s'écria-t-il, effaré. Je ne rêve pas, pourtant!

Deux hommes se tenaient debout à son chevet, suivit tous ses mouvements avec la plus vive attention.

(A suivre)

Chère Mère

Vos petits enfants exigent des soins constants par les temps d'Hiver et d'Automne. Ils contracteront le rhume. Connaissez-vous Shiloh's Consumption Cure, le Tonique des Poumons, et ce qu'elle a accompli pour tant d'autres? Elle est réputée être le seul bon remède pour toutes les maladies des conduits aériens chez les enfants. Elle est absolument inoffensive et elle est agréable au goût. Guérison garantie ou votre argent vous est retourné. Le prix est 25c. la bouteille, et tous les marchands de médecine vendent 3147

SHILOH

25c. Tous les marchands la garantissent. yyww

—Le Savon Sunlight est supérieur aux autres savons, mais il est supérieur lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez le Savon Sunlight et suivez ses directions.

—Dr J. G. ARENDREAU, chirurgien-dentiste, 1 rue Saint-Laurent, Montréal, Tél. B. Main 2818. n

POUR GUERIR LES PELLICULES

Il faut faire disparaître de toute nécessité le germe des pellicules.

"Détruisez la cause, vous faites disparaître les effets." Tuez le germe qui cause les pellicules, la chute des cheveux et la calvitie, vous n'aurez plus de pellicules et vos cheveux pousseront riches et abondants. Non seulement Herpicide renferme l'élément destructeur du germe des pellicules, mais c'est aussi une excellente lotion pour la toilette journalière de la tête. Aucune autre préparation pour les cheveux ne repose sur cette base scientifique qui détruit le germe des pellicules, et aucune autre ne peut résister, pour la raison que rien n'est plus récemment qu'on a découvert le destructeur du germe, l'herpicide de Newbro, la seule préparation capillaire, qui tue réellement les pellicules. Vendu chez les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres pour un antillon, à The Herpicide Co., Détroit Mich., ou chez John Lewis, 2208 rue Ste-Catherine; Quennville et Guérin, 8 rue Sainte-Catherine; 691 rue Sainte-Catherine; 1393 rue Ontario, et 397 rue St-Antoine, et succursale à Hull, Québec, sur spécial. k

DECARIE ET CYR IRONT AUX ETATS-UNIS

JOUTES DE QUILLES A MONTREAL ET DANS LA FROVINCE—GRAND TOURNOI DE POOL — MOUVEMENT DES LUTTEURS.

ATHLETISME

LETTRE DE HECTOR DECARIE

Nous recevons de Hector Décarie la lettre suivante :

Montréal, 27 mars 1906.

A M. Albert Laberge, rédacteur du sport, "La Presse", Montréal.

Monsieur,

Etant en bonne voie de guérison, et avec la permission de mes médecins, sous les soins desquels je suis depuis près de deux mois, je pourrai, je crois, reprendre mes exercices habituels d'ici à une quinzaine. Je partirai alors avec Louis Cyr pour une tournée de six semaines dans les Etats-Unis. A mon retour à Montréal, je continuerai à m'entraîner sérieusement afin de pouvoir à l'automne, défendre mon titre contre tout venant, Barré de préférence.

Ce concours sera pour un pari de $100 à $500, et sera gouverné par une méthode reconnue par nos célébrités sportives, comme pouvant donner le plus de satisfaction aux nombreux admirateurs de la force physique.

Votre dévoué,

HECTOR DECARIE,
Champion des hommes forts.

CONCOURS ATHLETIQUE A L'UNIVERSITE LAVAL

Depuis quelque temps les événements sont à l'ordre du jour; toutes les classes de la société se donnent la main pour participer au développement intellectuel, scientifique et physique de la jeunesse canadienne.

Nous admirons ces beaux mouvements qui font le prestige et la force d'un pays, voilà pourquoi nous sommes heureux de féliciter nos confrères pour le magnifique succès qu'ils viennent de remporter dans leur dernier concours, et nous sommes heureux, aussi de remercier les généreux zélateurs qui ont contribué au succès de cette joute mémoraoie. Dont voici les noms:

Monsieur le Chanoine Dauth, Vice-Recteur.

Monsieur l'Abbé Curotte, secrétaire.

Messieurs. L. Larue, G. Stremensky, J. Vézina, Chapman, A. Dumas, J.-A. Labonté, T.-E. Gagnier, T. T. Valiquette, J.-C. Brunet, D. Houle, J.-A. Godbout, H.-L. Boisseau, U. Leclerc, A.-A. Wilson, J.-H. Beaudoin, Lecours et Décary, F. Michaud, A. Baillargeon, Leroux et Leroux, H. Grothé, Deom et Frères, H. Lafleur, A. Millaire, Librairie Beauchemin, T. A. Grothé, Gelin et Trudeau, E. L. Ethier, N. Collin, Laporte et Martin, Harris et Harkness, E. Tremblay, Brégent.

Voici les noms des heureux gagnants.

Billard.—1ère division, 1er A. Ecrement, 2ème R. Larose. 2ème division, 1er J.-B. Drouin. 2ème G. Bélisle.

Pool. — 1ère division, 1er A. Ecrement, 2ème Lalanne. 2ème division, 1er O. Caza, 2ème Doré.

Dames.—1er O. Bellemare, 2ème G. Lonergan.

Poignet. — 1er A. Audette, 2ème L. Verschelden.

Saut Divers. — 5 premiers prix: M. L. P. Pelletier, L. Pelletier, H. Collin, C. St Pierre S. Langevin.

5 deuxièmes prix. — C. St Pierre, R. Larochelle, L. Pelletier, H. Collin, O. Caza.

Anneaux. — 1er prix, Roux. 2ème prix, Panneton.

Poids. — 1er prix, P. Del Vecchio, 2ème prix, Roux.

Ce concours a été organisé par messieurs Geo. Lonergan, Président; P. Del Vecchio, Secrétaire; E. Millaire, Président; G. Migneault, conseiller de 4ème; O. Caza, conseiller de 3ème; C. Routhier, conseiller de 2ème; E. Lapointe, conseiller de 1ère.

UN ATHLETE MOURANT

L'agent de sûreté Thomas Gallagher, qui fut autrefois le champion des courses de fond du Canada et qui détint longtemps le record de l'heure, sur piste, est dangereusement malade à son domicile, rue du Bassin, 29.

L'agent Gallagher, depuis vingt-deux ans dans le service de la police, a toujours été l'une des figures intéressantes des tournois athlétiques annuels de la police. Il établit un record pour le demi-mille, il y a une dizaine d'années, et ce record fut brisé il y a quelques années seulement par l'agent de sûreté Coleman, maintenant capitaine du district No 9. Gallagher était un excellent policier, et son état précaire inspire beaucoup de regrets à ses collègues.

L'ouverture de la saison du turf dans l'Est a eu lieu hier à Bennings, alors que les courses du Washington Jockey Club ont eu lieu devant une foule énorme.

Charley Conkle a été mis hors de combat en quatre assauts, hier soir, par Walter Wilbughby, à Buffalo.

"Imperva" est un drap Semi-ready élégant, absolument imperméable

"IMPERVA" n'est pas un drap imperméable dont on fait les pardessus, mais un procédé qui rend imperméable un élégant drap à pardessus.

C'est cette différence qui donne aux imperméables "Semi-ready," ce style distingué.

Comme vous le voyez nous prenons de magnifiques tweeds et worsteds et notre procédé spécial "Imperva" les rend imperméables.

Ni la couleur, ni l'étoffe ne changent! —ils sont toujours les mêmes—mais la pluie ne peut les traverser. Avec ce drap traite au procédé "Imperva" nous faisons les pardessus du style le plus nouveau—à parement simple ou style surtouts.

Nous voudrions vous montrer quelle réelle élégance possèdent ces imperméables—voulez-vous venir les voir?

528F

Semi-ready Tailoring
MONTREAL
231 rue St Jacques,
1555 rue Ste Catherine, coin St André
Ce dernier magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hrs. excepté le jeudi. ywC

LACROSSE

ASSEMBLEE DES SHAMROCKS

La treizième assemblée annuelle de l'Association Athlétique Amateur Shamrock a eu lieu hier soir. Le rapport présenté à l'assemblée établit que le club de crosse a contribué $2,132.11 au fonds général de l'Association, que les jeunes Shamrocks ont eu un surplus de $146.27, mais que le club de hockey, contrairement aux années précédentes, accuse un déficit de $474.87.

Le terrain du Mile-End a de nouveau été loué au club de baseball Montréal.

Le puits fournissant l'eau au club a fait défaut et il est maintenant question de s'approvisionner auprès de la Montreal Water and Power Company. Il a été jugé à propos de retirer le nom de l'Association de l'Union de Rugby de Québec. Le club intermédiaire ayant remporté le championnat, et ayant demandé à être admis parmi les clubs seniors, s'est vu refuser sa demande.

L'association a cru qu'elle n'avait rien de mieux à faire alors que de se retirer de l'Union.

P. Rooney, entraîneur et gardien du terrain, a donné sa démission. Il a en conséquence été décidé de séparer les deux charges. L'association engagera un gardien pour le terrain et, plus tard, elle s'assurera les services d'un entraîneur, pendant la saison de la crosse et du hockey.

M. Percy Quinn fut élu membre à vie.

Les revenus pendant la saison ont été de $3,934.38. Les dépenses, y compris les intérêts sur l'hypothèque, la dette et les billets, se sont élevés à $2,643.67. Le surplus des recettes pour l'année est de $758.09.

L'élection des officiers donna le résultat suivant :

Président honoraire — H. J. Trihey.
Président — W. J. Hinphy.
Vice-président — P. Kenelian.
Directeurs — John P. Kavanagh, P. Murphy et John O'Brien.
Auditeurs—M. R. Cuddihy et R. J. Hart.

BILLARD

TOURNOI DE POOL

Un grand tournoi de pool, auquel prendront part 55 bons joueurs de Montréal, commencera dimanche après-midi, à 1 heure, à la salle S. Beauchamp, 1492 rue Sainte-Catherine. Ce concours se terminera le 15 avril, à 11 p.m. Un montant de $25 sera distribué aux vainqueurs. Il y aura aussi nombre de prix en marchandises, tels que boîtes de cigares, chapeaux, parapluies, etc.

Voici la liste des joueurs inscrits pour ce tournoi : Desautels, Geoffroy, Gaudet, Hamel, Naniel, Miron, Saint-Germain, Morin, Chevalier, Gagnon, Saint-Martin, Bourgeois, A. Fréchette, L. Gagnon, Roy, Mallette, Bonhomme, Dumant, Brien, Collerette, Boulianne, Séguin, Demers, Besner, Mason, Brunet, Beauregard, Vidal, Jean, Laroche, Ouimet, Moreau, O. Saint-Jacques, Thibaudeau, Brunet, Alex. Gravel, J. Caisse, W. Lanctôt, C. E. Collerette, A. Séguin, A. Quesnel, H. Girard, P. Nadon, H. Rousseau, V. Rousseau, Beauregard, Guillet, F. Gendron, L. Labelle, R. Chevalier, R. Lasanté, A. Lasanté, J. Marineau, H. Aubertin, J. Dupré.

LES QUILLES

L'EQUIPE DE AMIOT, LECOURS ET LARIVIERE, VICTORIEUSE

Les employés de la maison Amiot, Lecours et Larivière se sont rencontrés ces jours derniers avec ceux de l'imprimerie Guertin, dans une joute de quilles. Les premiers ont gagné par 406. Score :

IMPRIMERIE GUERTIN

				Total.
Charbonneau	65	137	82	284
Marcotte	98	116	122	336
Thibaudeau	118	130	127	375
De Varennes	129	87	113	329
Beauchamp	161	131	144	436
Lefebvre, capitaine	202	144	149	495
Totaux				2255

AMIOT, LECOURS ET LARIVIERE

				Total.
Lecours	145	181	185	511
Arel	139	141	135	415
Desormeau	141	144	109	394
Cartier	139	144	141	424
Mongeon	172	166	160	498
Michaud, capitaine	168	166	178	509
Totaux				2751

Majorité pour Amiot, Lecours et Larivière: 496

LE JEU DE QUILLES A TROIS-RIVIERES

Deux intéressantes parties de quilles ont été jouées ces jours derniers entre les clubs Trois-Rivières et Grand'Mère. Scores :

TROIS-RIVIERES

				Total.
F. Fournier	190	191	200	581
A. Cloutier	163	206	151	520
T. Brisson	175	181	181	537
T. Monette	138	194	144	476
A. Ayotte	126	187	159	472
F. Désilets	128	142	118	388
Totaux				2974

GRAND'MERE

				Total.
H. Austin	149	128	134	411
B. Austin	171	189	167	527
E. Croker	126	154	144	424
M. Glenn	148	191	180	519
R. Cashen	135	136	128	399
H. Robert	163	166	121	440
Totaux				2730

Majorité pour Trois-Rivières: 244

GRAND'MERE

				Total.
B. Austin	160	152	143	455
H. Austin	155	137	148	490
E. Croker	119	105	144	368
M. Glenn	182	114	160	456
R. Cashen	153	158	171	483
H. Robert	138	147	128	413
Totaux				2635

TROIS-RIVIERES

				Total.
T. Monette	122	160	147	429
A. Ayotte	174	117	184	475
A. Cloutier	143	141	168	452
F. Fournier	184	145	147	476
T. Brisson	158	162	147	467
F. Désilets	119	178	131	428
Totaux				2727

Majorité pour Trois-Rivières: 92

LE CLUB FORSYTH VICTORIEUX

Le club Forsyth a défait le Maisonneuve par 94 points, dans une partie de quilles amicale, jouée ces jours derniers à la salle Ménard. Score :

FORSYTH

				Total.
Blake	182	158	145	485
Martin	176	177	168	517
Dansereau	184	163	165	452
G. Thomas	138	194	144	464
J. Thomas	201	142	141	484
Crartrand	180	173	144	506
				2910

MAISONNEUVE

				Total.
Lefebvre	140	139	191	470
Leprohon	122	153	160	435
Tremblay	108	152	135	390
Beauregard	166	182	178	526
Labonté	145	131	165	441
Boullane	138	212	204	544
				2816

LE CLUB DE BASEBALL TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 27. — Un grand nombre d'amateurs de baseball se sont réunis à l'hôtel Windsor, à Trois-Rivières, ces jours derniers.

Le but de cette assemblée était de former un club pour faire partie de la nouvelle Ligue, et capable d'y figurer avec honneur.

Il fut procédé aux élections, qui donnèrent le résultat suivant :

Président — R. W. Louthood.
Vice-président — E. J. Rocheleau.
Secrétaire-trésorier — Léopold Rivard.
Membres du comité de direction — T. T. Thivierge, F. Gautrier, A. Dumont, A. Boucher, M. Lerois et F. Morrissette.
Délégués — R. W. Louthood et E. J. Rocheleau.

Le nom de "Trois-Rivières" a été choisi comme devant être celui de ce nouveau club.

Secours aux Hommes Faibles

TOUT HOMME FAIBLE, CHÉTIF
PEUT ETRE GUERI

Montrez-moi la personne qui ne voudrait pas être mieux qu'elle n'est. Peu importe comment les rochers et les bancs de la vie ont miné l'esprit de gaieté, ont émoussé l'enthousiasme de la jeunesse et ont laissé les nerfs moins vigoureux, les yeux moins brillants, la démarche moins élastique, l'esprit moins fort et la vitalité générale moins puissante qu'ils ne devraient l'être à votre âge, vous avez besoin d'être renforcé.

Le travail dur, la dissipation et l'ennui, le désappointement et les autres soucis de l'existence émoussent la vigueur et détruisent la santé parfaite. L'électricité appliquée par ma méthode restaure tout cela. Elle vous fait sentir jeune, elle renouvelle votre force.

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin

Accomplit cela naturellement, je sais que la base de toute la force est l'Electricité, et c'est l'Electricité qui la renouvellera. Je l'ai employée pendant vingt ans et al guéri des milliers de personnes faibles dans cette période. Il y a de mes guérisons dans toutes les villes. Mon livre raconte comment un grand nombre de gens reconnaissants ont été guéris par ma ceinture, après que tous les traitements médicaux eurent échoué.

C'est le seul remède efficace pour la guérison du Rhumatisme, Faiblesse des Reins, Faiblesse de l'Estomac, Débilité nerveuse, chez les jeunes ou les vieux, et autres maux semblables, tels que la Dyspepsie, la Constipation, etc. Comment peut-on mettre en doute l'efficacité de ce grand remède, quand vous voyez un si grand nombre de guérisons !

Il annonce sa complète guérison après avoir porté la ceinture pendant quelques nuits

Barachois de Malbaie, Qué., 17 février 1906.

Dr McLaughlin,

Cher Monsieur. — Il me fait grandement plaisir de vous donner un compte rendu fidèle de mon expérience avec votre Ceinture. Depuis quelques années, j'avais des douleurs dans les épaules, lorsqu'on me conseilla de porter votre Ceinture. J'en achetai une. Après l'avoir portée pendant trois nuits, elle me guérit complètement, mais j'en continuai l'usage pendant onze nuits et je devins convaincu que les douleurs ne reviendraient jamais. Elles ne sont jamais revenues et aujourd'hui je puis me vanter de jouir d'une meilleure santé, depuis que j'ai porté votre Ceinture, que jamais auparavant. Je le certifierai à tous ceux qui s'informeront de votre Ceinture. Votre bien dévoué,

GEORGES STE CROIX.

Sainte-Anne des Monts, Qué., 21 mars 1906.

Dr McLaughlin,

Cher docteur : — J'ai reçu ma Ceinture dans le cours de février, et je dois dire que je suis fort heureuse depuis que j'en ai fait usage. Je suis bien à présent, je ne sens aucun mal, et je puis faire mon ouvrage à mon aise. Je vous remercie et demeure, votre respectueuse,

Mme GERMAIN PELLETIER.

GUERISON PERMANENTE

45 rue Saint-Joseph Ottawa, Ont., 12 fév. 1906.

Dr McLaughlin,

Cher docteur : — En réponse à la vôtre au sujet de la Ceinture, je ne puis m'empêcher de dire qu'elle m'a donné une guérison complète, car je n'ai jamais senti une seule douleur depuis que je m'en suis servi. Je recommande votre traitement à mes amis et à tous ceux qui s'en informent, et si vous aimez à publier ce nouveau témoignagne, je n'y ai aucune objection. Bien à vous,

H. BOILEAU.

90 Jours à l'Essai

Si elle vous guérit, vous me paierez. Si elle ne le fait pas, vous me renverrez ma vieille ceinture et nous serons quittes.

Je ne demande pas un sou d'avance. Tout ce que je demande est une sécurité pour mon argent, lorsque vous serez guéri.

L'insuccès des remèdes, des charlatans, et même d'autres soi-disant ceintures électriques, n'est pas un argument contre la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin. Aucun autre traitement, aucune autre ceinture ne peuvent lui être comparés. Toute autre chose peut échouer, mais la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin guérira. Elle en a guéri des milliers qui avaient essayé inutilement d'autres remèdes.

LISEZ MON LIVRE GRATUIT

J'ai un livre que tout homme devrait lire (un aussi pour les femmes). Il renferme des choses intéressantes pour tout homme qui veut conserver sa vitalité jusqu'à n'importe quel âge. Si vous ne pouvez venir, demandez ce livre aujourd'hui. Je vous l'enverrai, cacheté gratuitement. Si vous venez je vous donnerai un essai gratuit.

CONSULTATION GRATUITE

Heures de bureau, 9 a.m., à 6 p.m.
Mercredi et samedi jusqu'à 9 p.m. LE DIMANCHE, de 10 a.m. à 1 p.m.

DECOUPEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE AUJOURD'HUI.

Dr M. N. McLAUGHLIN,
214 rue St Jacques, Montréal, Can.

Veuillez m'envoyer votre livre pour les hommes (ou les femmes), cacheté, gratuit.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

LUTTE

INDIEN CONTRE CANADIEN

LES ENTREES AU TOURNOI : POIRE, PIETRO, GOTCH, FRANZ JOSEF PETERSEN

DEFI DE BARRE A CYR ET DECARIE

KARAKANOF OFFRE DE TOMBER TROIS LUTTEURS A LA LUTTE TURQUE

L'ADVERSAIRE DE TREMBLAY POUR VENDREDI

Ceux qui pensent que Tremblay va gagner très facilement, vendredi prochain s'imaginent peut-être qu'un sauvage ne connaît pas la lutte et conséquemment n'a pas de chance contre un homme expérimenté comme Tremblay.

Mais Montour, l'Indien, faisait de la lutte quand Tremblay était encore apprenti boulanger. Son expérience sur ce point est plus grande, et les lutteurs qu'il a rencontrés avaient appris un système de lutte perfectionné, transmis de père en fils, depuis de nombreuses générations.

Il y en a qui se demandent quels sont les champions renversés par cet Indien ? Ils s'imaginent que n'ayant pas encore lutté avec Hazlip, Bothner, ou Wiley, il ne peut être capable de tomber le Canadien.

L'Indien n'est pas encore venu dans l'Est et n'a pu rencontrer ces champions ; mais si ces derniers étaient allés faire de la lutte dans la prairie, s'ils avaient essayé les champions sauvages, ils auraient perdu un peu de leur confiance dans leurs titres.

Ils auraient vite appris à leurs dépens que la lutte est un art plus perfectionné chez les sauvages que chez les blancs. Ils auraient appris aussi que les sauvages sont toujours en forme, et qu'ils sont entraînés perpétuellement.

Les Indiens sont de magnifiques athlètes, et des lutteurs incomparables. Le spectacle de leurs luttes en plein air est excitant au suprême. Leurs corps souples s'enlacent, leurs muscles se détendent, se contractent, se crispent dans toutes les directions. Leur jeu de jambe est varié à l'infini, et leurs prises se succèdent avec une rapidité que l'oeil a peine à suivre.

LES ENTREES AU TOURNOI

Le tournoi qui aura lieu au milieu d'avril promet de réunir de très beaux lutteurs. Déjà les entrées suivantes ont été reçues : Gotch, Poiré, Pietro, Franz Josef, et Petersen.

Poiré et Pietro sont en mer ou déjà rendus à New-York.

DEFI DE BARRE

Horace Barré est passé à nos bureaux, ce matin : il portait un défi à Cyr et Décarie.

Je vois, dit-il, que Cyr et Décarie se sont raccordés à force de se faire des concessions. Ils vont partir ensemble pour montrer le champion du monde.

Eh bien, avant leur départ, j'ai une proposition à leur faire :

"J'offre de faire un concours de tours de force, comprenant les trois tours de force les plus difficiles qui existent, les plus propres à éprouver la force d'un champion.

Je m'engage de battre Cyr et Décarie le même soir, dans la même arène, l'un après l'autre.

Les tours de force au programme seront:
1. Barre à sphère au développé.
2. Barre à sphère au jeté.
3. Deux haltères séparés.

Barré a laissé cent dollars en dépôt pour garantir ce match.

"Vous voyez, dit Barré, en partant que moi aussi je concède."

Et le gros Horace riait comme un enfant.

KARAKANOF ET SON DEFI

Le Turc pratiquait hier soir la lutte de son pays : le spectacle était unique. Ses prises de jambe, ses retournements de bras sont fantastiques.

A chaque instant on apprend du nouveau en lutte libre quand on suit son entraînement.

Après une heure de tours enchevêtrés, le Turc offrit de prendre trois lutteurs, vendredi prochain, en 45 minutes, à la lutte turque.

La direction du club n'a pas encore trouvé les causes de la défaite rapide de Karakanof vendredi dernier, ni les causes du départ subit de Lumden.

Les recherches se poursuivent.

En attendant, le Turc se pince les lèvres quand on le questionne et dit : "Ça fait rien."

Ce matin, il demandait de faire revenir Lumden.

Peut-être qu'il ne lui ferait rien.

LA LUTTE CHEZ TREMBLAY

Voici le programme des luttes qui auront lieu demain soir chez Tremblay :

105 livres — A. Latour vs. A. St Louis.
140 livres — Raoul Lavoie vs. A. Goyette.
150 livres — Jos. Leduc vs. Adélard Lamothe.

NOTES

Le pugiliste Sandy Ferguson, condamné récemment à trois mois de prison à Boston, pour avoir trop fêté la dive bouteille, se prépare dans sa cellule à sa prochaine rencontre avec Marvin Hart. Ferguson se battra le lendemain de sa sortie de prison, et il sera selon toute apparence, en forme parfaite. Il s'entraîne avec les massues indiennes.

N.A. Michelin a défait Henri Courtois, par un score de 200 à 155, dans une joute amicale de pool, qui a eu lieu ces jours derniers au Cercle Lambert, de Trois-Rivières.

A QUEBEC

BELLE FETE RELIGIEUSE ET SOCIALE — DINER — POUR L'EUROPE — VOL AUDACIEUX, ETC.

(Du correspondant régulier de "LA PRESSE")

Québec, 27 — Il y a eu jolie fête religieuse et sociale à Beauport, dimanche. C'était à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau corps de clairons de la Garde Salaberry, garde fondée à la mémoire de ce héros qui, le 26 octobre 1812, conserva le Canada à la Couronne Britannique. Beauport est le lieu de sa naissance. Les deux députés du comté l'hon. Chs Fitzpatrick et M. Cyr F. Delage, étaient de la fête. Tous deux ont gracieusement fait don de trois épées d'honneur aux officiers principaux de la Garde. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Perron, des Oblats de Saint-Sauveur.

—Le président de la Commission du Port, M. J. B. Laliberté, accompagné de l'ingénieur en chef du port de Québec, est parti pour Montréal, où il aura une importante entrevue avec M. McNicholl, le vice-président de la Compagnie du Pacifique. L'objet de cette entrevue est de régler certains points relatifs à la question du terminus de la ligne de paquebots du C. P. R. en notre port.

De Montréal, M. Laliberté se rendra à Ottawa, où il verra sir Wilfrid Laurier et les ministres fédéraux de la province de Québec, au sujet de certains travaux et améliorations à parfaire dans le port de Québec.

—Le Club des Amateurs d'Equitation et de Chasse à Courre, a offert à ses quartiers généraux, chemin Ste Foy, samedi soir, un dîner complimentaire aux honorables A. Turgeon, Ed. B. Garneau et à MM. Félix Turcotte, écr., et Philias Corriveau, avocat, à l'occasion de leur départ pour l'Europe et à Son Honneur le maire Garneau.

M. l'échevin Georges Tanguay, M. A. L., présidait. Ce dernier proposa après celle du roi, la santé de "Nos hôtes" Tous ceux ci-haut nommés y répondirent. M. le président proposa aussi la santé de la presse. MM. Georges Gale du "Daily Telegraph", Georges Morisset, du "Soleil", et M. L. A. Taschereau, au nom de "L'Eclair", y répondirent. Ce dernier proposa en terminant la santé du président et des membres du club. MM. Tanguay, S. P. Myrand, Ed. Laliberté et J. E. Boily y répondirent.

Les voyageurs partent aujourd'hui, à destination de New-York, où ils s'embarqueront jeudi, sur un paquebot de la ligne française. Ils reviendront sur le premier paquebot de la ligne du C. P. R. qui viendra à Québec au printemps, l'un des palais flottants, "Empress of Britain".

—Le feu a détruit dans la nuit de samedi à dimanche, la résidence de P. Lemieux, boulanger à Saint-Joseph de Lévis. Maison avec remise, four, etc., ont été entièrement consumés, ainsi qu'un char de farine qu'on venait d'emmagasiner. Les pertes sont grandes. Il y a peu d'assurances.

—Les funérailles de M. Louis Jules Bélanger, assistant-protonotaire de la Cour Supérieure, et assistant-greffier de la Cour de Circuit, ont eu lieu, hier matin, à la Basilique. Un grand nombre de citoyens et nombre de professionnels faisaient partie du cortège. Le deuil était conduit par les gendres du défunt. MM. L. P. DeCourval, d'Athabaska E. Maloney, de Montréal ; H. Rousseau, N. P., Trois-Pistoles ; Dr Langis, Petit Rocher, Dr Simard, de Providence, R. I. ; Desfossés, de Montréal ; T. Levasseur, Dr Brochu, J. A. Fortin, Eudore Fortin, A. Boldue ; ses beaux-frères ; J. Garneau, M. Lavoie.

M. le curé Faguy a chanté le service et M. Gustave Gagnon dirigeait la partie musicale.

—M. Frank Carroll, propriétaire du "Daily Telegraph" est arrivé d'Europe, hier, après un voyage de six mois.

—M. T. N. Belleau, C. R., et madame Belleau, sont partis, hier, pour un voyage de trois semaines aux Bermudes.

—Un audacieux coquin a volé la magnifique horloge qui ornait la cheminée de la buvette du Château Frontenac. On ignore qui est le voleur.

—M. Dufour a pris une action de $10,000 contre M. Jos. Paquet, entrepreneur de la Tuque, parce que, au cours d'une explosion, il a perdu la vue alors qu'il travaillait pour le compte de ce monsieur.

—L'hon. T. H. Campbell, procureur-général et ministre de l'éducation dans le cabinet manitobain, a eu une entrevue avec l'hon. M. Gouin, vendredi. On ignore l'objet de cette visite au premier ministre.

TRIOMPHE MUSICAL

Tous les Canadiens éprouvent un légitime orgueil à la vue des succès de Mme Albani. Tous ceux qui ont assisté aux derniers concerts ont aussi été ravis de voir l'art que Mlle Eva Gauthier met dans son jeu. Le merveilleux son du superbe piano à queue Heintzman and Co. n'a pas peu contribué, non plus, à transporter tout le monde d'enthousiasme. Le piano Heintzman and Co (fait par la vieille maison) n'est vendu que par C. W. Lindsay, Limited. Bureau principal : 2366 rue Sainte-Catherine. Succursale de l'est : 1622 rue Sainte-Catherine. Entrepôts à Ottawa, 141 rue Sparks. 120-2

CONDOLEANCES

Le club Lemieux ayant appris avec peine la mort de Madame Piché, mère de M. Camille Piché, député de la division Ste Marie, prie ce dernier, ainsi que la famille éprouvée, d'accepter ses sincères sympathies.

P. GAGNE, Secrétaire-Archiviste.

Exigez toujours de votre fournisseur le
Scotch Whisky AULD SCOTTIE

RIEN N'EGALE LE SCOTCH WHISKY AULD SCOTTIE.

En vente dans tous les Clubs, Hôtels, Epiceries, etc.

F.-X. ST-CHARLES & CIE, Seuls agents pour le Canada, 39-41-43 Rue St Gabriel, Montréal. x

VICHY-CELESTINS
LA SEULE VERITABLE
364-mjs

COURROIE A MAILLES
Roues pour Chaines et Accessoires
ASSORTIMENT COMPLET
ALFRED HAWKSWORTH & SONS CO., Ltd,
Ingénieurs de Moulins.
Fournisseurs Généraux.
551 rue Saint-Jacques

105—mjsn

OLD MULL SCOTCH
OLD MULL
40-mnk

A LA VILLE ST PAUL

Hier soir, a eu lieu une assemblée du Conseil de la ville Saint-Paul. Le maire Judge présidait et tous les échevins, MM. Charland, Boyer, Price, Atchison, Daoust et Guthrie, étaient présents.

La question la plus importante mise sur le tapis a été la localisation de la voie du Pacifique Canadien. On a rappelé la résolution de l'an dernier, au sujet de la demande de cette compagnie pour la localisation de sa voie le long du canal Lachine. Cette voie ferrée doit traverser la rue de l'église, qui est reliée à Montréal par un pont, jeté sur le canal.

Un contribuable, M. l'avocat Emard, ayant obtenu l'autorisation de parler, a demandé énergiquement que la voie ne passe pas à moins de 250 pieds du pont et cette distance sera beaucoup plus favorable au trafic. Le conseil soumettra des plans à la Commission des chemins de fer.

Après quelques affaires de routine, l'assemblée est levée.

PROHIBITION TOTALE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sherbrooke, 27 — Après maintes assemblées orageuses et force délibérations au sujet de la question épineuse des licences, le Conseil de South Durham, s'est enfin prononcé en faveur de la prohibition totale des liqueurs alcooliques.

LA FORTUNA

Le Roi des Cigares à 10c
Renvoyez les bandes pour prime de valeur.
N. B.—Chaque cigare est estampé.
GOULET FRERES, Montréal.
19,26,7,13,21,27, C

MADAME ALBANI

Mme Albani a reçu samedi après-midi, de 3 à 5 heures, dans ses appartements de l'hôtel Windsor. Mme A. R. Primeau, une ancienne amie, et mademoiselle Delorme, sa cousine, étaient parmi ses hôtes.

Une Bonne Chemise

N'est jamais le fait du hasard. C'est une combinaison de reflexion, d'expérience et de bons tissus. Les tailleurs de chemises ordinaires ne peuvent faire que des chemises ordinaires ; voilà pourquoi nous n'employons que des spécialistes, des hommes habiles et expérimentés, et comme résultat, nous vendons de meilleures chemises, quel qu'en soit le prix, que tout autre marchand du Canada.

R. J. TOOKE,
177 RUE SAINT-JACQUES
2387 RUE STE CATHERINE OUEST
1553 RUE STE CATHERINE EST

LA PRESSE

MONTREAL, 27 MARS 1906

LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

Un de nos confrères qu'on considère, à tort ou à raison, comme le porte-parole du Trust, publie ce qui suit :

"La Presse" voudrait-elle nous dire avec quels fonds la ville de Montréal pourrait municipaliser le gaz ?

Québec refuse d'accorder les pouvoirs nécessaires. Mais "La Presse" persiste à conseiller ce qui est impossible. Avec d'aussi bons conseils ses lecteurs n'en continuent pas moins à payer leur gaz $1.20 le mille pieds cubes, et il est tout probable que ce prix ne changera pas de sitôt.

Il est inutile d'aller à Québec demander les pouvoirs permettant d'obtenir les fonds nécessaires à la municipalisation du gaz.

Ces pouvoirs sont inscrits dans la charte actuelle, article 348, donnant à la cité le droit d'emprunter "des sommes d'argent, en vertu d'un règlement approuvé par le vote affirmatif des deux tiers du conseil" et ratifié par la majorité en nombre des propriétaires des immeubles imposables dans les limites de la cité.

Tel est le moyen mis à la disposition des Montréalais pour leur permettre de trouver les fonds nécessaires à la municipalisation du gaz.

Il est d'autant plus inutile d'aller à Québec demander un pouvoir que nous possédons déjà, que Québec ne nous en accordera pas d'autres que ceux mentionnés dans l'article 348.

Le seul pouvoir qu'il nous faut obtenir du Parlement est celui de vendre du gaz aux citoyens ; soit que nous le fabriquions ou que nous l'achetions.

Ce pouvoir obtenu, et le Parlement ne nous le refusera plus, on peut en être sûr, la charte nous fournira les moyens de municipaliser la fourniture du gaz...

Jusque là, hélas ! nous paierons le gaz $1.20 et $1. C'est vrai ; mais il ne faudrait pas, comme les amis du Trust l'ont déjà tenté, presque avec succès, sacrifier l'avenir pour gagner quelques cents de plus dans le présent.

La proposition Ekers, complétée par la proposition Vallières, constituerait, nous le répétons, une solution très acceptable, ayant fait ses preuves à Toronto.

A la proposition Ekers seule on doit préférer la municipalisation.

Le gaz à 85c les mille pieds — proposition Ekers — est un prix très avantageux pour le moment ; le sera-t-il autant dans cinq, dix ou quinze ans ?

Si l'industrie de l'éclairage restait stationnaire, ce taux de 85c ne pourrait être amélioré : l'augmentation de la consommation devant être plus que balancée par celles du prix du charbon et de la main d'oeuvre.

Mais l'industrie de l'éclairage progresse tous les jours. De nouveaux procédés de fabrication, de nouvelles matières premières sont révélés tous les jours ; et, comme le disait dernièrement un savant : "la production à bas prix de l'air liquide, dont l'emploi permet d'obtenir des réactions chimiques inconnues jusqu'à ce jour, révolutionnera l'industrie de l'éclairage dont les procédés peuvent être considérés comme des plus primitifs".

A moins d'un contrat très court — et il est peu probable que le Trust renonce pour si peu à son prix de $1.20— il ne saurait être question de lier les citoyens à un taux fixe.

Nous n'avons rien à perdre, ni le Trust non plus, à l'introduction à Montréal du système en force à Toronto.

Disons, pour simplifier les choses,que la ville passe avec le Trust un contrat à 85c stipulant, de plus, qu'après avoir satisfait aux charges statutaires et payé un dividende de 5 p. c. aux actionnaires, tout surplus réalisé sera partagé entre la ville, les citoyens et la Compagnie, ou, si on le peut, sera appliqué intégralement à la réduction du prix du gaz.

Si la compagnie n'arrive pas à payer un dividende de 5 p. c., ou, du moins, si elle ne peut le dépasser, nous n'en paierons pas moins notre gaz que 85c.

Mais si, pour une rason quelconque, le bénéfice réalisé dépasse ce 5 p. c., nous y participerons.

A Toronto, le surplus entier est consacré à la réduction du prix ; dans le projet Vallières, la compagnie reçoit un tiers, et la ville et les citoyens, deux tiers de ce surplus.

Ce qui est bon pour le gaz l'est également pour l'électricité ; d'autant meilleur que le Trust tient tout sous sa griffe et qu'il ne nous servirait à rien de lui arracher le contrôle du gaz en lui laissant celui de l'électricité.

Nous croyons devoir, dans l'intérêt public, exposer ce plan dont personne ne veut parler, faute probablement de pouvoir le critiquer.

Nous l'exposons longtemps avant la prise en considération de la question par le Conseil, afin d'attirer l'attention du public sur ses avantages et de solliciter les opinions contraires.

Quant au Trust, il fera bien de se persuader que la période du bluff est finie ; qu'il ne lui reste plus que quelques mois pour obtenir de la ville un contrat raisonnable et équitable, car le Conseil Législatif n'osera pas rééditer son coup d'Etat et les partisans de la municipalisation augmentent tous les jours.

AMÉLIORATION DE LA RACE CHEVALINE — LES CHEVAUX ARDENNAIS

Nous félicitons le Gouvernement Provincial de l'encouragement qu'il donne à l'amélioration de la race chevaline.

M. le baron de Lépine a été chargé de faire une nouvelle importation d'étalons et de juments de race ardennaise pour le compte du gouvernement, qui les mettra en vente au commencement de mai. M. le baron en importe aussi un certain nombre pour son propre compte.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. le baron de Lépine s'en vient demeurer avec nous définitivement pour établir un haras à Québec, au Parc Savard. Il se propose d'y tenir toutes les races de chevaux demandées.

Monsieur de Lépine nous semble une acquisition pour la province de Québec, parce que nous le savons bien apprécié en Belgique par son gouvernement, sous lequel il a occupé des emplois très distingués. Du reste, il possède à fonds les connaissances requises pour l'amélioration de la race chevaline. Il laissera Anvers le 10 avril prochain en destination de Québec, sur le vapeur "Tampican", de la ligne Leyalnd.

Parmi les étalons importés figure un magnifique bai-brun nommé "Mirliton", qui a obtenu le 1er prix au concours du 7 août dernier, donné en l'honneur de la visite en Belgique de l'hon. M. Turgeon.

Pour ceux qui s'obstinent à trouver le cheval ardennais trop gros, ils auront l'occasion d'admirer un magnifique type Hackney.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, 27 — Nous avons été gratifiés, hier, d'une pluie diluvienne. C'est peut-être le changement de température qui nous a valu, sur le parquet de la Chambre, une dissertation serio-comique sur le beau et le mauvais temps,par l'hon. M. Foster, ancien ministre tory.

Pour une fois, M. Foster a été gai et comique. Il nous rappelait ce bon Montvalier qui est disparu de la scène, enveloppé dans un drapeau anglais. Pendant une demi-heure, il s'est donné en spectacle comme premier comique accompli. Les députés ont ri à gorge déployée, et tout le monde rit encore.

Que de tours il a dans son sac, ce vieux gringalet que l'on voit toujours grincheux, pour parvenir à dérider ses collègues !

Tenant dans ses mains une gazette de l'ouest, M. Foster demande au gouvernement s'il est bien vrai que les autorités du Yukon ont fait un contrat avec le professeur Hatfield, des Etats-Unis, pour faire pleuvoir à volonté dans le territoire. Il donne lecture d'un contrat, lequel établit que Hatfield s'engage, moyennant $10,000, à aire tomber de la pluie, au moyen d'explosifs chimiques lancés en l'air. Si l'expérience ne réussit pas, Hatfield ne recevra que ses frais de déplacement. M. Foster dit qu'il croyait que la pluie dépendait entièrement de la Providence. Si le gouvernement libéral possède le moyen de faire ouvrir les cataractes de la voûte céleste, c'en est fini des "bleus" dont la récolte serait menacée par la sécheresse. Le gouvernement arrosera les terres de ses amis, grâce au concours de Hatfield, et les tories devront mourir de soif.

Pourquoi pas mettre en oeuvre la science de Hatfield pour remplir un certain canal projeté par le Maître Général des Postes dans un endroit où il n'y a pas une goutte d'eau ?

Si Hatfield brise les couches atmosphériques près de la frontière, et provoque des pluies diluviennes, les Américains auront bien raison de nous demander ce que nous comptons faire de la doctrine Monroe.

M. Foster dit, toujours en badinant, que les libéraux ne donnent pas "fair play" aux conservateurs en leur enlevant, d'un seul coup, l'occasion de répéter à l'électorat que celui-ci ne doit remercier que la Providence pour les belles récoltes qui font la prospérité du Canada. Décidément, le gouvernement Laurier n'a plus confiance en la Providence, puisqu'il a engagé un fabricant de températures, etc., etc.

Une demi-heure durant, M. Foster a tenu la Chambre en hilarité avec ses propos badins. Il termine en disant que Hatfield est un farceur qui se paie la tête de notre gouvernement.

Le Premier Ministre rend hommage à la vaste imagination de M. Foster et à ses talents de comédien. Il dit qu'aux souhaits de l'ancien ministre tory, il croit que celui-ci ne serait pas indifférent aux talents de M. Hatfield si ce dernier pouvait jeter un peu d'eau dans une certaine entreprise de M. Foster, laquelle entreprise est à sec. Sir Wilfrid déclare, sans trop s'occuper des farces de son interlocuteur, que le gouvernement fédéral n'a nullement eu connaissance du contrat en question, et que le Conseil du Yukon a plein pouvoir d'utiliser à sa guise les revenus de ce territoire pour les améliorations locales.

Le chef de l'opposition a voulu traiter la question au sérieux, mais l'hilarité était devenue générale, et il dut reprendre son siège, suivi de l'hon. M. Oliver qui endossa les remarques du Premier Ministre, après quoi l'incident fut clos.

× × ×

A part cet incident, le débat sur la question de nos pouvoirs hydrauliques et d'une pension aux vétérans de l'invasion fénienne dont il est fait mention dans mon rapport parlementaire publié dans une autre colonne, la journée a été calme à la Chambre.

Je vous donnerai quelques nouvelles politiques. L'hon. sénateur McGregor, de Pictou, a été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de feu l'hon. M. Jones. Cette nomination crée la troisième vacance dans le sénat pour la Nouvelle-Ecosse, ce qui, avec les deux vacances pour le Nouveau-Brunswick, fait cinq vacances en tout au Sénat.

× × ×

Hier, l'hon. M. Fielding, Ministre des Finances, a fait sa première sortie en voiture. Il compte reprendre son siège à la Chambre dans trois ou quatre semaines. Son médecin lui a permis de recevoir tous les jours, entre 10 hrs et midi, les députés qui ont absolument besoin de le voir pour affaires pressantes.

× × ×

L'hon. sénateur R. Jaffray, de Toronto, a été présenté au Sénat hier après-midi, par les honorables MM. Scott et Kerr; et l'hon. sénateur P. Roy, d'Edmonton, N.-O., par MM. Scott et Thibodeau, (Rigaud.)

Demain, le sénat s'ajournera à mercredi, le 18 avril. Nos Immortels prennent leur vacance de Pâques.

× × ×

Ce n'est pas seulement à la Chambre que le gouvernement fédéral passe des mesures importantes. Les ministres réunis dans le cabinet font autant de besogne que le parlement; et ce, non-seulement durant la vacance, mais pendant toute la session.

—Le dernier numéro de la "Gazette du Canada" nous apprend que l'Acte de 1901 pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics, est rescindé et remplacé par de nombreux règlements plus sévères et complets. Les nouveaux règlements pourvoient à la nomination d'un ou deux inspecteurs généraux dont le devoir sera de faire observer la loi d'hygiène et de faire des rapports au Ministre de l'Agriculture.

—Les règlements concernant l'hygiène obligent chaque département ou entrepreneur de tenir l'inspecteur au courant des travaux publics en voie d'exécution, donner le nombre d'employés, etc. Les entrepreneurs sont tenus de fournir un médecin aux hommes lorsque le nombre excède 75 et ne dépasse pas 500. Il faudra un médecin pour chaque 500 hommes, excepté si l'inspecteur juge à propos d'augmenter le nombre de médecins. Ceux-ci seront payés et munis d'une pharmacie convenable, le tout aux frais des entrepreneurs des travaux.

Le bureau d'hygiène pour tous travaux sera composé de l'inspecteur, du médecin ou des médecins engagés sur les travaux, de l'ingénieur du gouvernement en charge de ces travaux, et, en son absence, de tout ingénieur engagé sur les travaux désigné par le gouvernement. Tout ce personnel est soumis aux mêmes obligations qu'un bureau régulier d'hygiène ,pour faire des rapports ou faire observer la loi d'hygiène.

Les entrepreneurs pourront retenir 50 centins par mois sur les gages de chaque employé, pour se rembourser des frais d'administration, prescrits par les règlements; car les hommes n'ont rien autre chose à payer pour soins du médecin ou médicaments.

Dans le cas de maladies contagieuses au milieu d'un camp d'ouvriers, l'entrepreneur devra pourvoir à l'établissement et au maintien d'un hôpital isolé.

Les règlements s'appliquent à tous les travaux publics, que ces travaux soient exécutés par une compagnie ou par un entrepreneur, ou directement sous la charge du gouvernement. Les employés pour la construction du chemin de fer Trascontinental auront le bénéfice de ces nouveaux règlements.

BLAISE.

QUI SOUFFRE DE L'ASTHME?

Apprenez quel est le vrai remède permanent

Les médecins émettent diverses théories sur la cause de l'asthme.

Mais la cause importe peu ; c'est la guérison qu'il vous faut.

Les remèdes internes sont inutiles d'aucune valeur. Servez-vous du remède à air azonisé, "Catarrhozone", et l'asthme ne résistera pas longtemps.

On ne saurait en douter, Catarrhozone n'est pas à l'état d'essai.

Des milliers de personnes ont été par faitement et promptement guéries, comme Ed. J. O'Connor, de Sault Sainte Marie, Ont., qui écrit :

"Depuis mon enfance j'ai constamment souffert de l'asthme et du catarrhe. J'avais le nez et la gorge toujours remplis de mucus. Quand venaient des accès d'asthme je croyais en mourir, il me fallait m'asseoir pour essayer de respirer et je souffrais terriblement.

Catarrhozone a été merveilleux dans mon cas ; il m'a rendu la santé et je suis heureux de le recommander."

Votre pharmacien vend Catarrhozone : un traitement de deux mois coûte $1.00 ; traitement d'essai, 25c. Par la poste, de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont. w (5)

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE RAFRAICHIT LA GORGE. n

POUMONS FAIBLES

C'est la vieille histoire de la faiblesse de la gorge, une tendance à la faiblesse des poumons dans la famille. Vous n'êtes pas encore débarrassé de votre ancien rhume qu'un nouveau arrive. Le Pectoral Cerise d'Ayer enraye cette tendance à prendre facilement le rhume. Il renforcit, guérit. Demandez à votre médecin, la première fois que vous le verrez, ce qu'il pense du Pectoral Cerise d'Ayer pour les poumons faibles.

Nous n'avons pas de Secrets ! Nous publions les Formules de tous nos Remèdes.

Fabriqué par the J. C. Ayer Co., Lowell, Mass, fabricants aussi de

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER — Pour les cheveux.
LA SALSEPAREILLE D'AYER — Pour le sang.
PILULES D'AYER — Contre la constipation.
REMEDE D'AYER CONTRE LA FIEVRE — Contre la malaria et la fièvre.

yw

"The Beer That Makes Milwaukee Jealous"

(Registered.)

La Brasserie la plus modernes et la plus populaire du Canada.
Capacité productive: 75,000 Barils Annuellement.

LA BIÈRE LA PLUS PURE, LA PLUS LIMPIDE ET LA MEILLEURE QUI SOIT.

The Montreal Brewing Company,

ETABLIE EN 1840.

IMPERMEABLES RIGBY

Voilà ce qu'il vous faut à cette époque de l'année.
Ils font l'office d'un pardessus ordinaire et d'un imperméable.
Ils protègent contre la pluie, et ils conviennent on ne peut mieux pour le temps actuel.
Ne manquez pas de venir voir notre grande variété de draps et de couleurs avant de donner votre commande.
Nous sommes les seuls agents, à Montréal, pour la vente de ces fameux imperméables.

Un Imperméable "Rigby" vous Donnera Satisfaction

Prix : $10 à $30.

"MALE ATTIRE"

Angle rues Craig et Saint-Pierre,
1875 RUE STE CATHERINE, 2238 RUE STE CATHERINE.

Usines "ISLAND CITY"

Manufacture de Peintures et Vernis.

Les peintures préparées :: :: ::

"ISLAND CITY"

pour les maisons et les planchers

SECHENT EN 8 HEURES.

P. D. DODS & CO., - Props.

117,m.j.s,n

Cartes Postales de Paques

Enluminées de magnifiques couleurs. Une douzaine, 50 cents — postal note, — Votre commande immédiatement. Approvisionnement limité. Dominion Publishing Co., boîte 206, Montréal. 119—3 V

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME

Tonique des toniques pour les femmes pales et faibles

En vente partout à 75 cts. La Bouteille

276-1mMyn

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Rayon de la Papeterie

CARTES ET LIVRETS DE PAQUES

Nous venons de recevoir et nous sommes prêts à vous montrer une belle ligne choisie de Cartes Postales et Nouveautés de Pâques ; ne manquez pas de venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

RAYON DES ARTICLES SPORTIFS

Chaloupes à Moteur, Chaloupes à Rames, Canots, Rames et Avirons.

Grâce à l'assortiment complet que nous avons en magasin, nous sommes en état de vous expédier, tout de suite, ce dont vous avez besoin. Tous les principaux fabricants y sont représentés.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT.
ATTENTION SPECIALE AUX COMMANDES PAR LA POSTE.

HENRY MORGAN & CO. - - Montréal.

112-n

Claques Granby 'HOLD FAST'

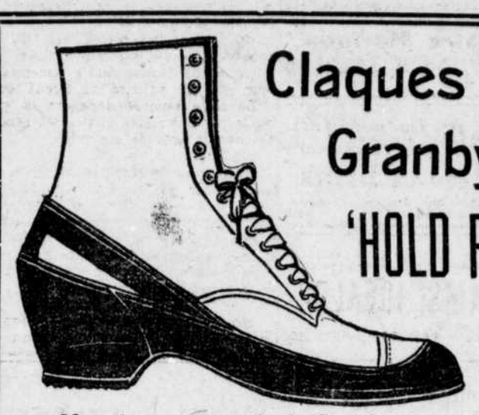

Une des nouveautés de Granby pour 1906. De plus, les claques les plus parfaites pour femmes.

Avec la bande élastique qu'il y a en arrière, une "HOLD FAST" ne peut s'arracher — et la tâche de les enlever est réduite de moitié.

Demandez les CLAQUES GRANBY "HOLD FAST" et faites attention au talon et à la marque de fabrique Granby toutes les fois que vous en achetez.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS

Dominion DeForest Wireless Telegraph Company Limited

BUREAU DE MONTREAL. — 23 Edifice du Board of Trade. Téléphone Main 913.
BUREAUX DE QUEBEC. — 28 rue Saint-Louis. Téléphone No 43.—98 rue Saint-Pierre. Téléphone No 139. Et dans les édifices du Parlement .
BUREAUX D'OTTAWA. — 40 rue Sparks. Téléphone No 3054. Et dans les édifices du Parlement.
TAUX DE JOUR. — 20c pour 10 mots. 1c par mot supplémentaire.
TAUX DE NUIT. — 20c pour 25 mots. ½c par mot supplémentaire.
Distribution gratuite des messages par des messagers en uniforme.
Nous garantissons un service prompt et efficace et nous sollicitons votre patronage
Dominion DeForest Wireless Telegraph Company Limited

Nous offrons les actions dans la Compagnie susnommée pour. . . . . **$5.00 chacune**

Elles sont entièrement payées et non imposables et lorsque le POSTE TRANSATLANTIQUE sera complété, vers le 1er novembre, elles ne vaudront pas moins de. . . . . **$100.00 chacune**

Adressez toutes remises et correspondances à

HUMPHREY & COMPANY, 160 Saint-Jacques, Montréal, Can

SEULS AGENTS POUR LA COMPAGNIE. 109-n

CHAPEAUX

Un Style Entre Cent

Si vous désirez voir tous les autres et les essayer, venez ici. Chapeaux en feutre-fourrure pur, les "meilleurs de l'Amérique", à $2.00 chacun.

Ces chapeaux vont nous être beaucoup demandés, mais, avec 20 douzaines de chaque ligne de formes populaires, nous sommes, croyons-nous, en état de donner satisfaction à tout le monde.

Nous en avons déjà reçu 200 douzaines ce printemps ; ce qui peut vous paraître exagéré. Cet énoncé, cependant, est vrai, et tous ces chapeaux sont destinés à notre commerce de détail. Nous les avons importés directement des manufacturiers, et nous en avons commandé beaucoup d'autres. Venez les examiner.

Un de nos chapeaux à $2.00 vous durera aussi longtemps que vous le désirerez, tout en conservant aussi bien sa forme et sa couleur, que n'importe quel chapeaux de $5.00.

Venez acheter votre prochain chapeau chez nous.

Allans

Angle rues Craig et Bleury et 2299 rue Ste Catherine.

P. S. — Passé cette semaine, nos magasins resteront ouverts jusqu'à 9 heures tous les soirs, et jusqu'à 10.30 le samedi.

Couchettes à Bon Marché.

La vignette ci-dessus est une illustration de notre couchette double réduite de $30 à $18.

Il nous en reste un nombre limité qui se vend promptement. Elles sont émaillées de blanc avec ornements en cuivre.

Prix régulier $30.00 ; maintenant $18.00.

Nous avons aussi un lot de couchettes simples ou doubles, émaillées vert ou blanc avec ornements en cuivre.

Ce sont de bonnes couchettes solides et joliment finies.

Comme il n'en reste qu'une douzaine, nous en réduisons les prix de 33⅓ p. c.

Nous en exposons quelques-unes dans nos vitrines.

Renaud, King & Patterson,

Angle des rues Guy et Ste Catherine

AMUSEMENTS

Théâtre des Nouveautés Comédie Française
Tél. Bell Est 1395.
SEMAINE DU 26 MARS
Rentrée de Melle Gondy et de M. Perny dans
L'Abbé Constantin, Par Ludovic Halévy.
Intermèdes lundi soir, - Matinée samedi.
Semaine prochaine: **Georgette Lemeunier.**
120—6

Théâtre National Français
Tel. Bell Est 1736. Tel. Marchands 320.
Semaine du 26 Mars 1906
Le Roi de l'Argent
Prix: Matinées 10c, 15c, 20c, 25c et 50. Prix: Soirées 10c, 25c, 35c, 40c et 50c. Semaine prochaine: **MARIE-JEANNE.** 119-6

THEATRE BIJOU Ancien Palais-Royal
Coin Saint-Laurent et Lagauchetière
Direction - - - - JEAN CAREME
Semaine du 26 Mars **"RIP"** Opéra-comique en 4 actes et 7 tableaux.
Musique de R. Planquette, auteur des Cloches de Corneville. Matinées - lundi, mercredi, jeudi, samedi. 120-5 E

Ouimetoscope Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm.
Entrée 1452 Ste Catherine
SEMAINE DU 26 MARS
Le Ouimetoscope. Vues Animées et Chansons Illustrées.— 2 représentations par jour: après-midi à 2½ hrs, soir à 8¼ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 120-6

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute la semaine. Mat. Samedi.
MLLE ELLIS JEFFRIES dans le captivant
Mr VANDERVELT
SEMAINE PROCHAINE **YVETTE GUILBERT**
120-2

ACADEMIE Toute cette semaine, Matinées mercredi et samedi
PERCY G. WILLIAMS, Présente
"Les Quatre Mortons"
dans **Breaking Into Society. Prix: 15, 25, 50, 75c.** Semaine prochaine: **Lottie Williams in My Tom Boy Girl.** 120-6

FRANÇAIS Chaque après-midi et soir.
CETTE SEMAINE
The Curse of Drink
Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine: **Why Girls Leave Home.** 120-6

ROYAL Toute cette semaine Matinée chaque jour
"WILLIAMS' IDEALS"
Prix: 10, 20, 30 et 50c.
Semaine Prochaine: **SAM DEVERE'S CO.**
120—6

TOMBOLA, TIRAGE LE 25 AVRIL
Pour Venir en Aide à la Société Protectrice des Animaux

Plus de 200 prix, parmi lesquels se trouvent: un billet de salon de première classe, aller et retour, pour l'Angleterre, via n'importe quel vaquebot de la ligne Allan. Un piano avec tabouret — C. W. Lindsay Co., Ltd. — Une montre en or. — R. Hemsley — Une machine à coudre New Williams. Quelques chiens, pure race. Une bague avec grosse opale. Un billet aller et retour pour Saint-Jean, N. B., par le C. P. R. Un billet aller et retour, pour Toronto, par le Grand-Tronc. Une pièce de centre électrique — H. Birks and Sons. — Un complet Fit-Reform. Une caisse de champagne Perrier - Soueb. Billet $1.00. Tirage le 25 avril. Les billets sont à vendre: à la succursale du "Star", rue Sainte-Catherine; chez C. W. Lindsay et Cie, Ltée., 2366 rue Sainte-Catherine; à la Garde-Robe Fit-Reform, 2344 rue Sainte-Catherine; chez Dupuis Frères, 1571 rue Sainte-Catherine; chez J. G. Milloy, 2117 rue Sainte-Catherine, et par le secrétaire, au No 117 rue Crescent, ainsi que par les membres du comité de la S. P. C. A. 109—m.n

Tel. Bell Main 89
TOUT S'USERA
Mais le placage que nous ferons pour vous sera garanti durable.
MYLBURNER & MATHEWS.
(10) Coin Berri et des Commissaires.

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 23 avril 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai de l'Hôpital de la Quarantaine, à la Grosse Ile, comté Montmagny, province de Québec, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, à la Grosse Ile."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. Chs. Desjardins, commis des travaux publics, bâtisse du bureau de poste, Montréal, chez M. A. R. Décary, ingénieur résident, 5 rue du Fort, Québec, ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin, et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de trois mille dollars, — $3,000.00, — à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 22 mars 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 121—3

Nouveautés de Pâques . .

Paques étant tardif tombe précisément dans la saison où notre magasin abonde de choses nouvelles.

Nous songeons depuis des semaines à la fête et aux cadeaux de Pâques, et cela fait que nous avons un assortiment intéressant de choses nouvelles en or et en argent tout spécialement convenables pour cadeaux de Pâques.

Henry Birks AND SONS,
Limited
Orfèvres et Bijoutiers,
Square Phillips

NOUVELLES OUVRIERES

Le local No 69, des travailleurs en buanderie a tenu hier soir une très belle et enthousiaste assemblée sous la présidence de M. P. Cholette. Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, on procéda à l'initiation de deux nouveaux membres ainsi qu'à la réception de plusieurs nouvelles applications. Les deux nouveaux membres sont MM. A. Chagnon et A. Mantha, agents pour des buanderies de l'union. Ils comptent sur l'encouragement de tous les unionistes et particulièrement sur celui des machinistes, des peintres et autres ouvriers se servant de salopettes, gilets, etc.

Le comité de l'étiquette de l'union fait rapport qu'un certain agent se promène par les rues avec une voiture portant l'inscription "Union Hand Laundry" et qu'il n'est pas unioniste, ni ne représente pas non plus un atelier de l'union. Quelques autres affaires d'intérêt général furent ensuite transigées puis la séance fut levée.

× × ×

Par l'intermédiaire du président Mitchell et du vice-président Lewis, les mineurs ont présenté leur ultimatum aux propriétaires de mines hier. L'ultimatum demande le rétablissement de l'échelle des salaires de 1903 qui constitue une augmentation de 5.55 p.c., sur l'échelle des salaires actuels. Les patrons ont déclaré qu'ils remettraient leur réponse aujourd'hui, à neuf heures.

De cette réponse dépendra la grève ou le règlement des difficultés pendantes depuis près de six mois.

× × ×

Il est grandement question en ce moment d'une grève d'employés de tramways à London, Ont. Ils demandent une augmentation de salaires. La compagnie reconnaît, dit-on, la justesse de ces demandes, mais se dit dans l'impossibilité d'y faire droit, vu la mauvaise condition de ses affaires.

× × ×

Nous recevons la communication suivante des officiers du nouveau club ouvrier du quartier Hochelaga avec prière d'y donner suite.

M. le rédacteur des Nouvelles Ouvrières,

Veuillez donc publier ce petit manifeste au nom des officiers du club ouvrier d'Hochelaga :—

Aux camarades du quartier Hochelaga:

Un affreux canard qui tend à chanter l'impuissance du parti ouvrier dans ce quartier, et la fin prématurée du nouveau club est en train d'éclore: il convient de lui couper immédiatement les ailes avant qu'il ne prenne son vol.

La puissance d'un parti politique, comme l'avenir d'un club ne dépend nullement de la possession ou de l'usage d'une salle dans un quartier.

Tous deux relèvent plutôt de la conviction sincère et forte des coeurs dans la justice et la vérité de la cause.

Quelle cause plus belle; plus juste et plus noble à défendre que la cause de l'ouvrier ?

Mais l'heure de la bataille n'est pas l'heure de la défaite; c'est au contraire l'heure des héroismes, celle de la victoire pour les vaillants et les forts.

Aussi bien, c'est le moment de se montrer !

Arrière les lâcheurs, les timides ou les faibles; arrière tous ceux qui ne se présentent d'ordinaire que pour partager les profits de la victoire.

Mais à nous les solides, les vaillants et les forts.

Qu'ils se rassurent, et se tiennent en rangs pressés autour du drapeau ! qu'ils s'empressent d'inscrire leurs noms sur les listes qui leur sont présentées par les camarades, et qu'ils versent entre les mains du trésorier, leur modeste contributions de 10. cents par mois. Puis ils répondent à l'appel de leurs officiers qui les inviteront incessamment à l'inauguration de leur nouvelle salle, sous la présidence du député Alp. Verville.

LES OFFICIERS.

× × ×

Samedi soir avait lieu une assemblée des citoyens du Boulevard Saint-Denis, à la salle Lacasse, dans le but de fonder un club ouvrier dans cette division.

L'assemblée était très nombreuse, M. Le M. Dupont ouvrit la séance et demanda que l'assemblée choisit un président temporaire.

M. Giroux de l'Union des Briquetiers fut choisi unanimement comme tel. M. Arcand fut prié d'adresser la parole, ce qu'il fit avec plaisir et sut comme toujours intéresser vivement l'auditoire.

Entre autres remarques, il dit qu'une bonne partie des députés n'allaient en Chambre que pour voter du côté de leurs chefs, sans s'occuper de l'intérêt de leurs électeurs et la preuve, c'est qu'avant qu'il y ait un député ouvrier à Ottawa, quatre des députés de l'Ile de Montréal ne connaissaient pas l'existence de la "Gazette du Travail" publiée par le gouvernement Fédéral. Et ce sont ces gens, s'écria-t-il, qui ont promis de surveiller vos intérêts: qu'en pensez-vous ?"

M. Arcand fut souvent et chaleureusement applaudi.

Il fut suivi de M. L. M. Dupont qui dit que, loin d'être des anarchistes, comme on veut les faire passer en certains milieux, les ouvriers sont les partisans de la paix et de la concorde, et la preuve, dit-il, c'est que les premiers ont adopté le drapeau rouge et que le Parti Ouvrier, lui, a pris celui de la paix, le drapeau blanc.

Il demanda si aucun des deux vieux partis politiques était en état de montrer son programme politique comme le Parti Ouvrier le fait à chaque occasion; même plus que cela, pour flatter l'opinion publique certaines gens s'emparent des clauses du programme ouvrier et essaient d'en faire des lois voulant faire croire par là que ces lois viennent d'eux. M. Dupont termine par quelques explications sur le fonctionnement des clubs ouvriers.

M. Alphonse Verville, député ouvrier, fit alors son entrée dans la salle au milieu des applaudissements et des vivats, preuve éclatante qu'il est bien le député du peuple, l'idole des ouvriers et qu'ils sont fiers de la confiance qu'ils ont mise en lui.

M. Verville monta alors à la tribune et commença par dénoncer la sévérité du bill concernant l'observance du dimanche. Il dit que ce bill protégerait les gens qui ont des loisirs et peuvent s'amuser chez eux, mais priverait l'ouvrier de l'avantage de se délasser le dimanche des fatigues et des ennuis des six jours de la semaine. Il dit qu'il est en faveur du bill contre l'usure et que douze pour cent est un taux raisonnable.

Il relève la critique de certains journaux à propos de son absence, lorsque la motion du député Broder fut votée. D'abord, dit-il, si j'avais été là, j'aurais voté contre, car c'était pour augmenter la pension d'un soldat, qui a été blessé dans la guerre du Transvaal, et il dit que c'est le gouvernement Britannique qui doit pourvoir à cela et non le Canada. Il termine en disant qu'il viendra aussi souvent que possible expliquer sa conduite, devant les membres de ce Club.

Ces diverses remarques furent souvent interrompues par des longs applaudissements. M. Achille Latreille, lui succéda et parla en faveur de la formation de clubs ouvriers démontrant leurs avantages et la force qu'il y a quand les ouvriers sont unis.

Rien ne peut leur résister, ni influence, ni argent, ni promesses et ni les menaces même ne produisent pas d'effet. "Continuez dit-il, à voter pour des candidats ouvriers et vous voterez pour vous mêmes. Après quelques autres remarques, le club procéda à l'élection des officiers qui furent tous élus par acclamation. Voici le résultat, Président: D. Giroux, vice-président, Théodore Hémond; secrétaire-archiviste et correspondant, S. Cauchon, secrétaire-financier et trésorier, Henri Ouimet;

Délégués au Comité Général:

André Dazé, Rodolphe Caron, Magloire Filiatrault, Théogène Verville, et J. A. Gaudet.

Le nom du nouveau club sera: Club Ouvrier du Boulevard St Denis.

Les assemblées auront lieu tous les premiers lundi de chaque mois à la salle Lacasse, et la contribuition sera d'un dollar par année payable d'avance ou dix cents par mois.

Si nous en jugeons par les recettes de samedi, ce club est appelé à prospérer rapidement, le nombre des membres inscrits dépasse déjà la cinquantaine.

× × ×

Les ouvriers en bois de cette ville ont tenue hier soir deux assemblées des plus fructueuses et des plus encourageantes. La première a eu lieu à la salle Saint-Joseph sous les auspices de l'union No 134. Il y avait salle comble et une foule de nouveaux adhérents ont été admis dans les rangs du local. Ont adressé la parole: MM. Leroy, Arcand, Lefebvre, et Ainey.

A la salle Chartier, les employés de manufacture de portes, châssis et similaires du local 1127 ont obtenu un succès sans précédent et qui assure du coup le succès futur de ce beau syndicat, MM. Martel, Lynch, Arcand et Ainey ont parlé avec beaucoup de succès des avantages de l'unionisme.

× × ×

Il y aura, ce soir, à la salle Saint-Joseph, assemblée régulière du local No 144, des plombiers pour affaires très importantes. Le local 116, des ferblantiers-couvreurs se réunira aussi ce soir, en assemblée régulière à la salle Saint-Joseph. Avis à tous les membres d'être présents.

Réunion aussi ce soir, des charpentiers du port, local 178, à la salle des débardeurs.

LA NOURRITURE COMPTE
Dans l'administration d'un chemin de fer

Parlant de la nourriture, un employé de chemin de fer s'exprime ainsi:

"Mon travail m'expose à toutes sortes de températures, je prends mes repas à des heures régulières et je suis forcé de manger toute espèce d'aliments.

"Durant 7 ans j'ai souffert d'indigestion causée par l'usage d'aliments pesants, gras, amylacés, graisseux et mal cuits, ces aliments étant de ceux que les hommes de mon métier se procurent avec le plus de facilité. Chaque repas ou lunch était généralement suivi de graves douleurs et de sensations brûlantes dans l'estomac; je ne dormais plus et je ne pouvais presque plus travailler. Mon cerveau était si épuisé qu'il m'était très difficile d'accomplir mes devoirs de manière convenable.

"Ceci dura jusqu'à il y a un an environ, alors que mon attention fut attirée sur la nourriture Grape-Nuts, par une annonce de journal et je résolus de l'essayer. Depuis lors, j'ai fait usage de Grape-Nuts. Depuis lors, j'ai fait usage de Grape-Nuts à presque tous les repas et parfois entre les repas. Nous avons peu de temps, nous, employés de chemin de fer, pour préparer notre nourriture dans nos cuisines, et je trouve que Grape Nuts m'est d'une immense utilité, car il est tout cuit.

"Pour abréger un récit déjà long, Grape-Nuts a fait de moi un homme nouveau. Je n'ai plus de brûlements d'estomac et n'éprouve plus de symptômes d'indigestion. Je puis digérer n'importe quoi tant que je mange Grape-Nuts, mon cerveau est lucide et me sert avec une exactitude comparable à celle d'une montre d'ingénieur et mes anciens troubles nerveux sont entièrement disparus." Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison. Lisez le petit livre "The Road to Wellville" dans les paquets. ww

COROLLAIRE D'UN ACCIDENT

Québec, 27. — Un ouvrier, du nom de Juste Dufour, vient d'enrégistrer une action de $10,000 contre M. Jos. Paquet, entrepreneur, de l'embranchement de La Tuque, chemin de fer "Québec et Lac Saint-Jean." Le demandeur allègue dans son action que lors d'une explosion qui se produisit dans les carrières du défendeur, lui, Dufour, perdit complètement la vue.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le **Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils,**
Bureaux: {Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D. C.
m.j.a.

FETHERSTONHAUGH & BLACKMORE
BREVETS D'INVENTION
Edifice Liverpool & London & Globe, Montréal
aussi à Toronto-Ottawa-Winnipeg-Washington
Demandez notre livre sur les brevets "THE PROSPECTIVE PAT ENTEE. 79-mjs

L'endroit pour vous acheter un nouveau chapeau de printemps est a
L'American Hat & Fur Store
27 ET 29 RUE SAINT-LAURENT
HATS

SIROP MATHIEU
de Goudron et d'Huile de Foie de Morue,
Guerit les Rhumes et Bronchites. Fortifie le système et rend la santé par son effet tonique. Egalement bon pour enfants ou adultes. En vente partout, 25c. le gros flacon. CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q. C-11-05

L. CHAPUT, FILS & CIE, DEPOSITAIRES EN GROS **Montréal.**

Un paquet de mauvaise teinture rend les femmes malheureuses et de méchante humeur.

LES
Teintures Diamond
Ont rendu des millions d'épouses, de mères et de sœurs, heureuses et contentes.

Les femmes qui achètent et emploient des paquets de teinture frelatée, faible ou sans valeur mis sur le marché comme imitation des teintures Diamond toujours sûres et effectives, peuvent s'attendre à de tristes expériences et à des désappointements chez elles.

Des paquets de teinture brute, ne portant que des noms fictifs pour les recommander et vendus par des commerçants uniquement pour faire de gros profits, sont la cause directe de la mauvaise humeur et de l'irritabilité de la femme dans beaucoup de maisons.

Si nos femmes et nos filles voulaient s'éviter du trouble, des pertes en effets et en argent, elles devraient insister pour avoir les Teintures Diamond quand elles ont à teindre quelque chose chez elles. Un paquet de 10 cents des Teintures Diamond qui ont subi l'épreuve du temps, coloreront toujours plus d'articles que deux paquets d'autres teintures et elles donneront des couleurs plus brillantes, plus soutenues et plus durables. Quand on a employé une fois les Teintures Diamond, elles deviennent les teintures préférées dans toutes les maisons bien réglées.

Envoyez vos noms et adresse à Wells & Richardson Co., Limited, Montréal, P.Q., et vous recevrez gratuitement notre nouveau livre qui traite de teinture, notre carte d'échantillons de tissus teints et notre livret en vers intitulé "The Longjohn's Trip to the Klondyke." 6,17,27 k

LA COULEUR, LA SAVEUR, LA BONNE ODEUR
Sont les points forts du THE
Blue Ribbon
Sa RICHE COULEUR CLAIRE, son PARFUM frais et sa SAVEUR DELICIEUSE lui ont fait des foules d'amis. EN ETES-VOUS ? x

SOUMISSIONS

DES soumissions adressées au soussigné, à Ottawa et marquées sur l'enveloppe: "Soumission pour huile d'éclairage," seront reçues jusqu'au cinq avril prochain, pour la livraison de 90,000 gallons, plus ou moins, d'huile d'éclairage pour les phares, d'après le cahier des charges pour la saison de 1906.

Une certaine quantité d'huile doit être livrée dans des caisses et d'autre dans des barils, tel que requis par le ministère; les caisses devront contenir deux bidons de 5 gallons. L'huile, les bidons, les caisses et les barils doivent être conformes au cahier des charges.

Les soumissionnaires devront spécifier leurs prix, par gallon impérial, dans les caisses et barils qui seront livrés aux entrepôts suivants: Sarnia, Ont., Port Dalhousie, Ont.; Kingston, Ont.; Montréal, P. Q.; Québec, P. Q.; Saint-Jean, N. B.; Newcastle, N. B.; Gloucester Junction, N. B.; Halifax, N. E.; Pictou, N. E., et Charlottetown, I. P. E.

Le cahier des charges et les formules de soumissions pourront être obtenus des percepteurs de douanes, à Petrolia, Sarnia et au ministère, ici.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté égal à 5 pour cent du montant total de la soumission.

Les journaux publiant cette annonce sans autorisation de la part du ministère ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la marine et des pêcheries.
Ministère de la marine et des pêcheries,
Ottawa, 21 mars 1906. 121-6

MANTEAUX DE CHEMINEE, TUILES, MOSAIQUE, BUCHES A GAZ, CHENETS, SERVICES DE FOYER.

WEBSTER BROS & PARKES,
1803 rue Notre-Dame.
14.17.20.22.24.27.29.31

Puisque les mères sont contentes de voir leurs bébés en santé, elles devraient les nourrir avec la
Nourriture Lactée

Si la Nourriture Lactée est en grande demande ce n'est pas dû à une réclame tapageuse mais au fait que ceux qui s'en servent la recommandent à leurs amis et voisins. Personne ne sait mieux que la mère expérimentée l'importance qu'il y a à donner la nourriture qui convient au bébé et pour cette raison ceux qui ont fait usage de la Nourriture Lactée savent qu'ils rendent le plus grand service possible à leurs amis en la leur recommandant.

Si les mères veulent que leurs bébés soient heureux et bien portants il faut qu'elles s'en tiennent strictement à une diète avec de la Nouriture Lactée. Les spécialistes en fait de maladies des enfants la prescrivent, les parents intelligents recommandent et les bébés qui en vivent prouvent par leur état de santé, leur figure joyeuse et colorée, leurs yeux brillants combien elle est propre à l'enfant. k

FATAL DERAILLEMENT

Casper, Wyo., 26. — Un convoi d'accommodation du "Chicago et Northern Ey" est tombé à côté de la voie, à 26 milles d'ici.

Neuf personnes ont été tuées et treize autres ont été blessées. Les tués se sont trouvés pris comme dans une souricière dans les wagons.

En même temps un accident arrivait sur le pont qui traverse la rivière Platte. Une partie du pont a été enlevée par les flots et il a été impossible d'envoyer un train de secours sur les lieux du sinistre.

PERMIS DE CONSTRUCTION

La maison de Mme P. P. Martin, angle des rues Saint-Denis et Lagauchetière, sera remplacée à la fin de l'année par un superbe édifice de tris étages qui comprendra un magasin et 11 logements. Ce ne sera cependant pas une conciergerie. Le magasin ayant son entrée particulière. La façade sera de brique pressée jaune et de pierre romaine. L'édifice, qui coûtera $18,000, aura 65 pieds de façade sur la rue Saint-Denis et 105 pieds sur la rue Lagauchetière. L'architecte est M. C. Dufort. Ce sera la première maison du genre dans l'Est.

—M. W. H. Biggar fait construire, pour $12,000, deux logements à l'angle de l'avenue des Pins et du Chemin de la Côte-des-Neiges Architectes, Sax et Archibald.

Ces deux permis ont été pris ce matin.

Chamberlain's

Cough Remedy
(Remède de Chamberlain contre la Toux)
Le Favori des Enfants
—GUERIT—
Toux, Rhumes, Croup et Coqueluche.
Ce remède est renommé pour ses guérisons dans une grande partie de l'univers. On peut toujours s'y fier. Il ne contient pas d'opium ni d'autres drogues dangereuses et on peut le donner en toute confiance à un bébé comme à un adulte
Prix, 25 cts; Grande bouteille, 50 cts
(70) 27 305-z

Tous les Canadiens
Connaissent les Célèbres
CHEMISES

Cette ligne de printemps de chemises de couleur, genres mous négligés et à plastron repassé, est au complet et visible dans les principaux magasins de détail.

Toutes les marques et tous les styles, y compris la nouvelle chemise-habit. Prix: $1, $1.25 et $1.50.

Aussi, les faux-cols W. G. et R., 2 pour 25c, et 3 pour 50c.

Toutes les plus nouvelles formes telles qu'annoncées.

Venez voir notre assortiment de chemises de couleur, de printemps et d'été, pour hommes, à 75c, $1, $1.25 et $1.50 chacune. La plus grande variété qu'il y ait au Canada. Modèles, dessins et couleurs pour accommoder tout le monde.

Allans

Angle Craig et Bleury et 2250 rue Ste Catherine.

P. S. — Il y a trois mois que nous fermons nos magasins à 7 p.m., mais la semaine prochaine, nous ouvrirons tous les soirs, jusqu'à 9 heures, et jusqu'à 11 heures le samedi.

SURPRENEZ VOTRE FAMILLE
En emportant à la maison cette semaine une
Boite de 2 lbs du Sirop de Table
MARQUE
'COURONNE'
Toute la famille se réjouira de cette aubaine.
Demandez et insistez pour avoir la ***marque "COURONNE."*** Tous les épiciers la vendent.
Edwardsburg Starch Co.
LIMITED.
164 rue St Jacques, Montréal.

NOTRE COMMERCE

Washington, 26. — Le commerce des Etats avec le Canada se chiffre pour l'année 1905 à $202,999,213, contre $80,429,096 en 1895, selon les chiffres statistiques fournis par le bulletin du ministère du Commerce et du Travail. Le rapport statistique indique que de 1875 à 1885 le commerce des Etats-Unis a augmenté de $27,000,000 et de 1895 à 1905 il a augmenté de $114,000,000.

Cette rapide augmentation du commerce des Etats-Unis avec le Canada est spécialement intéressante si l'on tient compte surtout des différentes conditions sous lesquelles les échanges ont été effectués. Durant la période de 1855 à 1866 un traité de réciprocité commerciale était en vigueur entre le Canada et les Etats-Unis. En 1867 ce traité fut dénoncé. De nouveaux arrangemenes commerciaux ne furent conclus qu'au mois d'avril 1897, par cet arrangements les produits des Etats-Unis n'étaient plus placés que dans une situation à peine inférieure à celle des produits du Royaume Uni qui entraient au Canada en bénéficiant d'une réduction de 12½ pour cent sur les tarifs payés par la nation la plus favorisée. Le premier août, 1898, la réduction en faveur des produits anglais fut portée à 25 p.c., et le premier juillet 1900 cette préférence était portée à 33 1-3 pour cent. Or, nous constatons que malgré les avantages toujours plus grands accordés aux produits du Royaume-Uni, le commerce des Etats Unis avec le Canada n'a cessé d'augmenter. Le pourcentage des importations canadiennes se départissait comme suit: Angleterre, 24 pour cent; Etats-Unis, 60.6 pour cent.

POUR LES HOMMES OU LES BETES
On se sert, au Nord-Ouest du Canada, de Nerviline dans toutes les demeures

Nulle part ailleurs qu'en ce pays on ne peut mieux juger de la valeur d'un bon liniment de famille. Il n'est pas toujours facile d'avoir recours à un médecin, et en conséquence, on garde toujours "Nerviline" à la maison, en cas d'urgence.

M. D. W. Daly, de Macoun, Assa., dit: "Je considère que Nerviline est le liniment le plus en usage dans l'Ouest. Sur la ferme, ou dans une pension, elle est inappréciable. Pour tous les maux ou douleurs auxquels les gens sont exposés elle n'est pas surpassée. Pour crampes ou coliques des chevaux j'ai entendu dire à des vétérinaires qu'elle ne pouvait être surpassée. Je recommande Nerviline à tous mes amis."

Votre pharmacien vend Nerviline à 25 cents la bouteille; ou par la poste, de N. C. Polson & Co., Hartford, Conn., E.U.A., ou Kingston, Ont. w

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Taux Réduits
DE MONTREAL
VANCOUVER . . . . C.-A.
VICTORIA. . . . . C.-A.
SEATTLE. . . . . Wash.
TACOMA. . . . . Wash.
PORTLAND . . . . Ore.
} **$48.90**
2ième classe jusqu'au 7 avril, 1906. Prix proportionnellement bas pour Californie, le Montana, Washington, Orégon, etc.

Chars Dortoirs pour Touristes
Pour Chicago, le Nord-Ouest et les Côtes du Pacifique.
Bureau des billets en ville: 129 rue St Jacques, voisin du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Taux Reduits
Jusqu'au 7 avril.
Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND. . .	$48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE. . . .	$46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. . . .	$45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO.	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES.	$49.00

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

WAGONS-LITS DE TOURISTES.
Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m., pour l'accommodation des passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST jusqu'à la côte du Pacifique. Prix nominal pour les lits, qu'on peut retenir à l'avance.
POUR LE CONFORT VOYAGEZ PAR LE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue St Jacques, Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
MALLE ANGLAISE
L'express portant la malle anglaise part de Montréal à MIDI, le dimanche. Les personnes prenant ce train peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.
Pour les billets et toutes autres informations, s'adresser au bureau, 148 Saint-Jacques, ou gare Bonaventure.

NAVIGATION
CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.

*LA SAVOIE	Mars 2
*LA TOURAINE.	Avril 6
*LA LORRAINE.	Avril 13
LA CHAMPAGNE.	Avril 19
*LA SAVOIE.	Avril 26
LA PROVENCE.	Mai 4

* Paquebots à deux hélices
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

LA LIGNE DOMINION
DEPART TOUS LES SAMEDIS
MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE.
PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.
Prix modéré. Service de première classe.
S.S. "Canada", Première classe. . . $75.00
S.S. "Dominion", Première classe. . . $65.00
POUR L'EUROPE AVEC COMFORT.
Sur tous les steamers qui ne portent pas de passagers de première classe, mais dont l'accommodation des premières est réservée aux porteurs de billets de seconde.
De Portland à { Liverpool $42.50 à $45.00; Anvers... $47.00 à $49.00; Paris. . . $50.00 à $52.00
Troisième classe pour toutes les principales villes de la Grande-Bretagne, $27.50.
Pour plus de détails s'adresser à L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Tél. M. 4097.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 113-z

COMPAGNIE FABRE
Exposition Coloniale à Marseille
DEPART SPECIAL de New-York pour MARSEILLE DIRECTEMENT.
Paquebot à deux hélices MADONNA (Nouveau) . . . . . 11 avril 1906
Voyage en environ 9½ jours.
Nos passagers auront Entrée Gratis à l'EXPOSITION COLONIALE.
J. TERKUILE, Agent général, 33 B'way, N.Y. 103-n

ATLANTIC CITY
THE ST. CHARLES
L'endroit le mieux choisi sur le bord de la mer, ATLANTIC CITY, N. J.
Remarquable surtout par la classe distinguée de ses clients et son administration supérieure. Téléphone dans les chambres, eau artésienne, eau de mer dans tous les bains. Orchestre de solistes. Petit Prospectus.
75-mjsr. NEWLIN HAINES

"NUL S'Y FROTTE."
LA NUIT PORTE CONSEIL
ETABLIE EN 1869
L. J. ALEX MILLER
FABRICANT AUVENTS, TENTES, BACHES, DRAPEAUX, VOILES ETC.
45 Rue St Gabriel 45 Montreal
LONGUE DISTANCE Tel Bell Main 4629
111-n

AUX PHILIPPINES

Washington, 26 — Le gouverneur Curry a fait son rapport de l'engagement de l'île Samar. Les révoltés ont été repoussés. Six constables ont été tués.

PERSONNEL

M. Joseph Lemire, inventeur du Sémaphore automatique Lemire, part ce soir pour New-York et Waterbury Conn., dans l'intérêt de la compagnie.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Fabricant de beurre, ayant plusieurs années d'expérience, demande place dans une beurrerie. S'adresser à Louis Robin, Montmagny, P. Q. 116—6

EMPLOI DEMANDE — Coupeur expérimenté en chemises, demande place dans manufacture. S'adresser par lettre à J. K., 147 "La Presse". 119—3

EMPLOI DEMANDE — Une modiste de chapeaux demande emploi chez modiste ou dans un magasin général. Ecrire T., 41 "La Presse." 120—6

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée, pour toutes sortes d'ouvrages et bien recommandée, 2 rue Lévesque, Boulevard Saint-Denis. 121—1

EMPLOI DEMANDE — Une jeune fille sachant la sténographie anglaise et française, ayant de l'expérience, demande emploi dans un bureau. Ecrire à S. T., 154 "La Presse." 121—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme instruit, anglais et français, bien recommandé, désire position dans un bureau, ou comme collecteur. Ecrire X., 45 " La Presse." 121—6

EMPLOI DEMANDE — Comptable correspondant français désire emploi quelconque, sténographie et clavigraphe, salaire modéré. Ecrire à V. V., 65 "La Presse" 121—6

EMPLOI DEMANDE — Jeune fille désire place pour coudre dans maison privée ou modiste, aiderai au ménage. S'adresser 562 Plessis. 121—1

EMPLOI DEMANDE — Un couple sans enfants, désire place à salaire ou fermier, pas jardinier, 141A rue Manufacture, Pointe Saint-Charles. 121—1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez un gardien de nuit, 42 Sanguinet. 121—1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une garde-malade graduée. Prix modéré. S'adresser 399 Saint-Denis. Tél. Bell Est 3484. 121—3

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO — Alliance des maisons d'éducation chrétienne, 1525 rue Ontario, Tél. Bell Est 1720. Le cours de révision commencera, lundi, 2 avril, à 8 heures ½ du matin, en vue des examens de fin d'année, Médecine, droit et pharmacie. 114—18

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute, en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Meilleur marché qu'ailleurs, 169A avenue Hôtel de Ville. 24,27,29

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantie. Bas prix, 169 avenue Hôtel de Ville. 24,27,29

ELEVES DEMANDES — Chant, diction, piano, harmonium, Méthodes nouvelles et rapides. M. de Chalot, professeur de Paris, 39 Emery, près Saint-Denis et Sainte-Catherine. 108—30

ELEVES DEMANDES pour piano, 5 années d'expérience comme professeur. Prix modéré. Madame L. Bolvin, 514 Saint-Hubert. 1er mai: 11 Laval. 114—24

ELEVES DEMANDES — Prononciation anglaise. Un professeur anglais, de plusieurs années d'expérience, dans cette branche importante de l'éducation anglaise, organise une classe de jeunes gens auxquels il enseignera la prononciation anglaise. Prix modérés. Ecrire G. H., 145 "La Presse". 119—3

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremoulins, champs, 245A rue Saint-Urbain, 1er prix de flûte, solfège et harmonie, du conservatoire Royal de Liège, Belgique. 120—12

LECONS de violon, professeur O. A. Beaudry, studio, 1586 rue Sainte-Catherine. 120—6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI riveur d'expérience demandé pour la manufacture de nos poêles en acier, lesquels sont vendus à crédit. Rodgahau, 689 Notre-Dame Ouest, près Versailles. 117—6

APPRENTI peintre de voiture, ayant un peu d'expérience, demande. S'adresser 3295 rue Rachel. 121—1

AIDE-FORGERON demandé, S'adresser 1279 Saint-Laurent. 121—1

BARBIER demandé pour la campagne, bons gages. S'adresser au No 1290 Saint-Denis. 121—1

BARBIER — Bon barbier demandé, S'adresser —J. D. Lavoie, 582 rue Wellington. 121—1

BOUCHER demandé, avec bonnes références, S'adresser J. A. Savoie, 401 Parthenais. 27,30

COUTURIERS demandés immédiatement ; 3 bons presseurs d'habits, 4 bons faiseurs de pardessus, 4 bonnes faiseuses de pantalons, 4 bonnes faiseuses de vestes. S'adresser boîte postale 475, Sherbrooke, Qué. 89—n

COMMIS d'expérience demandé, bon salaire, ayant de bonnes références, magasin départemental, 202 avenue Mont-Royal, C. O. Lussier. 120—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans la confection pour dame. Bon salaire pour un commis compétent. S'adresser à Marchand, 423 Ste Catherine Ouest, angle Mansfield. 120—n

COUPEUR de première classe demandé, pour vêtements confectionnés. Ouvrage permanent pour l'homme compétent, 49 heures d'ouvrage par semaine, S'adresser à Grafton and Co., Ltd., Dundas, Ont. 120—3

CHEF CUISINIER — Celui qui désire se faire une position d'avenir et qui aurait beaucoup d'expérience comme chef de cuisine, n'a qu'à s'adresser 1570 Sainte-Catherine. 120—6

CHAUFFEURS demandés pour usines à gaz, dans Ontario. Position stable à de bons hommes. S'adresser par lettre à R. S., 153 "La Presse". 120—3

COUTURIER demandé, un jeune homme, 3 ou 4 ans d'expérience. 41 Church, Verdun. 121—1

COUTURIERS — On demande deux couturiers ailleurs de première classe, immédiatement. Inutile de se présenter sans beaucoup d'expérience. Bons gages, chez F. Lefebvre, 449 rue Rachel, coin Hôtel de Ville. 121—1

COUTURIER — On demande un couturier pour les habits — coats — pratique, contrat, place permanente, bons gages. Inutile de se présenter si pas capable. 553 Saint-André. 121—1

COMMIS, vendeur de hardes faites, avec expérience, demandé, S'adresser au No 116 rue Saint-Laurent. 121—1

CIGARIERS demandés, filles ou hommes, S'adresser Arthur Guay, Saint-Laurent, près Montréal, Tél. Uptown 4096. 121—6

CORDONNIERS — On demande deux ou trois bons hommes sur n'importe quelle ligne, pour faire l'ouvrage McKay, E. H. Thurston, 741 Craig. 121—6

COUTURIER — Bon faiseur d'habits demandé, pouvant prendre charge d'une boutique, ouvrage permanent, S'adresser W. J. Harrington, coin Centre et Wellington, Pointe Saint-Charles. 121—1

CHARRETIER capable et honnête demandé immédiatement. Doit connaître la ville et la banlieue. S'adresser aux Nos 29 et 31 square Vouville, coin Saint-François-Xavier. 121—1

ECOTEURS DE TABAC

et empaqueteurs de cigares demandés ; aussi garçonnets et fillettes pour apprendre un métier facile S. Davis and Sons, 122, 124, 126 rue Saint-Antoine. 121—3 F

ECOTEURS, rouleurs et faiseurs de "bunchs" demandés, Reliance Cigar Factory, Ltd., 5 rue de Bresoles. 121—2

FORGERON demandé, ayant deux ou trois ans d'expérience. S'adresser Joseph Laframboise, Côte des Neiges. 121—1

ELECTRICIENS compétents demandés, inutile de se présenter sans expérience. S'adresser 72 Marie-Anne, William Rochon. 121—1

FAISEUR d'habits de première classe demandé. Bons gages et travail garanti toute l'année. Devra être très compétent. S'adresser à S. Simon, 2308 Sainte-Catherine. 116—6

FINISSEURS de premier ordre demandés, pour la confection de la fourrure, Gross et Feldman, 258 Saint-Laurent. 120—2

FILEUR demandé, au No 31 rue Côté. 120—2

FAISEURS d'habits demandés. Devront être compétents et pouvoir faire de l'ouvrage de premier ordre. S'adresser à Wm Currie, marchand-tailleur, 133 Notre-Dame ouest. 118—n

FINISSEURS demandés, chez E. A. Small Co., Limited, 9 rue Latour. 121—2

FERBLANTIERS — Six bons ferblantiers demandés, S'adresser à McClary Mfg. Co., 95 rue King. — R. A. Somers, contremaître. 121—1

GARCON DEMANDE. — On demande un jeune garçon pour faire les commissions seulement. Voir le notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 121—1

GARCON de bureau actif demandé, pour un bureau de comptables. Il devra parler et écrire les deux langues. S'adresser chambre 601, édifice Merchants Bank. 121—2

GARCON de bureau demandé, parlant le français et l'anglais, pour répondre au téléphone. S'adresser au comptable, chez Archer, Perron et Taschereau, édifice de l'assurance Royale. 121—1

GARCON demandé pour ouvrage de bureau, parlant les deux langues. Ecrire S. S., 63 "La Presse". 121—1

HOMMES mariés avec filles et garçons de 14 à 18 ans, demandés, pour notre fabrique de papier, à Glen Miller, près de Trenton, Ontario. Bons cottages à loyer nominal sur le terrain de la fabrique. S'adresser à The Miller Bros Co, Limited, de 30, 38 rue Dowd, Montréal. 119—6

HOMMES à bois demandés, deux bons voituriers dans les corps, Inutile de se présenter sans être compétents. Bons gages et ouvrage à l'année, A. Jennings and Co. 121—1

HOMME demandé pouvant se rendre généralement utile pour la culture. S'adresser à Gustave Pepin, St Léonard Port Maurice, près Montréal. 119—6

HOMME — On demande un garçon de table et un homme de cour, doivent avoir des références. S'adresser au gérant, 68 Saint-Hubert. 120—2

HOMMES et garçons demandés pour apprendre métiers de plombier, briquetier, plâtrier, rapportant $5.00 par jour. Offre spéciale : $25 pour deux mois d'apprentissage, ne prend que peu de temps, Carte de l'union garantie, Coynes Bros, New-York, Chicago, Saint-Louis, Catalogue gratuit. 121—n

HOMME demandé pour express, sachant lire et écrire, chez Masson et Saint-Germain, 481 Ontario Est. 121—1

HOMME d'expérience demandé, pour faire les réparations dans les habits d'hommes. A. Blumenthal, No 12 rue Saint-Laurent. 121—1

HOMME fiable demandé, connaissant parfaitement l'emballage des meubles. Emploi permanent. Ecrire à R. R., 62 "La Presse". 121—1

INSTITUTEUR demandé avec diplôme d'école modèle enseignant très bien l'anglais et le français, S'adresser à A. Rouleau, secrétaire-trésorier, Saint-Clet, Qué. 116—6

JARDINIER — Bon jardinier demandé, D. A. Lafortune, 46 Saint-Vincent. 121—1

JEUNE HOMME — On a besoin d'un bon jeune homme pour travailler dans les boîtes à cigares. E. Hébert, 58 avenue de l'Eglise, en arrière du No 684 Parc Lafontaine. 120—2

JEUNE apprenti couturier demandé, au No 4 Saint-Laurent, chambre 8. 120—2

JEUNE homme demandé, parlant anglais et français, pour ouvrage de bureau et collection. Références exigées. Ecrire à V. W., 157 "La Presse." 121—1

JEUNE homme demandé pour faire un peu de comptabilité et pour ouvrage général. Gages cinq dollars par semaine, S'adresser Mount Royal Art Co, 189 Lusignan, après 6 heures p.m. 121—1

JEUNE homme demandé, ayant une couple d'années d'expérience dans la fer-ronnerie et un autre voulant apprendre la ligne. S'adresser Sauvé et Dagenais, 2044 Notre-Dame. 121—1

JEUNE GARCON demandé, parlant les deux langues, pour bureau d'avocats. S'adresser à 17 Cote de la Place d'Armes, chambre 210. 121—2

JEUNE GARCON demandé, pour faire les courses et se rendre utile à la cuisine, au No 1878 Sainte-Catherine. 121—1

MONTEURS pour ouvrage McKay. S'adresser à Winn and Co., Milton, Ont. 117—6

MECANICIEN demandé pour yacht à vapeur. Ecrire à R., 39 "La Presse." 24,27,29

MENUISIERS demandés pour le posage. S'adresser au No 204 Saint-Urbain, ou le soir au No 247R Sainte-Elisabeth. 121—1

MENUISIERS demandés. S'adresser immédiatement C. Comtois, 451 Delorimier. 121—1

ON DEMANDE à Haileybury, Cobalt, MM. Leblanc et Laurin entrepreneurs, ont besoin de 75 ouvriers menuisiers et 50 manoeuvres. Emploi permanent. Bons gages. 118—4

OPERATEURS — On demande 10 opérateurs dans les costumes pour dame, bons gages, emploi permanent. S'adresser à manufacture Marchand, 307 Notre-Dame Ouest, près McGill. 120—n

OPERATEUR pour culottes demandé. Devra être au courant du progrès. Emploi permanent et les meilleurs gages à l'homme compétent. 49 heures d'ouvrage par semaine. S'adresser à Grafton and Co. Ltd., Dundas, Ont. 120—3

PRESSEUR de première classe demandé, pour habits. Ouvrage fin seulement. Travail permanent et les plus hauts gages à l'homme compétent. 49 heures d'ouvrage par semaine. S'adresser à Grafton and Co, Ltd., Dundas, Ont. 120—3

PATISSIER — On demande un bon pâtissier. S'adresser à Joseph Rochon, boulanger, boîte postale 162, Phone 14, Hawkesbury, Ont. 24,27,29

PEINTRE pour maison demandée, aussi un apprenti. S'adresser 77 Beaudry. 121—1

PEINTRES et tapissiers demandés, aussi un apprenti d'expérience. S'adresser 562 Marie-Anne. 121—1

PEINTRES de voitures demandés, jobbers ou à la semaine. 419 Parthenais. 121—1

PEINTRES — 10 peintres tapissiers demandés. Inutile de se présenter si on n'est pas compétent. S'adresser L. Z. Mathieu, 278 Richelieu. 121—1

PEINTRES et tapissiers demandés. S'adresser par lettre à U. V., 156 "La Presse". 121—2

TAILLEUR — On demande un bon tailleur-couturier et une bonne couturière. S'adresser D. Desjardins, marchand-tailleur, 674 Sainte-Catherine Est. 121—1

PILOTE demandé pour yacht à vapeur. Il devra connaître le chenal du Lac Saint-Louis et celui du Lac des Deux Montagnes. Ecrire à S., 40 "La Presse." 24,27,29

STENOGRAPHE et clavigraphiste expérimenté, anglais et français, demandé. Ecrire à O. O., 60 "La Presse." 120—2

VENDEURS expérimentés demandés pour le rayon des étoffes à robes. Salaire raisonnable payé à des hommes compétents et parlant anglais. W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 121—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIS et filles demandées, au No 1028 Dorchester. 121—1

APPRENTIE — On demande une fille comme apprentie dans les vestes, maison privée. S'adresser 142 de la Montagne. 121—1

APPAREILLEUSES dans les chaussures demandées. 582 Laval, pouvoir électrique, bons gages. 121—1

COUTURIERES — On demande une bonne faiseuse de boutonnières pour habit de pratique, tailleur et un garçon, deux jeunes filles comme apprenties, ouvrage facile. 1795 Notre-Dame, 2ème étage. 118—6

COUTURIERE demandée pour aider à la confection des habits. S'adresser à M. Lefebvre, rayon de la coupe, Henry Morgan Co. 120—2

COUTURIERES — Filles de moulin et 10 filles de main, demandées, pour coudre les pantalons, chez A. Villeneuve, 26) Saint-Laurent. 121—6

COUTURIERES — On demande de bonnes couturières, dans les habits d'hommes. S'adresser chez F. Alm. Langlois et Cie, 15 carré Philippe. 121—1

COUTURIERE expérimentée demandée, pour faire des blouses. Les plus hauts gages. Aussi, des apprenties. S'adresser au Windsor Bazaar, 2432 rue Sainte-Catherine. 121—3

COUTURIERES dans les costumes demandées. S'adresser à O. Normandin, 274 rue Saint-Laurent. 120—2

CUISINIERE demandée. Références exigées. S'adresser 25 avenue Melbourne, avenue Elgin, Westmount. 121—2

COUTURIERES demandées pour finir les pantalons de pratiques, bons gages payés pour de bonnes mains, S'adresser à D. Trottier, 392 Saint-Jacques, 4e. 121—1

FAISEUSES de boîtes en papier demandées. Filles pour faire des boîtes en papier, à la machine et à la main, aussi des ouvrières pour travailler à la maison. Ouvrage permanent et bons gages. The Canada Paper Box Co, Limited, Nos 12 et 14 rue Saint-Eloi. 120—6

FAUFILEUSES expérimentées, vives et stables, demandées, bon salaire. S'adresser à 88 rue McGill. American Costume Mfg. Co. 116—6

FEMME âgée demandée, pour prendre soin d'un enfant et aider à faire les travaux légers du ménage. Se présenter au No 135 rue Sanguinet. 121—1

FEMMES — On demande 6 femmes de journée, pour laver les peintures. 246 Bishop. 120—2

FILLES — On demande des filles pour faire les réparages de manteaux et costumes. S'adresser immédiatement à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest, près McGill. 120—n

FILLE expérimentée demandée pour la confection des robes, au No 395 avenue de l'Hôtel de Ville. 121—1

FILLE de salle et une fille de chambre demandée. S'adresser hôtel Lalonde, 59 carré Chaboillez. 121—1

FILLES — On demande des filles pour marquer le linge, à la Queen's Jubilee Laundry, 583 ou 539 Laurier, Mile-End. Aussi des repasseuses. 121—6

FILLES DEMANDEES — On demande deux bonnes filles, une pour la salle, l'autre pour la cuisine. Hauts gages payés. 400A Saint-Denis. 121—1

INSTITUTEURS — On demande un principal, des instituteurs et institutrices pouvant enseigner le français et l'anglais dans une école modèle, Joseph Deslauriers, président, Boulevard Saint-Paul, P. Q. 117—6

INSTITUTRICE demandée, diplôme élémentaire, sachant un peu l'anglais. Salaire $140, école chauffée, située à 2½ milles du village, 25 élèves. S'adresser au Commissaire d'Ecole St Rémi, Napierville, Qué. 119—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille connaissant le téléphone et la clavigraphie. S'adresser à la librairie Beauchemin, 256 rue Saint-Paul, Montréal. 120—2

JEUNE fille demandée comme assistante dans un bureau de dentiste. Se présenter entre midi et 2 heures, au No 389 rue Sherbrooke. 121—1

JEUNE FILLE demandée, de 15 à 16 ans environ, pour aider aux travaux légers du ménage. S'adresser 521 avenue Victoria, Westmount. Devra parler anglais. 121—6

JEUNE FILLE demandée pour aider à l'ouvrage général. Pas de lavage, ni repassage. 724 rue Sainte-Catherine. 121—1

MODISTE de robes demandée, 261 Sainte-Elisabeth, près Ontario. 121—1

MODISTE — On demande une première modiste de chapeaux, très expérimentée. S'adresser jusqu'à 8 heures, le soir, 941B Saint-Denis. 121—1

MODISTE d'expérience dans les robes et manteaux demandée. S'adresser immédiatement 244 Sainte-Elisabeth. 121—1

MODISTES — On demande de bonnes modistes de robes. Bons gages. S'adresser 343 Sanguinet. 121—1

MODISTE de robes de première classe demandée. Inutile de se présenter sans références nécessaires. S'adresser 65 Hôtel de Ville. 121—1

MODISTE demandée, parlant les deux langues, ayant de l'expérience. S'adresser Nicola Bros, 1297 Sainte-Catherine, coin Maisonneuve. 121—1

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co., Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES expérimentées dans les jupes demandées, bons gages. Nous payons les plus hauts prix pour la bonne confection. 88 rue McGill. American Costume Mfg. Co. 116—6

OPERATRICE demandée dans les robes tailleur pour dames, capable de servir de commis, connaissant les deux langues, bons gages, emploi permanent. S'adresser à 669 rue Saint-Laurent. The Latest Style Ladies Tailoring. 120—6

OPERATRICES et plisseuses expérimentées demandées pour blouses de soie; les plus hauts gages de la ville. S'adresser à I. Mishkin and Co, 423 rue Saint-Jacques. 120—2

OPERATRICES expérimentées demandées pour jupes ; aussi finisseuses de costumes de dames et de jupes. Se présenter au No 3 rue Sainte-Catherine Est, entre la rue Saint-Laurent et le théâtre Français. 121—1

SAUCEUSES de chocolat demandées. S'adresser 583 Saint-Jacques, vis-à-vis la gare Bonaventure. 120—6

REPASSEUSES demandées immédiatement. S'adresser 445B avenue Laval. 121—6

VENDEUSE demandée, parlant les deux langues, avec expérience dans la mode. Greenberg's Millinery, 1950 rue Sainte-Catherine. 121—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale, gages $10.00 par mois. Pas de lavage. S'adresser au No 45 avenue Esplanade. 106—n

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. Devra parler anglais. S'adresser No 712 rue Hutchison, Annexe. 116—6

SERVANTE GENERALE — On demande immédiatement une bonne servante générale, qui peut faire la cuisine. Bonnes références, salaire élevé. S'adresser au No 911 rue Saint-Denis. 119—3

SERVANTE demandée au No 10 Carré St Louis. 118—6

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, $12 par mois. Aussi jeune fille pour aider au ménage. 483 rue Sherbrooke. 118—6

SERVANTE — On demande une bonne cuisinière avec de bonnes références, bon salaire. Hôtel Angus. S'adresser par téléphone, Est 4000, J. P. Maranda, Prop. 118—6

SERVANTE générale demandée dans une famille de trois personnes, pas de lavage, 85 Drolet. 120—3

SERVANTE — On demande immédiatement une servante, gages $12. S'adresser à 21 avenue Laval. 120—n

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, S'adresser 23 Dubord, étage du bas. 121—1

SERVANTE demandée, sachant un peu faire la cuisine, Pas de lavage ni repassage, Bons gages. Références exigées, S'adresser 188 Cherrier. 121—1

SERVANTE demandée dans une petite famille. S'adresser 121 Cherrier. 121—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, sachant faire une bonne cuisine, pas de lavage, ni repassage, références exigées. S'adresser 1130 Dorchester. 121—1

SERVANTE demandée, pas de lavage, ni repassage, pas d'enfants. S'adresser 1134 Saint-Denis. 121—1

SERVANTE — Jeune fille demandée pour travaux légers dans un ménage de 2 personnes, pas de lavage. S'adresser 89 Versailles. 121—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour avoir soin de deux enfants et aider, quelque peu au ménage, au No 408 Saint-André. Avec références. 121—1

SERVANTE — Fille demandée, de 14 à 16 ans, pour aider au ménage, famille de deux, pas de lavage. No 716 Sainte-Catherine Est, près Visitation. 121—1

SERVANTE demandée dans une petite famille, S'adresser, avec de bonnes références, 138 avenue Laval. 121—1

SERVANTE demandée de 18 à 20 ans, plain-pied, Bons gages, pas de lavage, 178 Saint-André. 121—1

SERVANTE générale compétente demandée, où l'on garde une autre servante. Ni lavage, ni repassage. Se présenter au No 15 avenue Laval. 121—1

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine, petite famille. De 6 heures a. m., à 1 heure p. m., et de 5 à 7 p.m., 8 rue Cherrier. 121—1

SERVANTE demandée, au No 489 Mont-Royal, en face de chez les Pères du Saint-Sacrement. 121—1

SERVANTE générale, sachant bien faire la cuisine, Pas de lavage. S'adresser au No 933 Saint-Denis. 121—1

SERVANTE générale demandée, elle devra être bonne cuisinière ordinaire. Se présenter au No 505 avenue Claremont, Westmount 27,31

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de trois personnes, logement de plain-pied. S'adresser au No 685 Saint-Denis. 121—5

SERVANTE demandée au No 291 Laval. 121—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. On garde une fille de chambre, S'adresser 316 rue Sherbrooke. 121—1

SERVANTE demandée, au No 3 Montée du Zouave, coin Saint-Denis et Sherbrooke, pour une petite famille, pas de lavage. Bons gages. 121—1

SERVANTE demandée, au No 1231 Saint-André. 121—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser 396 Saint-Denis. 121—1

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 939 Saint-Denis. Pas de lavage, $10.00 par mois. 121—3

SERVANTE générale demandée, pour famille de quatre, devra savoir faire la cuisine, lavage et repassage en dehors. Salaire $10.00 par mois. S'adresser 189 Bernard 121—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre l' "Auto-Spray," le meilleur arrosoir automatique à air comprimé. Conditions libérales. Machine échantillon gratis aux bons agents. Cavers Bros, Galt, Ont. 85—n

AGENTS de portraits demandés pour travailler pour leur propre compte. Demandez notre nouvelle liste de prix du gros. Echantillon gratis. Les plus bas prix. Merchants Portraits Co., Ltd., Toronto. 113—26

AGENTS

On demande des agents pour vendre des terrains. Salaire $40 à $50 par semaine. Terrains dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Conditions faciles pour convenir à toutes les bourses. S'adresser à Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 32 rue Saint-Jacques, entre 10 et 11 heures. 116—n F

AGENTS actifs demandés, Canada, pour solliciter des commandes d'un petit article se vendant très bien. S'adresser l'avant-midi, 1730 Saint-Denis. 116—6

AGENTS — A salaire ou à commission — L'article qui se vend le mieux par agents qu'on ait jamais produits ; tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours ; un autre a fait $32 en deux heures. Monroe Mnfg. Co., X., 230, La Crosse, Wis. 117—6

AGENTS actifs demandés, références requises, S'adresser à R. Fugère, ou M. Théoret, 107 Saint-Jacques, chambre 16, 8 à 10 a.m. 120—6

AGENTS demandés. La meilleure caisse d'échantillons, le meilleur thé, les meilleures conditions, Alfred Tyler, London, Ontario. 121—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour vieille maison, gros profits. Bonne chance pour homme actif avec peu de capital. S'adresser L. Harris, 25 rue St Laurent. 119—n

ACCORDEURS DE PIANOS

ACCORDEUR DE PIANO — On demande un accordeur de piano d'expérience, capable de faire les réparations ordinaires. Foisy Frères, 216 Sainte-Catherine Est, coin Sanguinet. 121—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, salon double, possession 1er mai. Autres chambres garnies, possession immédiate, pas de déménagement, 410 Saint-Denis. 121—1

CHAMBRE en avant meublée ou non, gaz, garde-robe, pension si désirer, pas de déménagement. 1540 Ontario. 119—3

CHAMBRE meublée à louer, jolie chambre simple, sur le devant, améliorations modernes. Téléph. Bell, etc., messieurs seulement. 296 Saint-Denis. 119—3

CHAMBRE meublée à louer, avec usage de la cuisine, gaz, étage du bain, sur plain-pied, S'adresser 591 Mont-Royal. 119—3

CHAMBRE meublée à louer, sur la rue Sainte-Catherine, coin Champlain, $7 par mois. Pension si désirée. S'adresser 458 Champlain. 120—2

CHAMBRES garnies à louer, 2 chambres, une double, $2.00 par semaine, 1 simple, $1.00 par semaine. Améliorations modernes, 26 rue Sainte-Elisabeth. 120—2

CHAMBRES meublées, lumière Auer, poêle à gaz dans chaque chambre, bain sur même plancher, Téléphone 473 Ontario Est, coin Saint-André. 120—2

CHAMBRES meublées à louer, étage du bain, chauffé à l'eau chaude, éclairé à la lumière électrique, Maison paisible, S'adresser 66 Place Jacques-Cartier. 120—6

CHAMBRE meublée à louer, convenable pour petit ménage. Pas de déménagement au mois de mai. S'adresser 102 Ontario Est, ancien numéro, 1602. 121—6

MAGNIFIQUE chambre meublée à louer, sur le devant, lumière Auer, garde-robe, usage de la cuisine. 71 Hôtel de Ville. 121—1

CHAMBRES A LOUER

BELLE grande chambre double sur le devant, pour le 1er avril, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, 430 Dorchester. 121—1

CHAMBRE à louer, grandes et petites chambres non meublées, eau chaude, lumière électrique, pas d'enfant, pas de déménagement, 432 Saint-Dominique. 113—11

CHAMBRES de premier ordre à louer, eau chaude et eau froide, lumière Auer et usage du téléphone. S'adresser 135 Craig Est, en face de l'hôtel de ville. 120—3

CHAMBRES à louer, non garnies, dans une famille privée, 412 Est Sainte-Catherine, entre Saint-Hubert et Saint-Christophe. 120—2

CHAMBRE à louer, maison privée, au No 581 rue Saint-André. 120—3

CHAMBRE à louer, meublée à neuf, dernier style, lavabo, bain émaillé, lumière électrique, seul locataire, dans famille parisienne, sans enfant, 39 Emery, près Saint-Denis, Sainte-Catherine. 111—mjs—n

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE — Magnifique chambre et salon à louer, eau chaude et eau froide, bain chaque étage. Tél. Est 4179. 400 Saint-Denis. 27,29,31

CHAMBRE double à louer, lavabo, garde-robe, Une ou deux personnes, avec ou sans pension. Famille privée, Références échangées. 153 Saint-Hubert. 121—1

GRANDE chambre à louer, sur le devant, famille strictement privée, place centrale. No 342 Lagauchetière, près Saint-Hubert. 27,29,31

SALON double, non garni, à louer, rue Saint-André, famille privée. Pour autres détails, s'adresser 29 Sainte-Elisabeth. 119—3

SALON double à louer, chauffé à l'eau chaude, convenable pour deux, S'adresser 196 Saint-André, près Sainte-Catherine. 121—1

TRES jolie chambre sur le devant, à louer, gaz et garde-robe, et 2 belles lampes suspendues à vendre. 1400 Ontario, 3e porte de la rue Saint-Hubert. 119—3

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE à louer, étage du bain, lumière électrique avec pension. Prix modéré, aussi pension de table. S'adresser 172 Saint-Denis 120—2

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique arrière-salon et chambre simple sur le devant. Pas de déménagement, possession immédiate, 150 Berri. 120—3

CHAMBRE ET PENSION — Chambre double avec pension à louer, sur le 1er étage, tout confort désirable. S'adresser 114 Champ de Mars. 121—3

PENSION

PENSION d'enfants. Vous trouverez excellente pension pour enfants, en vous adressant à Mme Pelletier, autrefois Mlle Aubin, possédant bonnes références. 1403 rue Saint-Laurent. 119—12

PENSION d'enfant. Vous trouverez excellente pension pour enfants, en vous adressant à Mme Pelletier, possédant bonnes références. 1403 rue Saint-Laurent. 106—12

PENSION D'ETE

PENSION D'ETE — La Pension Killarney, à Strathmore, sera prête à recevoir ses hôtes le 1er mai. Pour conditions, s'adresser à M. McArthur, Theta Delta, The Fraternity, 704 Sherbrooke. 27,29,31

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Demoiselle, Américaine, désire trouver chambre et pension dans famille française ; on pourrait lui faire gagner une partie de sa pension comme institutrice. Meilleures références fournies ; location entre les rues Saint-Laurent et Saint-Denis, Sherbrooke et Duluth. Ecrire L. L., 112 avenue du Parc. 121—1

CHAMBRES demandées, deux messieurs désirent deux chambres simples ou une double dans famille privée. Ecrire à T. U., 155 "La Presse." 121—1

CHAMBRE DEMANDEE — Deux demoiselles de bonne éducation demandent une chambre meublée, avec usage de la cuisine, pour le 1er avril. Ecrire A. D., 92 rue Roy. 121—1

MAISONS A LOUER

A LOUER, haut de maison, deux étages, neuf pièces, chauffé, éclairage électrique, jardin, plomberie, ventilation, éclairage parfaits. Logement sera livré au locataire, le 20 avril. S'adresser au No 486 rue Saint-Denis, près Sherbrooke, ou Tél. Bell Est 989. 121—6

BAS de maison à louer, quatre chambres, rue Amherst. S'adresser par téléphone, Westmount 1716. 121—1

COTTAGE à louer, No 109 18ème avenue, Viauville, magnifique cottage de 10 pièces, moderne en tout. Vaste terrain. David, Dubreuil et Dugas. 121—6

LOGEMENT à louer, un bas de 7 pièces, 929 Saint-Denis, chauffé à l'eau chaude et plomberie à découvert. Visible de 3 à 5 p.m, S'adresser à E. Laliberté, 35 Saint-Jacques ; le soir, 643A Cadieux.

UN haut de maison de 12 pièces, à louer, 933 Saint-Denis, chauffé à l'eau chaude, plomberie à découvert. Visible de 3 à 5 heures p.m. S'adresser à E. Laliberté, 35 Saint-Jacques ; le soir, 643A Cadieux. 112—12

LOGEMENTS modernes à louer, de 5, 6 et 7 pièces, situés rue Frontenac, près Logan, et rue Demontigny, près Delorimier. Loyers $12, $13 et $14. David, Dubreuil et Dugas, 8 Craig Est. 121—6

MAISONS A LOUER — Rue Saint-Denis, coin Rachel. Une maison supérieure de 8 pièces, etc., actuellement occupée par le Dr Versailles, dentiste. S'adresser à The Ross Realty Co, Ltd., 30 rue Saint-Jean. 115—n

PLAIN-PIEDS — 3 jolis plain-pieds à louer, 10 chambres, fini très moderne, rue Mont-Royal, première bâtisse à trois étages à l'est de l'avenue du Parc. Loyer, $30, $35, $35. H. Charette, Tél. Bell Est 2804. 117—6

PLAIN-PIEDS à louer, quelques nouveaux plain-pieds de 5, 6 et 7 pièces, sur l'avenue Simard, Fairmount, belles grandes chambres, bain, plomberie découverte, gaz et lumière électrique. Prix : $10, $11 et $12 par mois. The Ideal Savings, Loan and Land Co., 258 rue Saint-Jacques, ou bureau sur la propriété, 1693 avenue Papineau. Soir : 397 avenue Laval. L. E. Jalbert, agent. 118—6

PLAIN-PIED à louer, No 12 rue Sainte-Hélène, de 100 x 30. Nouveau plancher en bois dur récemment renouvelé, comprenant chauffage et usage de l'ascenseur. S'adresser à Yorkshire Importing Co, 36 square Victoria. 116—6

PLAIN-PIEDS à louer rue St Denis, 5 pièces et bain, $16, un troisième, 6 pièces, bain, balcon, $17. 1635 St Denis. Tél. Main, 3695. 119—6

PLAIN-PIEDS — A louer. Deux flats modernes de 7 pièces, améliorations modernes, Nos 1522, 1524 rue St Denis. Loyer $20 par mois. Parent Frères, 92 St Jacques. 119—6

PLAIN-PIED — A louer, trois plain-pieds dans Delorimier, façade en pierre, dix minutes de marche du C. P. R., usines Angus, 7 pièces, bain, gaz, électricité. Prix bien réduit. Possession premier avril. S'adresser 1121 Papineau, 8, Désy. 120—8

PLAIN-PIEDS à louer, 826 Dorchester, 4 grandes chambres meublées, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, poêle à gaz, chauffé et éclairé, et 104 Sherbrooke, 8 chambres, eau chaude, bain, gaz, S'adresser Isidore Gougeon, 826 Dorchester. Tél. Up 4301. 120—6

PLAIN-PIEDS — A louer, rue Champlain, près Sainte-Catherine, 6 plain-pieds de 7 pièces, finis de première classe, bain, lumière électrique et gaz, S'adresser Roch Marien, 234 Champlain. 121—6

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — Deux messieurs, hommes d'affaires, désirent trouver un plain-pied non meublé, 5 ou 6 chambres, bien situé. Loyer $20. Ecrire L. M. 149 "La Presse." 119—3

MAGASIN A LOUER

MAGASINS — Deux magasins à louer, pouvant servir à une épicerie et un étal de boucher, coin des rues Labelle et Adeline, Villeray. S'adresser Z, Corbeau, 2247 Saint-

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAL — A vendre, à bon marché, un bon grand cheval de chemin, sain, seulement 10 ans. S'adresser 2 Dorchester. 121—1

CHEVAL à vendre, un bon cheval harnais et tombereau, à bon marché, le tout en bon ordre. S'adresser 725 Albert, Sainte-Cunégonde. 121—1

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir une grosse consignation de bons chevaux sains, de trait, ou d'express. Prix raisonnables et on peut les voir avant d'acheter. Place Viger Sales Stables, 5 Dubord, Jno. Innes, prop. 121—1

VOITURES à vendre, express légers et forts, charrettes de laitier, express couvert pour beurre ou crème. J. T. Garépy, 994 Demontigny. 119—6

VOITURE de charretier à vendre — Victoria — d'été et d'hiver, presque neuve ,cheval et harnais, robes, S'adresser No 8237 Notre-Dame, entrée par le pignon. 120—6

COMBUSTIBLES A VENDRE

BOIS A VENDRE — Voyage, $1,00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est 4251. 84—78

BOIS à allumer le poêle, à vendre, bien sec, rognures de boites, excellent pour allumer le poêle. Gros voyage livré dans les limites de la ville, pour $1.75 chacun. G. J. Esplin, 126 rue Duke. Tél. Bell 3647. 104—26

BOIS à vendre, érable scié, $2,00 le voyage, merisier, $1,75 ; slabs, $1,10 ; épinette, $1,50 ; foin, $8.00 la tonne ; $9,50 et $10,50 ; avoine, $1.05 par 80 livres ; moulée de blé d'inde, $1,50 par 100 livres ; son, $1,40 par 100 livres, E. Ladouceur, 185 Island, coin Richardson, Pointe Saint-Charles. Téléphone Bell Main 1126. 121—6

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois dur, merisier, érable, $1,50 ; épinette rouge, $1,40 ; merisier, 3 pieds 3 long, $6 la corde ; bois franc mélangé, $5. G. Latreille, 53 rue Vitré. 121—19

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE — 64 rue Coursol, maisons façade en pierre, très bien bâties, chauffée à l'eau chaude. $3,300. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St Jacques.

A VENDRE — 3229 et 3231 Notre-Dame, maison en bois, 2 logements, écurie pour 25 cheveaux, lot 50 x 106. $1.00 le pieds. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques. 119—6

A VENDRE, deux beaux cottages rue Sherbrooke, Westmount, en face du parc, avec toutes les améliorations les plus modernes, très bien construits, et finis de première classe, venez les voir, un vrai bon marché. Pour informations, téléphonez Westmount 740, ou Main 3969. 121—5

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 119-n F

CONSTRUCTEURS — Avenue du Parc. J'ai 10 lots de choix à bâtir, dans cette avenue, près du coin de la rue Saint-Louis et à la jonction de deux lignes de chars urbains, que je vendrai à bon marché. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 120—6

LOGEMENTS, quatre, à vendre, à façade en pierre, 1292-1296, fondations élevées. Terrain : 44 x 70. Loyer : $336. Prix : $2,800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 119—6

LOGEMENTS, 6, et boutique, à vendre, avenue Laval, à trois étages, lambrissés en brique. Grandeur de la maison : 50 x 65, ; boutique : 15 x 65. Loyer : $588. Prix, $5,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 119—6

LOTS à bâtir au Plateau Westmount, Notre-Dame de Grâce, $375, et au Parc Central, Ville Saint-Louis, $175. Conditions faciles. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Téléphone Main 4465. 119—6

MAISON A VENDRE — Comprenant deux logements,—haut et bas,—bâtis en pierre et brique solide, menuiserie de première classe, système de chauffage à eau chaude, en très bon état, située Nos 127 et 129 rue Lusignan. Conditions faciles. S'adresser à H. Godin, bureau de "La Presse." 54—n

MAISONS à vendre, quartier Saint-Jacques, près Sainte-Catherine, 4 maisons, pour $8,000. Terrain seul valant $5,000. Vendra en bloc ou séparément. Ecrivez U., 133 "La Presse." 118—8

PROPRIETE — Une jolie avenue Colonial, 3 résidences et magasin, avec écuries et hangar en arrière, bien louée, à vendre bon marché, pour un acheteur au comptant. Frank E. Donovan, 185 St Jacques. Main 2091. 119—6

PROFRIETE à vendre, maison de deux logements et grande boutique, 25 x 40, deux étages. Prix $5,000, dont $1,500 comptant, balance à 6 pour cent. S'adresser 899 Lasalle, Maisonneuve. 120—6

DAGENAIS ET CIE, 3 Craig Est, coin rue Saint-Laurent. Téléphone Est 1810. Marchands, 215. — Propriété avantageuse, rue Lasalle, Maisonneuve, brique solide, 2 logements, $2,200 ; Gilford, logements, façade en pierre, $2,150. Dufferin, façade en pierre, louée $318, pour $2,500. Sanguinet, 3 plain-pieds, brique solide, louée $540, $5,000. Drolet, cottage brique, $2,500. 1ère avenue, Viauville, cottage, façade en pierre, $2,600. Rue Joliette, 3 plain-pieds, neufs, $4,150, conditions faciles. Valant $4,800. Photographie au bureau. Avenue Papineau, brique et pierre solide, 3 plain-pieds, $4,100. Sanguinet, un coin d'affaires, loué $804, $8,000. Rue Saint-Laurent, 2 logements et épicerie, $2,600. Avenue Marcil, bois et brique, $1,150. Rue Fabre, près Parc Lafontaine, 4 logements, façade en pierre, $4,000. Rue Saint-Dominique, près Mont-Royal, loué $720, pour $5,250. 19 autres, conditions $500 comptant en montant. 15 cottages à Montréal Sud. Longueuil, à Ahuntsic, etc., bon marché. Lots à sacrifice. Spécial, 6 lots rue Lasalle, coin Terminal, Maisonneuve. Vendra ou échangera. 121—1

TERRAINS à vendre, parc Fletcher, $1.00 comptant balance $1.00 par semaine. Propriété de la compagnie du Crédit Hebdomadaire Limitée, chambre 16, 107 Saint-Jacques. 119—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Un capitaliste achèterа plusieurs propriétés, centrales, si possible. Ecrire à boîte postale No 1137, Montréal. 117—6

Propriétés Demandées

On demande à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville S'adresser Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques. 118—n F

A VENDRE
No 80 rue St Denis

Maison isolée, avec terrain vacant, formant angle rue Lagauchetière. S'adresser au

DEPARTEMENT D'IMMEUBLES

NATIONL TRUST COMPANY LIMITED

Edifice National Trust, 153 rue Saint-Jacques. 27,29,31 FF

Propriété A Vendre

Propriété Commerciale de Prix, Rue Ste Catherine.

Portant les numéros 1712 et 1720, adjacent à l'angle de la rue Saint-Denis, et comprenant magasins et logements. Loyer environ $1,700 par année. Pour plus de détail au sujet de cette propriété et autres propriétés s'adresser au

DEPARTEMENT D'IMMEUBLES

National Trust Company Limited

Edifice National Trust, 153 rue Saint-Jacques. 27,29,31 FF

HOTELS A VENDRE

JOHNSON & GRACE

Agents d'Immeubles et Chances d'Affaires, 62 St Jacques. Tél. Main 1404.

HOTELS A VENDRE — Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. — Plusieurs épiceries. Bon centre de la ville. Stock 75 cents dans la piastre en montant. Restaurants licenciés, rue Craig, près Saint-Laurent, bon marché extraordinaire. Un autre, rue Craig, recettes $450 par semaine. Bonnes conditions. Rue Sainte-Catherine, coin, prix $8,500. Epicerie, Saint-Antoine, $400 par semaine, prix $1,200. Bon marché.

JOHNSON et GRACE — Epicerie rue Sainte-Catherine, recettes $1,000 à $1,500 par semaine garanties, stock 100 cents dans la piastre, peut s'acheter avec $2,500 comptant, balance facile. Restaurants licenciés, près Place d'Armes, $15,000. Rue Saint-Jacques, près marché Saint-Antoine, $9,000 Maisonneuve, coin de rues, $5,500; $4,500 et $5,000, Saint-Henri, coin $7,000. Un autre, $8,000. Plusieurs de ces hôtels peuvent s'acheter avec $1,500 comptant et la balance par paiements mensuels très faciles.

JOHNSON et GRACE — Venez nous voir et consultez - nous pour un hôtel à la campagne, dans n'importe quels villes ou villages de la province de Québec. Côteau Landing, $3,000; un autre $4,000 ; Rivière du Loup, $15,000, $3,000 comptant ; Pointe-Claire, $4,000, $2,000 comptant ; Shawinigan Falls, $4,000, $2,000 comptant. Epiceries licenciées, Pointe Saint - Charles, recettes $400 par semaine, prix $2,000. Magasin de cigares, près G. T. R., prix $800, bon marché. Aussi maisons de pension, magasins de modes, salles à diner, boulangeries, étaux de boucher, manufacture de savon, etc. 119-6

HOTEL de campagne à vendre, à 5 milles de Montréal, comprenant maison, dépendances, liqueurs, licence, etc. Ventes annuelles, $5,500. Prix seulement $3,500. Chance extraordinaire. Hâtez-vous. David, Dubreuil et Dugas, 8 Craig Est. 121—6

VOULEZ-VOUS acheter un restaurant licencié ? Avec mille — $1,000 — plastres comptant, nous pouvons vous donner le choix de 200 places d'affaires exceptionnelles. Lepage et Viau, 56 Est Notre-Dame. 121—1

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN GENERAL — Ainsi qu'une propriété foncière à vendre, L'une des plus belles places de commerce de la campagne, connue depuis trente-six ans, possédant les améliorations les plus modernes, accès du chemin de fer sur la propriété même et offrant des avantages exceptionnels à quiconque aurait l'intention de s'y installer. Conditions faciles. S'adresser à J. A. Lambert, Saint-Lin, P. Q. 113—24

MAGASIN général à vendre, à L'Orignal Ontario, belle bâtisse, 3 étages, en brique, logement pour famille au second étage, cave cimentée, grand de hangar attenant au magasin, remises, écurie, le tout avec stock général de 3,500 dollars. A quelques pas de la navigation et chemin de fer, centre des moulins à scies, beurreries, chance exceptionnelle pour homme actif, propriétaire se retirant du commerce, S'adresser F. X. Elie Gauthier, L'Orignal, Ont. 118—6

MAGASIN — Librairie à vendre, établie depuis plusieurs années. Vente pour cause de santé. Pour prix et conditions s'adresser à 1705 rue Sainte-Catherine, nouveau numéro 291 Est. 119—6

MAGASIN de quincaillerie à vendre, dans la ville prospère de Coleman, Alberta. Stock tout nouveau d'environ $4,000. On louera ou vendra l'édifice .S'adresser à A. F. Grady, Macleod, Alberta. 120—6

MAGASIN de tabac et bonbons à vendre, chance rare, loyer bas, à vendre pour cause de maladie, 432 rue Ontario. 120—2

MAGASIN général à vendre, à Sainte-Clothilde de Châteauguay, à deux milles des chars, bien bâti, hangar pour le grain et la farine, écurie, remise à voiture. La propriétaire ayant acheté un hôtel vendra à de bonnes conditions à un prompt acheteur. S'adresser à V. Lemieux. 121—1

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, faisant affaires au comptant. Vendra à sacrifice d'ici à quelques jours. Licence obtenue pour l'année prochaine, 28 Roy, coin Montana. 117—6

EPICERIE à vendre, une des meilleures épiceries de la rue Sainte-Catherine Est, gros montant d'affaires au comptant et bons profits. S'adresser E. Sansregret, 854 Sainte-Catherine Est. 115—6

EPICERIE licenciée à vendre, une des meilleures épiceries de la rue Ontario, se retirant d'affaires pour cause de maladie. S'adresser à G. A. DesJardins, 628 Est rue Ontario. 120—3

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE — Magnifique terre bien bâtie, toute cultivable, située en la paroisse de Saint-Bruno, Superficie de 160 arpents, Conditions très faciles, S'adresser Dr Louis Trudeau, Longueuil. 113—12

FERMES à vendre, S'adresser au Trust and Loan Co, 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—mjs—n

VENTE PAR ENCAN

VENTE A L'ENCAN — Un char de chevaux à vendre, harnais, voitures de toutes sortes. On achète aussi chevaux, voitures, harnais de tout genre, à l'encan de H. Corbeil, coin Saint-Urbain et Mont-Royal. Tél. Bell Est, 2875. 118—6

VENTE A L'ENCAN de meubles de ménage, consistant en ameublements de chambre à coucher neufs et d'occasion, sofas, buffets, tapis, linoléums, rideaux, pianos, matelas, poêles, etc., au No 1256 Ste Catherine, jeudi, le 29 mars, à 2.30 p.m. Absolument sans réserve. Young and Co., encanteurs. 121—1

ENTREPRENEURS

BLANCHISSAGE, TAPISSAGE et PEINTURE général de maisons demandés, Ouvrage de première classe et à très bon marché, S'adresser ou écrire à Louis Soucy, 168 Sainte-Elisabeth. 120—6

L. M. LAUZON, entrepreneur lattеur, Commandes exécutées avec soin, 33 Saint-Urbain, en haut, Main 3108. 120—6

OU SE FAIRE RASER ?

SALON de toilete très moderne, service hygiénique, aussi brosse mécanique sans aucune charge extra, J. E. Trépanier, 882 Boulevard Saint-Laurent. Une visite est sollicitée, Satisfaction garantie. 107—24

SERRURIERS

REPARATIONS de clefs et serrures, spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent, Green Leaf. Tout ouvrage garanti. Votre patronage est sollicité. 182 Sanguinet. 119—6

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 750 Dorchester. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 99—26

MARCHANDS DE BOUTEILLES

BOUTEILLES à vendre, Standard Bottle Exchange, 262 rue Cadieux, Est 3728. Toutes sortes de bouteilles achetées, vendues, échangées. Gros et détail, Pleins chars reçus, Attention spéciale aux maisons privées. 97—24

BOUTEILLES à vendre. Standard Bottle Exchange, 262 rue Cadieux, Est 3728. Toutes sortes de bouteilles achetées, vendues, échangées. Gros et détail. Pleins chars reçus. Attention spéciale aux maisons privées. 121—24

MONTREAL BOTTLE EXCHANGE, 353, 355 St Laurent. Tél. Est 3987 S. Kosowatsky. Bouteilles de toutes sortes achetées, vendues, échangées. Gros et détail. Reçues par char. Attention spéciale aux commandes des maisons privées. 99—24

BILLARDS ET ACCESSOIRES

BILLARDS ET ACCESSOIRES—Tables de billard, allées de quilles, fixtures de bar, aux prix les plus bas. Notre agent local est à salaire. Vous n'avez pas, par conséquent, à payer une commission ou des profits à des intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 145 rue Saint-Laurent. 119—26

TABLE de pool à vendre. S'adresser à Félix Muloin, Saint-Roch l'Achigan, comté L'Assomption, Qué. 120—6

MARCHAND-TAILLEUR

NAP. CADIEUX, 1236 Saint-Jacques, coin Dominion, a toujours un assortiment complet de marchandises à habillements ; prix raisonnable. Satisfaction garantie. Tél. Marchands, 1283. Service de réparations. 114—26

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES—Nouveautés ! Nouveautés ! Vues, 10c doz. Fantaisies plus beaux choix, 25c doz. Séries françaises 6 cartes, 10c. Ivorines, cartes avec cheveux 5c. Bromure, 5c, cartes depuis 1c en montant. Attention spéciale aux commandes par malle. P. Lacombe 804 Ste Catherine Est. Montréal. 119-8

DOUZE photographies de Mme Albani, notre cantatrice canadienne, sur cartes postales, fini glacé, expédiées sur réception de soixante-cinq cents. International Post Card Co. 29 Saint-Jacques, Montréal. 120—6

LE BIJOU, salon cartes postales, 1809 Ste Catherine, ou 157 Est, La meilleure place pour acheter vos cartes postales. Le plus beau choix et le plus grand. Nouveautés tous les jours. Les nouvelles arrivées, 10,000, pour Pâques, 2 pour 5 ; 10,000, 1er avril, 2 pour 5 ; 5,000 avec cheveux naturels, 6c ; 10,000 cartes bromo couleur et glacées, vues ou détachées, 6c ; dernière nouveauté, cartes musicales, 10c ; 250,000 nouvelles vues, 10c la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Ordres par la malle remplis soigneusement. Cartes fantaisie, grand choix, 25c la douzaine. Boîte complète pour décorer les cartes vous-mêmes, $2.50. 118—6

L'INTERNATIONAL POST CARD CO, vient de recevoir 50,000 cartes-fleurs, 20,000 cartes de Pâques et 15,000 cartes poissons d'avril. Si cela vous intéresse, écrivez-nous, S'adresser 29 et 31 Saint-Jacques, Montréal. 120—6

OUVERTURE DES MODES

MADAME ASSELIN — Il y aura exposition de modes chez Mme F. X. Asselin, rue Notre-Dame, 200 Est, le 27 et les jours suivants. 121—1

OUVERTURE de mode, lundi, mardi et mercredi, les 26, 27 et 28 mars, 1906, Mme M. K. Finch, 8 rue Victoria, Montréal, vis-à-vis l'Académie. Tél. Up town, 1212. 119-3

OUVERTURE DES MODES, samedi, 31 mars, et les jours suivants, chez Mme L. A. Picard, 705 rue Saint-Antoine, près avenue Greene, Westmount. Une visite est sollicitée. 119—6

ARTISTES-PEINTRES

GEO. H FAVREAU, artiste peintre, églises, chapelles, couvents, etc. Plans et devis fournis sur demande. Prix modérés. Travaux artistiques à montrer si désiré. Spécialité : décorations en peinture ou fresques, pour salons, salle à manger, etc. S'adresser 201 Berri, Montréal. Résidence privée, Longueuil, P. Q. 97—26

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas, bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 rue Saint-Jacques, Montréal. 100—26

FIXTURES DE BAR

SI VOUS AVEZ besoin de jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billards et pools, et fixtures de bar, demandez mes catalogues, qui vous seront envoyés gratuitement. Thos. Burdett, 290 rue Saint-Paul. 170—3

EAU DE JAVELLE

EAU DE JAVELLE — Demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne ; exigez la bande collée sur le bouchon ; seule garantie de sa supériorité. Fyon et Fyon, 212 Garnier. Marchands, 2020. 118—6

PERSONNEL

PERSONNEL — M. Eugène Fournier, autrefois de Montréal ou Quebec, est prié d'envoyer son adresse à M. H. A. Campbell, 703 Nostrand Avenue, Brooklyn, N. Y., ou à J. D. Charest, 124½ Saint-Joseph, Québec. 121—1

PERDU

COLLIER perdu, dimanche, le 25 mars, sur la place d'Armes ou dans l'église Notre-Dame, une chaîne en or — collier — avec loquet. Récompense en la remettant au bureau 112, Temple Building, 185 rue Saint-Jacques. 121—1

CHIENNE — Perdue, dimanche, 18 du courant, une petite chienne, laine blanche, Récompense à quiconque la ramènera. 67 rue Montmorency. Celui qui la détiendra après cet avis, sera poursuivi. 121—1

MONTRE — Perdue, dimanche, vers 3 heures, une chaîne avec montre en or pour dame, en face du No 2014 Saint-Hubert, Boulevard Saint-Denis, ou en face du No 120 Marie-Anne. Prière de rapporter au No 2016 Saint-Hubert, à V. Carmel. Récompense promise. 121—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, le 26 du courant, rue Saint-Urbain, partir de la rue Lagauchetière à Dorchester, un porte-monnaie brun contenant au delà de 7 piastres. Prière de le remettre à 91A Saint-Urbain. 121—1

PERDUE, vache, lundi avant-midi, une vache rouge et blanc, sur le chemin Papineau, en allant aux abatoirs. Récompense à 370 Visitation. 121—1

PERDU, un bull terrier tout blanc, dimanche, sur la rue Mance, près Fairmount. Annexe. Récompense à qui le ramènera à 708 Mance. Tél. Est 3486. Celui qui le détiendra après cet avis sera poursuivi. 121—2

PERDU, chien épagneul, couleur café, pas frisé, pesant 20 livres, collier en cuivre, licence 1905, 46-6, répond au nom de Dixie, les ergots de dedans des deux pattes de derrière sont coupées, Toute personne qui le détiendra après cet avis sera poursuivie. Quiconque elle ramènera au No 25 avenue Impérial sera récompensé. 121-1

Cors Enlevés Sans Douleurs

25 cents, chacun, oignons, ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1884 25 rue Saint-Laurent, Tel. Bell 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 57-n

J. E. McComber, E. E. Cummings, jr

McComber

Les spécialistes les plus accrédités pour la coupe, le fini et la qualité des

Manteaux de Mouton de Perse

516 rue St Paul, Montréal. 100-mFF

AUTOMOBILE

Avendre, un Cadillac modèle A., n'ayant servi que pendant 6 mois et en parfaite condition, $500.00. S'adresser 850 Saint-Denis. 102—ms—n FF

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 4331. — S. M. Glickman, demandeur, vs F. Johnston, défendeur. — Le 5e jour d'avril, 1906, à une heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 13a rue Eléonore, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, Conditions : Argent comptant, E. Desroches, H. C. S. Montréal, 26 mars 1906. 121—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17667 — M. E. Davis et al., demandeurs, vs J. Meunier, défendeur. Le cinquième jour d'avril 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 182 rue Saint-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 27 mars 1906. 121—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

J'AI BESOIN d'emprunter une somme de $1,500, sur une propriété située rue Saint-Denis, valeur $4,500. Ecrire immédiatement L. 34 "La Presse". 118—8

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties, Osw Chaput Cie, édifice "La Presse." 109—30

LES gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. Aussi prêts sur meubles, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

ARGENT A PRETER

Sur propriétés et sur débentures. S'adresser O. Léger 107 rue St Jacques, chambre 34 Bell Tél. Main 5415. 114—n

ARGENT A PRETER — J. D. Couture, 55 rue Saint-François-Xavier, toujours en mains, argent à prêter, première hypothèque, propriétés ville. Je m'occupe d'emprunts. 115—24

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main, 3862 Main 539. 121—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER, 5 pour cent d'intérêt, sur propriétés, Montréal et banlieue, remboursements, conditions faciles. Ecrivez, téléphonez ou voyez Isidore Crépeau, 4, bâtisse "New York Life". 118—8

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis, Tél. Est 1094. 279—mjs—n

AVIS — Pour cause de maladie grave dans sa famille, les personnes qui reçoivent leur journal à domicile par J. A. Bouchard, sont priées de se le procurer ailleurs. 121—1

DIVERS — Une personne respectable trouvera un bon chez-soi dans une famille de deux personnes, 339 Saint-Hubert. 121—1

DAME VEUVE, diplômée de la Sorbonne, prendrait pensionnaires étrangers, dames ou jeunes filles, intérieur confortable, proximité de la Sorbonne. Adresse : Mme Krémer, 106 bis, rue de Rennes, Paris. 27.31

IL Y A QUELQUE CHOSE à faire dans le marché du blé ; vous pouvez le deviner ; mais nous le savons ; c'est maintenant le temps de vous en occuper pour votre propre compte. Notre livret, envoyé gratis, explique comment avec des dimes nous faisons des dollars, par les méthodes de spéculation les meilleures jamais suivies par une maison absolument responsable. Nous avons des preuves à l'appui de toutes nos assertions. Partridge and Co., 803-812 rue Dearborn, Chicago. 117—5

LA COQUELUCHE infailliblement guérie en 9 jours, Nombreux témoignages. Dépôt : Pharmacie Dr Prévost, coin Saint-Denis et Roy. 111—26

PLISSAGE accordéon, plissage soleil, plis plats pour costumes, robes de toilette, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 114—12

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour guérison extraordinaire avec promesse de faire publier, Mlle E. G. 121—1

REMERCIEMENTS à saint Joseph, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. 121—1

SOUMISSIONS DEMANDEES — On demande des soumissions pour construction d'une maison privée. S'adresser 21A Dufresne. 121—1

MACHINES A MOUDRE LE GRAIN

Nous avons plusieurs machines à deux têtes, comprenant la "Robinson," "Monarch," "New Process" et autres, dans les grandeurs de 18, 20 et 24 pouces. Ces machines sont toutes en bon état garanti, quelques-unes presque neuves. Les prix seront d'un tiers à une moitié du prix du neuf. S. Vessot et Cie, Toronto. 111-n FF

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 952. — Joseph Bacon, demandeur, vs Mme Fitzerald, défenderesse. — Le 5e jour d'avril, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 175A rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc, Conditions : Argent comptant, J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 26 mars 1906. 121—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 15902. — S. Miller, demandeur, vs P. Bergeron, défendeur. Le 5ième jour d'avril 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 26 rue Payette, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions ; argent comptant, G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 27 mars 1906. 121—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18214. — R. Prieur et al., demandeurs, vs. N. Vi Nicolle, défendeur. Le 5ième jour d'avril 1906, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 17 rue Guilbeault, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant, en meubles de ménage, etc, Conditions : argent comptant. Ed, Desroches, H. C. S. Montréal, 27 mars 1906 121—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 4143. — H. Saint-Mars vs A. Olivier. — Le 5e jour d'avril, 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 319 rue Marie-Anne, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en ameublement de salon, meubles de ménage, Conditions : Argent comptant, H. A. Cinq-Mars, H. C. S. Montréal, 27 mars 1906. 121-1

A LA POLICE

Jos Champagne, pour vol de cuivre au Grand-Tronc fera un mois de prison. Jos Dufort, pour vol de harnais et de robes de voitures à son patron, M. Décarie de Montréal Ouest passera trois mois à l'ombre.

— Joseph Racette, pour la cinquième fois arrêté pour vagabondage depuis un an ou deux subira son procès vendredi prochain.

— Alfred Rinfret, de la rue Dorchester, placier, est accusé d'avoir volé un chèque de $16 à un barbier de la rue Saint-Jacques nommé Cormier. Enquête jeudi. Il se dit innocent.

NOMINATION DE COMMISSAIRES

L'honorable juge Pagnuelo, siégeant en Cour de Pratique, a nommé, ce matin, comme commissaire de la ville, pour l'expropriation du Parc Lafontaine, MM. Sterns et Langevin.

HOTEL PLACE VIGER

Dîners Spéciaux

Jeudi et Dimanche Soir.

ORCHESTRE

Pension, en Hiver, a Prix Réduits. 71, m.j.s-n

Tél. Bell, Est 1750 et 1062.

LE GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

1887-1899 Ste Catherine
Entrées privées : MONTREAL, CAN.

179 St Dominique Ouvert
1887 Ste Catherine toute la nuit.

Repas à la Carte. Prix modérés. Chef de Cuisine Français. Dîners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.

JOS. GRAVEL, Prop. 217—msn

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.

Vous aurez votre argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevrez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building

Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place-d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Up. 1612 après 7 heures p.m.

R. H. LEBEAU,
Gérant. Départ. Français. ..
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant. 54-n

ARGENT A PRETER

ARGENT	Si vous avez besoin d'argent
ARGENT	et que vous ayez des ARTI-
ARGENT	CLES DE MENAGE, des pia-
ARGENT	nos, des orgues, des bicycles,
ARGENT	des chevaux ou des voitures,
ARGENT	venez nous voir et nous vous
ARGENT	avancerons n'importe quel
ARGENT	montant depuis $10.00 sans
ARGENT	pour cela vous départir de ces
ARGENT	articles. Toutes transactions
ARGENT	faites privément, et argent
ARGENT	remboursable par petits paie-
ARGENT	ments mensuels ou hebdoma-
ARGENT	daires au gré de l'emprun-
ARGENT	teur. Vous pouvez obtenir l'ar-
ARGENT	gent aussitôt que vous le de-
ARGENT	mandez. Venez vous enquér-
ARGENT	rir de nos conditions. Télé-
ARGENT	phone Main 4376.

Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques. ..
54-n J. A. GAUDIN, Gérant.

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages, bijoutiers, 610 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montre, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152lmMJ

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES

Le théâtre des Nouveautés a revu hier ses plus beaux soirs. Une foule énorme, comme nous n'en avons vu dans la petite enceinte qu'aux plus beaux jours de "Avalon," s'étageait depuis la base jusqu'au faîte. Ceci pour démontrer que les nobles sentiments exprimés dans "l'Abbé Constantin" sont aussi susceptibles d'attirer le public montréalais que les grivoiseries des "Joies de la Paternité."

Aussi bien peut-on compter la représentation d'hier soir comme l'une des plus brillantes manifestations de l'art dramatique français à Montréal. L'intérêt puissant et la profonde honnêteté de la pièce ; l'interprétation, d'une perfection absolue ; l'enthousiasme du public séduit par les beautés de l'oeuvre de Ludovic Halévy et le jeu impeccable des interprètes ; tout concourait à donner à cette soirée un charme et un éclat extraordinaires.

Dans le rôle de l'abbé Constantin, le vénérable curé de campagne, M Paul Le français a peut-être remporté son plus beau succès depuis qu'il joue sur la scène des Nouveautés. Pour retrouver de lui une interprétation semblable, il faut remonter à "l'Evasion," où il fut si magistralement le rôle du vieux médecin.

M. Victor Perny, superbe en sa tenue d'officier d'artillerie, a fait, avec le rôle de Jean Reynaud, une rentrée triomphale sur cette scène, qu'il n'aurait jamais dû quitter. M Prévost Desplas et Darcy complétaient une distribution impeccable, côté hommes.

Mlle Hélène Gondy, à sa rentrée, elle aussi, a remporté un grand succès dans Mme Scott. N'oublions pas non plus Mmes Berthal, Bienfait et Durand.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Ceux qui aiment le mélodrame sensationnel feront bien d'aller goûter cette semaine, au théâtre National Français, la reprise du "Roi de l'argent". Inutile de répéter ici le mérite de cette oeuvre vigoureuse, dont les tableaux multiples se déroulent avec un réalisme saisissant. L'interprétation est en tous points digne de cette pièce, aussi originale que pittoresque.

M. Paul Cazeneuve incarne à souhait le héros principal du drame, Wilfrid Denver, l'ouvrage joueur qui finit par devenir le sympathique roi de l'argent. Dans le rôle émouvant de Nellie Denver, l'épouse toujours fidèle, Mme Dericourt se taille un large succès. Lombard compose un Skinner farouche, dont le flegme est imperturbable.

Le type du bon domestique, Jaikes, est parfaitement personnifié par Fillon, qui a soulevé hier de chaleureux applaudissements.

Très amusant Hamel, en dépit de la fourberie et de la cruauté qui entachent son rôle. Palmiéri crée un fin limier sous l'étoffe de Samuel Baxter. Très souples et très comiques, Neufilet et Fertinel, qui vivent parfaitement leurs rôles. La petite Rose-Alma est charmante dans le rôle gracieux de Cerasy Denver.

En entr'acte, un jongleur et une jeune jongleuse ont servi aux spectateurs des tours de passe-passe qui ont été fort admirés.

AU THEATRE "HIS MAJESTY'S"

Ellis Jeffreys

Mademoiselle Ellis Jeffreys, une des femmes qui passent pour le mieux s'habiller de l'Angleterre est cette semaine au "Majesty's" et joue dans "The Fascinating Mr Vanderveldt," une pièce très intéressante, écrite expressément pour elle, par M. Sutu, l'auteur dramatique bien connu.

Le théâtre était rempli, hier soir, et Mlle Jeffrey a été applaudie comme elle le méritait, parce qu'elle est vraiment une artiste de grand mérite, connaissant

8 heures a. m., l'heure d'ouverture : : : : : :

W. H. Scroggie
LIMITED
Rues Ste Catherine, Université et Victoria

6 heures p. m., l'heure de fermeture : : ; : : :

Grande Vente de Patrons de Blouses

ILS VALENT DEUX ET TROIS FOIS LE PRIX

Vous vous rappelez la sensation que nons avons créée lorsque nous avons annoncé cette vente à $1.75 de patrons de blouses de $3.00, $4.00 et $5.00. Or ils se sont tous vendus de bonne heure dans la journée. Mercredi matin, à 8 heures précises nous vous offrirons une occasion à peu près semblable. Encore 300 de ces patrons de blouses précisément de la même qualité, des mêmes couleurs que ceux du lot précédent. Tous jolis, richement brodés de soie sur fond crème blanc, cramoisi et noir. Les tissus sont de la nouvelle soirette, de fine popelinette égyptienne, drap mexicain, etc., etc.

Des tissus fortement mercerisés, d'autres avec broderie de soie de couleurs variées.

Des combinaisons telles que fond blanc avec bleu alice et travaux de soie blanche ; d'autres écru avec broderie de soie blanche et rouge ; aussi noir uni et blanc uni, avec broderie assortie. Les parties brodées sont le devant de la blouse, les poignets et le collet. Ces patrons comprennent suffisamment de tissu uni pour les manches et le corps. Mercredi à 8 a.m. précises, nous mettrons ces patrons en vente à, chacun **$1.75**

RAPPELEZ-VOUS QU'ILS VALENT $3.00, $4.00 ET $5.00 CHACUN.

SCROGGIE. REZ-DE-CHAUSSEE

Corsets de Dames à 39c

Remarquez que ces corsets valent régulièrement 75c. Corsets de coutil, hanches courtes et moyennes, convenables pour tailles sveltes ; blanc seulement, points 18 à 24. Prix régulier, 75c, pour. 39c

Vêtements de Fillettes et de Demoiselles

Lignes irrégulières de robes en linon blanc, avec corsages et jupes amples assemblés, garnis de fronces et de soutache, un peu salies, pour enfants de 6 à 12 ans. Prix régulier, $1.25, pour 49c

Avez-vous besoin de Dessus d'Oreiller et de Tapis de Bureau ?

Dessus d'oreiller et tapis de bureau assortis, faits du plus beau linon avec dessins ajourés, et ornés de tulle aux quatre coins et au centre, dessin à fleur appliqué, d'autres avec dessin solide travaillé en galon blanc.

Dessus d'oreiller, 32 x 32 pouces. Prix régulier, 45 cents, pour, chacun 25c

Tapis de bureau, 18 x 54 pouces. Prix régulier, 45 cents, pour, chacun 25c

Vente de Thé Populaire, Mercredi au Rayon des Epiceries

Un thé "Assam Pekoe," riche, fort et savoureux, voilà ce qu'il vous faut ; il vous donnera satisfaction et vous fera épargner de l'argent. Un thé de 40 cents à vendre, mercredi, à la livre 27c

SCROGGIE, SOUS-SOL

Deux Styles de Sacs Tour de Poignet

Mercredi à des Prix Spéciaux

Très beaux sacs tour-de-poignet en vache marine, doublés en cuir, monture de 8 pouces, poignée en cuir, munis d'une petite bourse, couleurs : noir, brun, bleu marine et vert. Ils sont semblables, sous le rapport de la qualité à ceux que vous payez $1.25. Mercredi 79c

Magnifiques sacs tour-de-poignet en beau cuir fini vache marine, nouvelle forme plate, poignée en cuir, en noir, brun et vert. Se vendaient 85c ; Prix de mercredi 59c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

Vente de 200 Imperméables pour Hommes au moment ou vous en avez le plus besoin

DE 25 à 33⅓ DE LEUR VALEUR

Cette réduction s'explique par certaines conditions d'achat avantageuses et le fait que nous nous contentons d'un petit bénéfice. Des imperméables en cravenette qui vaudraient ⅓ de plus que notre prix spécial $10.00

165 complets en tweed couleur bois, toutes grandeurs ; magnifiques patrons ; le véritable article du printemps à. $6.90

Et un lot d'autres étoffes, valant 15c, 18c et 20c la verge. Demain, la verge. 9½c

$3.50—Chaussures Echantillons pour $1.45

(POINTS 4 SEULEMENT)

120 paires de magnifiques souliers et pantoufles Oxford, en chevreau vici noir, en chevreau chocolat, en veau tan et en cuir vernil, semelles à trépointes Goodyear, légères et moyennement pesantes ; les nouveaux styles du printemps représentés dans ce lot. Ce sont de très beaux souliers échantillons, de $2.50, $3.00 et $3.50. Nous invitons 120 dames portant le point 4, à venir nous voir à 8 heures, mercredi matin, et à choisir à $1.45

(Voyez l'étalage dans la vitrines). Pas de commandes par le téléphone ou par la poste. SCROGGIE. 2ième ETAGE.

Au Rayon des TISSUS LAVABLES

Grandes Attractions pour Demain

Si l'on vous demandait quel est le plus grand mois de vente de tissus lavables de l'année, nous sommes certains que vous répondriez juin ou juillet. Tel n'est pas le cas, car, au Magasin de la Satisfaction, février et mars sont les deux meilleurs mois de l'année. Nous désirons faire de grandes affaires, les assortiments sont prêts et les valeurs sont telles que les personnes qui ne viennent que par curiosité ne s'en vont pas sans avoir fait des emplettes.

Belle mousseline organdi claire, jolis dessins à fleurs, organdi suisse blanc clair, avec petits dessins de brindilles et de pois, couleurs : rouge, bleu pâle marine, vert ou noir, tous à, la verge. 9½c

Indienne anglaise, couleurs non changeantes, la verge. 9½c

Beau linon Victoria blanc, la verge. 9½c

Guingan écossais et zéphyrs, dessins à raies et à carreaux, la verge 9½c

Et un lot d'autres étoffes, valant 15c, 18c et 20c la verge. Demain, la verge. 9½c

St. Jean, 16 Dec., 1905

MM. BOIVIN, WILSON & CIE.,

Montreal.

Messieurs:

Depuis plu d'un an je souffrais de maux d'estomac, de dyspepsie mon appetit etait devenu irregulier lorsqu'un ami me conseilla de prendre le VINIST. MICHEL.

A ma grande surprise je n'avais pas fini ma troisieme bouteille que deja je n'etais plus le meme homme, j'ai maintenant l'estomac comme a l'age de quinze ans, j'ai toujours faim a l'heure des repas et je mange ce que je veux sans que jamais ma digestion me fatigue.

Votre tout devoue,

Donna Roy Harbec

36 Rue St. Jean,

St. Jean, P.Q

CHAPEAUX D'HOMMES

A MEILLEUR MARCHE QUE le PRIX DES FABRICANTS. A PARTIR DE LUNDI, 26 MARS, : :

1,000 Chapeaux de Choix

— SERONT OFFERTS EN VENTE A —

50 cents, 75 cents et $1.00 Chacun.

Prix Réguliers : — $2.00, $3.00 et $4.00 chacun.

Nous faisons cette vente parce que nous sommes à la veille de faire des changements considérables à notre établissement pour répondre aux besoins de notre commerce toujours grossissant et qu'il nous faut laisser le magasin libre aux constructeurs.

ALEX. NELSON & CO., 304 rue Notre-Dame Ouest.

C'est là une Véritable Aubaine pour les Lecteurs de "La Presse." 119-3

OU EST JOSEPH JOBIN ?

(Du correspondant regulier de LA PRESSE.)

Québec, 27. — M. Joseph Jobin, tailleur de pierre, âgé de 49 ans, est parti de Québec il y a neuf ans. La dernière lettre qu'il a adressée à ses parents venait d'Alberta, Territoire du Nord-Ouest.

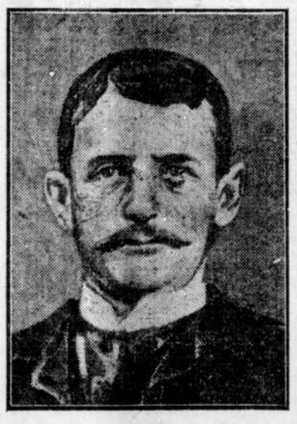

M. Joseph Jobin, disparu.

Ses vieux parents, qui demeurent à Québec, seront très reconnaissants envers ceux qui pourront leur donner de ses nouvelles.

Prière de s'adresser à M. Louis Jobin, No 73 rue Fleury, St Roch de Québec.

AUSSI FATAL QUE LA CONSOMPTION

Au dire des médecins, l'érysipèle est une des pires calamités

Aigu, quelque peu contagieux, et souvent fatal, l'érysipèle est beaucoup à craindre.

Cette maladie, suppose-t-on, est due à la présence d'un germe particulier dans le système.

Les frissons, la fièvre, et une rougeur locale intense de la peau en sont les principaux symptômes. Il s'ensuit une éruption, des taches foncées s'étendant, une démangeaison et un brûlement de la peau.

Aucun remède ne peut prévenir cette maladie comme les Pilules du Dr Hamilton, lesquelles nettoient le système des germes, enrichissent le sang, stimulent les intestins et les ramènent à leur état normal.

Prenez les Pilules du Dr Hamilton et votre système sera régénéré, revivifié et rendu à l'épreuve de la maladie.

Bonnes pour les hommes, excellentes pour les femmes et des plus efficaces pour les enfants, les Pilules du Dr Hamilton constituent pour tous les âges et pour les deux sexes une médecine merveilleuse. Bien qu'elles soient promptes, elles ne saisissent pas ni ne sont une cause d'inconvénients, dans leur oeuvre de purification et du nettoyage du système, maintenant par là la santé à un haut niveau. Vendues par tous les marchands à 25 cents la boîte ou cinq boîtes pour $1.00, ou par la poste de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont.

(2) w

COMPOSEE DE RACINES INDIGENES INOFFENSIVES ET RECOMMANDABLES

Les remarquables propriétés que possèdent les racines d'un grand nombre de plantes indigènes, qui croissent dans nos forêts vierges américaines, pour la guérison des maladies humaines sont incontestables. Les Indiens non civilisés avaient eux-mêmes connu la valeur curative de quelques-unes de ces plantes et avaient appris les premiers à en faire usage. L'Indien n'aimait jamais le travail, c'est pourquoi il faisait en sorte que sa squaw revienne en bonne santé le plus vite possible et qu'elle vaque son ouvrage pour qu'il puisse chasser à son gré. C'est pourquoi il lui cueillait de la "racine de papou," car c'était leur grand remède pour la faiblesse des femmes.

Le Dr Pierce emploie cette même racine — appelée Blue Cohosh — dans sa "Prescription Favorite," savamment combinée avec d'autres agents qui la rendent plus effective que n'importe quel autre remède pour la guérison de la faiblesse et des nombreux dérangements dont sont sujettes les femmes.

Un grand nombre de femmes malades ont été sauvées de la table d'opération et du scalpel du chirurgien grâce à l'usage opportun de la "Prescription Favorite" du Dr Pierce. Une douleur dans la région inférieure du bassin, avec mal de dos, sensations de vertige, syncope, douleurs accablantes ou malaise quelconque ne devraient jamais être négligés. Un traitement avec la Prescription Favorite donnera de merveilleux résultats dans chaque cas et généralement effectuera une guérison permanente s'il est suivi pendant un temps raisonnable. La "Prescription Favorite" est un remède inoffensif composé entièrement de racines médicinales indigènes, ne contenant aucune goutte d'alcool, tandis que tous les autres remèdes vendus dans les pharmacies pour les maladies particulières aux femmes contiennent de grandes quantités de spiritueux, ce qui est très mauvais surtout pour les femmes délicates.

La "Prescription Favorite" ne contient ni d'alcool ni quoi que ce soit pouvant donner l'habitude des drogues. Le nom de tous les ingrédients qui entrent dans sa composition est imprimé sur l'enveloppe de chaque bouteille. C'est un tonique puissant, redonnant santé et force spécialement aux organes féminins. Pour les femmes faibles et malades qui sont "épuisées" ou débilitées, surtout pour celles qui travaillent dans les magasins, les bureaux, les institutions, les clavigraphistes ou les couturières, celles qui portent les lourds fardeaux du ménage ou celles qui nourrissent, la "Prescription Favorite" sera d'un secours inappréciable grâce à ses propriétés restaurantes et tonifiantes. Contre la constipation, les Dr Pierce's Pleasant Pellets sont le seul remède scientifique. Agréable, inoffensif et sûr. yw

DEMANDEZ les Gants Perrin En vente partout.

MARQUE DÉPOSÉE.

118—n

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — "L'Oriental Cream" ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'en perçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 38 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement.

N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". **Ferd. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N. Y.** 282-mjsn k

DEUX FRERES DISPARUS

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Québec, 27. — M. Eusèbe Gagnon, originaire de St Joachim, comté de Montmorency, qui a demeuré à Québec plusieurs années, et son frère Louis Gagnon, sont partis depuis vingt ans et leur famille ignore absolument leur sort.

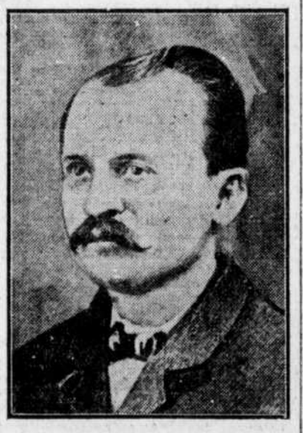

M. Eusèbe Gagnon, disparu.

Leur frère, M. Joseph Gagnon, qui demeure au No 198 rue du Pont, à Québec, désire avoir des informations à leur sujet.

L'ANARCHIE A NEW-YORK

New-York, 27. — Quatre cents anarchistes se sont réunis dans le Bronx Casino, 154ème rue et 3ième avenue pour honorer la mémoire de Most et prélever l'argent nécessaire à l'éducation de ses deux filles.

Au cours de la réunion, une pièce anarchiste "Die Nihilisten", par Auguste Spies, a été jouée. Un discours a été prononcé par le compagnon Auguste Lott, un des chefs anarchistes de New-York. L'orateur a éloquemment fait l'éloge du maître disparu. A la fin du discours l'auditoire enthousiasme a entonné l'hymne anarchiste "Pour la Liberté".

CARRIER EST ARRETE A NEW-YORK

Joseph O. Carrier, employé aux magasins des caisses automatiques dites "Cash Registers", vient d'être arrêté à New-York sur accusation d'avoir volé une somme de $275.00 à ses patrons, lors de la vente à l'hôtelier Cazelais, d'une de ces caisses automatiques. L'agent de Sûreté McCall doit aller chercher Carrier à New-York.

Echos Mondains

Sir Wilfrid et Lady Laurier ont donné un dîner, dimanche soir, auquel assistaient l'hon. L. P. et Mme Brodeur, l'Orateur de la Chambre des Communes et Mme Sutherland, l'hon. M. et Mme Tarte, MM. et Mmes A. A. Bruneau, Chs. Marcil, L. A. Lawrence, E. Lapointe, Sinclair, M. Hughes, M. P.

× × ×

Brillante soirée de gala jeudi dernier, au Conservatoire d'Art Dramatique, 397 rue Dorchester.

Un auditoire nombreux et connaisseur y assistait. On a passé trois délicieuses heures sous le charme de belles récitations bien dites, du beau chant et de la musique bien exécutés.

Chaque personnage de la spirituelle comédie de Mme E. de Girardin, "La Joie fait peur", a été joué avec brio et les interprètes ont excité l'admiration de l'auditoire. Tous les élèves par leur belle diction et leur jeu naturel, contribuaient à faire aimer davantage les mille beautés de cette incomparable langue française. Ce succès fait grandement honneur au directeur du Conservatoire, M. L. H. Crépault, qui se dévoue avec tant de zèle pour faire aimer parmi les nôtres le "doux parler" de France.

Etaient au programme : Mlles F. Saint-Louis, pianiste; Irène et Maria Joly, Hectorine et Juliette LeBlanc, Edith Marquis, Eliza Gauthier, Claire Branchaud, A. Bérard, pianiste, et Jeanne LeBlanc.

MM. J. J. Desrochers, violoniste; A. Létourneau, pianiste; Bérard, violoncelliste; A. Desmarchais, pianiste-lauréat; D. Lortie, baryton; Roch Landry, L. H. Crépault, A. Fréreault, W. de La Boissonnière et Paul Coutlée.

On remarquait :

Mmes E. LeBlanc, M. Thibault, A. Mélançon, E. Crépault, A. Paradis, L. Hébert, St Louis, Desmarchais, F. Girouard, Arthur Demers, J. Brosseau, J. W. Harwood, A. Perreault, P. Lavoie.

Mlles L. A. Morrison, professeur de français; Claire Branchaud, Edith Marquise, Alice Paris, professeur de chant; H. et J. LeBlanc, J. et Justine Choquette, Alice Gaudry, F. St Louis, J. Bourbonnais, Alice Lefebvre, M. Comtois, L. Charlebois, A. Bérard, A. Gingras, Irène et Maria Joly, E. Hébert, R. Landry, Alphonsine et Laura LeBlanc, Rose Raymond, G. et Anna Sfanton, Maria, Albertine et Aliette Sénécal, Eva Leclaire, Eva et Augustine Mailloux, P. Girouard, L. Bernier, Jeanne LeBlanc, J. Lavoie, Clara et Hilda Trépanier, Anna et Ida Jodoin, Eliza et Alba Gauthier, Gertrude Fréreault.

MM. J. E. Bernier, J. J. Desrochers, A. Létourneau, D. Lortie, Robert St Jacques, E. E. M. J. Gagné, J. P. Ménard, Choquette, notaire, N. Fréreault, Arthur Demers, C. D. Turcotte, J. A. Juneau, J. Ed. Mercier, Eugène Crépault, Bérard, O. Langlois, St Louis, J. A. Larivière, A. Desjardins, R. A. Panneton, A. Desmarchais, Henri Ethier, M. Leclaire, M. Comtois, G. Léonard, J. Lahaie, René Brosseau, J. Perreault, Abran, J. Lavoie, D. Larue, J. Ernest Racine, Adolphe Roy, M. Perreault, L. Morin, Hector Bergeron, J. E. Descary, Roch Landry, W. de La Boissonnière, A. Fréreault, O. Hébert, H. Lachapelle, J. M. Joseph, A. E. Sénécal, J. Chartier, J. C. A. DeCelles, Paul Coutlée, Arthur Comiré, G. Bétournay, Jos. Langlois, L. H. Crépault, O. Ferland.

× × ×

Mlle Gabrielle Roy, de la rue Sherbrooke, est de retour de Kingston.

× × ×

Mlles Lucie Taschereau et Gabrielle Lavergne, de Montréal, ont assisté jeudi dernier à un joli déjeuner chez Mme L. A. Taschereau, à Québec.

× × ×

M. C. A. Chouillou, président de la Chambre de Commerce Française, part jeudi pour l'Europe.

× × ×

M. Ulysse Bussières, notaire de Verchères, est à Montréal, pour affaires professionnelles; il est l'hôte de son ami, M. J. Pigeon, pharmacien de la rue Notre-Dame.

LE SYSTEME METRIQUE

Le secrétaire de l'Association Décimale de Londres, a reçu paraît-il dans le cours de la semaine dernière, de la part de cinquante-trois nouveaux députés, la promesse qu'ils appuieraient le projet de l'établissement en Angleterre du système, métrique.

Dans le dernier parlement, 330 députés s'étaient engagés dit-on, à supporter le projet et, à venir jusqu'à présent les promoteurs de l'idée sont en mesure de compter sur 253 votes à la chambre des Communes.

Le système métrique gagne du terrain tous les jours parmi la députation et tout indique que d'ici à quelque temps, il sera favorablement accueilli par un aussi grand nombre de députés dans le nouveau que dans l'ancien parlement.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques, diarrhée. Demandez-le toujours. 2

HONORE AU JAPON

Tokio, 27. — M. Jacob H. Schiff, le grand banquier israélite, de New-York, est arrivé ici hier après-midi. Les journaux rappellent les services qu'il a rendus au Japon, pendant la guerre en lançant sur la place de New-York les emprunts japonais. Les banquiers de la ville vont lui offrir un banquet.

Ne Négligez ni la Toux, ni le Rhume

ILS NE SAURAIENT AVOIR QU'UN RESULTAT. LA GORGE OU LES POUMONS, PARFOIS LES DEUX, EN RESTENT AFFECTES.

LE SIROP DE PIN DE NORVEGE DU DR WOOD EST LE REMEDE DE QU'IL VOUS FAUT.

Il est sans égal comme remède contre la toux, le rhume, la bronchite, le mal de gorge, douleurs à la poitrine, asthme, coqueluche, esquinancie et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Une seule dose de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood casse la toux, adoucit la gorge et cesse quand la toux ou le rhume s'attache aux poumons, que le Pin de Norvège fait voir sa grande vertu, en détruisant tous leurs mauvais effets, et l'emploi constant de ce remède ne saurait manquer d'opérer une guérison complète.

Ne vous laissez pas induire à acheter de ces soi-disant sirops de pin de Norvège, mais voyez bien à ce qu'on vous donne celui du Dr Wood. Il se vend dans une enveloppe jaune, avec trois pins comme marque de fabrique, au prix de 25c.

Mme Henry Babrook, de Hepworth, Ont., écrit : "Je me sers du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, pour la famille, depuis trois ans, et je considère que c'est le meilleur remède pour guérir le rhume. Il nous a tous guéris, mes enfants et moi." (5) yw

Cette Douleur comme celle d'un Coup de Poignard au Bas du dos Provient des Reins

ET PEUT ETRE GUERIE PAR LES

PILULES DE DOAN POUR LES REINS

Ce n'est pas le dos qui souffre, mais les reins qui sont situés au bas du dos.

En conséquence, des douleurs vives au dos, ou aiguës, des douleurs lancinantes sont des indications que les reins sont malades — des symptômes de maladie de reins. Les emplâtres et les liniments ne guériront pas un dos malade, car ils ne peuvent atteindre les reins qui en sont la cause. Les Pilules de Doan pour les Reins atteignent les reins. C'est leur seule et unique raison d'être. Ainsi, si vous voulez être exempt de mal de dos, enflure des pieds et des chevilles, incontinence ou suppression d'urine, sensation douloureuse en urinant, petites taches flottantes devant les yeux, soif fréquente, dépôt de poussière de brique dans l'urine ou de tout désordre des organes urinaires ou de la vessie, vous devez garder vos reins en bon état. Aidez-les à fonctionner librement et à rejeter tous les détritus et impuretés du corps.

Les Pilules de Doan pour les Reins sont composées des racines et des herbes les plus pures et elles ont un effet curatif et tonique remarquable sur les reins. Mme Barling, 26 rue Locomotive, Hamilton, Ont., écrit : "J'ai considérablement souffert de mes reins, employant de nombreux remèdes, sans trouver de soulagement. J'essayai les Pilules de Doan pour les Reins et j'ai constaté qu'elles agissaient directement sur les reins et les renforçaient de nouveau."

Prix, 50 cents la boîte, trois boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou de The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont. yw

Aucun petit déjeuner n'est complet sans

CACAO

nourriture admirable avec toutes ses qualités naturelles intactes et propre à la fois à donner et à maintenir une santé robuste et à resister au froid extrême de l'hiver. C'est une diète très appréciable pour les enfants,

EPPS

Le plus nourrissant et le plus économique.

DANS LA VIEILLE CAPITALE

LES BOULANGERS ET LA COMMISSION D'HYGIENE — SUICIDE D'UNE FEMME DANS UN MOMENT D'ABERRATION MENTALE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 27. — A une réunion du comité d'hygiène hier soir, il a été décidé qu'à l'exemple de plusieurs autres villes le pain délivré par les boulangers sera enveloppé dans du papier, et cela, par mesure hygiénique.

—Le coroner Dr G. W. Jolicoeur a été mandé hier, à Sainte-Emélie, comté Lotbinière pour tenir une enquête sur le corps d'une nommé Léonora Landry, âgée de 42 ans, qui s'est suicidée en avalant une dose de vert de Paris. Selon toute probabilité la pauvre femme était inconsciente de ses actes, lorsqu'elle a accomplie son crime.

AU PREMIER SYMPTOME DE LA "FIEVRE DU PRINTEMPS", vous devriez prendre ABBEY'S SALT.

C'est l'unique tonique du printemps en usage dans des milliers de demeures, pour purifier et enrichir le sang — soulager cette sensation de langueur — et vivifier le cerveau et le corps. Grandement recommandé par la profession médicale. 25c et 60c. Un verre, le matin, met tout l'organisme en bon état pour la journée.

Abbey's Effer-vescent Salt

(ANNONCE OFFICIELLE)

LA CIE D'ASSURANCE
SUN LIFE
DU CANADA.

Les Travaux de la Commission des Assurances ne font que démontrer LA FORCE de sa Position et l'EXCELLENCE de ses Méthodes.

Son Etat est de Deux Millions PLUS ELEVE qu'on ne le Prétend.

Quelques Commentaires de la Compagnie.

Comme il s'écoulera peut-être encore quelque temps avant que les compagnies puissent être entendues par la commission des assurances, les gérants de l'assurance Sun Life désirent toucher légèrement à quelques points qui ont fait partie de l'examen des officiers du département de l'assurance.

PLACEMENTS A L'ETRANGER

Des négociations prolongées ont eu lieu en 1903 et 1904 entre le Ministre des Finances, le surintendant de l'assurance et les compagnies canadiennes réunies au sujet de l'extension de leurs pouvoirs de placement. Le ministre a exprimé le désir d'éliminer toutes les restrictions qui s'attachent aux placements hors du Canada, si certains autres changements étaient opérés, et l'on croyait qu'un bill à cet effet serait présenté par le gouvernement à la session de 1904. Pour des raisons connues de la commission, ce bill a été remis indéfiniment. Croyant que cette loi serait amendée, la Sun augmenta ses valeurs américaines. Cet acte était excusable dans les circonstances. Voyant que la session se terminait sans l'adoption de ce bill, la compagnie écrivit au ministre des Finances, lui exprimant tout son regret, et lui avoua franchement qu'elle avait augmenté ses valeurs américaines en prévision de l'adoption de l'amendement projeté. Les officiers de la banque firent savoir au surintendant qu'ils travailleraient à réduire le surplus des valeurs américaines malgré qu'il en résulterait une perte considérable à cause des fonds inutilisés, qui ne pourraient être convertis en valeurs canadiennes, toujours profitables, mais malheureusement trop rares. Les chiffres suivants, produits lors de l'examen de M. Fitzgerald, démontreront de quelle façon la compagnie a rempli sa promesse.

31 déc. 1904, surplus des placements étrangers dépassant la limite légale	$467,100
31 déc. 1905, marge différentielle pour atteindre la limite légale	112 087
Argent en banques au 31 déc. 1903	145,000
Argent en banques au 31 déc. 1904	424,000
Argent en banques au 31 déc. 1905	990,000

VALEURS SOUSCRITES

La compagnie a fait, au cours des dernières années, des placements si avantageux que nous avons cru qu'elle pouvait se permettre d'être plus "conservatrice" que jamais dans ses placements. Nous avons toujours considéré qu'il était de notre devoir de faire des marchés aussi avantageux que possible en achetant des valeurs. Aussi non seulement nous avons fait de beaux bénéfices nets, mais encore nous avons obtenu de gros montants d'actions données en bonus. A la fin de 1904, quelques-unes de ces valeurs avaient acquis une valeur suffisante pour nous justifier de les inscrire sur la liste de notre actif publié. Nous étions ainsi en mesure d'augmenter à la fois notre capital publié et notre surplus par de gros montants.

La question était de savoir si nous ne devions pas adopter une politique de juste milieu et transférer quelques-unes de nos nouvelles actions de la liste de réserve à la liste publiée tout en transférant, d'autre part de la liste publiée à la liste de réserve, quelques autres actions qui, tout en n'étant pas mauvaises, n'étaient réellement pas très productives.

En d'autres termes, au lieu de passer à notre crédit le montant entier de ces nouvelles actions, nous avons résolu d'en employer une partie à souscrire d'autres valeurs, tout simplement en substituant, pour un certain montant, de nouvelles valeurs à d'anciennes sur la liste de publication. Cette mesure était sans aucun doute sage et prudente et son effet a été de réduire notre surplus publié, d'au moins $500 000 que nous aurions pu mettre à notre crédit si nous avions agi autrement.

Les critiques qui ont été faites à ce propos sur la preuve apportée par la Commission sont dues à un malentendu. La mesure que nous avons adoptée était tout à fait conforme à l'ambition que nous avons d'être toujours dans une situation meilleure que celle que nous attestons.

Du fait que les valeurs nommées ont été "inscrites" ou plutôt transférées sur la liste de réserve, il ne faut pas conclure que ce sont de mauvaises dettes. Au contraire, des arrangements ont déjà été faits pour vendre environ deux tiers du montant total à des prix qui épargneront toute perte à la compagnie. M. Blackadar a nettement établi dans son témoignage que ces valeurs ne sont pas nécessairement des mauvaises dettes.

Quoiqu'il en soit, il n'y a rien de nouveau, dans tout ceci. En parler comme d'une "révélation" obtenue par la commission est une erreur. Les faits ont continuellement été portés à la connaissance du public. Quiconque feuilletera le livre bleu des Assurances pour 1904 trouvera à la page 369 dans le rapport annuel de la compagnie sous le titre de "Tableau Synoptique des Comptes de Grand Livre," toute la transaction clairement exposée en un langage sans ambiguité.

VENTE SUPPOSEE D'ACTIONS DE L'ILLINOIS A SES DIRECTEURS

Ceci est un cauchemar. Il n'y a jamais eu de vente du genre de celle qu'on a supposée.

Voici les faits :

En décembre 1904, la compagnie eut l'occasion d'acheter $580,000 de ces actions à des conditions très favorables, l'achat devant être payé en débentures.

La compagnie possédait déjà un fort montant de ce même stock et il n'était pas opportun d'augmenter notablement ce montant quelque avantageuses que fussent les conditions. Quelques-uns des directeurs avaient exprimé le desir de prendre une partie de ces actions aux mêmes conditions que la compagnie et il fut entendu que le montant total serait divisé. Par suite d'une erreur, cependant, les directeurs ne furent pas informés au jour où la transaction devait avoir lieu et la compagnie prit non seulement sa propre part mais celle des directeurs. Ceci se passait le 31 décembre 1904. L'erreur fut découverte quelques jours plus tard et immédiatement réparée, les directeurs reprenant leurs parts à la compagnie.

Ceci n'était pas une vente mais la simple réparation d'une erreur qui avait été commise par inadvertance quelques jours auparavant. Elle n'impliquait ni perte ni profit pour la compagnie. Ces faits ne sont pas contestés faits au contraire très nettement établis par M. Blackadar dans son témoignage. Aucun dommage ne résulta de cette affaire pour la compagnie qui s'était seulement démunie de quelques obligations pour quelques jours, gardant en garanties d'icelles des actions de l'Illinois. Aucun changement ne survint durant ces jours dans la valeur des actions. Autant qu'il est permis de le savoir, pas une seule part de ces actions ne fut vendue dans l'intervalle et aucun changement ne survint durant ces quelques jours dans la valeur des actions. Des $580,000 d'actions, $223,100 furent prises par les directeurs et $356,900 restèrent à la compagnie. Enfin, pour atténuer l'erreur commise, on peut dire qu'elle se produisit le 31 décembre, au moment où le personnel est plus affairé qu'en aucun autre moment de l'année. Nous réitérons avec énergie que l'entrée faite fut la simple correction d'une erreur et pas autre chose et que les directeurs n'ont retiré de cette affaire absolument aucun autre avantage que le bénéfice qu'ils auraient touché s'ils avaient pris leurs actions dix jours plus tôt, comme la chose avait été convenue d'avance.

Il faut aussi se rappeler que juste à ce moment, la compagnie était critiquée par le Département des Assurances pour avoir placé une somme trop considérable en garanties américaines, et essayait de réduire le volume de ces placements afin de se conformer à la loi.

ACTIF IMPRODUCTIF

On nous a reproché d'avoir un "actif improductif," ou des stocks à titre de bonus. Nous en avons certainement, et nous sommes fiers d'en avoir, et nos porteurs de polices devraient, eux aussi, être très satisfaits que nous en ayons. Leur possession démontre tout simplement que nous occupons une position beaucoup plus forte que nous n'avons jamais prétendu publiquement en avoir.

Bien que cet actif improductif n'ait pas été annoncé ou inclus dans les listes qui ont été publiées, nous n'avons fait aucun secret de leur existence, et M. Blackadar a témoigné que des listes détaillées lui ont été fournies l'année dernière et cette année, et que ces garanties ont été inscrites exactement comme les autres garanties de la compagnie. Il a produit les déclarations de ces garanties qui avaient été fournies au département par la compagnie. Il a admis que jusqu'à concurrence de leur valeur la compagnie était d'autant plus riche qu'elle n'avait prétendu l'être, et qu'une évaluation de ce fonds contingent faite par la compagnie pour le département en novembre dernier, se montait à $1,968,000. La valeur au pair de ces garanties dépasse $5,000,000.

FORCE DE LA COMPAGNIE

Les profits de toutes sortes réalisés par la compagnie en 1905 se sont montés à la somme de $1,344,371,80, $166,541 de cette somme ont été payés aux porteurs de polices dont les polices avaient droit à une participation aux bénéfices de l'année. Sur la balance, $616,541 ont été mis de côté pour compléter la mise de toutes réserves sur une base de trois et demi pour cent, et $561,252,50 ont été ajoutés à l'excédent publié, ce qui a porté l'excédent total réclamé à la somme de $1,735,698,50 au-dessus de tout le passif et du capital-actions, même avec ce mode rigide d'évaluation. La preuve faite devant la Commission a maintenant révélé le fait que ces chiffres, si magnifiques qu'ils soient, ne disent qu'une partie de la vérité, car la compagnie est réellement plus riche d'à peu près deux millions qu'elle a jamais prétendu l'être.

Cette situation éminemment prospère, nos porteurs de polices en ont déjà bénéficié au point de vue de la sécurité et des profits à réaliser. Cet excédent considérable fait de la compagnie une des corporations financières les plus puissantes du continent en proportion du chiffre de ses affaires, et si nous ajoutons à cela les deux millions de garanties inactives, on voit qu'elle est une véritable forteresse. Quant à la question de profits, la compagnie a pu faire le changement de les porter à trois et demi pour cent avec relativement peu d'inconvénients pour ses porteurs de polices. La somme totale qui a été mise de côté pour l'augmentation de ses réserves sur les vieilles polices, depuis l'adoption de la loi de 1899, se monte à $1,186,111,41, et moins d'un sixième de cette somme a été prélevé par la réduction des profits des porteurs de polices, plus des cinq sixièmes ayant été pris sur les profits réalisés par les placements de la compagnie. De plus, la base adoptée pour la distribution des profits au comptant en 1905 a été plus élevée que celle de 1904, et celle de 1906 à son tour, est plus élevée que celle de 1905, de sorte que les profits que la compagnie paie actuellement sont déjà rétablis sur une base très satisfaisante, même après qu'elle s'est conformée à la loi telle que modifiée, tandis que la position actuelle très forte de la compagnie justifie quelque enthousiasme quant à ce que seront probablement les profits à venir.

L'administration considère que les faits établis devant la Commission, s'ils sont bien compris, jettent le plus grand crédit sur la compagnie, et sont l'objet d'un légitime orgueil. L'enquête sévère sur les affaires de la Sun Life n'a fait que révéler sa force plus grande et les méthodes très conservatrices employées par la compagnie.

RADWAY'S READY RELIEF

RHUMATISME, SCIATIQUE

Eloquent témoignage du commissaire d'émigration, l'hon. George Starr, relativement à l'efficacité de Radway's Ready Relief dans un cas de rhumatisme sciatique.

Van Ness Place, New-York.

Dr Radway—Votre Ready Relief a eu sur moi un effet merveilleux. Depuis 3 ans j'ai eu de fréquentes et sévères attaques de rhumatisme s'étendant parfois des régions lombaires aux chevilles et quelquefois aux membres inférieurs. J'ai alors essayé tous les remèdes qui m'étaient recommandés par les sages et les fous, espérant y trouver du soulagement, mais rien ne fit. J'ai essayé diverses espèces de bains, de massage, d'applications de liniments trop nombreux pour que je les mentionne, et des ordonnances des plus éminents médecins; mais rien ne me soulages. Au mois de septembre dernier, un ami qui avait souffert comme moi me décida à essayer votre remède. Je subissais alors une crise des plus douloureuses. A ma grande surprise, je me sentis soulagé dès la première application, le bain et le massage des parties malades ayant répandu dans les membres une douce chaleur due à Radway Relief. En peu de temps la douleur était complètement disparue. Malgré quelques légères attaques périodiques, quand vient un changement de température, je sais maintenant comment guérir. Radway's Ready Relief est mon ami. Je ne voyage jamais sans en avoir une bouteille dans ma valise. Bien à vous, George Starr. Depuis plus de 50 ans un remède efficace contre les douleurs et les maux de toutes sortes.—RADWAY & CO., Ltd., Montréal, Can.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

1693. DEMANDE. — Benjamin. — Mille fois merci pour votre bienveillante lettre. Vous m'avez rendu un bien grand service et je ne vous oublierai pas dans mes humbles prières. Je veux encore vous demander un petit conseil qui peut avoir une utilité pour beaucoup de monde: J'ai un père qui a les yeux de travers et on me dit qu'il est facile de remédier à cela; pourriez-vous donner une courte réponse à cette demande?

REPONSE: — On guerit assez facilement le "Strabisme," c'est-à-dire l'irrégularité des regards, par une petite opération que pratiquent tous les oculistes habiles. C'est la section d'un ou de plusieurs petits muscles. Plus le patient est jeune, plus cette operation est aisée. La douleur en thés.ques. On a l'ennui de quelques jours de repos forcé, voilà le plus désagréable. J'ai vu la chose se passer parfaitement pour une jeune fille de seize ans. Quand c'est un enfant qui louche, on lui redresse la vue presque orthopédiquement par des verres et des exercices spéciaux. Tout cela est délicat et du domaine des spécialistes.

1694. DEMANDE. — Comptable. — Quelle nourriture habituelle conseilleriez-vous à un jeune homme de 19 ans qui veut prendre de l'embonpoint?

Je desirerais savoir si les mets sucrés et tout ce qui contient une certaine quantité de sucre sont préférables aux mets épicés.

Est-ce que boire beaucoup d'eau est préjudiciable à la santé? Nul doute que vous répondrez à ces questions, car elles sont d'un intérêt général, surtout pour les jeunes gens de mon âge qui sont maigres?

REPONSE: — Le conseilleral des féculents, des purées de pommes de terre et de pois, du bon pain, de la bière.

Oui les mets sucrés sont préférables aux mets épicés.

Boire beaucoup d'eau est toujours préjudiciable surtout lorsqu'on en boit des grandes quantités. L'estomac se distend et se fatigue et il peut survenir de la dilatation d'estomac qui engendre la dyspepsie.

1695. DEMANDE. — Roteux. — Vous qui possédez tous les secrets des dieux, veuillez donc être assez bon de me dire les causes de cette détestable maladie chez les chevaux qu'on appelle le "rot." Si c'est curable, quels seraient les moyens à prendre? D'avance je vous remercie bien cordialement.

REPONSE: — Le "rot" provient des estomacs qui fonctionnent mal. C'est un caractère de la dyspepsie des chevaux. On conseille pour le faire disparaitre de donner une nourriture émolliente:

Graine de lin, moulée, son etc., dans laquelle on ajoute une poignée de sel chaque fois. Il faut aussi bien graduer et surtout bien doser la nourriture des chevaux atteints de cette maladie.

1696. DEMANDE. — Ménagère. — A l'approche de la saison des ménages — cette saison, votre intéressante "Bibliothèque" rendrait un service additionnel en donnant un procédé quelconque pour noircir le crin des meubles rougis par l'usage?

REPONSE: — Un bon procédé simple et à la portés de tout le monde consiste à les teindre à l'aide d'une solution d'alizarine étendue au pinceau sur les crins déteints.

Un autre moyen consiste à employer une solution de nitrate d'argent au cinquantième.

LE ST JAMES RESTAURE

Comme l'époque où les touristes et les voyageurs affluent dans Montréal approche rapidement, il est opportun de donner au public quelques renseignements sur un hôtel important de la métropole, le populaire hôtel St James.

Cette hôtellerie, en raison de son ancienneté et de la renommée de son propriétaire, M. Fred Bouillon, est bien connue du public. Située en face de la gare Bonaventure, à deux minutes de la gare Windsor, dans un centre exceptionnel, elle offre aux voyageurs toutes les facilités de transport désirables. Ses hôtes se trouvent en plein centre du monde des affaires, au coeur de la plus grande ville du Canada, et peuvent sans perdre de temps inutile visiter les monuments ou gérer à leurs affaires. D'un autre côté, les environs immédiats sont paisibles et le Saint-James est l'endroit idéal pour passer quelques jours ou même demeurer quelque temps.

Cet hiver, l'intérieur du Saint James a été complètement restauré. La salle à dîner a été agrandie, décorée avec art en blanc et en bleu; toutes les boiseries ont été émaillées et un parquet neuf luit comme un miroir. Toutes les chambres, toutes les pièces, de la cave au grenier ont été regarnies, repeintes et magnifiquement décorées. Le Saint James ne le cède en rien maintenant aux autres hôtels de la ville.

A des prix modiques, les voyageurs y trouvent toutes les commodités des plus fastueux hôtels. Le service est renommé et ne le cède en rien à celui des autres hôtels, de sorte que le Saint James peut passer à bon droit comme un des meilleurs hôtels à Montréal. Il est recommandable sous tous rapports et les voyageurs ne sauraient mieux faire que d'y descendre.

DANS LES THEATRES

La protection contre les incendies

Le Théâtre-Royal, par l'entremise de M. C. I. de Sola, a demandé à la ville, en conformité avec le nouveau règlement des théâtres, de poser sur sa scène un avertisseur à incendie. M. J. Ferns, surintendant du service des alarmes, posera, cet après-midi, un avertisseur des plus nouveaux. Cependant, pour que les spectateurs ne soient pas effrayés par la sonnerie qui se produit lorsqu'on tourne la poignée de la porte pour l'ouvrir, cette porte est remplacée par une des vieilles portes qui s'ouvrent avec une clef ordinaire.

Trois théâtres, dit M. Ferns, sont en règle avec le règlement, ce sont le Monument National, le Bijou et le Théâtre-Royal.

LA CIE CARSLEY

L'assemblée annuelle ajournée de la Cie S. Carsley, Limitée a eu lieu dans la salle du conseil de la compagnie, le 26 mars. Le progrès du commerce a été dans les proportions ordinaires. Les directeurs suivants ont été élus pour l'année courante:

Messieurs S. Carsley, sr., W.F. Carsley, S. Carsley jr., et C.L. Carsley. A l'assemblée qui a suivi, des directeurs, M. W. F. Carsley fut élu président; M. S. Carsley, jr., vice-président et trésorier. M. Chas. W. Batho, secrétaire.

EX-ECHEVIN BLESSE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 27. — L'ex-échevin Drolet a été victime d'un malheureux accident hier, dans son état de boucher. Il s'est démis un pied en tombant. Il a été transporté chez lui où le docteur Jellecoeur lui a prodigué ses soins.

Meubles et Tapis

D'ici à la fin du mois

nous vendrons nos ameublements de Salons, Boudoirs, Salle à dîner, Chambre à coucher, Librairie, Literie, Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières et Articles de fantaisie à une

Reduction de 40 %

Sur tout achat au-dessus de $300.00, sur achat de $200.00, 35 pour cent de réduction, sur achat de $5.00 à $195.00, 30 pour cent de réduction.

Il n'y aura pas d'achat assez considérable, ni assez de peu d'importance, que nous ne portions une attention toute particulière durant cette vente.

Venez en Foule

le choix est considérable et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin et à la portée de vos moyens. Aussi: Nous vendrons à des conditions très faciles à ceux qui auront besoin de crédit. Qu'on se le dise.

Ouvert le soir jusqu'à 9 hrs.

Chez

F. Lapointe

625 Est rue Sainte-Catherine,

Angle Montcalm.

PAR FRASER FRERES

Vente à l'Encan de Garnitures d'Epiceries et Stock

Consistant en : Balance calculatrice — computing — Toledo, presque neuve, compteur automatique — cash register — presque neuf, balance à plateforme pour comptoir; vitrine d'étalage de 9 pieds, 3 vitrines d'étalage droites, glacière, coffre à viande, horloge à régulateur, comptoir, gazeliers et un stock d'épiceries en parfaite condition et en lots pour convenir aux acheteurs.

Au No 495 rue St Jacques

JEUDI, LE 29 MARS,

La vente commencera à 10 heures a.m.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

121—2

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 12 heures 30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
			BANQUES		
Bell Tél	153	155	B.N.N. Am.	.....	.....
B.C.Pr A..A	71	66	B. Com	181	180½
" " B	71	66	B. Dom.	.....	.....
Can-Pacific	171⅜	171	East Town.	166½	165
Det. E. R.	100	90½	B. Hoche..	154	153½
D. Coal Com	50	78	B. Imperial	260	248
" Pfd..	122⅜	120	B. Merc....	186½	186½
D.I.&S.Com	42	31½	B. Molson..	231	226½
" Pfd.	82	80¾	B. Mon....	.....	256½
Duluth Com	.....	.....	B.Nationale	115	110
" " Pfd.	.....	.....	B. N. Scot..	278	270
Hal E. R.	104	101	B. Ontario.	.....	.....
Hav. E.R..	37	36	B. Ottawa.	.....	228
" Pfd.	85	81	B. Québec.	.....	141
Illinois Trp	27½	27⅛	B. Royal..	.....	223
Int. C. Com.	86	80	B.Sovereig	155	153
" Pfd.	100	98	B. Standard	.....	.....
L.Wds Pfd.	113	110	B. Toronto.	248	245
" Com.	99	97½	B. Union ..	150	149¾
L. Paper..	100	.....	Cottons		
" Pfd.	110	107	Can. C.C.Co.	50	44
Mack.Co. C.	89¾	89½	Mont. Cot..	129	125
" Pfd..	73¾	72¾	Textile Com	109½	108½
Mex.L.&P..	64¾	64¼	BONDS		
Minnst Pail	163	162¾	Bell Tel	.....	.....
M.L.H.& P	95⅞	95⅜	Can.Cot Cot	100¾	99
M.S.R.....	274½	274¼	D. Coal.....	102¾	102
Loan & M.	.....	.....	Dom. Cot...	100	97
Mont. St. W.	100¾	.....	Dom.I.Steel	85½	85
" " Pfd..	.....	.....	Hav. E. Ry	84	83
M. Tél. Co.	170	168	Lake W....	112	109
N. O. T. & L.	33	31¾	L. Paper...	.....	112
N.S.S.& Co.	65	64	Mex. E. L. Co	80¾	80¾
" Pfd.	120	118	Mex.L.H.P.	86	85½
N.W. Land.	.....	.....	M.L.H.& P.	108	101
Ogil.Mill.Co.	.....	250	M. St Ry....	.....	104½
Ogil. Pfd....	127	126	N.S.S.....	.....	107
R.&O.N.C....	84	83	Ogil.Mill.Co.	.....	115
Rich & Ont..	141¾	141⅛	Prince Bros.	.....	.....
St John E.R	114	100	Sao Paulo ..	98¾	98¼
Toledo E.R.	34½	34	Textile S. A	99	96½
Tor. S.R....	124½	124	" " B.	100	98½
Trinidad Ex	90	.....	" " C.	98	96½
T.C.E.R....	118	116¾	" " D.	.....	.....
Win. E. R..	130	.....	Win. E....	108½	108
West India.	.....	80	.....	.....	.....
W. Hotel...	.....	.....	.....	.....	.....

LA BOURSE

New-York, 27 mars. — Le marché a encore été très fort ce matin ; et l'on aperçoit des signes que les agents à commission ont plus d'ordres à remplir. L'avance cependant rencontra les vendeurs professionnels qui firent hésiter le marché.

Field a vendu tout son stock long. Les nouvelles d'Indianapolis sont moins encourageantes, ce qui fit baisser la liste pour un temps.

La tendance à midi est hésitante, et les affaires limitées.

Ventes : 428,025.

▲ MONTREAL

Le marché est ferme mais absolument tranquille.

Les Bons du Steel ont été forts à 85 1-8, et le Power reste en dessous de 96, malgré toutes les bonnes nouvelles qui circulent. Cependant, ces nouvelles, non autorisées pour la plupart, sont pour le moins prématurées. Le Power, comme tous les autres titres, cités à la bourse, devrait compter plutôt sur sa valeur intrinsèque que sur les rumeurs pour monter.

Le Street a gardé son avance d'hier.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Mtl. Power. — 20 à 95¾, 1 à 95½, 50 à 95 7-8, 105 à 95 7-8, 25 à 95 7-8, 10 à 95 7-8, 50 à 95 7-8, 15 à 95 7-8.

Détroit. — 100 à 99½, 25 à 99½.

Illinois Prf. — 25 à 97½, 25 à 97½, 50 à 97½.

C. P. R. — 25 à 172½, 250 à 172¼, 250 à 172¼, 25 à 172¼.

Mtl. Street. — 25 à 273, 100 à 274, 100 à 274, 50 à 274, 100 à 274¼, 100 à 274½, 100 à 274½, 100 à 274¼, 125 à 274½, 100 à 274 5-8, 100 à 275, 100 à 275, 50 à 275, 50 à 275.

Iron Com. — 10 à 31½.

Toronto. — 25 à 124¾, 25 à 124¾.

Soo Com. — 25 à 162 7-8.

Toledo. — 25 à 34½.

Mackay. — 54 à 59, 4 à 59¼, 50 à 59, 50 à 59 7-8.

Bell Tel. — 3 à 154.

Loan Mort. — 25 à 133¼.

R. et Ont. — 50 à 83.

Montreal Telegraph. — 1 à 169, 37 à 167.

Détroit. — 25 à 99½.

Merchants B. — 5 à 166.

Iron Bonds. — 5000 à 84½, 1000 à 84½, 3000 à 84¾.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Telephone — 10 à 153¾.

Dom. Cotton Bds — $500 à 97½.

Bk Mont. — 119 à 257.

Can. Pac. — 100 à 172.

Ogilvie prd — 50 à 126.

Mackay — 100 à 59¼, 100 à 59 5-8.

Power — 175 à 95 7-8, 250 à 95¾, 25 à 95¼.

Détroit — 25 à 99¼.

L. of Woods — 25 à 97, 50 à 98¼.

Iron — 5 à 31¼, 25 à 32, 275 à 31¾.

Iron Pfd — 25 à 81.

Mont. St. Ry. — 400 à 275.

Soo Com. — 100 à 163.

Twins — 50 à 117.

Illinois Pfd — 25 à 97½, 175 à 97¾, 25 à 98.

Toronto Ry — 2 à 125.

Iron Bds — $10,000 à 85 1-8.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 57 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv
Am. Car., F.	42⅞	42¼	Kan & Tex	33	33⅛
" pr	.....	.....	" pri	77½	77⅝
Am. C. Oil..	68	68	Laville & N	150¾	149⅝
Am. Loc. C.	49	48	Man. Elv..	.....	.....
A. L. Copper	107⅜	107⅜	Missouri P.	96	95¾
A. Smel. C..	159¾	158⅜	Metrop. Tr.	.....	.....
" pri	123	122½	Norf. & W	88⅛	88⅛
A. S. R. Co..	131⅜	130⅝	MStP.& StM	162	162
A. T. & S. F.	94¼	93⅞	" pri	.....	.....
" prf	104	104	NYC & Hud	144½	144
Balt. & Ohio	111⅜	111⅜	N.Y.O. & W	30¾	30¾
" pri	.....	.....	Nat. Lead, c	82	80¾
B. R. T.	84	83¾	Pac. Mail ..	44¼	44⅛
C. & A. Co..	122½	.....	Penn. R.R..	138¾	137⅞
Can. Pac....	172¾	171½	Pr. Steel, c.	52¾	52⅜
Can. South..	.....	.....	People's G..	95¼	95
Ches. & Ohio	58⅜	58¼	Ph. & Read	133⅜	134⅝
C. & N. W..	.....	.....	" pri	.....	.....
C. & M. St P	175¾	173¾	" II pri	.....	.....
C.R.I. & Pac	.....	.....	Rock Island	28¾	26¾
" prf	.....	.....	South Ry, c	40¾	40¾
Con. G.N.Y.	145¾	147½	" pri	.....	.....
Col. F. I....	64¾	63¾	South Pac..	67¾	67¾
C.C.C. & St L	100	100	Tenn. C. & I	.....	.....
D. Lac & W..	.....	.....	Texas Pac..	33¾	33½
Del. & Hud.	208	208½	Twin City..	118¾	116¾
Det. Un. Ry	.....	.....	U. S. L. Com	.....	.....
D. & Rio G.	45¾	45¾	" pri	.....	.....
" prf	.....	.....	U. S. S. Com	40¾	40¾
D.S.S. & At.	20¾	20½	" pri	106½	105½
" pri	42¾	42	U. S. Rub, c	56	55
Erie Rail..	43¾	41¾	" pri	.....	.....
" II pri	68¾	68	U. Pac. com	153¾	152¾
" I pri	78	78	" pri	.....	.....
G. Western..	20¾	20¼	Wabash	.....	40¾
Gen. Elect..	.....	.....	" pri	51	.....
Hock. Val..	.....	.....	W. U. Tel. C	.....	.....
Ill. Cen....	172¾	172¾	Wis. Co....	.....	.....

PAR BENNING et BARSALOU

Encan! Encan!

AU COMMERCE

Tous les MERCREDIS à 10 a. m.

Dans toutes lignes, Stock varié et assorti

Chaussures, Confections, Nouveautés, Merceries, Etc., Etc.

Les marchands y trouveront leur avantage en assistant à nos ventes SANS RESERVE.

BENNING, BARSALOU & CO., LIMITED,
Encanteurs.

119-3 55 RUE ST SULPICE.

VENTE SPECIALE

Mercredi, 28 mars 1906

A L'ENCAN A 11 A.M.

400 pièces de Tapis cirés de tables, d'escaliers et pour rayons.

DESSINS NOUVEAUX

Nous attirons l'attention des des marchands sur cette vente importante.

Vente régulière tous les MERCREDIS à 10 a.m.

Toutes sortes de Marchandises.

BENNING, BARSALOU & CO., Limited
ENCANTEURS

119-3 *55 rue Saint-Sulpice.*

STOCK DE FERME

—DE—

Feu l'Hon. Raymond Préfontaine

Ex-ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada.

VENTE A L'ENCAN

A STE AGATHE DES MONTS

Sur les lieux,

Jeudi, le 5 Avril à 9 a. m.

Magnifique ferme avec toutes les bâtisses, maison, granges, étables, écuries, hangars à voitures, à bois, etc., etc.

Ainsi que tous les Animaux de Ferme

Consistant en

2 chevaux de race, de prix.
1 cheval de travail.
12 bêtes à cornes de race.
6 veaux de race.
6 moutons de race.
3 moutons ordinaires.
Volailles, poules, canards, dindons, etc.
Voitures d'hiver et d'été.

INSTRUMENTS AGRICOLES :

5 attelages et tous les accessoires requis pour fermes de premier ordre.

Légumes, approvisionnements, etc., etc.

AUSSI 1 lot de terre de forme triangulaire.

Nos cadastre 19, 20, 21, 22, 38, 39 avec bâtisses.

VENTE SANS RESERVE.

BENNING, BARSALOU, & Co., Ltd.
Encanteurs.

119—10

LICITATION

Les soussignés ont reçu instruction de vendre A

L'ENCAN

A NOS SALLES

Mardi, le 3 Avril prochain à 11 a. m.

Les immeubles ci-décrits dépendant de la (SUCCESSION DE FEU JOSEPH SIMARD) pour le compte des héritiers.

1o. UN IMMEULE SITUE RUE STE CATHERINE, QUARTIER ST JACQUES, MONTREAL, portant les anciens numéros civiques, 1413, 1415, 1417. Nouveaux numéros 669, 671, 673, Est, mesurant 38 pieds de front par 84 pieds de profondeur, avec une maison à 3 étages en briques solides et autres dépendances dessus construites. (No. Cadastre 693.)

2o. UN IMMEULE SITUE RUE ST HUBERT, PORTANT NUMERO CIVIQUE 69, COIN RUE DORCHESTER. QUARTIER ST JACQUES, MONTREAL, avec une résidence à deux étages en briques, et autres dépendances dessus construites. (No. Cadastre 503.)

3o. SIX LOTS VACANTS SITUES COTE NORD RUE DE MONTIGNY, QUARTIER STE MARIE, mesurant chacun 24 pieds de front par 100 pieds de profondeur. (No. Cadastre 1472, 10, 11, 12, 13, 14,15) avec ruelle en commun.

W. J PROULX,
Notaire de la Succession.

BENNING, BARSALOU and Co., LIMITED.

119—8 55 St Sulpice.

Meubles de Ménage en Acajou Antique et autres.

Piano droit de prix, harpe, rugs d'Orient, peintures à l'huile, bric-à-brac, etc., etc.

Les soussignés ont été chargés de vendre à l'encan public, à l'adresse susdite,

MERCREDI MATIN, 28 MARS

Splendide piano droit, chaises et sofas de salon, recouverts en soie; chaises désassorties en acajou marqueté, tables à cartes, cabinets, rideaux de dentelle, plusieurs bonnes peintures à l'huile, gravures et eaux-fortes, bric-à-brac, ameublement de salle à manger en chêne, buffet, table à rallonge, chaises couvertes en cuir, wagonnette de salle à manger, articles plaqués, coutellerie, porcelaine et verrerie, sofas en acajou, harpe, bibliothèque-pupitre, casiers à livres, tapis Axminster et autres, portières en chenille, couchettes en cuivre importées, ameublements de chambre à coucher en noyer noir et en carrés de chêne, bureaux de toilette en chêne, garde-robes avec glace en avant, bureaux et lavabo en acajou, articles de toilette, jolie patère, porte-cannes ou parapluies, porte-chapeaux, large tapis d'escalier, poêle à gaz, ustensiles de cuisine, le contenu de chambres de servantes, etc., etc.

Vente à dix heures,

WALTER M. KEARNS,
Encanteur.

121—2

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente à l'Encan

—DE—

75 Dessus de Manteaux de Cheminée Assortis.

Venant d'un des principaux fabricants de Londres, Angleterre.

POUR LE COMPTE DE CEUX Y CONCERNES.

Que nous avons été chargés de vendre, sans réserve, à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

MERCREDI, LE 28 MARS.

Dans ce lot d'échantillons, se trouvent quelques dessins très jolis. La plupart sont montés en noyer noir avec les meilleurs miroirs biseautés G. A. Les constructeurs et personnes bâtissant des cottages ou plain-pieds devraient assister à cette vente.

Vente à 11,30 a. m.

RAE ET DONNELLY,
119—3 Encanteurs.

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Attrayante Vente à l'Encan

De Magnifiques Meubles de Ménage, Piano Cabinet Grand, Rugs de Turquie, Jolis Ameublements de Salon, Chambre à coucher, Bibliothèque et Salle à diner, belle vieille Horloge Grand-père, Gravures, Poêles en acier, Ornements, etc.

Les soussignés ont reçu instruction du Dr Hugh Patton, de vendre à sa résidence,

No 992 RUE SHERBROOKE
(Angle de la Montagne)

Jeudi matin, le 29 Mars

Comprenant :

Piano droit Cabinet Grand, 7⅓ octaves

The John Murphy Company Limited

Notre magasin ferme à 5.30. Mardi, 27 Mars, 1906

L'AVANTAGE QU'IL Y A DE VENIR FAIRE SON CHOIX DE BONNE HEURE

Etant donné que la nouvelle marchandise s'enlève aussi vite qu'elle est arrivée, et que l'individualité de style vous intéresse autant que la question d'argent, ne croyez-vous pas qu'il y va grandement de votre intérêt de venir vous choisir des nouveaux vêtements de printemps avec leurs accessoires et si, il vous est possible, dans la matinée ?

Costumes Vieux Rose et Bleu Alice

Si vous désirez avoir un costume bleu Alice ou vieux rose, nous vous conseillons fortement de venir sans tarder voir ceux qui viennent de nous arriver de New-York, des costumes de pareilles nuances sont si rares et en si grande demande qu'ils ne sauraient vraisemblablement rester bien longtemps entre nos mains sans trouver d'acheteur.

Le Chic Chapeau en Paille Fine

De la forme de chapeau en paille fine à bords rabattus, plus fashionable que jamais cette année, on peut tirer plus d'élégants effets d'aucun des nombreux genres dont peuvent disposer nos artistes desinateurs. Il est pour ainsi dire impossible de concevoir l'innombrable variété de styles qu'on peut créer avec une simple plume ou fleur, avec une boucle ou un ruban... autant de styles simples mais dont l'effet n'en est pas moins joli.

Nous avons des chapeaux à bords rabattus en paille fine de Manille, de Milan, de Naples, de Java et en paille fendue, et d'autres formes en paille fine, dans toutes les plus nouvelles couleurs, y compris les nuances naturelles si à la mode. Prix des formes..... $1.75 à $5.00

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 27. — La compagnie des Tramways Electriques a fait hier l'achat de l'édifice Durie, en face de l'hôtel Russell. Le prix payé est de $50,000, dit-on.

—L'honorable Collin Campbell, Procureur-Général du gouvernement Robiln, du Manitoba, est en ville, en rapport avec la municipalisation du téléphone, au Manitoba.

—On allègue comme raison de l'ajournement de la commission d'enquête sur les compagnies d'assurances jusqu'à mercredi, que c'est dans le but de faire examiner par un expert newyorkais certaines transactions de certaines compagnies d'assurances.

—On annonce pour le 3 avril prochain, une rencontre entre Munroe, le fameux pugiliste de Butte City, qui a été le seul homme qui ait réussi à mettre Jeffries hors de combat, et Alfred Allen, d'Ottawa.

—La commission d'embellissement a actuellement soixante hommes employés sur divers points de la ville, et sous peu, ce nombre sera doublé. La commission tiendra une assemblée pour fixer le programme des travaux qui seront faits durant le cours de l'été.

—Le colonel Rutherford, assistant adjudant général de la milice, est allé à Esquimault, en rapport avec le transport des fortifications au gouvernement canadien, et des améliorations à faire à ce poste militaire.

—Madame Alice Bédard, épouse de Joseph Bédard, industriel d'Ottawa, a intenté à celui-ci par l'entremise de son avocat, M. Auguste Lemieux, une poursuite pour pension alimentaire de $40 par mois. Madame Bédard allègue que son mari la maltraite.

—Aussitôt que la commission du Transcontinental aura disposé du contrat pour la construction des quatre cents milles de voie ferrée pour lesquels des soumissions ont été demandées récemment, elle demandera des soumissions pour les dormants et les rails qui seront utilisés entre Winnipeg et le lac Supérieur, et de Québec jusqu'à la hauteur des terres du Saint-Maurice.

M. Eugène Bédard, gardien au champ de tir de Rockliffe, a trouvé hier après-midi, non loin de la rive, dans la rivière Ottawa, la paire de chevaux et la voiture du lqueur Willis, de Buckingham, qui avait enfoncé sous la glace, le jour de la Saint-Patrice.

—La police a saisi chez le libraire et dépositaire de journaux, Moses Goldstein, 129 rue Rideau, une quantité de cartes postales considérées trop suggestives. Le chef de police de la Ronde était le plaignant. Il a fait comparaître Goldstein devant le magistrat de police, qui a suspendu la sentence qu'il aurait pu prononcer contre le prévenu, sur la promesse de celui-ci qu'il n'offrirait plus de cartes obcènes en vente dans son établissement.

—La corporation de l'église St Andrew, de la rue Wellington, et l'Horphelinat Protestant, de Montréal, poursuivent Madame Thomas Hickey, d'Ottawa, en Cour Supérieure, à Hull, en recouvrement d'une partie de la succession de feu Madame Radmore, soeur de la défenderesse.

—La rumeur allant à dire que les commissaires français des quartiers Ottawa et By, devaient résigner pour céder leur place à deux commissaires de langue anglaise, n'était qu'un poisson d'avril prématuré.

—Il est tout probable, si la température se maintient au beau, que la saison de la coupe du bois dans nos scieries, commencera cette année quelques jours plus de bonne heure que d'habitude. Sous la pluie qui est tombée durant plusieurs heures, hier soir, la glace s'est considérablement désagregée, et l'on s'attend à la débâcle d'un moment à l'autre sur la rivière, en face de la ville.

—Une dépêche d'Owen, Wisconsin, dit qu'un nommé Joseph Lortie, d'Ottawa, de passage à cet endroit, s'est fait couper les deux jambes accidentellement, en tombant sous un convoi de chemin de fer. Il est mort alors qu'on le conduisait à l'hôpital.

—La compagnie du Pacifique Canadien a annoncé à la corporation qu'elle n'avait plus l'intention d'acheter de la ville le bout de la rue Waller, parce que les termes ne lui vont pas et que de plus le conseil ne peut l'empêcher de traverser cette rue si la commission des chemins de fer lui en accorde le droit.

—A la prochaine séance de la commission scolaire, sera présentée une pétition couverte de nombreuses signatures, demandant la construction d'une nouvelle école pour les petits garçons de la paroisse Sainte-Anne. La vieille école Bréceuf serait démolie, et un édifice moderne et plus grand serait construit sur le même site.

—M. Pierre Faucher, un ancien habitant de la capitale, est mort subitement en récitant son chapelet, avant de se mettre au lit, dimanche soir. Il a succombé à une maladie du coeur. M. Faucher était âgé de 74 ans. Il laisse trois garçons et deux filles.

—La commission d'hygiène a décidé de faire une étroite surveillance sur le lait vendu dans la capitale. Des plaintes ont été portées contre certains laitiers et l'on peut s'attendre qu'un beau matin, quelques-uns auront des surprises.

—La coupe des billots dans les chantiers du haut des rivières Ottawa et Gatineau, a été plus abondante cet hiver, qu'elle ne l'a été depuis longtemps. Toutes les compagnies des Chaudières sont satisfaites du résultat.

—Le terme des assises du printemps s'ouvrira au palais de justice, le 5 avril prochain. L'honorable juge Meredith présidera, et l'avocat de la couronne sera M. James Leitch, C. R., de Cornwall. Quatre causes de vol et une de viol seront les principales du terme.

—Madame James Suddaley poursuit la compagnie du Grand Tronc en réclamation de dix milles piastres de dommages. Madame Suddaley tient la compagnie responsable de la mort de son mari, tué dans une collision à la gare du village Kearney, le 26 décembre dernier.

—L'inauguration officielle du Monument National est définitivement fixée au 20 mai, et tout fait promettre que cette cérémonie marquera un événement artistique. L'inauguration sera faite sous le patronage de sir Wilfrid Laurier. Mgr Duhamel, les honorables Beicurt, Brodeur et Lemieux. Le premier ministre et Sa Grandeur seront présents à la soirée d'inauguration.

Cette soirée sera organisée par la Société des Artisans Canadiens-Français d'Ottawa, qui, pour la circonstance, a envoyé une invitation au conseil Central de Montréal. La partie musicale a été confiée à MM. Mathé, E. Smith et Frs. Breton.

Hémorroides Guéries Promptement à Domicile

Sans douleur et sans opération. Soulagement instantané.

Nous le prouvons. Paquet échantillons gratuit.

Sept personnes sur dix, dit-on, ont les hémorroides. Personne ne devrait souffrir de ce mal et nous le prouvons tous les jours à nos frais. Nous envoyons un paquet échantillon du merveilleux remède Pyramid contre les Hémorroides gratis à tous.

Nous ne faisons pas cela dans un but d'amusement ou de philanthropie, mais parce qu'il y va de notre intérêt. Nous savons que la victime des hémorroides, tourmentée et preque folle de douleur, obtiendra un soulagement tellement rapide qu'elle ira tout de suite chez son pharmacien en acheter une botte.

Nous savons que nous avons le remède le plus efficace qui existe contre les hémorroides, et nous sommes en état de le prouver au moyen de ceux qui en font l'essai. Nous agissons de la sorte depuis des années et nous n'avons jamais eu à le regretter.

Et le remède, à la pharmacie est tout aussi bon que l'échantillon que nous envoyons. Voici, par exemple, un homme qui a obtenu un tel soulagement immédiat de l'échantillon qu'il en a acheté une botte tout de suite. Cette botte fut-elle aussi efficace ? Sans aucun doute, comme le prouve sa guérison après avoir pris tout autre remède inutilement. Et ce n'était là qu'un de ces nombreux cas simples de guérisons opérées depuis 50 ans.

Voici un exemple des lettres que nous recevons tous les jours, et que nous ne sollicitons nullement :

"Ami, j'ai le plaisir de vous annoncer le bien que m'a fait votre Remède Pyramid contre les Hemorroides. J'ai fait usage de votre échantillon, et il me fit tant de bien que je m'en procurai deux autres bottes, dont une me guérit parfaitement. Je n'ai plus ni douleurs ni hémorroides, après avoir souffert pendant 50 ans, et cela grâce à votre excellent remède. Si cela peut vous être utile, servez-vous de mon nom. Isaac Smith, Wharton, New-York."

Le Remède Pyramid contre les Hémorroides est à vendre chez tous les pharmaciens à 50 cents la botte ou, si vous préférez d'abord en essayer un échantillon, nous vous en expédierons un par le retour du courrier, si vous envoyez votre nom et votre adresse à The Pyramid Drug Company, 2247 Pyramid Building, Marshall, Mich.

Les femmes fatiguées et nerveuses trouvent secours dans la Salsepareille de Hood. Elle enrichit leur sang. (1)

L'ENQUETE SUR LES ASSURANCES

LA COMMISSION TERMINERA PROBABLEMENT SES TRAVAUX, A OTTAWA, CETTE SEMAINE — ELLE SIEGERA ENSUITE A MONTREAL OU A TORONTO.

Ottawa, 27. — La commission canadienne des assurances s'est guidée jusqu'ici, dans son enquête, sur la ligne de conduite suivie par la commission législative de l'Etat de New-York. M. Shepley a reçu la semaine dernière plusieurs copies du rapport de la commission Armstrong, et en croyant que ce rapport éclaircirait plusieurs points sur lesquels la commission canadienne désirait être renseignée. Il n'a pas trouvé tout ce qu'il attendait, cependant, et il est allé, en compagnie du président McTavish, à Albany, pour recueillir, de la bouche même des membres de la commission Armstrong, les informations désirées.

On croit que la commission terminera cette semaine ses travaux à Ottawa et que l'enquête sera alors ajournée à Montréal ou à Toronto, probablement dans cette dernière ville.

SOREL VEUT AVOIR UNE COMMISSION DU PORT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 27. — A une réunion de la Chambre de Commerce locale, tenue jeudi, sous la présidence de M. Arthur Gélineau, on a discuté l'opportunité de former une commission du port comme il en existe dans certaines villes.

Vu les projets importants actuellement en voie de réalisation en notre cité, on croit que si le gouvernement favorisait la création d'une telle commission, les intérets mercantiles et maritimes de Sorel en bénéficieraient largement.

Sorel est admirablement bien situé et son port est accessible à des navires d'un fort tonnage. Si nous voulons profiter des avantages que la nature nous a prodigués, et des travaux considérables que le gouvernement fédéral a déjà fait exécuter pour l'amélioration de notre port, il faut que nos hommes d'affaires prennent eux-mêmes en mains les intérêts maritimes de notre cité, de manière à exercer une influence favorable auprès du gouvernement et des grandes compagnies de transport qui convoitent actuellement l'accès au port de Sorel.

On dit qu'à tant longtemps, le "Delaware & Hudson" construira un embranchement jusqu'aux quais du Saint-Laurent, et que cette compagnie bâtira ici, non-seulement ses usines pour la réparation de son matériel roulant, mais y confectionnerait une grande partie de ses wagons de fret, etc.

D'un autre côté, les compagnies de steamers, réalisant les avantages de notre port, envoient, tous les ans, des vaisseaux qui deviennent de plus en plus nombreux, chargés du minerai que les bateaux transportent à Sorel par la voie du Richelieu. Ce minerai est généralement expédié aux grandes aciéries de la Nouvelle-Ecosse.

Depuis longtemps on parle de la construction d'élévateurs à grains à Sorel, et nul doute qu'aussitôt que le "Delaware & Hudson" aura accès au port de Sorel, nous verrons la construction de ces élévateurs ainsi que le parachèvement des quais et l'installation de tout l'outillage nécessaire à un port important.

Sorel semble appelé par la nature à devenir le port le plus important après Montréal, et le surplus du trafic de ce dernier port devra naturellement se déverser sur celui de Sorel qui est le plus rapproché et le plus avantageux.

Une délégation de la chambre de Commerce de Sorel, composée de MM. J. A. Thérien, gérant de la Banque Hochelaga, J. B. Lafrenière, M.P., et P. C. Lemoine, l'un de nos marchands les plus importants, a été nommée à l'effet de s'enquérir du fonctionnement des diverses commissions de port dans la province, et de faire rapport à notre Chambre de Commerce.

EN STRICTE CONFIDENCE

Les femmes obtiennent les conseils de Mde Pinkham

Elle en a conduit des milliers à la santé. Comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a guéri Mde Fred. Seydel.

C'est une grande satisfaction pour une femme de savoir qu'elle peut écrire à une autre femme pour lui donner les détails les plus intimes et les plus confidentiels au sujet de sa maladie et de savoir que sa lettre ne sera vue que par une femme, une femme remplie de sympathie pour ses soeurs malades, et par-dessus tout, une femme qui possède plus d'expérience que qui que ce soit dans le traitement des maladies des femmes.

Plus de cent mille cas de maladies féminines sont soumis chaque année à Mme Pinkham, quelques-uns personnellement, d'autres par lettres, et cela depuis vingt ans.

Sages sont certainement les femmes qui demandent conseil à une femme d'une telle expérience surtout lorsque c'est absolument gratuit.

Mde Pinkham ne trompe jamais la confiance des femmes, et toute lettre publiée l'est avec le consentement écrit ou à la requête de la signataire, afin que d'autres femmes malades puissent en bénéficier.

Mde Fred Seydel, 412, 54ème rue Nord, Philadelphie Ouest, Pa., écrit: Chère Madame Pinkham: —

"Il y a un an je vous écrivis vous demandant conseil, souffrant de maladie de femme et ne pouvant donner naissance à un enfant. J'ai reçu votre bonne lettre d'instructions et j'ai suivi vos conseils. Je suis non seulement rétablie, mais j'ai une exquise fillette. Je désire que toute femme souffrante vous écriva pour vous demander conseil, tant vous avez fait pour moi."

Aussi sûrement que Mde Seydel a été guérie, aussi sûrement le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérira toute femme souffrant de maladie féminine de quelque nature qu'elle soit.

Aucun autre remède au monde n'a guéri autant de guérisons de maladies féminines que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. En conséquence aucune femme prudente n'acceptera de substitutions offertes par le pharmacien.

Si vous êtes malade, écrivez à Mde Pinkham, Lynn, Mass., pour demander un conseil spécial. Ils sont donnés gratuitement et sont toujours utiles. yw

CATARRHE

La Vraie Cause et la Vraie Guérison,

Comment et Pourquoi Fruit-a-tives Extirpent Complètement cette Maladie du Stsyème.

Catarrhe signifie inflammation. Le Catarrhe ordinaire est l'inflammation de la cavité nasale s'ouvrant dans la gorge. Cette cavité reçoit tout l'air qui va aux poumons et en revient. La nourriture et le breuvage passent par là pour se rendre à l'estomac. Et la première cause du catarrhe est l'indigestion.

Parce que l'indigestion signifie un estomac irrité. Cette irritation s'étend à la gorge et au nez. Les gaz conservent l'inflammation. Le sang est impur et mal nourri. Et neuf fois sur dix, il y a constipation et action affaiblie de la peau.

Le seul moyen de guérir le Catarrhe, c'est de guérir la cause du catarrhe. La digestion doit être améliorée — l'inflammation dans l'estomac calmée — le sang purifié — et le foie renforcé de telle façon qu'il donne assez de bile pour faire fonctionner régulièrement les intestins chaque jour.

Fruit-a-tives

ou Tablettes de Fruit pour le Foie

guériront toujours le Catarrhe de la gorge ou du nez, parce que ces merveilleuses tablettes de fruit guérissent l'indigestion — adoucissent l'estomac — et extirpent toutes les impuretés du sang par leur action stimulante et renforçante sur le foie, les intestins, les reins et la peau.

Laissez de côté les inhalateurs, les poudres et les prises. Prenez "Fruit-a-tives" régulièrement — suivez un régime prudent — et le catarrhe sera bientôt une chose du passé.

Une boite de "Fruit-a-tives" de 50 cents prouvera comment ces tablettes soulagent effectivement le catarrhe — et vous fera tant de bien que vous continuerez le traitement jusqu'à guérison.

50 cents la boite ou 6 boites pour $2.50. Envoyées franco, sur réception du prix, si votre pharmacien ne les a pas.

FRUIT-A-TIVES LIMITED, Ottawa

Orkin's

MILLINERY-PARLORS

228 St. LAWRENCE ST.

PRINTEMPS 1906

Vous êtes cordialement invités à assister à l'ouverture des

MODES DU PRINTEMPS

DE

Chapeaux Français et Américains et des dernières nouveautés en Fleurs, Plumes de fantaisie et Garnitures, pour la saison, qui aura lieu

MERCREDI, JEUDI et VENDREDI,

les 28, 29 et 30 Mars

HENRY B. ORKIN,

Propriétaire et Gérant.

FRANCE ET ESPAGNE

Madrid (Espagne), 27. — Le roi Alphonse s'est embarqué, hier après-midi, sur le croiseur "Alphonse-XII" à bord duquel il se rend aux îles Canaries.

Toulon, (France), 27. — Le croiseur français "Condé" est parti aujourd'hui pour les îles Canaries où il saluera le roi d'Espagne à son arrivée dans ces parages.

PAIN NON ETIQUETE

Mary Burke, Jacob Brandes et Greg. Trépuras, ont comparu, en cour des Recorders, hier matin, et devront payer chacun une amende de $2, ou faire 10 jours de prison pour avoir vendu du pain sans étiquette.

LIMITE DE LA SOUFFRANCE

Elle est souvent atteinte par ceux qui souffrent de cors. C'est de la folie, quand on a l'Extracteur de Cors de Putnam qui les guérit en vingt-quatre heures. Ne différez pas ; ayez-en dès aujourd'hui. Depuis cinquante ans en usage, sûr et sans douleurs. w

DUPUIS FRERES

Notre Ouverture des

MODES du PRINTEMPS

Durant ces premiers jours de notre ouverture des modes, le verdict des nombreux visiteurs semble avoir été unanime; tous s'accordent à dire que notre exposition l'emporte de beaucoup sur toutes celles du genre, cette saison. Les nouveaux décors de l'agrandissement de notre salon mettent en relief cet étalage somptueux de toutes les coquetteries de la mode et contribuent dans une certaine mesure au grand succès de notre exposition.

COSTUMES POUR DAMES

Notre rayon de Costumes "façon-tailleur" est aujourd'hui un centre d'attraction pour les Dames, il nous vient des visiteurs de toutes les parties de la ville pour se renseigner, les modèles que nous exhibons font école, l'une de nos spécialités a été de reproduire à des prix populaires les costumes les plus dispendieux. Nos étalages de Costumes, Gilets et Jupes s'imposent à l'attention de la clientèle par le choix, la grande variété et les prix excessivement modérés.

Nous annonçons aujourd'hui une valeur tout à fait Spéciale dans ces Costumes de Printemps pour Dames

Costume tel que représenté par la vignette ci-jointe, en tweed gris, gilet genre boléro, ornementé de braid doré et autres garnitures ou appliqués en drap vert, jupe circulaire. Cet élégant Costume, façon tailleur, est maintenant en vente au prix exceptionnellement modéré de

$7.95

Sur demande nous enverrons des échantillons de l'étoffe employée dans la confection de ce costume spécial.

LES NOUVEAUX TISSUS POUR ROBES

Nous n'avons guère besoin de faire de la réclame quand il s'agit de tissus noirs ou de fantaisie pour robes.

La clientèle est parfaitement renseignée comme le prouve d'ailleurs l'augmentation énorme de nos ventes dans cet important rayon. Nous n'offrons que des marchandises parfaitement recommandables même dans les lignes vendues à bas prix.

Nous invitons les personnes intéressées à venir visiter notre rayon des tissus pour robes, au premier, et nous attirons spécialement l'attention de nos lectrices sur les lignes qui suivent.

DRAP "CHIFFON" POUR COSTUMES—largeur 46 pouces, dans toutes les nouvelles nuances de gris perle, gris fer, bleu ciel, bleu marin, vert réséda, vert nil, rouge cardinal, rouge grenat et champagne. Prix..... **$1.65**

EOLIENNE DE SOIE, largeur 44 pouces, dans les teintes les plus en vogue, pour toilettes d'intérieur ou robes de sortie. Prix..... **$1.25**

EOLIENNE DE SOIE, pesante, qualité supérieure dans les plus riches nuances de vert réséda, vert nil, champagne et crème, largeur 44 pouces. Prix..... **$2.25**

CREPE DE CHINE, tissu lustré et soyeux, tout ce qu'il y a de plus chic pour costume dans les teintes fashionables de bleu pâle, crème, champagne, vert nil, etc, largeur 44 pouces. Prix **$2.00**

Les Dentelles à Prix Populaires

SONT MAINTENANT VENDUES AU SOUS-SOL

Afin de ménager l'espace toujours très limité du premier plancher, nous avons transféré au sous-sol, bâtisse du centre, nos différentes installations de dentelles à prix populaires, galons en guipure, galons en dentelle orientale, insertions et dentelles torchon, valeurs de 12c à 45c, vendues à **2½c** et **3c** ainsi que les insertions de dentelle Nottingham à **15c** la douzaine.

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin Départemental de l'Est **1571 à 1589 rue Ste Catherine**

ILS REVIENNENT MALADES

Cinq des onze délégués de l'Université McGill et des collèges affiliés qui sont allés à la convention des étudiants en Théologie, à Nashville, Tenn., sont revenus avec la fièvre typhoïde. Ce sont MM. J. P. McCrae, M. F. Argue, G. J. Bridgette, J. MacFarlane et A. C. Cleland. Ces cinq messieurs étaient logés dans la même maison à Nashville. L'un d'eux, M. McCrae, a été fort malade et, pendant quelques jours, on a craint pour sa vie.

FEU M. DAVID SINCLAIR

On mande de San Francisco que M. David Sinclair, un membre prééminent dans le commerce montréalais, est décédé hier. M. Sinclair était âgé de 66 ans : il fut pendant longtemps épicier en gros et gérant général de la raffinerie Redpath ; il s'était retiré des affaires il y a cinq ans et était allé rejoindre ses fils établis à San Francisco. Il laisse une veuve, quatre filles et trois fils. C'est la paralysie qui a emporté M. Sinclair.

SANTAL CAPSULES MIDY

INOFFENSIF, PURE

Pureté Absolue

Guérit en

48 Heures

Les Maladies qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats, etc.

PRIX $1.00.

LYMAN, SONS & CO.,

Agents 78-mn **Montréal.**

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BOURDON — A Montréal, le 25 du courant, au No 475 rue Champlain, l'épouse de M. Pierre Bourdon, un fils.
Parrain et marraine, M. Hormisdas Brisson, de Saint-Louis de France et Mlle Julie Brisson, du Sacré-Coeur.

BEAUPRE — A Montréal, le 15 du courant, au No 1961 rue St Hubert, l'épouse de M. Joseph Beaupré, une fille: Adrienne-Marie-Léa-Marthe.
Parrain et marraine, M. Arthur Lauzon et Mlle Césarie Prévost, tante de l'enfant.

CORBEIL — A Montréal, le 25 du courant, rue Casgrain, l'épouse de M. Aimé Corbeil, un fils.
Parrain et marraine, M. Napoléon Legros et Mlle Ida Corbeil.

DECES

BERTRAND — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 53 ans, Marie-Euphrasine Bertrand.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 204 rue Saint-Denis, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Les Enfants de Marie sont priés de se réunir à 7½ p.m., pour réciter l'office. 120—2

BENOIT—A Maisonneuve, le 26 du courant, à l'âge de 53 ans, Hermine Amyot, épouse de Hubert Benoit.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 498 rue Lafontaine, à 7.45 heures pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEGIN — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 28 ans, F. X. Bégin, cordonnier.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 7½ heures. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 792 Albert, à 7¼ heures, pour se rendre à l'asile Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 6 ans et 3 jours, Aurore, enfant de J. Didace Coulombe, 212 Saint-Dominique, barbier.
Funérailles privées.

DURANLEAU — A la ville Saint-Louis, le 25 du courant, à l'âge de 45 ans, Dame Clarenda Lalanne, épouse d'Albert Durandeau, commis-marchand.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure, No 1105 rue Sanguinet, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église du Saint-Enfant-Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 120—2

GOYER — En cette ville, le 26 du courant, à la résidence de sa mère, 1202 rue Saint-Denis, Marie-Louise-Joséphine, enfant de feu Alphonse Goyer, à l'âge de 13 ans et 5 mois.
Funérailles privées. 121—2

PAINCHAUD — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 45 ans, 4 mois, Emma Rousseau, veuve de feu Jos. Dazé et en second mariage, épouse d'Edouard Painchaud.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, Joseph Rousseau, No 295 avenue DeLorimier, à 8 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER — A St Henri, le 26 du courant, à l'âge de 9 ans, 10 mois, Marie-Antoinette, enfant bien-aimée de Jean-Baptiste Poirier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 2102 rue St Jacques, à 7½ heures pour se rendre à l'église Ste Elisabeth, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Quand vous avez besoin de SOIE NOIRE, vous ne dites pas "un fuseau de soie". Quand vous voulez le Sel de Table Windsor, dites: "WINDSOR".

BOTTES
EN CAOUTCHOUC
POUR
HOMMES
LA BOTTE PURE GOMME
OU
LA BOTTE DE VILLE
GRANDEUR
6 à 11

Liste de prix en gros: $4.20. Notre prix, seulement, la paire:
$3.50.
Nous en avons pour Dames, Demoiselles et Enfants, aux PLUS BAS PRIX.
Fogarty & Bro.
Coin St Laurent et Ste Catherine

Le chocolat au lait étant aujourd'hui sur toutes les tables, employez le plus pur et le meilleur. Le
CHOCOLAT AU LAIT de
COWAN
composé de lait canadien pur contenant toute sa crème et du meilleur cacao du monde, est certainement le meilleur.
THE COWAN CO, Ltd., Toronto.
103-m,n

La Cie **S. CARSLEY** Limitée
27 MARS 1906
500 verges de soie Japonaise crême de 36 le largeur: qualité de 58 cents pour. 39c

LA PLUS GRANDE EXPOSITION AU CANADA
DE MANTEAUX ET COSTUMES

Ce magasin regorge de ce qu'il y a de plus beau et de plus nouveau. Venez sans tarder choisir votre nouveau manteau ou costume, nous vous conseillons de venir faire votre choix pendant que le stock est complet.
Les nouveaux styles rendent nos salons doublement intéressants.

Elégant manteau de printemps en drap couverte pure laine, 42 pouces de longueur, dans de belles nuances de fauve. Large plis de côté, dos et devant; boutons recouverts, coutures bordées.
Notre prix spécial..... .. $13.50

Manteau 7/8 en tissus à carreaux de berger pure laine. Très joli modèle à dos ample avec ceinture, collet et poignets garnis de velours vert d'un fini superbe.
Notre prix spécial..... $15.75

Joli manteau de printemps en tweed d'Halifax pure laine avec larges remplis sur devant et dos. Collet de fantaisie et poignets retournés, très élégant et ajustement parfait.
Prix spécial... ..... $8.50

Nouveau manteau court en drap couverte pure laire, fauve clair, garni de bandelettes tailleur piquées; dos, devant et manches doublés de la meilleure soie taffetas, le plus nouvel effet.
Notre prix..... $16.45

GRANDE VENTE DE NOUVEAUX COSTUMES

VENEZ PASSER UNE HEURE AGREABLE DANS NOTRE SALON de costumes qui regorge de nouveaux dessins et de créations irrésistibles.
Les auteurs de ces modèles exquis se sont surpassés dans le choix de ces nouveaux dessins.

Un magnifique costume tailleur en drap Panama noir pure laine de très bonne qualité, avec manteau Eton garni de bandelettes ornées de boutons de soie assortie, collet plat fini, de galon militaire et de garniture de velours chiffon, doublé de soie avec jupe "Kilt".
Très bonne valeur à. $24.00

Costumes tailleur en homespun pure laine gris perle; manteau Eton garni de bandelettes ornées de petits boutons couverts assortis et de galon de soie; jupe circulaire plissée derrière et devant.
Prix spécial. $11.25

Un chic costume tailleur en tweed pure laine de qualité supérieure, dessins à carreaux sans envers, en gris clair et fauve; manteau Eton garni de plis latéraux, et de bandelettes de galon de soie et de galon assorti, ainsi que de boutons de métal; nouvelle jupe semi-circulaire à plis derrière et devant.
Notre prix spécial..... $14.40

Un costume tailleur unique en drap Panama pure laine noir et bleu marine, manteau Eton, devant Monte-Carlo très bien garni de plis, bandelettes de soie taffetas et petits boutons, nouvelles manches, élégante jupe kilt.
Prix spécial..... $18.85

Robes de Première Communion, à Bon Marché
Tous les articles pour la plus importante de toutes les cérémonies se trouvent dans une grande variété au Grand Magasin.

Robes en beau linon blanc avec remplis en avant et en arrière empiècement garni de frison de broderie, jupe très large avec large ourlet. Offre spéciale. $1.70
Une robe en beau tulle de Bruxelles Valenciennes ample, grand collet garni de dentelles Valenciennes à pois, empiècement en insertion et en dentelle, jupe ample avec large volant à la dernière mode et très bien finie. $3.40
Une merveille de blouse ample en beau tulle point d'esprit, empiècement carré garni de ruban de satin et jupe avec large frison. Offre spéciale. $4.15
Une robe en soie japonaise blanche, blouse ample avec empiècement de fantaisie en bolle dentelle à dessin étoile, grand collet de soie en garni d'insertion de dentelle et de garnitures. Jupe ample avec large volant, à la derière mode. Spécial. $6.00
L'espace ne nous permet pas de donner une description des autres. Venez les voir.

Etoffes à Robes Nouvelles dans une Variété Infinie

Plus vous examinerez avec soin nos nouvelles étoffes à robes, plus vous admirerez leur bonne qualité unique et le bon goût qui a présidé à leur confection et plus vous apprécierez des occasions comme celles-ci.
Un lot nouveau de tweed homespuns gallois, pour costumes 44 pouces de large, dans les dernières nuances de crême, gris, blanc, champagne et crême et fauve foncé. Prix, la verge. 68c
Nouveau homespun de Glasgow, 44 pouces de large, garanti irrétrécissable au lavage, dans les nouvelles nuances du printemps. Mercredi, prix, la verge. 56c
Une ligne spéciale de nouvelle serge de l'Ouest de l'Angleterre, à rayures très fines, 44 pouces de large, importée pour costumes du printemps, la verge. 78c

UN MESSAGE DE LA MODE POUR VOUS
Parmi les derniers arrivages dans notre Salon de Mode se trouvent quelques créations nouvelles en fait de Chapeaux de Printemps pour enfants. Nous signalerons les suivants:
Un très joli chapeau de fillettes en chiffon rose et mohair, garni sur le devant de chiffon bouillonné et garni en arrière de dentelle et de ruban Duchesse rose $4.85
Un magnifique chapeau de paille en deux couleurs, garni élégamment de fleurs et fruits ainsi que de ruban Duchesse pour appareiller avec les nuances rose, azur, rouge et blanc. Notre prix spécial $2.65
Un joli chapeau en paille blanche fendue, garni sur le devant de chiffon blanc et d'une grosse bande sur le côté. La calotte est ornée de ruban bouillonné. Prix seulement $5.25

BONNES NOUVELLES POUR LES MERES
Nous offrons pour demain, dans notre rayon des vêtements pour Garçonnets, des occasions qui réjouiront le cœur des mères et feront plaisir aux jeunes garçons.

Pardessus en drap couverte, pour le printemps, dans une nouvelle nuance fauve, très bien confectionnés et doublés du meilleur satin fermier. Ils valent facilement le double du prix que nous demandons. Grandeur pour garçonnets de 4 à 8 ans. Offre spéciale $3.90
$6.00— PARDESSUS POUR $4.55
Une autre ligne de pardessus en drap couverte fauve, très bien confectionnés et doublés, tous les nouveaux styles pour garçonnets de 9 à 14 ans. . $4.55
Pardessus style russe de fantaisie avec plis et ceinture en cuir, longs, bien faits et bien doublés, cinq styles et couleurs différents. Régulier $4.85. Mercredi. $3.55
Cent culottes désassorties bien confectionnées et seyant bien, pour petits garçons. Régulier 75c. Mercredi. 49c

SPLENDIDE ETALAGE DE NOUVELLES SOIES
Nous venons de recevoir une grosse consignation de soies nouvelles, de qualités et dessins variés, ce qui rendra notre grande vente actuelle du printemps beaucoup plus intéressante. Parmi les principales lignes vous trouverez les suivantes:

Nouvelles soies Louisine françaises dans les nuances les plus élégantes du printemps. Les dessins de Dresde sont en grande demande pour toilettes de réception. Nous offrons la ligne, mercredi, à, la verge. 51c
Soies taffetas chiffon de fantaisie, dans une grande variété de nouveaux dessins à rayures, une entre autres, dans toutes les principales nuances. Justement ce qu'il faut pour toilette de soirée. Mercredi. $1.00
Une ligne spéciale de soies semi-glacées pour robes, larges et pesantes, dans les nouveaux dessins ananas et toutes les principales couleurs telles que vert, brun doré, et bleu doré et or. Mercredi, nous offrons cette valeur exceptionnelle à. $1.45

OFFRES SANS PRECEDENT DE JUPES
Nous ne saurions dire trop de bien de ces jupes, car elles le méritent. Il n'y en a que cent soixante-quinze et elles sont faites en de nombreux styles nouveaux et jolis de Tweed noir et gris. Il n'y en a qu'une où deux de chaque genre.
Quelques-unes sont circulaires et d'autres du style de ville. $3.98
Rappelez-vous que leur prix régulier est de $5.25 à $8.75. Jupes

VENTE DE BAS ET DE SOUS-VETEMENTS
30c—Corps en Coton naturel—23c
Beaux corps en coton de couleur naturelle garnis de dentelle, avec manches courtes ou sans manches. Prix régulier 30c. Prix de vente 23c
30c—Bas en Cachemire noir—23c
Beaux bas pour dames en cachemire noir; pied sans couture et de belle nuance. Prix régulier 30c. Valeur superbe à . . . 23c

OFFRES de CHAUSSURES POUR PAQUES

Ce n'est pas trop tôt, une nouvelle paire de chaussures pour Pâques, car plus vous achèterez de bonne heure, meilleur sera votre choix.
Pour mercredi nous avons choisi les modèles suivants mais il y en a beaucoup d'autres.
Chaussures lacées, pour dames, en cuir noir émaillé, avec tige en chevreau mat, semelles cousues à la main et talons cubains. Les grandeurs varient de 2½ à 7. . . . . Prix. $2.85
Bottines lacées Oxford, pour dames, en chevreau noir Dongola, avec tige en cuir vernis; semelles moyennes et talons militaires; grandeurs, de 2½ à 7. Mercredi. . $1.45
Bottines lacées Oxford en cuir noir verni, pour dames, avec semelles cousues à la main et talons cubains. Grandeurs de 2½ à 7. Valeur de $1.75, pour. $1.20

GANTS DE PAQUES

Gants lavables en chevreau, pour dames; blancs seulement, pointillés piqués, avec deux boutons à pression et de forme parfaite. Grandeurs, de 5½ à 6½. Offre spéciale. 68c
75 douz. de gants en véritable chevreau français, dans les nuances les plus tendres du printemps, tan, brun, gris, blanc, et noir avec points de fantaisie et deux boutons à pression, seyant à la perfection. Grandeurs de 5¾ à 7. Prix spécial. 75c
Gants de dames, longueur de 8 boutons, avec pointillé piqué, seyant parfaitement, de toutes les couleurs. Grandeur, 5½ à 7. . $1.15
Une nouvelle importation de gants de la marque bien connue "Le Brabant," dans les nuances les plus nouvelles, telles que tan, brun, vert, marine, gris, blanc et noir, avec pointillé piqué et deux boutons à pression; seyant merveilleusement. Grandeurs, de 5½ à 7¼. Prix spécial. $1.25

Offres Spéciales de Corsets

Corsets de dames, en coutil français de première qualité, blancs seulement, avec devant droit; élégamment garnis de dentelle et ruban. Grandeurs de 18 à 26. Offre spéciale, mercredi. 95c
Corsets de dames de qualités exceptionnelles, blancs et beiges, faits d'après les derniers modèles parisiens; devant droit, hanches militaires, très en pointe, avec ceinture délicate et double jarretière à même Grandeur de 18 à 30. Prix spécial . . $1.25
Corset de dames en "fish net." — Nous venons de recevoir une consignation considérable de corsets blancs; ils sont de deux genres à devant droit; hanches militaires ou hanches courtes en pointes longues; baleine en acier solide. Grandeurs de 18 à 30. Prix spécial. 49c

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

DANS LES CANTONS DE L'EST

Incendie à Graniteville — Requête Bon coup de feu — Contrebande de Chinois — Bois réduit en cendres — Nommé préfet.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 27 — La résidence de M Lester Davis, de Graniteville, a subi des dommages considérables jeudi, à la suite d'un commencement d'incendie causé par l'explosion d'une lampe à pétrole.

—A une assemblée spéciale du Barreau du District de Saint-François, tenue jeudi dernier, il a été résolu d'adresser une requête au ministre des Travaux Publics, demandant que le transfert des Cours au nouveau Palais de Justice soit effectué aussitôt après Pâques.

—M. Joseph Letourneau, de Thetford Mines, peut se vanter d'un superbe coup de feu qu'il aurait fait la semaine dernière, à l'entrée du bois voisin et qui ne lui valut pas moins que la peau de trois ours, tous de forte taille.

—Une tentative de contrebande de Chinois a été opérée sans trop de succès, jeudi dernier, à la frontière de Rock Island, avec des résultats assez fâcheux pour les opérateurs. Deux jeunes gens de Trois-Villages, nommés Goodsell et Lepitre, probablement à la solde d'un supérieur, furent chargés de l'opération et, conformément à un plan établi, dès que la nuit fut venue, deux voitures de louage portant chacune un Céleste et compagnie partirent de Rock Island en route pour St Johnsbury et les domaines de l'Oncle Sam. Tout alla bien jusqu'à Darling Hill, près de Beebe Plain, lorsqu'un fâcheux incident vint brouiller et assombrir la situation. Dès lundi dernier, les agents d'immigration de Newport et Richford avaient été mis au courant du projet. Jeudi soir, l'officier Brainard et deux hommes de son département, étaient envoyés à la rencontre de l'expédition chinoise, incident qui eut lieu à l'arrivée des deux équipages à Darling Hill. Ainsi dépistés et pris en flagrant délit, les quatre voyageurs abandonnèrent leurs voitures et prirent la clef des champs suivis de près par les officiers qui, à plusieurs reprises, firent jouer le revolver, mais sans pouvoir arrêter la course des fuyards qui repassèrent ainsi la frontière, à l'exception d'un Céleste qui fut arrêté. Les voitures et deux pardessus de fourrure furent saisis.

—Un camp forestier, situé à une dizaine de milles de Saint-Joseph de Beauce et appartenant à M. J. A. Précourt, marchand de bois, de cette ville, a été rasé par les flammes la semaine dernière, entraînant des pertes évaluées à $500.

—Les exercices de la retraite pour les fidèles de la paroisse Saint-Michel de Sherbrooke, sont commencés à la cathédrale, dimanche soir, sous la direction du Rév. Père Gela, Rédemptoriste, de Montréal.

—L'assemblée générale du Conseil du Comté de Shefford a eu lieu à Waterloo.

A l'élection des officiers du Conseil, M. P. Beaudry, maire de St Valérien, a été élu préfet du comté; J. Robin et Jos. Archambault, délégués; Hon. E. F. de Varennes, secrétaire-trésorier, et H. E. Allen, auditeur.

LE CANADA ET L'AUSTRALIE

L'ADMINISTRATION DU CABLE DU PACIFIQUE PAR L'ETAT N'EST PAS SATISFAISANTE.

Ottawa, 27. — Le département du commerce a reçu une importante communication des agents du cable du Pacifique en Australie.

M. Lark, dit que le succès de l'entreprise est quelque peu compromis parce que la ligne est la propriété de l'Etat.

Au cours d'une enquête faite par une commission royale, un témoin a déclaré que le public n'était pas satisfait du service télégraphique parce que la ligne était administrée par l'Etat. La maladministration, il va sans dire n'est pas la faute de la compagnie du "Pacific Cable." Le département du télégraphe a complètement failli à la tâche de trouver de l'achalandage à l'entreprise en sorte que les compagnies concurrentes en ont profité pour augmenter leurs opérations.

La commission royale est à considérer l'opportunité pour le gouvernement de se charger du service de paquebots entre les côtes d'Australie et la Nouvelle-Zélande.

M. Lark dit aussi qu'un groupe de fermiers Canadiens de l'Ouest, qui avaient été induits à se rendre en Australie pour y choisir des terres, ont été énormement désappointés et sont repartis immédiatement pour le Canada. Ils sont convaincus que les terres coûtent plus cher en Australie qu'ici. Nos terres sont plus propres à l'agriculture.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a donné un contrat à une maison canadienne pour la fourniture de 100 000 pieds de tuyau d'aqueduc, en bois.

PIANOS — OCCASIONS
Un beau piano Newcombe droit à 7¼ octaves, caisse en superbe noyer, pour $200. Un Lindsay droit ayant un peu servi, virtuelement neuf. Une occasion à $245. Conditions pour l'un ou l'autre: $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine. 120-2

LE TARIF AMERICAIN

Washington, 27. — Le président du comité des voies et moyens du congrès, à déclaré à la délégation du Massachusetts qui demandait une revision du tarif, que le congrès n'était pas prêt à étudier et décider cette question durant la présente session.

HISTOIRE DU CANADA

A l'avenir les conférences seront données le mardi et le vendredi à 8 heures. Ainsi ce soir, mardi, le sujet sera les Préliminaires de l'Insurrection de 1837. Vendredi soir, aura lieu la seconde à 8 heures précises
Le public est cordialement invité.

LE BANQUET STEPHENS

C'est samedi, le 31 mars, qu'aura lieu le banquet offert par les membres du Club de la Réforme, à M. G. W. Stephens, représentant du quartier St Laurent, et non le 14 avril, tel qu'annoncé par erreur.

AVIS DE DEMENAGEMENT

M. BERNARD LINDMAN désire informer ses nombreux clients qu'il déménage ses salles d'expositions et sa manufacture de bandages herniaires au No 1290 rue Peel, dans un local plus commode, au coin nord-ouest de l'avenue du Collège McGill et de la rue Sainte-Catherine, édifice Charlton. 120—n

L'INDIVIDUALITE
est un des traits distinctifs du piano Karn. Layton Bros, seuls agents pour la vente de ces fameux instruments, 144 rue Peel. F

N'EN DOUTEZ PAS MESSIEURS

LES PILULES MORO VOUS GUERIRONT IRREVOCABLEMENT — ENTRE DES MILLIERS DE FAITS POSITIFS, NOUS EN CITONS ENCORE UN — LE CAS DE M. ANDRE CIZOL, 941 RUE ST DOMINIQUE, MONTREAL.

Deux ans malade — Trois médecins sans résultat — Six boîtes de Pilules Moro — Guérison complète

Bien des hommes souffrent ainsi et tous peuvent se guérir de même

Il est bien absolument hors de doute que les Pilules Moro guérissent les hommes malades. Chaque jour de nouvelles preuves viennent s'ajouter à des faits déjà bien connus, et dont on parlera longtemps dans certains milieux où ces cures, quasi miraculeuses, ont créé toute une véritable sensation.

Des jeunes gens, des adolescents et même des vieillards ont tour à tour attesté, sur leur honneur et sur la foi de témoins très sérieux, que seules les Pilules Moro avaient pu les débarrasser à jamais de bien des ennuis et de fortes douleurs qui les avaient longtemps affligés.

Un homme ne s'enthousiasme pas facilement. D'habitude il ne s'écoute pas non plus. Lorsqu'il prend la peine de raconter sa guérison, il faut donc qu'il ait été d'abord très malade, puis surtout parfaitement guéri.

Mais de tels témoignages sont faciles à obtenir de ceux qui ont pris des Pilules Moro, car c'est là un remède qui guérit positivement.

Une seule expérience est toujours concluante et aura invariablement raison des plus sceptiques, nous voulons dire de ceux qui ont déjà "tout essayé" sans succès, à la seule exception de ce remède souverain: les Pilules Moro pour les Hommes.

Néanmoins, des exemples, des faits positifs ont encore plus d'éloquence que le meilleur raisonnement. C'est pourquoi nous préférons laisser la parole à un homme bien connu, surtout dans le nord de cette ville, où l'exercice de ses occupations quotidiennes le met en rapport avec la majeure partie de cette population.

Il s'agit de M. André Cizol, facteur de journaux privé, qui a domicile au No 941 rue St Dominique. M. Cizol dit:

Lorsque je commençai à prendre les Pilules Moro, j'avais déjà été, à différents temps, sous les soins de trois ou quatre médecins. Aucun n'avait pu réussir, avec les ressources usuelles même à me soulager quelque peu du mal de dos dont j'étais affecté depuis deux ans. Bien au contraire, les douleurs se généralisaient de plus en plus et augmentaient toujours d'intensité.

J'endurais de plus de violents maux de tête, et, à vrai dire, j'avais tout le système dérangé. Il m'était impossible de persister plus longtemps dans un tel état de santé très précaire et qui menaçait de devenir critique pour de bon. Aussi, je pensai que le moment était venu de mettre en pratique mes lectures quotidiennes.

C'est qu'on n'est pas facteur de journaux pour rien! Il ne s'agit pas de se contenter seulement de porter la bonne nouvelle, il faut de plus s'en régaler.

J'avais donc eu tant d'éloges des Pilules Moro pour les Hommes que j'avais bien raison de vouloir y aller de mon expérience personnelle.

Et certes! je ne fus pas déçu. Six boîtes de ces Pilules me fournirent un traitement qui dura une dizaine de semaines. Mais, à la fin, quel heureux résultat! J'étais changé du tout au tout. La maladie avait subitement cédé le pas au bien-être le plus désirable. Où trois médecins avaient échoué tour à tour, les Pilules Moro remportèrent d'emblée une brillante victoire.

La Compagnie Médicale Moro mérite bien, de ma part, ce faible mais sincère témoignage de mon admiration et de ma reconnaissance.

Puisse cet exemple être bien compris et suivi par ce nombre trop considérable d'hommes malades auxquels je ne puis assez recommander les Pilules Moro, comme remède efficace et souverain pour le sexe fort, mais pas toujours exempt de maladies. "André Cizol, 941 rue St Dominique, Montréal."

Les Pilules Moro donnent un sang riche et pur. Elles guérissent les maux causés par les humeurs et le mauvais sang. Elles donnent au jeune homme la force nécessaire pour passer la période de son développement sans accident; elles aident à l'homme d'âge mûr à remplir ses devoirs, guérissent chez lui les maladies auxquelles il est exposé, comme la dyspepsie, la mauvaise digestion, le mal de reins, les douleurs dans le dos et toutes les maladies causées par la faiblesse du sang et le surcroit d'ouvrage. Elles aident au vieillard dans ses infirmités et lui assurent une vieillesse heureuse et prolongée.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Adresser: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste Catherine, Montréal.

TEMPERATURE

Pluie aujourd'hui.

Mercredi, vent de l'ouest au nord - ouest, un peu plus froid

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE

LE CONSEIL SE PRONONCE A L'UNANIMITE CONTRE LE BILL FITZPATRICK.

La résolution suivante a été proposée à la séance du conseil hier par l'échevin Mercier, secondé par l'échevin Sadler, et a été adoptée à l'unanimité. Tout en désirant que le dimanche soit observé d'une façon plus stricte, la motion trouve le bill de l'honorable M. Fitzpatrick d'un caractère trop draconien.

Il est proposé par l'échevin Honoré Mercier, appuyé par l'échevin Sadler:

"Que le Conseil de la Cité de Montréal, bien que favorable à l'adoption d'une loi destinée à assurer l'observance du dimanche, croit devoir représenter au Gouvernement et au Parlement du Canada, qu'il considèrerait comme contraire à l'intérêt public toute disposition qui aurait pour effet d'empêcher la population, le dimanche, de se distraire ou même de se déplacer.

"Que le Greffier de la Cité soit requis de communiquer au Gouvernement du Canada les objections de ce Conseil à l'adoption de pareille loi, et de le prier de ne pas favoriser une législation qui aurait pour effet d'empêcher le dimanche, la circulation des tramways et des chemins de fer, les excursions en bâteau et en chemin de fer, l'ouverture des jardins publics, pourvu que l'on n'y vende pas de boissons enivrantes, et en général de priver la population de Montréal des moyens de se récréer sainement et moralement.

En proposant sa motion l'échevin Mercier a fait le procès de la loi et a conclu au danger d'une législation trop rigoureuse.

Le bill tel que présenté au parlement, dit-il, porte une atteinte directe à la liberté individuelle. Il défend tant de choses qu'il n'y aura plus moyen le dimanche, d'aller au dehors respirer un peu d'air et se délasser par des récréations saines.

L'ouvrier courbature ses muscles, l'homme de profession, l'étudiant se fatiguent le cerveau. Les femmes qui veillent aux travaux de la maison, les enfants qui passent la journée à l'école n'ont que le dimanche pour se reposer et ce n'est pas en passant cette journée à ne rien faire, où à faire pis que rien, jouer aux cartes ou boire qu'on délasse l'organisme humain. Il faut aller au dehors, pour respirer l'air pur; il faut aller dans les parcs, à la montagne, sur le fleuve, à l'Ile Sainte-Hélène, et pour cela il faut des moyens de transport, pour se distraire, il faut les jeux athlétiques, base-ball, crosse, etc.

Cette loi fera naître des dangers. Au lieu d'aller s'amuser sur le terrain, les jeunes gens s'asseoiront autour des flacons de liqueurs.

L'échevin Sadler dit qu'il faut autre chose pour reposer le corps ou l'esprit que l'assistance aux offices religieux. Ces offices n'occupent pas toute la journée, et quand on sera revenu à la maison, qu'y faire sinon s'ankyloser dans un repos inerte si toutefois on ne fait pis. La ville a ses règlements qui pourvoient à l'observance du dimanche, mais elle ne veut pas interdire à ses habitants de se récréer honnêtement.

L'échevin Dagenais s'est prononcé en faveur de la résolution. Le bill est trop sévère et il n'atteint en fin de compte que le pauvre, car le riche a toute la semaine pour s'amuser.

La même remarque a été faite par M. le maire Ekers. Le peuple, dit-il, veut que le dimanche soit observé, mais il ne veut pas être un esclave. Nous avons nos règlements qui suffisent. Il n'y a qu'à les faire observer.

Les rapports de la commission de police pour la distribution des contrats d'habillements ont été adoptés, avec deux changements: M. C. E. Lamoureux fera les pardessus d'hiver des constables, à $16.45, d'après une résolution adoptée par le conseil, car la commission n'avait pu s'accorder après avoir reconsidéré trois propositions; il obtient aussi le contrat pour la confection des pantalons d'agents à $6.35, son pantalon de $4.90 ayant été considéré comme pas conforme au cahier des charges par sa légèreté.

Une requête des propriétaires de la rue Saint-Antoine, demandant que cette rue fut élargie à 80 pieds au lieu de 60, entre les rues Windsor et de la Montagne a été renvoyée à la commission des finances, ainsi qu'une requête de Mme veuve Curtis demandant l'aide de la ville dans sa poursuite contre la M. L. H. P.

Avant l'ajournement, l'échevin Gadbois a demandé si c'était l'intention du Conseil de s'occuper bientôt de la question du gaz et d'avoir des négociations avec la compagnie.

M. le maire Ekers lui a répondu que le conseil s'occuperait de cette question aussitôt que l'échevin Payette serait revenu.

LE JUGE FRASER

EST NOMME LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Halifax, N. E., 27 — L'honorable juge D. Fraser, de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, a été nommé lieutenant-gouverneur de cette province, en remplacement de feu l'honorable A. G. Jones. srh

POUR PROTEGER LES OUVRIERS

De nombreux accidents survenus à des employés du Pacifique Canadien ont décidé les autorités de cette compagnie à donner des instructions pour qu'aucun train ne puisse s'engager sur une voie d'évitement où des ouvriers sont à réparer des wagons avant que le contre-maître en charge des travaux de réparations n'ait informé le mécanicien de la locomotive que ses hommes ont fini leur ouvrage, et qu'ils ne sont pas sous le wagon en réparation.

LA RUE CRAIG

Le conseil décide qu'elle gardera son nom.

La rue Craig gardera son nom. Ainsi en a décidé hier le conseil en adoptant le rapport de la commission de la voirie qui laisse les choses comme elles étaient avant l'adoption, par l'ancien conseil, de la motion de l'échevin Sauvageau. Il n'y aura cependant plus de petite rue Craig, ni de Petite rue Saint-Antoine, les deux rues commençant toutes deux à la rue Saint-Jacques.

POUR STRATFORD

Madame Albani est partie ce matin pour Stratford, Ont. Elle voyage dans son char privé Killarney, sur la ligne du Grand-Tronc.

LE PROCES DE BERNARD RANCOURT

La défense résiste vigoureusement à la couronne pour s'opposer à un

CHANGEMENT DE VENUE

Article du code criminel autorisant la Cour à accorder ce changement.

PARTIALITE DU JURY

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Joseph de Beauce, 27. — Nouvel ajournement de la cour hier après-midi. Cette fois encore, Mtre Louis Morin a protesté hautement, et il a qualifié d'injuste la conduite de la Couronne.

Mtre L. U. Talbot expliqua qu'il ne s'agissait pas de badinage, mais d'une affaire sérieuse.

Mtre Louis Morin exigea de son confrère de la Couronne, qu'il dévoile ses raisons à la Cour, mais de nouveau Mtre Talbot refusa, déclarant que la Cour ne pouvait forcer la Couronne à dévoiler des raisons qui devaient être tenues secrètes.

Je vous ai annoncé hier, qu'à l'ouverture de la cour, hier après-midi, la couronne avait l'intention de demander un changement de venue. Nous ne nous étions pas trompés. Cette demande, la Couronne devait la faire par la voix de son conseil, Mtre Arthur Lachance, de Québec. Ce dernier avait déjà comuniqué avec M. Lanctôt et ensuite avec l'hon. M. Gouin, procureur général lorsque, hier après-midi se fit l'ouverture de la Cour.

Le refus de Mtre Talbot, procureur de la Couronne en cette cause, de fournir un affidavit, déclarant qu'il était impossible de trouver dans la Beauce, pour ce procès,

UN JURY IMPARTIAL,

a retardé la décision du procureur général.

Hier après-midi, on a commencé à batailler au sujet du changement de juridiction. On se demande d'un côté si la cour a le droit d'agir ainsi lorsque le procès est commencé, l'accusé ayant été mis en acusation, et, d'un autre côté on répond que c'est le droit du tribunal de demander un changement de juridiction, parce que le jury appelé à juger Bernard Rancourt ne pourrait être impartial.

Voici ce que

L'ARTICLE 651

du code criminel dit au sujet du changement de juridiction. La Citation textuelle de cet article est d'autant plus intéressante que le procédé employé par la Couronne dans le cas de Bernard Rancourt est très rare. Ce procédé est souvent employé par la défense, rarement il sert d'arme à la Couronne. L'article 651 du code criminel se lit comme suit :

> "Lorsqu'il paraîtra au tribunal ou au juge ci-dessous mentionnés, qu'il est préférable, pour les fins de la justice, que le procès, d'une personne accusée d'un acte criminel ait lieu dans quelqu'autre district, comté, ou lieu que celui ou l'infraction est supposée avoir été commise, ou dans lequel elle serait d'ailleurs jugée, le tribunal devant lequel cette personne doit être mise, ou est possible d'être mise en accusation, pourra, à quelqu'une de ses session ou séances, et tout juge pouvant tenir cette cour ou y siéger, pourra, en tout autre temps, ordonner, avant ou après la présentation de l'acte d'accusation que le procès se fasse dans quelqu'autre district, comté, ou lieu dans la même province, désigné par la cour ou le juge dans cet ordre. Mais cet ordre sera décerné aux conditions que le tribunal ou le juge croira à propos quant au paiement de tout surcroît de dépenses causé par là à l'acusé."

La défense avait objecté que

LA COUR N'AVAIT PAS LE DROIT

d'agir ainsi après que le prévenu eut été mis en accusation si l'expression "Acte d'arestation" telle qu'expliquée ne comprenait la mise en accusation elle-même. Il y a eu, hier soir, échange de télégrammes entre le procureur général et la Couronne. La Défense, de son côté, a travaillé durant toute la soirée à empêcher ce changement de venue, qu'elle considère comme injuste.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Joseph de Beauce, 27 — Le firmament était à l'orage à l'ouverture de la Cour ce matin. On se demandait ce qu'il y aurait de décidé au changement de venue.

Après l'appel des petits jurés, le prisonnier Bernard Rancourt fut appelé dans la botte.

Le greffier, M. F. I. Ferron, lut de nouveau à l'accusé ce pourquoi il était appelé à la barre des criminels.

Puis, Mtre Lachance, conseil de Mtre Talbot pour la Couronne, se leva et expliqua pourquoi il avait été prié par l'hon. M. Gouin, procureur-général, de venir se joindre en qualité de substitut de la Couronne à son savant et distingué confrère, Mtre L. U. Talbot.

Mtre Lachance déclara que, depuis son arrivée à Saint-Joseph,

D'ETRANGES RUMEURS

circulaient dans le public, rumeurs qui étaient parvenues à son oreille et qu'il croyait bien fondées. Ces rumeurs étaient que plusieurs des jurés avaient publiquement et librement exprimé leur opinion quant à ce qui concerne l'innocence de Bernard Rancourt.

Mtre Lachance déclare que, après avoir constaté que ces rumeurs étaient fondées, et que sachant qu'il était de son devoir, et du devoir de la justice de voir à ce que la loi soit observée à la lettre, avait décidé, de concert avec Mtre L. U. Talbot, de demander que le procès de Bernard Rancourt soit remis à un autre terme. Mtre Arthur Lachance présenta alors la motion suivante : Cour du Banc du Roi, siégeant en matière criminelle, district de Beauce, comté de Beauce.

Le Roi vs Bernard Rancourt. Motion de la part de la Couronne : "Attendu que Bernard Rancourt, de Saint-Prosper, a été accusé d'avoir, le 24 ième jour d'août 1905, à Saint-Prosper, comté de Dorchester, tué et assassiné Jean, alias Johnny Rainville, de Saint-Prospère, et qu'un "true bill" a été rapporté par le grand jury de ce district sur la dite accusation, le 20ième jour de mars 1906, et que le procès du dit Bernard Rancourt, sur la dite accusation, a été fixé pour le 22 mars 1906, lequel procès a été par divers ajournements remis jusqu'au 27 mars 1906 ;

Attendu que depuis le 22 mars 1906, Arthur Lachance, avocat, de la cité de Québec, un des substituts du Procureur-Général de cette province, au présent procès, a été croyablement informé par des personnes dignes de foi et par des officiers de justice : Que deux petits jurés, nommément Napoléon Lehoux et Bénoni Bluteau, ont déclaré être décidés d'acquitter l'accusé quelque puisse être la preuve à être faite et qu'il est notoire, en le dit lieu de Saint-Joseph de Beauce, que les dits petits jurés en général, sont décidés d'avance d'acquitter le dit accusé ; que les dits petits jurés en général, ont été approchés par des amis de l'accusé, les sollicitant d'acquitter le dit accusé, et que le public répète dans le dit lieu de Saint-Joseph de Beauce, qu'un prêtre y a déclaré que

A suivre sur la page 7

LES FRANCHISES DU TRAMWAY

Une motion importante de l'échevin Martin, tendant à mettre en question leur légalité.

L'EXPOSITION ANNUELLE

L'administration financière de la Gazette Municipale fera le sujet d'une prochaine

ENQUETE

Le Conseil, à sa séance d'hier, a fait faire un nouveau pas à la question de fonder à Montréal, une exposition annuelle. Sur proposition de l'échevin L. A. Lapointe, secondé par l'échevin Mercier, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

"Que les noms de Son Honneur le maire Ekers, des échevins Robillard, White, Lavallée et Laviolette, soient ajoutés à la Commission Spéciale d'Exposition et que la dite Commission Spéciale, soit priée de prendre l'initiative des démarches à faire pour assurer l'établissement d'une exposition annuelle à Montréal ; et de s'aboucher à cette fin avec le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, l'Association d'Exposition Industrielle de Montréal, le Board of Trade, la Chambre de Commerce, les Compagnies Industrielles, l'Association des Manufacturiers, les Associations d'Agriculture, l'Associations des Banquiers, les Compagnies de chemin de fer, de navigation, de tramways, les propriétaires et éditeurs des journaux et toutes autres associations ou personnes intéressées dans l'établissement d'une exposition à Montréal.

"Et que la dite Commission fasse rapport au Conseil du résultat de ses démarches, au plus tôt possible."

L'échevin J. B. A. Martin a présenté une motion qui offre un grand intérêt Si, après étude par le bureau légal de la ville, on se trouvait à Montréal dans une situation analogue à celle que décrit la motion, bien des choses seraient simplifiées du coup et, en annexant les municipalités environnantes, la ville ne se livrerait pas encore un peu plus à la Compagnie des Tramways.

Voici cette motion qui a été adoptée à l'unanimité.

"Que le bureau légal de la ville soit prié de prendre connaissance d'un certain jugement rendu par la Cour Suprême des Etats-Unis décidant que lorsque des municipalités suburbaines d'une grande ville accordent des franchises à des compagnies pour l'établissement de lignes de tramways, lesquelles lignes ne sont que des prolongements des lignes centrales urbaines, ces droits doivent être traités comme si ces prolongements faisaient partie du réseau central et que, par conséquent, la période d'existence légale de ces franchises subsidiaires doit se terminer en même temps que la période d'existence légale de la principale franchise.

"Qu'après avoir pris connaissance du dit jugement, le dit département en loi soit prié de déclarer jusqu'à quel point, sur cette question, nos lois sont conformes à celles des Etats-Unis et si l'on pourrait espérer une décision semblable à celle du plus haut tribunal des Etats-Unis, si la question de la légalité des franchises accordées à la Compagnie des Tramways de Montréal par les municipalités environnantes de Montréal, était soumise à nos tribunaux."

Un débat assez vif s'est engagé entre les échevins Proulx et L. A. Lapointe au sujet de réponses du contrôleur de la ville à des questions posées par l'échevin Proulx.

Le président de la Commission de police demandait des renseignements au sujet de certaines augmentations de salaires faites à la date du 1er février dernier. Par suite d'une erreur, a dit M. Proulx, hier, j'ai dit le 28 février 1906 au lieu du 1er février et les questions ont été posées avec cette erreur devant le Conseil. Sur l'avis du contrôleur, j'ai ensuite changé la date.

Cette explication a été donnée à la suite d'une remarque faite par l'échevin L. A. Lapointe que les réponses ne portaient pas la même date que les questions.

Après une discussion assez vive, l'échevin Proulx, secondé par l'échevin Dagenais, a proposé la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité.

"Attendu que les dépenses de la "Gazette Municipale" augmentent sans cesse et ont considérablement excédé le chiffre représenté au Conseil lors de la fondation de ce journal officiel :

"Attendu que des plaintes s'entendent de tous côtés contre l'administration de la "Gazette Municipale" et que à la connaissance de la plupart des échevins de ce Conseil, le désaccord règne dans le personnel de la "Gazette Municipale" ;

"Qu'une enquête générale soit prescrite par ce Conseil sur l'administration de la "Gazette Municipale", aux fins d'y apporter les réformes qui seront jugées nécessaires ; que cette enquête se fasse le plus tôt possible par une Commission spéciale composée des échevins Clearihue, Giroux, Mercier, White, Laviolette, Gadbois et J. B. A. Martin ; et, si l'enquête en arrive à la conclusion de réduire certains items des crédits de ce département, que le montant de telle réduction soit porté au contingent devant être affecté à l'augmentation des salaires des employés de l'Hôtel de Ville."

UNE SEANCE ORAGEUSE AU CONSEIL DE LONGUEUIL

Le règlement accordant une franchise exclusive à la compagnie de tramways locale est adoptée en 3ième lecture, par la voix prépondérante du maire, hier soir.

DES SCENES INDESCRIPTIBLES INTERROMPENT LES DELIBERATIONS — LE MAIRE VEUT FAIRE SORTIR PAR LA POLICE M. MAURICE PERRAULT, MAIS LES CITOYENS PRESENTS PRENNENT LA PART DE CE DERNIER—L'AFFAIRE AURA SON DENOUEMENT EN COUR DE POLICE.

La question des tramways électriques à Longueuil, qui passionnait les esprits au plus haut degré depuis plusieurs mois est maintenant une affaire du passé. Le conseil de ville de la ville voisine a accordé, hier soir, à la compagnie locale, et cela en dépit des marques de désapprobation et des protestations de la grande majorité des citoyens, une franchise exclusive de trente années avec exemption de taxes et autres redevances municipales.

L'opinion publique était très montée, ce matin, contre cette transaction, qui lie pieds et poings pour 30 ans la ville et qui, prétendent les citoyens, comporte de plus le sacrifice de leurs droits, ainsi que la perspective d'avoir une ligne directe de tramways entre Montréal et Longueuil, étant donné que la Compagnie des Tramways de Longueuil n'a pas et n'aura probablement jamais le droit de passage sur le pont Victoria, ce privilège ayant été accordé à la "Montreal and Southern Counties Railway Co.," pour une période de 21 ans.

Présentement les citoyens de Longueuil ont un assez bon service de trains que lui donne le "Quebec Southern" ; mais seulement, l'ennui pour eux, c'est d'avoir à transférer à Saint-Lambert d'un train à un autre et le service rêvé par eux depuis nombre d'années aurait été, il va sans dire, une service direct.

Dans la perspective d'entendre quelques déclarations intéressantes au sujet de cette question de communications avec la métropole, plusieurs centaines de citoyens s'étaient rendus hier soir à la séance régulière du conseil de ville. Tel que nous l'avions annoncé samedi dernier les représentants de la "Montréal and Southern Counties Railway Co." devaient venir y faire des offres très avantageuses. Effectivement MM. J. W. Harris, vice-président de cette dernière compagnie et W. B. Powell, gérant général, se trouvaient dans la salle des délibérations dès le début de la séance. C'est à cette même séance aussi que la troisième lecture du règlement accordant les privilèges mentionnés plus hauts à la compagnie locale et qui est en suspens depuis au delà de neuf mois, devait se faire.

Avant de procéder cependant à cette formalité l'échevin Millette proposa, appuyé par l'échevin Lasnier, que le conseil accorde la faveur aux représentants de la Montreal and Southern Counties Railway d'être entendus afin de connaître ce que ces messieurs avaient à offrir à la ville de Longueuil. Cette motion fut perdue sur division. M. Maurice Perrault M.P.P., qui était dans la salle à ce moment, se leva et dit, que se croyant invité à parler par l'avis public publié il y a quelque temps, il demanda au conseil la faveur de dire quelques mots et demanda qu'on lise d'abord le règlement actuellement devant le conseil avant d'aller plus loin, vu que les citoyens n'en connaissaient pas le premier mot. Sur ce, le maire Lalonde ordonna à M. Perrault de se taire, et comme ce dernier persistait à s'expliquer, le maire ordonna au chef de police et à son assistant d'expulser M. Perrault de la salle. Le chef n'écoutant que son devoir voulut s'exécuter, et ce fut alors le signal d'un tumulte et d'un brouhaha indescriptibles. Quelques-uns des plus vieux citoyens se portèrent au secours de M. Perrault, appuyés par toute une phalange de bras jeunes et vigoureux, et ce dernier fut arraché, des mains de la police et suffisamment protégé.

Des cris de vengeance et des clameurs de menace se faisaient entendre à ce moment de tous, les assistants et la scène qui devint des plus dramatiques faillit dégénérer en panique. La victoire resta cependant à la foule qui continua pendant plusieurs minutes à manifester son indignation. M. Perrault monta alors sur une chaise et adressa quelques mots aux citoyens.

Après que le calme se fut rétabli, le conseil continua la troisième lecture du règlement favorisant la Compagnie des Tramways de Longueuil, lequel fut adopté après avoir subi de très légers amendements.

Une motion autorisa ensuite le maire à signer ensuite le contrat avec la compagnie.

La compagnie qui a obtenu le privilège exclusif de se servir de toutes les rues de Longueuil, sans en excepter une seule, demande un délai de trois ans avant de commencer la construction de sa ligne entre Longueuil et Saint-Lambert.

Le vote qui assure une franchise à la compagnie des tramways de Longueuil, a été gagné par la voix prépondérante du maire, comme suit: Pour: les échevins Gariépy, Benoit, et Lavreau, et Lalonde. Contre: les échevins Millette, Maillé et Lasnier.

ENTREVUE AVEC M. HARRIS

Nous avons interviewé, ce matin, M. J. W. Harris, vice-président de la "Montreal Southern Counties Ry, Co." M. Harris ne s'est pas fait prier pour nous dire ce qu'il pensait de la réception à lui faite par le Conseil de ville de Longueuil, hier soir, et de la résolution adoptée par la majorité des membres.

—Si on vous avait accordé la parole, M. Harris, qu'auriez-vous proposé?

M. Powell, gérant de la compagnie, et moi, nous nous serions efforcés de prouver aux membres du conseil que nous avions obtenu droit de passage sur le pont Victoria, ainsi que nous avions promis de l'obtenir à une date antérieure, ainsi qu'un droit de passage sur les terrains du gouvernement de ce côté-ci du pont Victoria. Nous lui aurions encore démontré que nous sommes présentement en négociation avec la ville de Montréal, (négociations très avancées pour obtenir de faire pénétrer notre voie jusqu'au carré d'Youville. Ensuite, nous leur aurions demandé de nommer un comité pour s'entendre avec nous afin de formuler le règlement qui nous aurait assuré l'entrée de la ville de Longueuil.

—Et ce contrat avec la compagnie du Grand-Tronc, qui vous donne l'accès du pont Victoria, par qui est-il signé ?

—Par M. Fitzpatrick, troisième vice-président de la compagnie.

—Que pensez-vous de la résolution adoptée hier soir par le Conseil de ville de Longueuil ?

—Le Conseil de Longueuil a fait, hier soir, un acte qui privera la ville pendant un temps indéterminé de communications faciles par voies électriques avec la ville de Montréal et la région du sud. A cause du règlement d'hier soir, notre compagnie a décidé de ne pas faire passer sa voie du côté de Longueuil.

—Et la Compagnie Electrique de Longueuil, qui a obtenu sa franchise, hier soir... ?

—Cette compagnie n'a jamais eu l'intention de construire un bout de voie ferrée et n'en construira pas : c'est moi qui vous le dis. La preuve, c'est qu'ils n'ont donné aucune garantie au conseil de ville de leur bonne foi.

—Et Longueuil... ?

—Longueuil restera dans un état stationnaire, pendant que les municipalités d'alentour s'enrichiront de ses dépouilles. Au reste, je crois sincèrement que le conseil municipal de Longueuil n'a pas exprimé, dans ce vote, l'opinion de la majorité des citoyens de l'endroit et que si un vote populaire était demandé la décision du conseil serait certainement renversée. Ce que la population désire, selon moi, c'est une ligne qui l'amènera à Montréal et non un chemin de fer ne sortant pas des limites de la ville de Longueuil.

—Est-il vrai, comme le dit un journal du matin, que la résolution accordant la franchise à la Compagnie de Tramways de Longueuil ait été votée à l'unanimité des membres ?

—Non, puisque nous avions pour nous MM. les échevins Millette, Lasnier et Maillé. Ces trois-là nous ont soutenus avec la plus grande fermeté, M. Powell et moi, lorsque nous demandâmes d'exposer nos plans. C'est le vote du maire qui fit pencher la balance du côté opposé. La politesse la plus élémentaire exigeait cependant que nous fussions entendus.

—Quelles objections vous a-t-on opposées ?

—La plus futile des objections: Que nous avions trop attendu pour nous présenter devant le conseil. Or, lorsque nous nous abouchâmes avec le Conseil-de-Ville de Longueuil, au mois d'août dernier, nous promîmes de ne nous présenter de nouveau qu'après avoir obtenu du Grand-Tronc droit de passage sur le pont Victoria. Ce n'est que vendredi dernier que furent conclus les derniers arrangements avec le Grand-Tronc. Il était donc difficile de nous présenter plus tôt afin d'annoncer cette bonne nouvelle.

—Combien de temps vous eût-il fallu pour relier Longueuil à Montréal ?

—J'estime que la voie entre Longueuil et Montréal aurait été terminée au mois d'août prochain.

—Allez-vous encore batailler en faveur de votre compagnie, ou bien si vous abandonnez cette lutte avec la municipalité de Longueuil ?

—Il est peu probable que nous fassions de nouvelles instances, car nous considérons que la résolution d'hier ne nous cause qu'un tort bien léger. Les citoyens de Longueuil, au cours de l'été, peuvent traverser par les bateaux qui font le service entre leur localité et Montréal ; et pendant l'hiver, ils ont le pont de glace. Et je termine en vous assurant que nous ne paierons jamais un sou pour obtenir de la Compagnie des Tramways de Longueuil la franchise qui vient de lui être octroyée.

M. M. PERRAULT, M. P. P.

Un de nos représentants s'est rendu ce matin, au bureau de M. Perrault, et a obtenu de lui l'interview suivante :

—En quelle qualité étiez-vous à l'assemblée d'hier soir, M. Perrault, lui demanda le reporter ?

—En ma qualité de citoyen et de propriétaire. Je me considérais invité par l'avis public qui a été publié dans les journaux l'été dernier, et je considérais que puisque l'on avait refusé de m'entendre lorsque la question vint devant le Conseil pour la première fois, l'on ne refuserait pas de m'entendre sur la 3e lecture du règlement.

—Etes-vous intéressé, M. Perrault dans la "Montreal and Southern Counties Railway Co." ou dans la Compagnie des Tramways de Longueuil ?

—Je ne possède aucun intérêt ni dans l'une, ni dans l'autre !

—Que pensez-vous du règlement adopté hier soir, par le Conseil ? :

—Je suis d'opinion qu'il est illégal dans la plupart de ses clauses et comme preuve, d'abord, l'acte provincial des chemins de fer de 1903, exige que les électeurs propriétaires soient entendus sur l'opportunité du tramway avant qu'aucun règlement ne soit passé, et les propriétaires n'ont pas été entendus dans ce cas-ci.

De plus, aucune clause de la charte de la ville de Longueuil n'autorise, ni ne permet l'octroi d'une franchise exclusive pas même pour un an. De plus, pour tout droit ou privilège en dehors de la charte de la ville, je suis d'opinion que nous sommes forcés de nous mettre soit sous le code municipal, soit sous l'acte des corporations de ville et, dans les deux cas, le règlement doit être voté par la majorité des électeurs propriétaires. Or, il est évident que le conseil actuel a l'intention de passer outre. Ce qui précède, affecte pour moi le côté légal du règlement.

Quant aux intérêts généraux de la ville, ce règlement leur est très préjudiciable : 1o Parce que la compagnie ne s'engage aucunement à conduire les citoyens à Montréal. 2o. Parce que la compagnie ne s'engage nullement à opérer son tramway l'hiver. 3o. Parce que la compagnie ne s'engage aucunement à circuler même dans les murs de Longueuil, à moins que la dite ville fasse une dépense considérable, pour macadamiser et niveler les dites rues au gré de la compagnie.

4o. La vapeur est exclus comme pouvoir moteur, mais il est permis à la compagnie de se servir de toute autre chose, or j'ai droit de conclure que pour conserver sa franchise et se conformer à la loi, la compagnie peut tout simplement nous mettre des chars traîner par des chevaux.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai voulu, être entendu par le conseil et que j'ai toujours été opposé à la compagnie actuelle. On parle d'appeler une assemblée d'indignation, veuillez croire que si on m'invite à y assister, je me ferai un devoir d'expliquer tout ce que la compagnie de prétendus tramways a voulu faire à Québec pour mettre les municipalités du comté de Chambly sous son joug et ce que je considère que les citoyens doivent faire à son égard.

Est-ce vrai M. Perrault, que vous auriez menacé d'un revolver le chef de police, comme le disent certaines gens qui ne partagent pas vos opinions lorsque celui-ci est venu pour vous ordonner de sortir de la salle du conseil ?

Cette affirmation est des plus ridicules, et je la nie de la façon la plus catégorique. J'avais à ce moment dans ma poche un pistolet en ferblanc (jouet) de dix centins dont on se sert pour lancer de l'eau à une personne familière et le fait est, que je l'ai sorti plutôt par farce, mais je n'aurais jamais pensé rencontrer autant de naïveté chez mes adversaires."

DENOUEMENT EN COUR

Ce matin, M. Maurice Perreault, député du comté de Chambly, à l'assemblée Législative, a été sommé de comparaître en Cour de Police sous prévention d'avoir entravé dans l'exercice de ses fonctions, le chef de police de Longueuil, M. Foucher au cours de la réunion d'hier soir. Le maire avait ordonné à M. Perreault de se taire, et de prendre son siège parmi les spectateurs, lors d'une interpellation que fit ce dernier au Conseil, et, sur refus d'obéissance à cet ordre le chef de police fut chargé de faire asseoir M. Perreault. Celui-ci aurait résisté à M. Foucher qui le désarma et le força à reprendre son siège.

INCENDIE ET EXPLOSIONS

Quatre pompiers meurent au devoir et une vingtaine de personnes sont blessées,

A NEW-YORK,

Au cours de la destruction d'une fabrique où 300 ouvriers étaient à l'ouvrage.

EDIFICE DEMOLI

New-York, 27 — Un terrible incendie, accompagné d'une série d'explosions a détruit, hier, une manufacture à six étages, sise à l'angle des rues Bedford et Downing, dans le village Greenwich, Low Weskide.

Quatre pompiers ont été tués et plusieurs blessés. Les dommages sont évalués à $300,000 ou $400,000.

Le chef Crocker dit que les pompiers ont été tués et blessés par les explosions qui se sont produites au moment où l'incendie était sous contrôle.

Les pompiers malgré un travail opiniâtre, ne réussissaient pas à mettre leurs appareils en batterie. L'incendie menaçait de prendre les proportions d'une conflagration. Lorsque les explosions se produisirent une partie du toit vola dans les airs et plusieurs pompiers furent projetés au loin.

Après que l'incendie eut pris fin, faute de combustible les pompiers ont découvert parmi des tas de débris les cadavres de trois de leurs camarades.

Trois cents hommes étaient dans les ateliers au moment où l'incendie se déclara. Ils perçurent tout d'abord le bruit de quelques explosions et presque immédiatement l'immeuble était entouré de flammes. Un certain nombre d'employés purent s'échapper par les escaliers mais le plus grand nombre se cramponna aux appareils de sauvetage aux échelles de sûreté, implorant l'aide de la foule qui peu à peu s'amassait autour de l'édifice et contemplait le spectacle, dans l'impuissance de porter secours aux malheureux.

Avant que les échelles eussent pu être dressées les pompiers et un certain nombre d'hommes de bonne volonté formèrent une pyramide humaine et par ce moyen soixante ouvrières purent être sauvées d'une mort horrible. Un certain nombre d'ouvriers risquant le tout pour le tout sautèrent sur des matelas et des paillasses amoncelés en toute hâte par les gens du voisinage.

En moins de dix minutes, la population aidant le travail des pompiers les ouvriers furent sauvés sans qu'on eut à déplorer une seule mort.

La police se dirigea sur les lieux et organisa un service d'ordre. On n'eut à enregistrer aucune scène de désordre.

A un moment on crut que l'incendie allait prendre des proportions considérables car les flammes poussées par le vent commencèrent à lécher la muraille d'un immeuble situé en face, de l'autre côté de la rue.

Les explosions ont été si fortes que les immeubles voisins en ont été ébranlés. On a retrouvé des briques à plus de six cents pieds de la manufacture.

Cet édifice était occupé par la "Empire Art Metal Company", "The Standard Thread Coy", et la "Metal Stamp Coy".

ON SE TIENT PRET

Les pompes de la voirie sont prêtes à fonctionner si l'eau monte.

La pluie abondante qui tombe depuis la nuit dernière lava la glace et aida à la fonte du peu de neige qui reste.

M. Barlow, ingénieur de la ville, a donné des ordres pour que les pompes de la voirie se tiennent prêtes à fonctionner sous le plus court délai.

On ne croit cependant pas que l'eau commence à monter avant un jour ou deux. Il s'en manque encore de plusieurs pieds avant que l'eau ait atteint le niveau des inondations dans les caves.

MAUVAISE FARCE

Des mauvais plaisants se sont amusés, cette semaine à voler les crachoirs de la cour d'Assises. On en a retrouvé deux dans un hôtel de la rue des Commissaires, où un ivrogne cherchait à les vendre.

LA CONSTITUTION EST ADOPTEE

La "Chambre des Colons-Unis du Nord" est fondée ce matin.

NOMBREUSE AUDIENCE

Tous les curés et les maires des paroisses environnantes sont présents.

BUT DE LA SOCIETE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Nominingue, 27 — Imposante assemblée aujourd'hui à Nominingue, chez les Révérends Pères Chanoines Réguliers, des représentants des différentes paroisses situées dans les régions de la Rivière Rouge et de la Lièvre, dans le but de former définitivement l'association des Colons Unis du Nord et de lui donner une constitution. L'assemblée qui se compose des maires de toutes les municipalités de la région, et des curés de toutes les paroisses est présidée par le R. P. André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers du Nominingue, qui avait été élu président du comité provisoire, à l'assemblée du 7 mars dernier et qui a été réélu de nouveau à l'unanimité, comme président permanent de la nouvelle organisation. Le docteur J. R. Renaud, qui avait été choisi comme secrétaire provisoire, à la dernière assemblée, ayant fixé sa résidence ailleurs, M. le notaire E. J. Leblanc, du Nominingue, a été choisi à l'unanimité pour le remplacer. La plupart des paroisses suivantes sont représentées ce matin, soit par leur curé, soit par leurs maires, soit par plusieurs de leurs principaux citoyens Ferme Neuve, Rapide de L'Orignal, St Gérard de Montarville, Lac des Ecorces, Lac des Iles, L'Ascension, Sainte-Véronique de Turgeon, La Macaza, La Minerve, L'Annonciation, La Conception, Labelle, Nominingue, Saint-Jovite, Huberdeau, Saint-Rémi d'Amhurst, Notre-Dame de Pontmain, Saint-Faustin. En quelques mots, le R. P. André Mouttet, M. le curé Corbeil, M. le curé Cadieux et autres, ont expliqué le but de l'assemblée et ont donné lecture du projet de constitution que peut se résumer ainsi.

Le nom de la nouvelle société sera, "La Chambre des Colons Unis du Nord" elle sera sous le patronage de Mgr Duhamel, et sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. Sa devise sera celle du curé Labelle, "Pater Meus Agricola". Le but de la Société est de : 1ère. Promouvoir les intérêts généraux de la colonisation, 2ème. Etudier les choses pratiques de l'agriculture, de l'industrie laitière et de tout ce qui peut aider, le colon à vivre chez lui. 3ème. Soutenir le colon dans toutes ses revendications légitimes.

Son champ d'action s'étendra à toutes les paroisses au nord-ouest de Montréal, à partir de Saint-Faustin dans les vallées de la Rouge et de la Lièvre. Son siège principal sera Saint-Ignace de Nominingue. Pour être membre, il faudra payer une piastre pour laquelle on recevra le journal de la société. L'association se composera de membres actifs, de directeurs et d'un comité de régie dont nous expliquerons les fonctions demain. Plusieurs articles de la constitution ont déjà été adoptés. Il y aura une séance cet après-midi. A midi les délégués ont été invités à un dîner offert à l'hôtel Gauthier par les citoyens du Nominingue.

MGR BERNARD A BELOEIL

Béloeil, 27. — Sa Grandeur Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, a visité dimanche Béloeil, sa paroisse natale et il y a été chaleureusement accueilli.

Arrivé samedi midi, Mgr Bernard visita nos diverses institutions paroissiales.

A la grand'messe, dimanche, Monseigneur officia, assisté de M. le chanoine Bernard, son frère, curé de Sorel, comme diacre, et de M. l'abbé Saint-Denis, comme sous-diacre.

Après le service divin, M. le notaire Brillon lut au prélat une touchante adresse, au nom de tous les paroissiens de Béloeil. La réponse de Mgr Bernard fut très éloquente.

Il y eut ensuite banquet au couvent des Soeurs Jésus-Marie et à 3 heures p.m., vêpres solennelles présidées par Mgr Bernard. Ce dernier retourna à Saint-Hyacinthe dans la soirée